SCÈNES DE LA VIE PARISIENNE

LES

PETITS BOURGEOIS

I

ŒUVRES COMPLÈTES DE H. DE BALZAC

PUBLIÉES DANS LA COLLECTION MICHEL LÉVY

	vol.
Béatrix	1
César Birotteau	1
Le Chef-d'Œuvre inconnu	1
Les Chouans	1
Le Colonel Chabert	1
Contes drolatiques	2
Le Contrat de Mariage	1
La Cousine Bette	1
Le Cousin Pons	1
Le Curé de Village	1
Un Début dans la Vie	1
Le Député d'Arcis	2
Les Employés	1
L'Enfant Maudit	1
L'Envers de l'Histoire	1
Eugénie Grandet	1
La Fausse Maitresse	1
La Femme de Trente Ans	1
Une Fille d'Ève	1
Histoire des Treize	1
Illusions perdues	3
L'illustre Gaudissart	1
Louis Lambert	1
Le Lys dans la Vallée	1
La Maison du Chat-qui-Pelote	1
La Maison Nucingen	1
Le Médecin de Campagne	1
Mémoires de deux jeunes Mariées	1
Un Ménage de Garçon	1
Modeste Mignon	1
Les Paysans	1
La Peau de Chagrin	1
Le Père Goriot	1
Les Petits Bourgeois	2
Petites Misères de la Vie conjugale	1
Physiologie du Mariage	1
Pierrette	1
La Recherche de l'Absolu	1
Séraphita	1
Splendeurs et Misères des Courtisanes	2
Sur Catherine de Médicis	1
Une Ténébreuse Affaire	1
Ursule Mirouet	1
La Vieille Fille	1

ÉMILE COLIN. — IMPRIMERIE DE LAGNY.

H. DE BALZAC

— ŒUVRES COMPLÈTES —

LES PETITS BOURGEOIS

I

PARIS
CALMANN LÉVY, ÉDITEUR
ANCIENNE MAISON MICHEL LÉVY FRÈRES
3, RUE AUBER, 3

1892

LES

PETITS BOURGEOIS

A CONSTANCE-VICTOIRE

Voici, madame, une de ces œuvres qui tombent, on ne sait d'où, dans la pensée, et qui plaisent à un auteur avant qu'il puisse prévoir quel sera l'accueil du public, ce grand juge du moment. Presque sûr de votre complaisance à mon engouement, je vous dédie ce livre : ne doit-il pas vous appartenir comme autrefois la dîme appartenait à l'Église, en mémoire de Dieu qui fait tout éclore, tout mûrir, et dans les champs et dans l'intelligence?

Quelques restes de glaise, laissés par Molière au bas de sa colossale statue de Tartuffe, ont été maniés ici d'une main plus audacieuse qu'habile; mais, à quelque distance que je demeure du plus grand des comiques, je serai content d'avoir utilisé ces miettes prises dans l'avant-scène de sa pièce, en montrant l'hypocrite moderne à l'œuvre. La raison qui m'a le plus encouragé dans cette difficile entreprise fut de la trouver dépouillée de toute question religieuse qui devait être

écartée pour vous, si pieuse, et à cause de ce qu'un grand écrivain a nommé L'INDIFFÉRENCE EN MATIÈRE DE RELIGION.

Puisse la double signification de vos noms être pour le livre une prophétie! Daignez voir ici l'expression de la respectueuse reconnaissance de celui qui ose se dire le plus dévoué de vos serviteurs,

DE BALZAC.

PREMIÈRE PARTIE.

Le tourniquet Saint-Jean, dont la description parut fastidieuse en son temps au commencement de l'étude intitulée *une Double Famille* (voir SCÈNES DE LA VIE PRIVÉE), ce naïf détail du vieux Paris n'a plus que cette existence typographique. La construction de l'hôtel de ville, tel qu'il est aujourd'hui, balaya tout un quartier.

En 1830, les passants pouvaient encore voir le tourniquet peint sur l'enseigne d'un marchand de vin, mais la maison, son dernier asile, fut abattue depuis. Hélas! le vieux Paris disparaît avec une effrayante rapidité. Çà et là, dans cette œuvre, il en restera tantôt un type d'habitation du moyen âge, comme celle qui fut décrite au commencement du *Chat qui pelote,* et dont un ou deux modèles subsistent encore; tantôt la maison habitée par le juge Popinot, rue du Fouarre, spécimen de vieille bourgeoisie. Ici, les restes de la maison de Fulbert; là, tout le bassin de la Seine sous Charles IX. Nouvel *Old mortality,* pourquoi l'historien de la société française ne sauverait-il pas ces curieuses expressions du passé comme le vieillard de Walter Scott rafraîchissait les tombes? Certes, depuis dix ans environ, les cris de la littérature n'ont pas été superflus : l'art commence à déguiser sous ses fleurs les ignobles fa-

çades de ce qui s'appelle à Paris les *maisons de produit*, et que l'un de nos poëtes compare gaiement à des commodes.

Faisons observer ici que la création de la commission municipale *del ornamento* qui surveille, à Milan, l'architecture des façades sur la rue, et à laquelle tout propriétaire est obligé de soumettre son plan, date du XIIe siècle. Aussi, qui n'a pas constaté dans cette jolie capitale les effets du patriotisme des bourgeois et des nobles pour leur ville, en y admirant des constructions pleines de caractère et d'originalité?... La spéculation hideuse, effrénée, qui, d'année en année, abaisse la hauteur des étages, découpe un appartement dans l'espace qu'occupait un salon détruit et fait aux jardins une guerre à mort, influera inévitablement sur les mœurs parisiennes. On sera forcé de vivre bientôt plus au dehors qu'au dedans. La sainte vie privée, la liberté du chez-soi, où se trouve-t-elle? Elle commence à cinquante mille francs de rente. Encore, peu de millionnaires se permettent-ils le luxe d'un petit hôtel, défendu par une cour sur la rue, et protégé contre la curiosité publique par les ombrages d'un jardin.

En nivelant les fortunes, le titre du Code qui régit les successions a produit ces phalanstères en moellons qui logent trente familles et qui donnent cent mille francs de rente. Aussi, dans cinquante ans, pourra-t-on compter les maisons semblables à celle qu'habitait, au moment où commence cette histoire, la famille Thuillier; une maison vraiment curieuse et qui mérite les honneurs d'une exacte description, ne fût-ce que pour comparer la bourgeoisie d'autrefois à la bourgeoisie d'aujourd'hui.

La situation et l'aspect de la maison, cadre de ce tableau de mœurs, ont d'ailleurs un parfum de petite bourgeoisie qui peut attirer ou repousser l'attention, au gré des habitudes de chacun.

D'abord, la maison Thuillier n'appartenait ni à M., ni à madame, mais à mademoiselle Thuillier, sœur aînée de M. Thuillier.

Cette maison, acquise dans les six premiers mois qui suivirent la révolution de 1830 par mademoiselle Marie-Jeanne-Brigitte Thuillier, fille majeure, est située vers le milieu de la rue Saint-Dominique-d'Enfer, à droite en entrant par la rue d'Enfer, en sorte que le corps de logis occupé par M. Thuillier se trouve à l'exposition du midi.

Le mouvement progressif par lequel la population parisienne se porte sur les hauteurs de la rive droite de la Seine, en abandonnant la rive gauche, nuisait depuis longtemps à la vente des propriétés du quartier dit Latin, lorsque des raisons, qui seront déduites à propos du caractère et des habitudes de M. Thuillier, déterminèrent sa sœur à l'acquisition d'un immeuble : elle eut celui-ci pour le prix minime de quarante-six mille francs de principal; les accessoires allèrent à six mille francs; total, cinquante-deux mille francs. Le détail de la propriété, fait en style d'affiche, et les résultats obtenus par les soins de M. Thuillier expliqueront par quels moyens tant de fortunes s'élevèrent en juillet 1830, tandis que tant d'autres fortunes sombraient.

Sur la rue, la maison présentait cette façade de moellons ravalée en plâtre, ondée par le temps et rayée par le crochet du maçon de manière à figurer des pierres de taille.

Ce devant de maison est si commun à Paris et si laid, que la ville devrait donner des primes aux propriétaires qui bâtissent en pierres et sculptent les nouvelles façades. Cette face grisâtre, percée de sept fenêtres, était élevée de trois étages et terminée par des mansardes couvertes en tuiles. La porte cochère, grosse, solide, annonçait par sa façon et son style que le corps de logis sur la rue avait été construit au temps de l'Empire, afin d'utiliser une partie de la cour d'une vaste et ancienne habitation, de l'époque où le quartier d'Enfer jouissait d'une certaine faveur.

D'un côté se trouvait le logement du portier, de l'autre se développait l'escalier du bâtiment en façade. Deux corps de logis, plaqués contre les maisons voisines, avaient jadis servi de remises, d'écuries, de cuisines et de communs à la maison du fond; mais, depuis 1830, ils avaient été convertis en magasins.

Le côté droit était loué par un marchand de papier en gros, nommé M. Métivier neveu; le côté gauche, par un libraire nommé Barbet. Les bureaux de chaque négociant s'étendaient au-dessus de leurs magasins, et le libraire demeurait au premier, le papetier au second de la maison située sur la rue. Métivier neveu, beaucoup plus commissionnaire en papeterie que marchand; Barbet, beaucoup plus escompteur que libraire, avaient l'un et l'autre ces vastes magasins pour y serrer, l'un, des parties de papier achetées à des fabricants nécessiteux; l'autre, des éditions d'ouvrages données en gage de ses prêts.

Le requin de la librairie et le brochet de la papeterie vivaient en très-bonne intelligence, et leurs opérations,

dénuées de cette vivacité qu'exige le commerce de détail, amenaient peu de voitures dans cette cour habituellement si tranquille, que le concierge était obligé d'arracher l'herbe d'entre quelques pavés. MM. Barbet et Métivier, étant à peine ici dans la catégorie des comparses, faisaient quelques rares visites à leurs propriétaires, et leur exactitude à payer leurs termes les classait parmi les bons locataires; ils passaient pour de très-honnêtes gens aux yeux de la société des Thuillier.

Quant au troisième étage sur la rue, il formait deux appartements : l'un était occupé par M. Dutocq, greffier de la justice de paix, ancien employé retraité, habitué du salon Thuillier; l'autre, par le héros de cette Scène : aussi doit-on se contenter, pour le moment, de déterminer le chiffre de son loyer, sept cents francs, et la position qu'il était venu prendre au cœur de la place, trois ans avant le moment où le rideau se lèvera sur ce drame domestique.

Le greffier, garçon de cinquante ans, habitait, des deux logements du troisième, le plus considérable; il avait une cuisinière, et le prix de son loyer était de mille francs. Deux ans après son acquisition, mademoiselle Thuillier eut sept mille deux cents francs de revenu d'une maison que le précédent propriétaire avait garnie de persiennes, restaurée à l'intérieur, ornée de glaces, sans pouvoir ni la vendre ni la louer, et les Thuillier, logés très-grandement, comme on va le voir, jouissaient d'un des plus beaux jardins du quartier, dont les arbres ombrageaient la petite rue déserte Neuve-Sainte-Catherine.

Situé entre cour et jardin, le corps de logis qu'ils habi-

taient semble avoir été un caprice de bourgeois enrichi, sous Louis XIV, celui d'un président au parlement, ou la demeure d'un savant tranquille. Il avait dans sa belle pierre de taille, avariée par le temps, un certain air de grandeur louis-quatorzième (permettez ce barbarisme); les chaînes de la façade figurent des assises, les tableaux en briques rouges rappellent l'aspect des écuries à Versailles, les fenêtres cintrées ont des mascarons pour ornements à la clef du cintre et sous l'appui. Enfin, la porte, à petits carreaux dans la partie supérieure et pleine dans l'inférieure, à travers laquelle on aperçoit le jardin, est de ce style honnête et sans emphase qui fut souvent employé pour les pavillons de concierge dans les châteaux royaux.

Ce pavillon à cinq fenêtres est élevé de deux étages au-dessus du rez-de-chaussée, et il se recommande par une couverture à quatre pans terminée en girouette, percée de grandes belles cheminées et d'œils-de-bœuf. Peut-être cette construction est-elle le débris de quelque grand hôtel; mais, après avoir consulté les vieux plans de Paris, il ne s'est rien trouvé qui confirmât cette conjecture; et, d'ailleurs, les titres de mademoiselle Thuillier accusent pour propriétaire, sous Louis XIV, Petitot, le célèbre peintre en émaux, qui tenait cette propriété du président Lecamus. Il est à croire que le président demeura en ce pavillon pendant qu'il faisait construire son fameux hôtel de la rue de Thorigny.

La robe et l'art ont donc également passé par là. Mais aussi, quelle large entente des besoins et des plaisirs avait disposé l'intérieur de ce pavillon! A droite, en entrant

dans une salle carrée formant un vestibule fermé, se développe un escalier en pierre, à deux fenêtres donnant sur le jardin; sous l'escalier s'ouvre la porte de la cave. Du vestibule, on communique dans une salle à manger, qui prend jour sur la cour. Cette salle à manger communique par le côté à une cuisine faisant suite aux magasins de Barbet. Derrière l'escalier s'étend, du côté du jardin, un magnifique cabinet long, à deux fenêtres. Le premier et le second étage forment deux appartements complets, et les logements de domestiques sont indiqués, sous le comble à quatre pans, par des œils-de-bœuf. Un magnifique poêle orne ce vaste vestibule carré; ses deux portes vitrées, en face l'une de l'autre, y répandent la clarté. Cette pièce, dallée en marbre blanc et noir, se recommande par un plafond à solives en saillies jadis peintes et dorées, mais qui, sous l'Empire, sans doute, reçurent une couche de peinture blanche, uniforme. En face du poêle est une fontaine en marbre rouge à bassin de marbre. Les trois portes du cabinet, du salon et de la salle à manger offrent des dessus à cadres ovales, dont les peintures attendent une restauration plus que nécessaire. La menuiserie est lourde, mais les ornements ne sont pas sans mérite. Le salon, entièrement boisé, rappelle le grand siècle et par sa cheminée en marbre de Languedoc, et par son plafond orné dans les angles, et par la forme des fenêtres, qui ont conservé leurs petits carreaux. La salle à manger, à laquelle on communique du salon par une porte à deux battants, est dallée en pierre; la boiserie est toute en chêne, sans peinture, et l'atroce papier moderne a remplacé les tapisseries du vieux temps. Le plafond est en châtaignier à

coiffons qu'on a respectés. Le cabinet, modernisé par Thuillier, ajoute à toutes les discordances.

L'or et le blanc des moulures du salon sont si bien passés, qu'on ne voit plus que des lignes rouges à la place de l'or, et le blanc jaune, rayé, s'écaille. Jamais les mots latins *Otium cum dignitate* n'ont eu, aux yeux d'un poëte, un plus beau commentaire que cette noble habitation. La serrurerie de la rampe de l'escalier est d'un caractère digne du magistrat et de l'artiste; mais, pour retrouver leurs traces aujourd'hui dans les restes de cette majestueuse antiquité, les yeux d'un observateur artiste sont nécessaires.

Les Thuillier et leurs prédécesseurs ont déshonoré bien souvent ce bijou de haute bourgeoisie par les habitudes et les inventions de la petite bourgeoisie. Voyez-vous des chaises en noyer garnies de crin; une table d'acajou à toile cirée; des buffets en acajou; un tapis d'occasion sous la table; des lampes en moiré métallique, un petit papier à bordure rouge, les exécrables gravures en manière noire, et des rideaux de calicot bordés de galons rouges dans cette salle à manger où banquetèrent les amis de Petitot? Comprenez-vous l'effet que font, dans le salon, les portraits de M., de madame et de mademoiselle Thuillier, par Pierre Grassou, le peintre des bourgeois; des tables de jeu qui ont vingt ans de service, des consoles du temps de l'Empire, une table à thé que supporte une grosse lyre, un meuble d'acajou ronceux garni en velours peint dont le fond est chocolat; sur la cheminée, avec la pendule qui représente la Bellone de l'Empire, des candélabres à colonnes cannelées, des rideaux de damas de laine et des

rideaux de mousseline brodée, rehaussés par des embrasses en cuivre estampé?... Sur le parquet s'étend un tapis d'occasion. Le beau vestibule oblong a des banquettes de velours, et des parois à tableaux sculptés sont cachées par des armoires de divers temps et venues de tous les appartements précédemment occupés par les Thuillier. Une planche cache la fontaine et on met dessus une lampe fumeuse qui date de 1815. Enfin, la peur, cette hideuse divinité, a fait adopter du côté du jardin, comme du côté de la cour, de doubles portes garnies de tôle qui se replient sur le mur le jour et qui se ferment à la nuit.

Il est facile d'expliquer la déplorable profanation exercée sur ce monument de la vie privée au XVIIe siècle par la vie privée du XIXe. Au commencement du Consulat, peut-être, un maître maçon acquéreur de ce petit hôtel eut l'idée de tirer parti du terrain en façade sur la rue, et il abattit probablement la belle porte cochère flanquée de petits pavillons qui complétaient ce joli *séjour,* pour employer un mot de la vieille langue, et l'industrie d'un propriétaire parisien imprima sa flétrissure au front de cette élégance, comme le journal et ses presses, la fabrique et ses dépôts, le commerce et ses comptoirs remplacent l'aristocratie, la vieille bourgeoisie, la finance et la robe partout où elles avaient étalé leurs splendeurs. Quelle étude curieuse que celle des titres de propriété dans Paris! Une maison de santé fonctionne, rue des Batailles, sur la demeure du chevalier Pierre Bayard du Terrail; le tiers état a bâti une rue sur l'emplacement de l'hôtel Necker. Le vieux Paris s'en va, suivant les rois qui s'en sont allés. Pour un chef-

d'œuvre d'architecture que sauve une princesse polonaise [1], combien de petits palais tombent, comme la demeure de Petitot, aux mains des Thuillier! Voici les raisons qui firent mademoiselle Thuillier propriétaire de cette maison.

A la chute du ministère Villèle, M. Louis-Jérôme Thuillier, qui comptait alors vingt-six ans de service aux finances, devint sous-chef; mais à peine jouissait-il de l'autorité subalterne d'une position, jadis sa moindre espérance, que les événements de juillet 1830 le forcèrent à prendre sa retraite. Il calcula très-finement que sa pension serait honorablement et lestement réglée par des gens heureux de disposer d'une place de plus, et il eut raison, car sa pension fut liquidée à dix-sept cents francs.

Lorsque le prudent sous-chef parla de se retirer de l'administration, sa sœur, beaucoup plus la compagne de sa vie que sa femme, trembla pour l'avenir de l'employé.

— Que va devenir Thuillier?... fut une question que s'adressèrent avec un effroi mutuel madame et mademoiselle Thuillier, alors logées dans un petit troisième, rue d'Argenteuil.

— Sa pension à faire régler l'occupera pendant quelque temps, avait dit mademoiselle Thuillier; mais je pense à un placement de mes économies qui lui taillera des croupières... Oui, ce sera presque de l'administration que de régir une propriété.

— Oh! ma sœur, vous lui sauverez la vie! s'écria madame Thuillier.

— Mais j'ai toujours songé à cette crise-là dans la vie

1. L'hôtel Lambert, île Saint-Louis, habité par la princesse Czartoriska. (*Note des éditeurs.*)

de Jérôme! répondit la vieille fille d'un air protecteur.

— Mademoiselle Thuillier avait trop souvent entendu dire à son frère : « Un tel est mort! il n'a pas survécu deux ans à sa retraite! » elle avait trop souvent entendu Colleville, l'ami intime de Thuillier, employé comme lui, plaisantant sur cette époque climatérique des bureaucrates, et disant : « Nous y viendrons aussi, nous autres!... » pour ne pas apprécier le danger que courait son frère. Le passage de l'activité à la retraite est, en effet, le temps critique de l'employé. Ceux d'entre les retraités qui ne savent pas ou ne peuvent pas substituer des occupations à celles par lesquelles ils sont quittés changent étrangement : quelques-uns meurent; beaucoup s'adonnent à la pêche, distraction dont le vide se rapproche de leur travail dans les bureaux; quelques autres, hommes malicieux, se font actionnaires, perdent leurs économies et sont heureux d'obtenir une place dans l'entreprise, destinée à réussir, après une première culbute et une première liquidation, en des mains plus habiles qui la guettaient; l'employé se frotte alors les siennes, devenues vides, en se disant : « J'avais pourtant deviné l'avenir de cette affaire... » Mais presque tous se débattent contre leurs anciennes habitudes.

— Il y en a, disait Colleville, qui sont dévorés par le spleen (il prononçait *spleenne*) particulier aux employés; ils meurent de leurs circulaires rentrées; ils ont, non pas le ver, mais le carton solitaire. Le petit Poiret ne pouvait pas voir un carton blanc bordé de bleu sans que cet aspect bien-aimé le fît changer de couleur; il passait du vert au jaune.

Mademoiselle Thuillier était regardée comme le génie du ménage fraternel; elle ne manquait ni de force ni de décision, ainsi que son histoire particulière le démontrera. Cette supériorité, relative d'ailleurs à son entourage, lui permettait de bien juger son frère, quoiqu'elle l'adorât. Après avoir vu échouer les espérances qui reposaient sur son idole, elle avait dans son sentiment trop de maternité pour s'abuser sur la valeur sociale du sous-chef.

Thuillier et sa sœur étaient fils du premier concierge au ministère des finances. Jérôme avait échappé, grâce à sa myopie, à toutes les réquisitions et conscriptions possibles. Le père eut l'ambition de faire de son fils un employé. Dans le commencement de ce siècle, il y eut trop de places occupées à l'armée pour qu'il n'y en eût pas beaucoup de vides dans les bureaux, et le manque d'employés inférieurs permit au gros père Thuillier de faire franchir à son fils les premiers degrés de la hiérarchie bureaucratique.

Le concierge mourut en 1814, laissant Jérôme à la veille d'être sous-chef, mais ne lui léguant pour toute fortune que cette espérance. Le gros Thuillier et sa femme, morte en 1810, s'étaient retirés, vers 1806, avec une pension de retraite pour tout bien, ayant employé leurs gains à donner à Jérôme l'éducation de ce temps et à le soutenir, ainsi que sa sœur.

On connaît l'influence de la Restauration sur la bureaucratie. Il revint des quarante et un départements supprimés une masse d'employés honorables qui demandaient des places inférieures à celles qu'ils occupaient. A ces

droits acquis se joignirent les prétentions des familles proscrites ruinées par la Révolution. Pressé entre ces deux affluents, Jérôme se trouva bien heureux de ne pas être destitué sous quelque prétexte frivole. Il trembla jusqu'au jour où, devenu sous-chef par hasard, il se vit certain d'une retraite honorable. Ce résumé rapide explique le peu de portée et de connaissances de M. Thuillier. Il avait appris le latin, les mathématiques, l'histoire et la géographie qu'on apprend en pension; mais il en était resté à la classe dite de seconde, son père ayant voulu profiter d'une occasion pour le faire entrer au ministère en vantant *la main superbe* de son fils. Si donc le petit Thuillier écrivit les premières inscriptions au grand-livre, il ne fit ni sa rhétorique ni sa philosophie.

Engrené dans la machine ministérielle, il cultiva peu les lettres, encore moins les arts; il acquit une connaissance routinière de sa partie; et, quand il eut l'occasion de pénétrer, sous l'Empire, dans la sphère des employés supérieurs, il y prit des formes superficielles qui cachèrent le fils du concierge, mais il ne s'y frotta même pas d'esprit. Son ignorance lui apprit à se taire, et son silence le servit. Il s'habitua, sous le régime impérial, à cette obéissance passive qui plaît aux supérieurs; et ce fut à cette qualité qu'il dut plus tard sa promotion au grade de sous-chef. Sa routine devint une grande expérience; ses manières et son silence couvrirent son défaut d'instruction. Cette nullité fut un titre quand on eut besoin d'un homme nul. On eut peur de mécontenter deux partis à la Chambre, qui, chacun, protégeaient un homme, et le ministère sortit d'embarras en exécutant la loi sur l'an-

cienneté. Voilà comme Thuillier devint sous-chef. Mademoiselle Thuillier, sachant que son frère abhorrait la lecture et ne pouvait remplacer les tracas du bureau par aucune affaire, avait donc sagement résolu de le jeter dans les soucis de la propriété, dans la culture d'un jardin, dans les infiniment petits de l'existence bourgeoise et dans les intrigues de voisinage.

La transplantation du ménage Thuillier de la rue d'Argenteuil à la rue Saint-Dominique-d'Enfer, les soins nécessités par une acquisition, un portier convenable à trouver, les locataires à faire venir, occupèrent Thuillier de 1831 à 1832. Quand le phénomène de cette transplantation fut accompli, quand la sœur vit que Jérôme résistait à cette opération, elle lui trouva d'autres soins dont il sera question plus tard, mais dont la raison fut prise dans le caractère même de Thuillier, et qu'il n'est pas inutile de consigner ici.

Quoique fils d'un concierge de ministère, Thuillier fut ce qu'on appelle un bel homme ; d'une taille au-dessus de la moyenne, svelte, d'une physionomie assez agréable avec ses lunettes, mais effroyable, comme celle de beaucoup de myopes, dès qu'il les ôtait; car l'habitude de voir à travers les besicles avait jeté sur ses prunelles une espèce de brouillard.

Entre dix-huit et trente ans, le jeune Thuillier eut des succès auprès des femmes, toujours dans une sphère qui commençait à la petite bourgeoisie et qui finissait aux chefs de division; mais on sait que, sous l'Empire, la guerre laissait la société parisienne un peu dépourvue en emmenant les hommes d'énergie sur les champs de ba-

taille, et peut-être, comme l'a dit un grand médecin, est-ce à ce fait qu'est due la mollesse de la génération qui occupe le milieu du XIXe siècle.

Thuillier. forcé de se faire remarquer par des agréments autres que ceux de l'esprit, apprit à valser et à danser au point d'être cité; on l'appelait *le beau Thuillier;* il jouait au billard en perfection ; il savait faire des découpures; son ami Colleville le serina si bien, qu'il pouvait chanter les romances à la mode. Il résulta de ces petits savoir-faire cette apparence de succès qui trompe la jeunesse et l'étourdit sur l'avenir. Mademoiselle Thuillier, de 1806 à 1814, croyait en son frère comme mademoiselle d'Orléans en Louis-Philippe; elle était fière de Jérôme, elle le voyait arrivant à une direction générale, grâce à des succès qui, dans ce temps, lui ouvraient quelques salons où certes il n'aurait jamais pénétré sans les circonstances qui, sous l'Empire, faisaient de la société une macédoine.

Mais les triomphes du beau Thuillier eurent généralement peu de durée, les femmes ne tenaient pas plus à le garder qu'il ne tenait à s'éterniser avec elles; il aurait pu fournir le sujet d'une comédie intitulée *le Don Juan malgré lui.* Ce métier de *beau* fatigua Thuillier au point de le vieillir; son visage, couvert de rides comme celui d'une vieille coquette, comptait douze ans de plus que son acte de naissance. Il lui resta de ses succès l'habitude de se regarder dans la glace, de se prendre la taille pour la dessiner et de se mettre dans des poses de danseur, qui prolongèrent au delà de la jouissance de ses avantages le bail qu'il avait fait avec ce surnom : le beau Thuillier!

La vérité de 1806 devint moquerie en 1826. Il conserva quelques vestiges du costume des beaux de l'Empire, qui ne messeyait pas d'ailleurs à la dignité d'un ancien sous-chef. Il maintint la cravate blanche à plis nombreux où le menton s'ensevelit et dont les deux bouts menacent les passants à droite et à gauche, en leur montrant un nœud passablement coquet, jadis fait par la main des belles. Tout en suivant les modes de loin, il les approprie à sa tournure, il met son chapeau très en arrière, il porte des souliers et des bas fins en été; ses redingotes allongées rappellent les lévites de l'Empire; il n'a pas encore abandonné les jabots dormants et les gilets blancs; il joue toujours avec sa badine de 1810, il se tient cambré. Personne, à voir Thuillier passant sur les boulevards, ne le prendrait pour le fils d'un homme qui faisait les déjeuners des employés au ministère des finances et qui portait la livrée de Louis XVI : il ressemble à un diplomate impérial, à un sous-préfet. Or, non-seulement mademoiselle Thuillier exploita très-innocemment le faible de son frère en le jetant dans un soin excessif de sa personne, ce qui, chez elle, était une continuation de son culte, mais encore elle lui donna toutes les joies de la famille en transplantant auprès d'eux un ménage dont l'existence avait été quasi collatérale de la leur.

Il s'agit de M. Colleville, l'ami intime de Thuillier; mais, avant de peindre Pylade, il est d'autant plus indispensable d'en finir avec Oreste, que l'on doit expliquer pourquoi Thuillier, le beau Thuillier, se trouvait sans famille, car la famille n'existe que par les enfants; et ici doit apparaître un de ces profonds mystères qui restent ense-

velis dans les arcanes de la vie privée et dont quelques traits arrivent à la surface au moment où les douleurs d'une situation cachée deviennent trop vives : il s'agit de la vie de madame et de mademoiselle Thuillier, car, jusqu'à présent, on n'a vu que la vie, en quelque sorte publique, de Jérôme Thuillier.

Marie-Jeanne-Brigitte Thuillier, de quatre ans plus âgée que son frère, lui fut entièrement sacrifiée ; il était plus facile de donner un état à l'un qu'une dot à l'autre. Le malheur, pour certains caractères, est un phare qui leur éclaire les parties obscures et basses de la vie sociale. Supérieure à son frère, et comme énergie et comme intelligence, Brigitte était un de ces caractères qui, sous le marteau de la persécution, se serrent, deviennent compactes et d'une grande résistance, pour ne pas dire inflexibles. Jalouse de son indépendance, elle voulut se soustraire à la vie de la loge et se rendre l'unique arbitre de son sort.

A l'âge de quatorze ans, elle se retira dans une mansarde, à quelques pas de la Trésorerie, établie alors rue Vivienne, et non loin de la rue de la Vrillière, où encore aujourd'hui est située la Banque. Elle se livra courageusement à une industrie peu connue, privilégiée, grâce aux protecteurs de son père, et qui consistait à fabriquer des sacs pour la Banque, pour le Trésor et aussi pour les grandes maisons de la finance. Elle eut, dès la troisième année, deux ouvrières. En plaçant ses économies sur le grand-livre, elle se vit, en 1814, à la tête de trois mille six cents francs de rente, gagnés en quinze ans. Elle dépensait peu, elle allait dîner presque tous les jours chez

son père tant qu'il vécut, et l'on sait, d'ailleurs, que les rentes, dans les dernières convulsions de l'Empire, furent à quarante et quelques francs : aussi ce résultat, en apparence exagéré, s'explique de lui-même.

A la mort de l'ancien concierge, Brigitte et Jérôme, l'une âgée de vingt-sept ans, l'autre de vingt-trois, unirent leurs destinées. Le frère et la sœur avaient l'un pour l'autre une excessive affection. Si Jérôme, alors à l'époque de ses succès, était gêné, sa sœur, vêtue de bure et les doigts pelés par le fil qui lui servait à coudre, offrait toujours quelques louis à son frère. Aux yeux de Brigitte, Jérôme était le plus bel homme et le plus charmant de l'Empire français. Tenir le ménage de son frère chéri, être initiée à ses secrets de Lindor et de don Juan, être sa servante, son caniche, fut le rêve de Brigitte; elle s'immola presque amoureusement à une idole dont l'égoïsme allait être agrandi, sacrifié par elle. Elle vendit quinze mille francs sa clientèle à sa première ouvrière, et vint s'établir rue d'Argenteuil chez Thuillier, en se faisant la mère, la protectrice, la servante de cet *enfant chéri des dames*. Brigitte, par une prudence naturelle à une fille qui devait tout à sa discrétion et à son travail, cacha sa fortune à son frère; elle craignit sans doute la dissipation d'une vie d'homme à bonnes fortunes, et mit seulement six cents francs dans le ménage, ce qui, avec les dix-huit cents francs de Jérôme, permettait de joindre les deux bouts de l'année.

Dès les premiers jours de son association, Thuillier écouta sa sœur comme un oracle, la consulta dans ses moindres affaires, ne lui cacha rien de ses secrets, et la

fit ainsi goûter au fruit de la domination qui devait être le péché mignon de ce caractère. Aussi la sœur avait-elle tout sacrifié à son frère, elle avait tout mis sur son cœur, elle vivait par lui. L'ascendant de Brigitte sur Jérôme se corrobora singulièrement par le mariage qu'elle lui procura vers 1814.

En voyant le mouvement de compression violente que les nouveaux venus de la Restauration opérèrent dans les bureaux, et surtout au retour de l'ancienne société qui refoulait la bourgeoisie, Brigitte comprit, d'autant mieux que son frère la lui expliqua, la crise sociale où s'éteignaient leurs communes espérances. Plus de succès possible pour le beau Thuillier chez les nobles qui succédaient aux roturiers de l'Empire!

Thuillier n'était pas de force à se donner une opinion politique, et il sentit, aussi bien que sa sœur, la nécessité de profiter de ses restes de jeunesse pour faire une fin. Dans cette situation, une fille, jalouse comme Brigitte, voulait et devait marier son frère, autant pour elle que pour lui, car elle seule pouvait rendre son frère heureux, et madame Thuillier n'était qu'un accessoire indispensable pour avoir un ou deux enfants. Si Brigitte n'eut pas tout l'esprit nécessaire à sa volonté, du moins elle eut l'instinct de sa domination, car elle n'avait aucune instruction, elle allait seulement droit devant elle, avec l'entêtement d'une nature habituée à réussir. Elle avait le génie du ménage, le sens de l'économie, l'entente du vivre et l'amour du travail. Elle devina donc qu'elle ne réussirait jamais à marier Jérôme dans une sphère plus élevée que la leur, où les familles s'enquerraient de leur intérieur,

et pourraient concevoir des inquiétudes en trouvant une maîtresse déjà installée au logis; elle chercha, dans la couche sociale inférieure, des gens à éblouir, et elle rencontra près d'elle un parti convenable.

Le plus ancien des garçons de la Banque, nommé Lemprun, avait une fille unique appelée Céleste. Mademoiselle Céleste Lemprun devait hériter de la fortune de sa mère, fille unique d'un cultivateur. Cette fortune se composait de quelques arpents de terre aux environs de Paris, que le vieillard exploitait toujours; puis de la fortune du bonhomme Lemprun, un homme sorti de la maison Thélusson et de la maison Keller pour entrer à la Banque, lors de la fondation. Lemprun, alors chef de service, jouissait de l'estime et de la considération du gouvernement et des censeurs.

Aussi le conseil de la Banque, en entendant parler du mariage de Céleste avec un honorable employé des finances, promit-il une gratification de six mille francs. Cette gratification, ajoutée à douze mille francs donnés par le père Lemprun, et à douze mille francs donnés par le sieur Galard, maraîcher d'Auteuil, portait la dot à trente mille francs. Le vieux Galard, M. et madame Lemprun étaient enchantés de cette alliance; le chef de service connaissait mademoiselle Thuillier pour une des plus dignes, des plus probes filles de Paris. Brigitte fit, d'ailleurs, reluire ses inscriptions au grand-livre en confiant à Lemprun qu'elle ne se marierait jamais, et ni le chef de service ni sa femme, gens de l'âge d'or, ne se seraient permis de juger Brigitte. Ils furent surtout frappés par l'éclat de la position du beau Thuillier, et le mariage eut

lieu, selon une expression consacrée, à la satisfaction générale.

Le gouverneur de la Banque et le secrétaire servirent de témoins à la mariée, de même que M. de la Billardière, chef de division, et M. Rabourdin, chef de bureau, furent ceux de Thuillier. Six jours après le mariage, le vieux Lemprun fut victime d'un vol audacieux dont parlèrent les journaux du temps, mais qui fut promptement oublié dans les événements de 1815. Les auteurs du vol ayant échappé à toutes les recherches, Lemprun voulut solder la différence, et, quoique la Banque eût porté ce déficit au compte des profits et pertes, le pauvre vieillard mourut du chagrin que lui causa cet affront. Il regardait ce coup de main comme un attentat à sa probité septuagénaire.

Madame Lemprun abandonna toute sa succession à sa fille, madame Thuillier, et alla vivre avec son père à Auteuil, où ce vieillard mourut d'accident en 1817. Effrayée d'avoir à gérer ou à louer les marais et les champs de son père, madame Lemprun pria Brigitte, dont la capacité et la probité l'émerveillaient, de liquider la fortune du bonhomme Galard et d'arranger les choses de manière que sa fille, en prenant tout, lui assurât quinze cents francs de rente et lui laissât la maison d'Auteuil. Les champs du vieux cultivateur, vendus par parties, produisirent trente mille francs. La succession de Lemprun en avait donné autant, et ces deux fortunes, réunies à la dot, faisaient, en 1818, quatre-vingt-dix mille francs.

La dot avait été placée en actions de la Banque au moment où elles valaient neuf cents francs. Brigitte acheta cinq mille francs de rente pour les soixante mille, car

le cinq pour cent était à soixante, et elle fit mettre une inscription de quinze cents francs au nom de la veuve Lemprun, comme usufruitière. Ainsi, au commencement de l'année 1818, la pension de six cents francs payée par Brigitte, les trois mille quatre cents francs de la place de Thuillier, les trois mille cinq cents francs de rente de Céleste et le produit de trente-quatre actions de la Banque composaient au ménage Thuillier un revenu de onze mille francs administré sans conseil par Brigitte. Il a fallu s'occuper de la question financière avant tout, non-seulement pour prévenir les objections, mais encore pour débarrasser le drame.

Tout d'abord, Brigitte donna cinq cents francs par mois à son frère et conduisit la barque de manière que cinq mille francs défrayassent la maison; elle accordait cinquante francs par mois à sa belle-sœur en lui prouvant que, pour son compte, elle se contentait de quarante. Afin d'assurer sa domination par la puissance de l'argent, Brigitte amassait le surplus de ses propres rentes; elle faisait, disait-on dans les bureaux, des prêts usuraires par l'entremise de son frère, qui passait pour un escompteur. Si de 1813 à 1830 Brigitte a capitalisé soixante mille francs, on pourrait expliquer l'existence de cette somme par des opérations dans la rente qui présente une variation de quarante pour cent, et ne pas recourir à des accusations plus ou moins fondées dont la réalité n'ajouterait rien à l'intérêt de cette histoire.

Dès les premiers jours, Brigitte abattit sous elle la malheureuse madame Thuillier par les premiers coups d'éperon qu'elle lui donna et par le mouvement du mors qu'elle

lui fit sentir durement. Le luxe de tyrannie était inutile, la victime se résigna promptement. Céleste, bien jugée par Brigitte, dépourvue d'esprit, d'instruction, habituée à la vie sédentaire, à une atmosphère tranquille, avait une excessive douceur de caractère; elle était pieuse dans le sens le plus étendu de ce mot; elle aurait expié par de dures pénitences le tort involontaire d'avoir fait de la peine à son prochain. Elle ignorait tout de la vie; accoutumée à être servie par sa mère, qui faisait elle-même le ménage, et obligée à se donner peu de mouvement à cause d'une constitution lymphatique qui se fatiguait des moindres travaux; c'était bien une fille du peuple de Paris, où les enfants, rarement beaux, se rencontrent, produits qu'ils sont de la misère, d'un travail excessif, de ménages sans air, sans liberté d'action, sans aucune des commodités de la vie.

Lors du mariage, on vit en Céleste une petite femme d'un blond fade jusqu'à la nausée, grasse, lente, et d'une contenance fort sotte. Son front, trop vaste, trop proéminent, ressemblait à celui d'un hydrocéphale, et, sous cette coupole d'un ton de cire, sa figure évidemment trop petite et finissant en pointe comme un museau de souris, fit craindre à quelques conviés qu'elle ne devînt folle tôt ou tard. Ses yeux d'un bleu clair, ses lèvres dorées d'un sourire presque fixe ne démentaient pas cette idée. Elle eut, dans le jour solennel des noces, l'attitude, l'air et les manières d'un condamné à mort qui souhaite que tout finisse au plus tôt.

— Elle est un peu boule!... dit Colleville à Thuillier.

Brigitte était bien le couteau qui devait entrer dans

cette nature, avec laquelle elle présentait le contraste le plus violent. En elle on remarquait une beauté régulière, correcte, massacrée par les travaux qui, dès l'enfance, la courbèrent sur des tâches pénibles, ingrates, et par les secrètes privations qu'elle s'imposa pour amasser son pécule. Son teint, miroité de bonne heure, avait un ton d'acier. Ses yeux bruns étaient bordés de noir ou plutôt meurtris; sa lèvre supérieure était ornée d'un duvet brun qui dessinait une espèce de fumée; elle avait les lèvres menues, et son front impérieux était rehaussé par une chevelure jadis noire, mais qui tournait au chinchilla. Elle se tenait droit comme une belle blonde, et tout en elle accusait la rudesse de ses travaux, ses feux amortis et, comme disent les huissiers, *le coût de ses exploits.*

Pour Brigitte, Céleste ne fut qu'une fortune à prendre, une mère à mater, un sujet de plus dans son empire. Elle lui reprocha bientôt d'être *veule,* un mot de son langage, et cette jalouse fille, qui eût été au désespoir de trouver une belle-sœur active, éprouva un sauvage plaisir à stimuler l'inactivité de cette faible créature. Céleste, honteuse de voir sa belle-sœur déployant son ardeur de chambrière et faisant le ménage, essaya de l'aider; elle tomba malade; aussitôt, Brigitte fut aux petits soins pour madame Thuillier, elle la soigna comme une sœur aimée et lui disait devant Thuillier : « Vous n'avez pas la force, eh bien, ne faites rien, ma petite!... » Elle étala l'incapacité de Céleste avec ce faste de consolation par lequel la force, en ayant pour la faiblesse un air de douce pitié, trouve le moyen de faire son propre éloge.

Puis, comme ces natures despotiques et qui aiment à

exercer leurs forces sont pleines de tendresse pour les souffrances physiques, elle soigna sa belle-sœur de manière à satisfaire la mère de Céleste quand elle vint voir sa fille. Lorsque madame Thuillier fut rétablie, elle l'appela, de manière à être entendue d'elle : « Emplâtre, propre à rien, etc. » Céleste allait pleurer dans sa chambre, et, quand Thuillier l'y surprenait essuyant ses larmes, il excusait sa sœur, en disant :

— Elle est excellente, mais elle est vive; elle vous aime à sa manière; elle agit ainsi avec moi.

Céleste, en se souvenant d'avoir reçu des soins maternels, pardonnait à sa belle-sœur. Brigitte traitait d'ailleurs son frère comme le roi du logis : elle le vantait à Céleste, elle en faisait un autocrate, un Ladislas, un pape infaillible. Madame Thuillier, privée de son père et de son grand-père, à peu près abandonnée de sa mère, qui la venait voir les jeudis, et chez laquelle on allait les dimanches, dans la belle saison, n'avait que son mari à aimer, d'abord parce qu'il était son mari, et ensuite parce qu'il restait le beau Thuillier pour elle. Enfin il la traitait bien quelquefois comme sa femme, et toutes ces raisons réunies le lui rendaient adorable. Il lui paraissait d'autant plus parfait, qu'il prenait souvent la défense de Céleste et grondait sa sœur, non par intérêt pour sa femme, mais par égoïsme et pour avoir la paix au logis dans le peu de moments qu'il y restait.

En effet, le beau Thuillier venait dîner et revenait se coucher très-tard; il allait au bal, dans son monde, tout seul, et absolument comme s'il était toujours garçon. Aussi les deux femmes étaient-elles toujours en présence.

Insensiblement, Céleste prit une attitude passive et fut ce que Brigitte la voulait, une ilote. La reine Élisabeth de ce ménage passa de la domination à une sorte de pitié pour une victime sans cesse sacrifiée. Elle finit par modérer ses airs de hauteur, ses paroles tranchantes, son ton de mépris, quand elle fut certaine d'avoir rompu sa sœur au joug.

Une fois qu'elle aperçut des meurtrissures faites par le collier au cou de sa victime, elle en eut soin comme d'une chose à elle, et Céleste connut des temps meilleurs. En comparant le début à la suite, elle prit une sorte d'affection pour son bourreau. Pour trouver quelque énergie à se défendre, pour devenir quelque chose au sein d'un ménage alimenté par sa fortune à son insu, sans qu'elle eût autre chose que des miettes de la table, la pauvre ilote n'avait qu'une chance, mais cette chance ne se réalisa pas pour elle.

En six ans, Céleste n'eut pas d'enfant. Cette infécondité, qui, de mois en mois, lui fit verser des torrents de larmes, entretint longtemps le mépris de Brigitte, qui lui reprochait de n'être bonne à rien, pas même à faire des enfants. Cette vieille fille, qui s'était tant promis d'aimer l'enfant de son frère comme le sien, fut longtemps à s'habituer à l'idée de cette stérilité irrémédiable.

Au moment où commence cette histoire, en 1840, à quarante-six ans, Céleste avait cessé de pleurer, car elle avait acquis la triste certitude de ne pouvoir jamais devenir mère. Chose étrange! après vingt-cinq ans de cette vie où la victoire avait fini par épointer, par casser le couteau, Brigitte aimait Céleste autant que Céleste aimait

Brigitte. Le temps, l'aisance, le frottement perpétuel de la vie domestique, qui sans doute avait adouci les angles, usé les aspérités; la résignation et la douceur pascale de Céleste amenèrent un automne serein. Ces deux femmes étaient d'ailleurs réunies par le seul sentiment qui les eût animées : leur adoration pour l'heureux et égoïste Thuillier.

Enfin, ces deux femmes, toutes les deux sans enfants, avaient toutes les deux, comme toutes les femmes qui ont vainement désiré des enfants, pris en amour un enfant. Cette maternité factice, mais d'une puissance égale à celle d'une réelle maternité, veut une explication qui mène au cœur de ce drame et va rendre raison du surcroît d'occupation que mademoiselle Thuillier avait trouvé pour son frère.

Thuillier était entré surnuméraire avec Colleville, dont il a été question comme de son ami intime. En regard du ménage sombre et si réglé de Thuillier, la nature sociale avait placé comme un contraste celui de Colleville, et, s'il est impossible de ne pas faire observer que ce contraste fortuit est peu moral, il faut ajouter qu'avant de conclure il est bon d'aller jusqu'à la fin de ce drame, malheureusement trop vrai, dont l'historien n'est pas d'ailleurs comptable.

Ce Colleville était fils unique d'un musicien de talent, jadis premier violon de l'Opéra sous Francœur et Rebel. Il racontait, en son vivant, au moins six fois par mois, les anecdotes sur les représentations du *Devin de village;* il imitait Jean-Jacques Rousseau, et le dépeignait à merveille. Colleville et Thuillier furent amis inséparables; sans se-

crets l'un pour l'autre, leur amitié, commencée à quinze ans, n'avait pas encore connu de nuages en 1839.

Colleville fut un des employés appelés des cumulards dans les bureaux. Ces employés se recommandent toujours par leur industrie. Colleville, bon musicien, devait au nom et à l'influence de son père la place de première clarinette à l'Opéra-Comique, et, tant qu'il fut garçon, Colleville, un peu plus riche que Thuillier, partagea souvent avec son ami. Mais, au rebours de Thuillier, Colleville fit un mariage d'inclination en épousant mademoiselle Flavie, la fille naturelle d'une célèbre danseuse de l'Opéra, prétendue née de du Bourguier, un des plus riches fournisseurs de cette époque, et qui, s'étant ruiné vers 1800, oublia d'autant plus sa fille, qu'il conservait des doutes sur la pureté de la fameuse mime.

Par sa tournure et par son origine, Flavie était destinée à un assez triste métier, alors que Colleville, mené souvent chez l'opulent premier sujet de l'Opéra, s'éprit de Flavie et l'épousa. Le prince Galathionne, qui protégeait, en septembre 1815, l'illustre danseuse, alors sur la fin de sa brillante carrière, donna vingt mille francs de dot à Flavie, et la mère y ajouta le plus magnifique trousseau. Les habitués de la maison et les camarades de l'Opéra firent des présents en bijoux, en vaisselle, en sorte que le ménage Colleville fut beaucoup plus riche en superfluités qu'en capitaux. Flavie, élevée dans l'opulence, eut tout d'abord un charmant appartement que le tapissier de sa mère meubla, et où trôna cette jeune femme, pleine de goût pour les arts, pour les artistes et pour une certaine élégance.

Madame Colleville était à la fois jolie et piquante, spirituelle, gaie, gracieuse, et, pour tout exprimer d'un mot, bonne enfant. La danseuse, âgée de quarante-trois ans, se retira du théâtre, alla vivre à la campagne et priva sa fille des ressources que présentait son opulence dissipatrice. Madame Colleville tenait une maison très-agréable, mais excessivement lourde. De 1816 à 1826, elle eut cinq enfants. Musicien le soir, Colleville tenait de sept heures à neuf heures du matin les livres d'un négociant. A dix heures, il était à son bureau. En soufflant ainsi dans un morceau de bois le soir, en écrivant le matin des comptes en partie double, il se faisait de sept à huit mille francs par an.

Madame Colleville jouait à la femme comme il faut; elle recevait les mercredis, elle donnait un concert tous les mois et un dîner tous les quinze jours. Elle ne voyait Colleville qu'à dîner, et le soir quand il rentrait, vers minuit; encore, souvent n'était-elle pas revenue. Elle allait au spectacle, car on lui donnait quelquefois des loges, et elle avertissait par un mot Colleville de la venir chercher dans telle maison où elle dansait, où elle soupait. On faisait une excellente chère chez madame Colleville, et la société, quoique mêlée, y était excessivement amusante; elle recevait les actrices célèbres, les peintres, les gens de lettres, quelques hommes riches. L'élégance de madame Colleville allait de pair avec celle de Tullia, premier sujet de l'Opéra, qu'elle voyait beaucoup; mais, si les Colleville mangèrent leurs capitaux et si souvent ils eurent de la peine à finir le mois, jamais Flavie ne s'endetta.

Colleville était très-heureux, il aimait toujours sa femme

et il en était toujours le meilleur ami. Constamment accueilli par un sourire affectueux et avec une joie communicative, il cédait à une grâce, à des façons irrésistibles. L'activité féroce qu'il déployait dans ses trois emplois allait d'ailleurs à son caractère, à son tempérament. C'était un bon gros homme, haut en couleur, jovial, dépensier, plein de fantaisies. En dix ans, il n'y eut pas une seule querelle dans son ménage. Il passait dans les bureaux pour être un hurluberlu, comme tous les artistes, disait-on, mais les gens superficiels prenaient la hâte constante du travailleur pour le va-et-vient d'un brouillon.

Colleville eut l'esprit de faire la bête; il vantait son bonheur intérieur, se donna le travers de chercher des anagrammes, afin de se poser en homme absorbé par cette passion. Les employés de sa division au ministère, les chefs de bureau, les chefs de division même venaient à ses concerts; il glissait, de temps en temps et à propos, des billets de spectacle, car il avait besoin d'une excessive indulgence à cause de ses perpétuelles absences. Les répétitions lui prenaient la moitié de son temps au bureau; mais la science musicale que lui avait léguée son père était assez réelle, assez profonde pour lui permettre de n'aller qu'aux répétitions générales. Grâce aux relations de madame Colleville, le théâtre et le ministère se prêtaient aux exigences de la position de ce digne cumulard, qui, d'ailleurs, élevait à la brochette un petit jeune homme vivement recommandé par sa femme, un grand musicien futur, et qui le remplaçait à l'orchestre avec promesse de sa succession.

En effet, vers 1827, le jeune homme devint première

clarinette, quand Colleville donna sa démission. Toute la critique sur Flavie consistait en ce mot : « Elle est un *petit brin* coquette, madame Colleville! » L'aînée des enfants Colleville, venue en 1816, était le portrait vivant du bon Colleville. En 1818, madame Colleville mettait la cavalerie au-dessus de tout, même des arts, et distinguait alors un sous-lieutenant des dragons de Saint-Chamans, le jeune et riche Charles Gondreville, qui mourut plus tard dans la campagne d'Espagne; elle avait eu déjà son second fils, qu'elle destina dès lors à la carrière militaire. En 1820, elle regardait la banque comme la nourrice de l'industrie, le soutien des États, et le grand Keller, le fameux orateur, était son idole; elle eut alors un fils, François, dont elle résolut de faire plus tard un commerçant, et auquel la protection de Keller ne manquerait jamais. Vers la fin de 1820, Thuillier, l'ami intime de M. et de madame Colleville, l'admirateur de Flavie, éprouva le besoin d'épancher ses douleurs au sein de cette excellente femme, et lui raconta ses misères conjugales; il essayait depuis six ans d'avoir des enfants, et Dieu ne bénissait pas ses efforts, car la pauvre madame Thuillier faisait inutilement des neuvaines; elle était allée à Notre-Dame de Liesse! Il dépeignit Céleste de toutes les manières, et ces mots : « Pauvre Thuillier! » sortirent des lèvres de madame Colleville, qui, de son côté, se trouvait assez triste; elle était alors sans aucune opinion dominante. Elle versa dans le cœur de Thuillier ses chagrins. Le grand Keller, ce héros de la gauche, était en réalité plein de petitesses; elle connaissait l'envers de la gloire, les sottises de la banque, la sécheresse d'un tribun. L'orateur

ne parlait qu'à la Chambre, et il s'était fort mal conduit avec elle; Thuillier fut indigné. « Il n'y a que les bêtes qui savent aimer, dit-il, prenez-moi! » Le beau Thuillier passa pour faire un doigt de cour à madame Colleville, et il fut un de ses *attentifs,* un mot du temps de l'Empire.

— Ah! tu en veux à ma femme! lui dit en riant Colleville; prends garde, elle te plantera là comme tous les autres.

Mot assez fin par lequel Colleville sauva sa dignité de mari dans les bureaux. De 1820 à 1821, Thuillier s'autorisa de son titre d'ami de la maison pour aider Colleville, qui l'avait si souvent aidé jadis, et, pendant dix-huit mois, il prêta près de dix mille francs au ménage Colleville, avec l'intention de ne jamais en parler. En 1821, au printemps, madame Colleville accoucha d'une ravissante petite fille, qui eut pour parrain et pour marraine M. et madame Thuillier; aussi fut-elle nommée Céleste-Louise-Caroline-Brigitte. Mademoiselle Thuillier voulut donner un de ses prénoms à ce petit ange.

Le nom de Caroline fut une gracieuseté faite à Colleville. La vieille maman Lemprun se chargea de mettre la petite créature en nourrice, sous ses yeux, à Auteuil, où Céleste et sa belle-sœur allèrent la voir deux fois par semaine. Aussitôt que madame Colleville fut relevée de cette couche, elle dit à Thuillier, franchement et d'un ton sérieux :

— Mon cher ami, si nous voulons rester bons amis, ne soyez plus que notre ami; Colleville vous aime : eh bien, c'est assez d'un dans le ménage.

— Expliquez-moi donc, dit le beau Thuillier à Tullia

la danseuse, qui se trouvait alors chez madame Colleville, pourquoi les femmes ne s'attachent pas à moi? Je ne suis pas un Apollon du Belvédère, mais enfin je ne suis pas non plus un Vulcain; je suis passable, j'ai de l'esprit, je suis fidèle...

— Voulez-vous la vérité? lui répondit Tullia.

— Oui, dit le beau Thuillier.

— Eh bien, si nous pouvons aimer quelquefois une bête, nous n'aimons jamais un sot.

Ce mot tua Thuillier, il n'en revint pas; il eut depuis de la mélancolie, il accusa les femmes de bizarrerie.

— Ne t'avais-je pas prévenu?... lui dit Colleville. Je ne suis pas Napoléon, mon cher, et je serais même fâché de l'avoir été; mais j'ai ma Joséphine,... une perle!

Le secrétaire général du ministère, des Lupeaulx, à qui madame Colleville crut plus de crédit qu'il n'en avait, de qui, plus tard, elle disait : « C'est une de mes erreurs,... » fut alors, pendant quelque temps, le grand homme du salon Colleville; mais, comme il n'eut pas le pouvoir du faire nommer Colleville dans la division de Bois-Levant, Flavie eut le bon sens de se fâcher des soins qu'il rendait à madame Rabourdin, femme d'un chef de bureau, une mijaurée, disait-elle, chez laquelle elle n'avait jamais été invitée, et qui, deux fois, lui fit l'impertinence de ne pas venir à ses concerts.

Madame Colleville fut vivement atteinte par la mort du jeune Gondreville; elle en fut inconsolable; elle sentit, disait-elle, la main de Dieu. En 1824, elle se rangea, parla d'économie, supprima les réceptions, s'occupa de ses enfants, voulut être une bonne mère de famille, et ses amis

ne lui connurent chez elle aucun favori; mais elle allait à l'église, elle réformait sa toilette, elle portait des couleurs grises, elle parlait catholicisme, convenances; et ce mysticisme produisit, en 1825, un charmant petit enfant qu'elle appela Théodore, c'est-à-dire *présent de Dieu.*

Aussi, en 1826, le beau temps de la congrégation, Colleville fut-il nommé sous-chef dans la division Clergeot, et devint-il, en 1828, percepteur d'un arrondissement de Paris. Colleville obtint la croix de la Légion d'honneur, afin qu'il pût un jour faire élever sa fille à Saint-Denis. La demi-bourse obtenue par Keller pour Charles, l'aîné des enfants Colleville, en 1823, fut donnée au second; Charles passa avec une bourse entière au collége Saint-Louis, et le troisième, objet de la protection de madame la dauphine, eut trois quarts de bourse au collége Henri IV.

En 1830, Colleville, qui avait eu le bonheur de conserver tous ses enfants, fut obligé, par son attachement à la branche déchue, de donner sa démission; mais il eut l'habileté d'en traiter, en quelque sorte, en obtenant une pension de deux mille quatre cents francs due à son temps de service, et une indemnité de dix mille francs offerte par son successeur, et il fut nommé officier de la Légion d'honneur. Néanmoins, il se trouva dans une position difficile, et, en 1832, mademoiselle Thuillier lui conseilla de venir s'établir près d'eux, en lui faisant entrevoir la possibilité d'obtenir une place à la mairie, qu'il eut au bout de quinze jours, et qui valait mille écus.

Charles Colleville venait d'entrer à l'École de marine Les colléges où les deux autres petits Colleville étaient élevés étaient dans le quartier. Le séminaire de Saint-

Sulpice, où devait entrer un jour le petit dernier, se trouvait à deux pas du Luxembourg. Enfin, Thuillier et Colleville devaient finir leurs jours ensemble. En 1833, madame Colleville, alors âgée de trente-cinq ans, vint s'établir rue d'Enfer, au coin de la rue des Deux-Églises, avec Céleste et le petit Théodore. Colleville se trouvait à une distance égale de sa mairie et de la rue Saint-Dominique. Ce ménage, après une existence tour à tour brillante, décousue, pleine de fêtes, reposée, calme, se trouva réduit à l'obscurité bourgeoise, et à cinq mille quatre cents francs pour toute fortune.

Céleste avait alors douze ans; elle promettait d'être belle ; il lui fallait des maîtres; elle devait coûter au moins deux mille francs par an. La mère sentit la nécessité de la placer sous les yeux de son parrain et de sa marraine. Elle avait donc aussi adopté la proposition, si sage d'ailleurs, de mademoiselle Thuillier, qui, sans prendre aucun engagement, fit entendre assez clairement à madame Colleville que les fortunes de son frère, de sa belle-sœur et la sienne étaient destinées à Céleste. Cette petite fille était restée à Auteuil jusqu'à l'âge de sept ans, adorée par la bonne vieille madame Lemprun, qui mourut en 1829, laissant vingt mille francs d'économies et une maison, qui fut vendue pour la somme exorbitante de vingt-huit mille francs. La petite espiègle avait peu vu sa mère et beaucoup mademoiselle et madame Thuillier dès 1829, époque de son entrée dans la maison paternelle. En 1833, elle était tombée sous la domination de Flavie, qui s'efforçait alors de bien remplir ses devoirs, et qui les outrait, comme toutes les femmes nourries de remords. Flavie,

sans être mauvaise mère, tint fort sévèrement sa fille; elle se souvint de sa propre éducation et se jura secrètement à elle-même de faire de Céleste une honnête femme, et non une femme légère. Elle la mena donc à la messe et lui fit faire sa première communion sous la direction d'un curé de Paris, devenu depuis évêque. Céleste fut d'autant plus pieuse, que madame Thuillier, sa marraine, était une sainte; et l'enfant adorait sa marraine; elle se sentait plus aimée de la pauvre femme délaissée que de sa mère.

De 1833 à 1840, elle reçut la plus brillante éducation, dans les idées de la bourgeoisie. Ainsi, les meilleurs maîtres de musique firent d'elle une assez bonne musicienne; elle savait faire proprement une aquarelle; elle dansait à merveille; elle avait appris la langue française et l'histoire, la géographie, l'anglais, l'italien, enfin tout ce que comporte l'éducation d'une demoiselle comme il faut. D'une taille moyenne, un peu grasse, affligée de myopie, elle n'était ni laide ni jolie, elle ne manquait ni de blancheur ni d'éclat, mais elle ignorait entièrement la distinction des manières. Elle avait une grande sensibilité contenue, et son parrain et sa marraine, mademoiselle Thuillier, son père, étaient unanimes sur ce point, la grande ressource des mères, que Céleste était susceptible d'attachement. Une de ses beautés était une magnifique chevelure cendrée, fine; mais les mains, les pieds avaient une origine bourgeoise.

Céleste se recommandait par des vertus précieuses : elle était bonne, simple, sans fiel; elle aimait son père et sa mère, elle se serait sacrifiée pour eux. Elevée dans

une admiration profonde de son parrain, et par Brigitte, qui s'était fait appeler par elle *tante Brigitte,* et par madame Thuillier, et par sa mère, qui se rapprocha de plus en plus du vieux beau de l'Empire, Céleste avait la plus haute idée de l'ex-sous-chef. Le pavillon de la rue Saint-Dominique produisait sur elle l'effet du château des Tuileries sur un courtisan de la jeune dynastie.

Thuillier n'avait pas résisté à l'action de laminoir que produit la filière administrative, où l'on s'amincit en raison de son étendue. Usé par un fastidieux travail, autant que par ses succès d'homme à bonnes fortunes, l'ex-sous-chef avait perdu toutes ses facultés en venant rue Saint-Dominique; mais sa figure fatiguée, où régnait un air rogue, mélangé d'un certain contentement qui ressemblait à la fatuité de l'employé supérieur, impressionnait vivement Céleste. Elle seule passionnait ce blême visage. Elle se savait être la joie de la maison Thuillier.

Les Colleville et leurs enfants devinrent naturellement le noyau de la société que mademoiselle Thuillier eut l'ambition de grouper autour de son frère. Un ancien employé de la division la Billardière, qui, depuis plus de trente ans, demeurait dans le quartier Saint-Jacques, M. Phellion, chef de bataillon de la légion, fut promptement retrouvé par l'ancien percepteur et l'ancien sous-chef à la première revue. Phellion était un des hommes les plus considérés dans l'arrondissement. Il avait une fille, ancienne sous-maîtresse dans le pensionnat Lagrave, mariée à un instituteur de la rue Saint-Hyacinthe, M. Barniol.

Le fils aîné de Phellion était professeur de mathématiques à un collége royal; il donnait des leçons, faisait des

répétitions, et s'adonnait, selon l'expression du père, aux mathématiques pures. Le second fils était à l'École des ponts et chaussées. Phellion avait neuf cents francs de retraite, et possédait neuf mille et quelques cents francs de rente, fruit de ses économies et de celles de sa femme pendant trente ans de travail et de privations. Il était, d'ailleurs, propriétaire de la petite maison à jardin qu'il habitait dans l'impasse des Feuillantines. (En trente ans, il ne dit pas une seule fois le vieux mot *cul-de-sac*.)

Dutocq, le greffier de la justice de paix, était un ancien employé du ministère des finances; sacrifié jadis à une de ces nécessités qui se rencontrent dans le gouvernement représentatif, il avait accepté d'être le bouc émissaire dans une vilenie administrative signalée par la commission du budget et récompensée secrètement par une somme assez ronde; il avait été ainsi mis à même d'acheter sa charge de greffier. Cet homme, peu honorable d'ailleurs, l'espion des bureaux, ne fut pas accueilli comme il croyait devoir l'être par les Thuillier; mais la froideur de ses propriétaires le fit persister à venir chez eux.

Resté garçon, cet homme avait des vices; il cachait assez soigneusement sa vie, et il savait se maintenir par la flatterie auprès de ses supérieurs. Le juge de paix aimait beaucoup Dutocq. Ce honteux personnage sut se faire tolérer chez les Thuillier par ces basses et grossières adulations qui ne manquent jamais leur effet. Il connaissait à fond la vie de Thuillier, ses relations avec Colleville, et surtout avec madame; on craignit sa redoutable langue, et les Thuillier, sans l'admettre dans leur intimité, le souffrirent. La famille qui devint la fleur du salon Thuil-

lier fut celle d'un pauvre petit employé, jadis l'objet de la pitié des bureaux, et qui, poussé par la misère, avait quitté l'administration en 1827 pour se jeter dans l'industrie, avec une idée.

Minard entrevit une fortune dans une de ces conceptions perverses qui déconsidèrent le commerce français, mais qui, vers 1827, n'avaient pas encore été flétries par la publicité. Minard acheta du thé, y mêla moitié de thé ayant déjà servi; puis il pratiqua sur les éléments du chocolat des altérations qui lui permirent de le vendre à bon marché. Ce commerce de denrées coloniales, commencé dans le quartier Saint-Marcel, fit de Minard un négociant; il eut une usine, et, par suite de ses relations, il put aller aux sources des matières premières; il fit honorablement, et en grand, le commerce qu'il avait d'abord fait avec indélicatesse. Il devint distillateur, opéra sur d'énormes quantités de denrées, et il passait en 1835 pour le plus riche négociant du quartier de la place Maubert. Il avait acheté l'une des plus belles maisons de la rue des Maçons-Sorbonne; il avait été adjoint; il était nommé, en 1839, maire de son arrondissement et juge au tribunal de commerce. Il avait voiture, une terre auprès de Lagny; sa femme portait des diamants aux bals de la cour, et il s'enorgueillissait d'une rosette d'officier de la Légion d'honneur à sa boutonnière.

Minard et sa femme étaient, d'ailleurs, d'une excessive bienfaisance. Peut-être voulaient-ils rendre en détail aux pauvres ce qu'ils avaient en gros pris au public. Phellion, Colleville et Thuillier retrouvèrent Minard aux élections, et il s'ensuivit une liaison d'autant plus intime avec les

Thuillier et les Colleville, que madame Zélie Minard parut enchantée de faire faire à sa *demoiselle* la connaissance de Céleste Colleville. Ce fut à un grand bal donné par les Minard que Céleste fit son entrée dans le monde, ayant alors seize ans et demi, parée comme le voulait son nom, qui semblait être prophétique pour sa vie. Heureuse de se lier avec mademoiselle Minard, son aînée de quatre ans, elle obligea son parrain et son père à cultiver la maison Minard, à salons dorés, à grande opulence, et où se réunissaient quelques célébrités politiques du juste milieu : M. Popinot, qui depuis fut ministre du commerce; Cochu, devenu le baron Cochu; un ancien employé de la division Clergeot au ministère des finances, et qui, fortement intéressé dans une maison de drogueries, était l'oracle du quartier des Lombards et des Bourdonnais, conjointement avec M. Anselme Popinot. Le fils aîné de Minard, avocat, qui visait à succéder aux avocats détournés, depuis 1830, du Palais par la politique, était le génie de la maison, et sa mère, aussi bien que son père, aspirait à le bien marier. Zélie Minard, ancienne ouvrière fleuriste, éprouvait une ardente passion pour les hautes sphères sociales, et voulait y pénétrer par les mariages de sa fille et de son fils, tandis que Minard, plus sage qu'elle, et comme imbu de la force de la classe moyenne que la révolution de Juillet infiltra dans les fibres du pouvoir, ne pensait qu'à la fortune.

Il hantait le salon des Thuillier afin d'y recueillir des données sur les héritages que Céleste pouvait recueillir. Il savait, comme Dutocq, comme Phellion, les bruits occasionnés jadis par la liaison des Thuillier avec Flavie, et il

avait du premier coup d'œil reconnu l'idolâtrie des Thuillier pour leur filleule. Dutocq, pour être admis chez Minard. le flagorna prodigieusement. Quand Minard, le Rothschild de l'arrondissement, apparut chez les Thuillier, il le compara presque finement à Napoléon, en le retrouvant gros, gras, fleuri, après l'avoir connu, au bureau, maigre, pâle et chétif : « Vous étiez dans la division la Billardière, comme Napoléon avant le 18 brumaire, et je vois ici le Napoléon de l'Empire ! » Néanmoins, Minard reçut froidement Dutocq et ne l'invita point; aussi se fit-il un ennemi mortel du venimeux greffier.

M. et madame Phellion, quelque dignes qu'ils fussent, ne pouvaient s'empêcher de se livrer à des calculs et à des espérances; ils pensaient que Céleste serait bien l'affaire de leur fils le professeur : aussi, pour avoir comme un parti dans le salon Thuillier, y amenèrent-ils leur gendre, M. Barniol, homme considéré dans le faubourg Saint-Jacques, et un vieil employé de la mairie, leur ami intime, à qui Colleville avait en quelque sorte soufflé sa place, car M. Leudigeois, commis depuis vingt ans à la mairie, attendait comme récompense de ses longs services la secrétairerie obtenue par Colleville. Aussi, les Phellion formaient une phalange composée de sept personnes, toutes assez fidèles; la famille Colleville n'était pas moins nombreuse, en sorte que, par certains dimanches, il y avait trente personnes dans le salon Thuillier. Thuillier renoua connaissance avec les Saillard, les Baudoyer, les Falleix, gens considérables du quartier de la Place-Royale, et qui furent souvent invités à dîner.

Madame Colleville était, en femme, la personne la plus

distinguée de ce monde, comme Minard fils et le professeur Phellion en étaient les hommes supérieurs; car tous les autres, sans idées, sans instruction, sortis des rangs inférieurs, offraient les types et les ridicules de la petite bourgeoisie. Quoique toute fortune venue de loin suppose un mérite quelconque, Minard était un ballon bouffi. S'épanchant en phrases filandreuses, prenant l'obséquiosité pour de la politesse et la formule pour de l'esprit, il débitait des lieux communs avec un aplomb et une rondeur qui s'acceptaient comme de l'éloquence. Ces mots, qui ne disent rien et répondent à tout : progrès, vapeur, bitume, garde nationale, ordre, élément démocratique, esprit d'association, légalité, mouvement et résistance, intimidation, semblaient, à chaque phase politique, inventés pour Minard, qui paraphrasait alors les idées de son journal. Julien Minard, le jeune avocat, souffrait autant de son père que son père souffrait de sa femme. En effet, avec la fortune, Zélie avait pris des prétentions, sans avoir jamais pu apprendre le français; elle était devenue grasse et ressemblait, sous ses riches atours, à une cuisinière épousée par son maître.

Phellion, ce modèle du petit bourgeois, offrait autant de vertus que de ridicules. Subordonné pendant sa vie bureaucratique, il respectait les supériorités sociales. Aussi restait-il silencieux devant Minard. Il avait admirablement résisté, pour son compte, au temps critique de la retraite, et voici comment. Jamais ce digne et excellent homme n'avait pu se livrer à ses goûts. Il aimait la ville de Paris, il s'intéressait aux alignements, aux embellissements, il était homme à s'arrêter, deux heures durant, devant les

maisons en démolition. On pouvait le surprendre intrépidement planté sur ses jambes, le nez en l'air, assistant à la chute d'une pierre qu'un maçon ébranle avec un levier en haut d'une muraille, et sans quitter la place que la pierre ne tombât; et, quand la pierre était tombée, il s'en allait heureux comme un académicien le serait de la chute d'un drame romantique. Véritables comparses de la grande comédie sociale, Phellion, Leudigeois et leurs pareils remplissent les fonctions du chœur antique. Ils pleurent quand on pleure, rient quand il faut rire, et chantent en ritournelle les infortunes et les joies publiques, triomphant dans leur coin des triomphes d'Alger, de Constantine, de Lisbonne, de Saint-Jean-d'Ulloa; déplorant également la mort de Napoléon et les catastrophes si funestes de Saint-Merri et de la rue Transnonnain; regrettant les hommes célèbres qui leur sont le plus inconnus. Seulement, Phellion offre une double face : il se partage consciencieusement entre les raisons de l'opposition et celles du gouvernement. Qu'on se battît dans les rues, Phellion avait alors le courage de se prononcer devant ses voisins; il allait sur la place Saint-Michel, lieu du rassemblement de son bataillon, il plaignait le gouvernement et faisait son devoir. Avant et pendant l'émeute, il soutenait la dynastie, œuvre de Juillet; mais, dès que le procès politique arrivait, il tournait aux accusés. Ce *girouettisme* assez innocent se retrouvait dans ses opinions politiques; il répondait à tout par le colosse du Nord. L'Angleterre est, pour lui, comme pour le vieux *Constitutionnel,* une commère à deux fins; tour à tour, la machiavélique Albion et le pays modèle : machiavélique, quand il s'agit des in-

térêts de la France froissée et de Napoléon; pays modèle, quand il s'agit des fautes du gouvernement. Il admet, avec le journal, l'élément démocratique, et se refuse, dans la conversation, à tout pacte avec l'esprit républicain. L'esprit républicain, c'est 1793, c'est l'émeute, la Terreur, la loi agraire. L'élément démocratique est le développement de la petite bourgeoisie, c'est le règne de Phellion.

Cet honnête vieillard est toujours digne; la dignité sert à expliquer sa vie. Il a élevé dignement ses enfants, il est resté père à leurs yeux, il tient à être honoré chez lui, comme il honore le pouvoir et ses supérieurs. Il n'a jamais eu de dettes. Juré, sa conscience le fait suer sang et eau à suivre les débats d'un procès, et il ne rit jamais, alors même que rient la cour, l'audience et le ministère public. Éminemment serviable, il donne ses soins, son temps, tout, excepté son argent. Félix Phellion, son fils le professeur, est son idole; il le croit susceptible d'arriver à l'Académie des sciences. Thuillier, entre l'audacieuse nullité de Minard et la niaiserie carrée de Phellion, était comme une substance neutre, mais il tenait de l'un et de l'autre par sa mélancolique expérience. Il cachait le vide de son cerveau par des banalités, comme il couvrait la peau jaune de son crâne sous les ondes filamenteuses de ses cheveux gris, ramenés de derrière avec un art infini par le peigne de son coiffeur.

— Dans toute autre carrière, disait-il en parlant de l'administration, j'aurais fait une bien autre fortune.

Il avait vu le bien, possible en théorie et impossible en pratique, les résultats contraires aux prémisses; il racon-

tait les injustices, les intrigues, l'affaire Rabourdin. (Voir *les Employés.*)

— Après cela, l'on peut croire à tout et ne croire à rien, disait-il. Ah! c'est une drôle de chose, une administration, et je suis bien heureux de ne pas avoir de fils, pour ne pas le voir prenant la carrière des places.

Colleville, toujours gai, rond, bonhomme, diseur de quolibets, faisant ses anagrammes, toujours occupé, représentait le bourgeois capable et gausseur, la faculté sans le succès, le travail opiniâtre sans résultat, mais aussi la résignation joviale, l'esprit sans portée, l'art inutile, car il était excellent musicien et ne jouait plus que pour sa fille.

Ce salon était donc une espèce de salon de province, mais éclairé par les reflets du continuel incendie parisien : sa médiocrité, ses platitudes suivaient le torrent du siècle. Le mot à la mode et la chose, car, à Paris, le mot et la chose sont comme le cheval et le cavalier, y arrivaient toujours par ricochet. On attendait avec impatience M. Minard, qui devait savoir la vérité dans les grandes circonstances. Les femmes, dans le salon Thuillier, tenaient pour les jésuites; les hommes défendaient l'Université; mais, généralement, les femmes écoutaient. Un homme d'esprit, s'il avait pu supporter l'ennui de ces soirées, eût ri comme à une comédie de Molière, en y apprenant, après de longues discussions, des choses semblables à celles-ci :

« La Révolution de 1789 pouvait-elle s'éviter? Les emprunts de Louis XIV l'avaient bien ébauchée. Louis XV, un égoïste, homme d'esprit cérémonieux (il a dit : « Si « j'étais lieutenant de police, je défendrais les cabriolets »),

roi dissolu, vous connaissez son Parc aux cerfs! a beaucoup contribué à ouvrir l'abîme des révolutions. M. de Necker, Genevois malintentionné, a donné le branle. Les étrangers en ont voulu toujours à la France. Le maximum a fait beaucoup de tort à la Révolution. En droit, Louis XVI ne devait pas être condamné ; il eût été absous par un jury. Pourquoi Charles X est-il tombé? Napoléon est un grand homme, et les détails qui prouvent son génie appartiennent à des anecdotes : il prenait cinq prises de tabac à la minute et dans des poches doublées de cuir, adaptées à son gilet. Il réglait tous les mémoires des fournisseurs; il allait rue Saint-Denis savoir le prix des choses. Il avait Talma pour ami; Talma lui avait appris ses gestes, et néanmoins il s'était toujours refusé à décorer Talma. L'empereur a monté la garde d'un soldat endormi pour l'empêcher d'être fusillé. Ces choses-là le faisaient adorer du soldat. Louis XVIII, qui cependant avait de l'esprit, a manqué de justice à son égard en l'appelant M. de Buonaparte. Le défaut du gouvernement actuel est de se laisser mener, au lieu de mener. Il s'est placé trop bas. Il a peur des hommes d'énergie; il aurait dû déchirer les traités de 1815 et demander le Rhin à l'Europe. On joue trop au ministère avec les mêmes hommes. »

— Vous avez assez fait assaut d'esprit comme cela, disait mademoiselle Thuillier à la suite de ces lumineux aperçus; l'autel est dressé, faites votre petite partie.

La vieille fille terminait toujours les discussions, dont s'ennuyaient les femmes, par cette proposition.

Si tous ces faits antérieurs, si toutes ces généralités ne se trouvaient pas, en forme d'argument, pour peindre le

cadre de cette Scène, donner une idée de l'esprit de cette société, peut-être le drame en aurait-il souffert. Cette esquisse est d'ailleurs d'une fidélité véritablement historique, et montre une couche sociale de quelque importance comme mœurs, surtout si l'on songe que le système politique de la branche cadette y a pris son point d'appui.

L'hiver de l'année 1839 fut, en quelque sorte, le moment où le salon des Thuillier atteignit à sa plus grande splendeur. Les Minard y venaient presque tous les dimanches, et commençaient par y passer une heure lorsqu'ils avaient d'autres soirées obligées, et le plus souvent Minard y laissait sa femme, en emmenant avec lui sa fille et son fils aîné l'avocat. Cette assiduité des Minard fut déterminée par une rencontre, assez tardive d'ailleurs, qui se fit entre MM. Métivier, Barbet et Minard, par une soirée où ces deux importants locataires restèrent un peu plus tard qu'à l'ordinaire à causer avec mademoiselle Thuillier. Minard apprit de Barbet que la vieille demoiselle lui prenait pour environ trente mille francs de valeurs à six mois, à raison de sept et demi pour cent l'an, et qu'elle en prenait pour une somme égale à Métivier, en sorte qu'elle devait avoir au moins cent quatre-vingt mille francs à manier.

— Je fais l'escompte de la librairie à douze, et ne prends jamais que de bonnes valeurs. Rien ne m'est plus commode, dit Barbet en terminant. Je dis qu'elle a cent quatre-vingt mille francs, car elle ne peut donner que des effets à quatre-vingt-dix jours à la Banque.

— Elle a donc un compte à la Banque? dit Minard.

— Je le crois, dit Barbet.

Lié avec un régent de la Banque, Minard apprit que mademoiselle Thuillier y avait en effet un compte d'environ deux cent mille francs, garanti par un dépôt de quarante actions. Cette garantie était, dit-on, superflue; la Banque avait des égards pour une personne qui lui était connue et qui gérait les affaires de Céleste Lemprun, la fille d'un employé qui avait compté autant d'années de service que la Banque en comptait alors d'existence. Mademoiselle Thuillier n'avait jamais d'ailleurs, en vingt ans, dépassé l'étendue de son crédit. Elle envoyait toujours pour soixante mille francs d'effets par mois à trois mois, ce qui faisait cent soixante mille francs environ. Les actions déposées représentaient cent vingt mille francs, on ne courait donc aucun risque, car les effets valaient toujours bien soixante mille francs. « Aussi, dit le censeur, elle nous enverrait, le troisième mois, cent mille francs d'effets, nous ne lui en rejetterions pas un seul. Elle a une maison à elle qui n'est pas hypothéquée et qui vaut plus de cent mille francs. D'ailleurs, toutes ces valeurs viennent de Barbet et de Métivier, et se trouvent avoir quatre signatures, y compris la sienne. »

— Pourquoi mademoiselle Thuillier travaille-t-elle ainsi? demanda Minard à Métivier. — Mais cela vous irait bien, à vous, ajouta-t-il.

— Oh! moi, répondit Métivier, j'ai mieux à faire en épousant une de mes cousines; mon oncle Métivier m'a donné la suite de ses affaires; il a cent mille francs de rente et n'a que deux filles.

Quelque cachottière que fût mademoiselle Thuillier, qui

ne disait rien de ses placements à personne, pas même à son frère; quoiqu'elle englobât dans sa masse les économies faites sur la fortune de madame Thuillier comme sur la sienne, il était difficile qu'un jet de lumière ne finît point par passer sous le boisseau qui recouvrait son trésor.

Dutocq, qui hantait Barbet, avec lequel il avait plus d'une ressemblance dans le caractère et dans la physionomie, avait évalué plus justement que Minard les économies des Thuillier à cent cinquante mille francs en 1838, et il pouvait en suivre secrètement les progrès en calculant les profits à l'aide du savant escompteur Barbet.

— Céleste aura de nous deux cent mille francs comptants, avait dit la vieille fille en confidence à Barbet, et madame Thuillier veut lui assurer au contrat la nue propriété de ses biens. Quant à moi, mon testament est fait. Mon frère aura tout, sa vie durant, et Céleste sera mon héritière, sous cette réserve. M. Cardot, mon notaire, est mon exécuteur testamentaire.

Mademoiselle Thuillier avait dès lors poussé son frère à renouer ses anciennes relations avec les Saillard, les Baudoyer, les Falleix, qui tenaient une place analogue à celle des Thuillier et des Minard, dans le quartier Saint-Antoine, où M. Saillard était maire. Cardot le notaire avait présenté son prétendant en la personne de maître Godeschal, avoué, successeur de Derville, homme de trente-six ans, capable, ayant payé cent mille francs sur sa charge, que deux cent mille francs de dot acquitteraient. Minard fit congédier Godeschal en apprenant à mademoiselle Thuillier que Céleste aurait pour belle-sœur la fameuse Mariette, de l'Opéra.

— Elle en sort, dit Colleville en faisant allusion à sa femme, ce n'est pas pour y rentrer.

— M. Godeschal est d'ailleurs trop âgé pour Céleste, dit Brigitte.

— Et puis, ajouta timidement madame Thuillier, ne faut-il pas la laisser marier à son goût et qu'elle soit heureuse?

La pauvre femme avait aperçu dans Félix Phellion un amour vrai pour Céleste, un amour comme une femme écrasée par Brigitte et froissée par l'indifférence de Thuillier, qui s'était soucié de sa femme moins que d'une servante, avait pu rêver l'amour : hardi dans le cœur, timide au dehors, sûr de lui-même et craintif, concentré pour tous, s'épanouissant dans les cieux. A vingt-trois ans, Félix Phellion était un jeune homme doux, candide, comme le sont les savants qui cultivent la science pour la science. Il avait été saintement élevé par son père, qui, prenant tout au sérieux, ne lui avait donné que de bons exemples en les lui accompagnant de maximes triviales. C'était un jeune homme de moyenne taille, à cheveux châtain clair, les yeux gris, le teint plein de taches de rousseur, doué d'une voix charmante, d'un maintien tranquille, faisant peu de gestes, rêveur, ne disant que des paroles sensées, ne contredisant personne, et surtout incapable d'une pensée sordide ou d'un calcul égoïste.

— Voilà, s'était dit souvent madame Thuillier, comment j'aurais voulu mon mari!

Vers le commencement de 1840, au mois de février, le salon des Thuillier contenait les divers personnages dont les silhouettes viennent d'être tracées. On approchait

de la fin du mois. Barbet et Métivier, ayant chacun à demander trente mille francs à mademoiselle Brigitte, faisaient un whist avec M. Minard et Phellion. Une autre table réunissait Julien l'avocat, sobriquet donné par Colleville au jeune Minard, madame Colleville, M. Barniol et madame Phellion. Une bouillotte à cinq sous la fiche occupait madame Minard, qui ne savait que ce jeu-là, Colleville, le vieux père Saillard et Bandoze, son gendre. Les rentrants étaient Laudigeois et Dutocq; mesdames Falleix, Baudoyer, Barniol et mademoiselle Minard faisaient un boston, et Céleste était assise auprès de Prudence Minard. Le jeune Phellion écoutait madame Thuillier en regardant Céleste.

A l'autre coin de la cheminée trônait sur une bergère la reine Élisabeth de la famille, aussi simplement vêtue alors qu'elle l'était depuis trénte ans, car aucune prospérité ne lui aurait fait quitter ses habitudes. Elle avait sur ses cheveux chinchilla un bonnet de gaze noire orné de géranium-Charles X; sa robe à guimpe en stoff raisin de Corinthe coûtait quinze francs; sa collerette brodée valait six francs, et déguisait peu le profond sillon produit par les deux muscles qui rattachaient la tête à la colonne vertébrale. Monvel, jouant Auguste dans ses vieux jours, ne montrait pas un profil plus sec que celui de cette autocrate tricotant des chaussettes à son frère. Devant la cheminée posait Thuillier debout, toujours prêt à aller audevant des arrivants, et près de lui se tenait un jeune homme dont l'entrée avait produit un grand effet, quand le concierge, qui les dimanches passait son plus bel habit pour servir, avait annoncé M. Olivier Vinet.

Une confidence de Cardot au célèbre procureur général, père du jeune magistrat, avait été la cause de cette visite. Olivier Vinet venait de passer du tribunal d'Arcis-sur-Aube à celui de la Seine en qualité de substitut du procureur du roi. Cardot le notaire avait fait dîner chez lui Thuillier avec le procureur général, qui paraissait devoir être ministre de la justice, et avec le fils. Cardot évaluait à sept cent mille francs au moins, pour le moment, les fortunes qui devaient échoir à Céleste. Vinet fils avait paru charmé d'avoir le droit d'aller les dimanches chez les Thuillier. Les grosses dots font faire aujourd'hui de grosses sottises sans aucune pudeur.

Dix minutes après, un autre jeune homme qui causait avec Thuillier avant l'arrivée du substitut éleva la voix en passionnant une discussion politique, et força le magistrat à suivre son exemple par la vivacité que prit le débat. Il était question du vote par lequel la Chambre des députés venait de renverser le ministère du 12 mai, en refusant la dotation demandée pour le duc de Nemours.

— Assurément, disait le jeune homme, je suis loin d'appartenir à l'opinion dynastique, et je suis loin d'approuver l'avénement de la bourgeoisie au pouvoir. La bourgeoisie ne doit pas, plus qu'autrefois l'aristocratie, prétendre à être tout l'État. Mais, enfin, la bourgeoisie française a pris sur elle de faire une dynastie nouvelle, une royauté pour elle, et voilà comment elle la traite! Quand le peuple a laissé Napoléon s'élever, il a créé avec lui quelque chose de splendide, de monumental; il était fier de sa grandeur, et il a noblement donné son sang et ses sueurs pour con-

struire l'édifice de l'Empire. Entre les magnificences du trône aristocratique et celles de la pourpre impériale, entre les grands et le peuple, la bourgeoisie est mesquine, elle ravale le pouvoir jusqu'à elle au lieu de s'élever jusqu'à lui. Les économies de bouts de chandelle de ses comptoirs, elle les exerce sur ses princes. Ce qui est vertu dans ses magasins est faute et crime là-haut. J'aurais voulu bien des choses pour le peuple, mais je n'aurais pas retranché dix millions à la nouvelle liste civile. En devenant presque tout en France, la bourgeoisie nous devait le bonheur du peuple, de la splendeur sans faste et de la grandeur sans privilége.

Le père d'Olivier Vinet boudait alors le pouvoir : la simarre du garde des sceaux, qui était son rêve, tardait à lui arriver. Le jeune substitut ne savait donc que répondre, et il crut bien faire en abondant dans un des côtés de la question.

— Vous avez raison, monsieur, dit Olivier Vinet. Mais, avant de parader, la bourgeoisie a des devoirs à remplir envers la France. Le luxe dont vous parlez passe après les devoirs. Ce qui vous semble si fort reprochable a été la nécessité du moment. La Chambre est loin d'avoir sa part dans les affaires; les ministres sont moins à la France qu'à la couronne, et le parlement a voulu que le ministère eût, comme en Angleterre, une force qui lui fût propre, et non pas une force d'emprunt. Le jour où le ministère agira par lui-même et représentera dans le pouvoir exécutif la Chambre, comme la Chambre représente le pays, le parlement sera très-libéral envers la couronne. Là se trouve la question, je

l'expose sans dire mon opinion, car les devoirs de mon ministère emportent, en politique, une espèce de féauté à la couronne.

— En dehors de la question politique, répliqua le jeune homme, dont l'organe et l'accent indiquaient un enfant de la Provence, il n'en est pas moins vrai que la bourgeoisie a mal compris sa mission ; nous voyons des procureurs généraux, des premiers présidents, des pairs de France en omnibus, des juges qui vivent de leurs appointements, des préfets sans fortune, des ministres endettés ; tandis que la bourgeoisie, en s'emparant de ces places, devait les honorer comme autrefois les honorait l'aristocratie, et, au lieu de les occuper dans l'intention de faire fortune, ainsi que des procès scandaleux l'ont démontré, les occuper en y dépensant ses revenus...

— Qui est ce jeune homme ? se disait Olivier Vinet en l'écoutant ; est-ce un parent ? Cardot aurait bien dû m'accompagner pour la première fois.

— Qui est ce petit monsieur ? demanda Minard à M. Barbet ; voici plusieurs fois que je le vois ici.

— C'est un locataire, répondit Métivier en donnant les cartes.

— Un avocat, dit Barbet à voix basse ; il occupe un petit appartement au troisième, sur le devant... Oh ! ce n'est pas grand'chose, et il n'a rien.

— Comment se nomme ce jeune homme ? dit Olivier Vinet à M. Thuillier.

— Théodose de la Peyrade ; il est avocat, répondit Thuillier à l'oreille du substitut.

En ce moment, les femmes, aussi bien que les hommes,

regardaient les deux jeunes gens, et madame Minard ne put s'empêcher de dire à Colleville :

— Il est très-bien, ce jeune homme.

— J'ai fait son anagramme, répondit le père de Céleste, et ses nom et prénoms de Charles-Marie-Théodose de la Peyrade prophétisent ceci : *Eh ! monsieur payera, de la dot, des oies et le char*... Aussi, ma chère maman Minard, gardez-vous bien de lui donner votre fille.

— On trouve ce jeune homme-là mieux que mon fils, dit madame Phellion à madame Colleville ; qu'en pensez-vous ?

— Oh ! sous le rapport du physique, répondit madame Colleville, une femme pourrait balancer avant de faire un choix.

En ce moment, le jeune Vinet crut agir finement, en contemplant ce salon plein de petits bourgeois, s'il exaltait la bourgeoisie, et il abonda dans le sens du jeune avocat provençal en disant que les gens honorés de la confiance du gouvernement devaient imiter le roi, dont la magnificence surpassait de beaucoup celle de l'ancienne cour ; et qu'économiser les émoluments d'une place était une sottise. D'ailleurs, était-ce possible, à Paris surtout, où la vie avait triplé de prix, où l'appartement d'un magistrat, par exemple, coûtait trois mille francs ?...

— Mon père, dit-il en terminant, me donne mille écus par an, et avec mon traitement à peine puis-je tenir mon rang.

Quand le substitut chevaucha dans cette voie marécageuse, le Provençal, qui l'y avait finement conduit, échangea, sans que personne la surprît, une œillade avec Dutocq, qui devait rentrer à la bouillotte.

— Et l'on a besoin de tant de places, dit le greffier, qu'on parle de créer deux justices de paix par arrondissement, afin d'avoir douze greffes de plus... Comme si l'on pouvait attenter à nos droits, à ces charges payées à un taux exorbitant !

— Je n'ai pas encore eu le plaisir de vous entendre au Palais, dit le substitut à M. de la Peyrade.

— Je suis l'avocat des pauvres, et je ne plaide qu'à la justice de paix, répondit le Provençal.

En écoutant la théorie du jeune magistrat sur la nécessité de dépenser ses revenus, mademoiselle Thuillier avait pris un air de cérémonie dont la signification était assez connue et du jeune Provençal et de Dutocq. Le jeune Vinet sortit avec Minard et Julien l'avocat, en sorte que le champ de bataille resta, devant la cheminée, au jeune de la Peyrade et à Dutocq.

— La haute bourgeoisie, dit Dutocq à Thuillier, se conduira comme autrefois l'aristocratie. La noblesse voulait des filles d'argent pour fumer ses terres, nos parvenus d'aujourd'hui veulent des dots pour mettre du foin dans leurs bottes.

— C'est ce que M. Thuillier me disait ce matin, répondit hardiment le Provençal.

— Le père, répondit Dutocq, a épousé une demoiselle de Chargebœuf, et il a pris les opinions de la noblesse ; il lui faut de la fortune à tout prix, sa femme a un train royal.

— Oh ! dit Thuillier, chez qui l'envie des bourgeois les uns contre les autres se réveilla, ôtez à ces gens-là leurs places, et ils retomberont d'où ils sortent...

Mademoiselle Thuillier tricotait d'un mouvement si précipité, qu'on l'eût dite poussée par une machine à vapeur.

— A vous, monsieur Dutocq, dit madame Minard en se levant. J'ai froid aux pieds, ajouta-t-elle en venant auprès du feu, où les ors de son turban firent l'effet d'un feu d'artifice à la lumière des bougies de l'*Aurore* qui faisaient de vains efforts pour éclairer cet immense salon.

— Ce n'est que de la Saint-Jean, ce substitut-là! dit madame Minard en regardant mademoiselle Thuillier.

— De la Saint-Jean, dites-vous? fit le Provençal, c'est très-spirituel, madame...

— Mais madame nous a depuis longtemps accoutumés à ces choses-là, dit le beau Thuillier.

Madame Colleville examinait le Provençal et le comparait au jeune Phellion qui causait avec Céleste, sans s'occuper de ce qui se passait autour d'eux. Voici certainement le moment de peindre l'étrange personnage qui devait jouer un si grand rôle chez les Thuillier, et qui mérite bien la qualification de grand artiste.

Il existe en Provence, et sur le port d'Avignon surtout, une race d'hommes, ou blonds ou châtains, d'un teint doux et aux yeux presque tendres, dont la prunelle est plutôt faible, calme ou languissante, que vive, ardente, profonde, comme il est assez ordinaire de la voir aux Méridionaux. Faisons observer, en passant, que chez les Corses, gens sujets aux emportements, aux irascibilités les plus dangereuses, se rencontrent souvent des natures blondes et d'une apparente tranquillité. Ces hommes pâles, assez gros, à l'œil quasi troublé, vert ou bleu, sont la pire espèce dans la Provence. et Charles-Marie-Théo-

dose de la Peyrade offrait un beau type de cette race, dont la constitution mériterait un soigneux examen de la part de la science médicale et de la physiologie philosophique. Il se met en mouvement chez eux une espèce de bile, d'humeur amère, qui leur porte à la tête, les rend capables d'actions féroces, faites à froid en apparence. Résultat d'un enivrement intérieur, cette sorte de violence sourde est inconciliable avec leur enveloppe quasi lymphatique, avec la tranquillité de leur regard bénin.

Né aux environs d'Avignon, le jeune Provençal dont nous venons de dire le nom était d'une taille moyenne, bien proportionnée, presque gros, d'un ton de chair sans éclat, ni livide, ni mat, ni coloré, mais gélatineux, car cette image peut seule donner l'idée de cette molle et fade enveloppe sous laquelle se cachaient des nerfs moins vigoureux que susceptibles d'une prodigieuse résistance dans certains moments donnés. Ses yeux, d'un bleu pâle et froid, exprimaient à l'état ordinaire une espèce de mélancolie trompeuse qui, pour les femmes, devait avoir un grand charme. Le front, bien taillé, ne manquait pas de noblesse et s'harmonisait avec une chevelure fine, rare, châtain clair, naturellement frisée aux extrémités, mais légèrement. Le nez, exactement celui d'un chien de chasse, épaté, fendu du bout, curieux, intelligent, chercheur, et toujours au vent, au lieu d'avoir une expression de bonhomie, était ironique et moqueur; mais ces deux faces du caractère ne se montraient point, et il fallait que ce jeune homme, cessant de s'observer, entrât en fureur pour avoir la puissance de faire jaillir le sarcasme et l'esprit qui décuplaient ses plaisanteries infernales. La bouche, d'une

sinuosité tout agréable, à lèvres d'une rougeur de grenade, semblait le merveilleux instrument d'un organe presque suave dans le médium, auquel Théodose se tenait toujours, et qui, dans le haut, vibrait aux oreilles comme le son d'un gong. Ce fausset était bien la voix de ses nerfs et de sa colère. Sa figure, sans expression par suite d'un commandement intime, avait une forme ovale. Enfin, ses manières, d'accord avec le calme sacerdotal de son visage, étaient pleines de réserve, de convenance; mais il avait du liant, de la continuité dans les façons; celles-ci, sans tomber jusqu'au patelinage, ne manquaient pas d'une séduction que, du reste, on ne s'expliquait plus dès qu'il disparaissait. Le charme, quand il prend sa source au cœur, laisse des traces profondes; celui qui n'est qu'un produit de l'art, de même que l'éloquence, n'a que des triomphes passagers; il obtient ses effets à tout prix. Mais combien y a-t-il, dans la vie, de philosophes en état de comparer? Presque toujours, pour employer une expression populaire, le tour est fait quand les gens ordinaires en pénètrent les moyens.

Tout, chez ce jeune homme de vingt-sept ans, était en harmonie avec son caractère actuel; il obéissait à sa vocation en cultivant la philanthropie, seule expression qui puisse expliquer le philanthrope. Théodose aimait le peuple, car il scindait son amour de l'humanité. De même que les horticulteurs s'adonnent aux roses, aux dahlias, aux œillets, aux géraniums, et ne font aucune attention à l'espèce qu'ils n'ont pas élue pour leur fantaisie, ce jeune la Rochefoucauld-Liancourt appartenait aux ouvriers, aux prolétaires, aux misères des faubourgs Saint-Jacques et

Saint-Marceau. L'homme fort, le génie aux abois, les pauvres honteux de la classe bourgeoise, il les retranchait du sein de la charité. Chez tous les maniaques, le cœur ressemble à ces boîtes à compartiments où l'on met des dragées par sortes ; le *suum cuique tribuere* est leur devise, ils mesurent à chaque devoir sa dose. Il est des philanthropes qui ne s'apitoient que sur les erreurs des condamnés. La vanité fait certainement la base de la philanthropie ; mais, chez le Provençal, c'était calcul, un rôle pris, une hypocrisie libérale et démocratique jouée avec une perfection à laquelle aucun acteur n'arriverait. Il n'attaquait pas les riches, il se contentait de ne pas les comprendre, il les admettait ; chacun, selon lui, devait jouir de ses œuvres ; il avait, disait-il, été fervent disciple de Saint-Simon, mais il fallait attribuer cette faute à son extrême jeunesse : la société moderne ne pouvait pas avoir d'autre base que l'hérédité. Catholique ardent, comme tous les gens du Comtat, il allait de très-grand matin à la messe et cachait sa piété. Semblable à presque tous les philanthropes, il était d'une économie sordide et ne donnait aux pauvres que son temps, ses conseils, son éloquence, et l'argent qu'il arrachait pour eux aux riches. Des bottes, le drap noir porté jusqu'à ce que les coutures devinssent blanches, composaient son costume. La nature avait beaucoup fait pour Théodose en ne lui donnant pas cette mâle et fine beauté méridionale qui crée chez autrui des exigences d'imagination auxquelles il est plus que difficile à un homme de répondre. N'ayant besoin que de peu de frais pour plaire, il était, à son gré, trouvé bien, joli homme ou très-ordinaire. Jamais, depuis son admis-

sion dans la maison Thuillier, il n'avait osé, comme pendant cette soirée, élever la voix et se poser aussi magistralement qu'il venait de le risquer avec Olivier Vinet; mais peut-être Théodose de la Peyrade n'avait-il pas été fâché d'essayer de sortir de l'ombre où il s'était jusqu'alors tenu; puis il était nécessaire de se débarrasser du jeune magistrat, comme les Minard avaient précédemment ruiné l'avoué Godeschal. Semblable à tous les esprits supérieurs, car il ne manquait pas de supériorité, le substitut ne s'était pas baissé jusqu'au point où les fils de ces toiles d'araignée bourgeoises deviennent apparents, et il venait de donner, comme une mouche, la tête la première, dans le piége presque invisible où Théodose l'avait amené par une de ces ruses dont ne se seraient pas défiés de plus habiles qu'Olivier.

Pour achever le portrait de l'avocat des pauvres, il n'est pas inutile de raconter ses débuts dans la maison Thuillier.

Théodose était venu vers la fin de l'année 1837; alors licencié en droit depuis cinq ans, il avait fait son stage à Paris pour être avocat; mais des circonstances inconnues, et sur lesquelles il se taisait, l'avaient empêché de se faire inscrire au tableau des avocats de Paris; il était encore avocat stagiaire. Mais, une fois installé dans le petit appartement du troisième étage, avec les meubles rigoureusement nécessaires à sa noble profession, car l'ordre des avocats n'admet pas un nouveau confrère s'il n'a pas un cabinet convenable, une bibliothèque, et fait vérifier les choses et les lieux, Théodose de la Peyrade devint avocat près la cour royale de Paris.

Toute l'année 1838 fut employée à opérer ce change-

ment dans sa situation, et il mena la vie la plus régulière. Il étudiait le matin chez lui jusqu'à l'heure du dîner, allait parfois au Palais, aux causes importantes. S'étant lié fort difficilement, selon Dutocq, avec Dutocq, il rendit à quelques malheureux du faubourg Saint-Jacques, désignés par le greffier à sa charité, le service de plaider leurs causes au tribunal; il fit occuper pour eux par les avoués qui, d'après les statuts de leur compagnie, font à tour de rôle les affaires des indigents, et, comme il ne prit que des causes entièrement sûres, il les gagna toutes. Mis en relation avec quelques études, il se fit connaître du barreau par ces traits dignes d'éloge, et ces faits déterminèrent avec un certain éclat son admission d'abord à la conférence des avocats stagiaires, puis son inscription au tableau de l'ordre. Il devint dès lors l'avocat des pauvres à la justice de paix, et il continua de protéger les gens du peuple. Les obligés de Théodose exprimaient leur reconnaissance et leur admiration chez les portiers, malgré les recommandations du jeune avocat, et il en remontait bien des traits jusqu'aux propriétaires. Ravis de posséder chez eux un homme si recommandable et si charitable, les Thuillier voulurent l'attirer dans leur salon et questionnèrent Dutocq à son sujet. Le greffier parla comme parlent les envieux, et, tout en rendant justice à ce jeune homme, il dit qu'il était d'une avarice remarquable, ce qui pouvait être l'effet de sa pauvreté.

— J'ai eu d'ailleurs des renseignements sur lui. Il appartient à la famille de la Peyrade, une vieille famille du comtat d'Avignon; il est venu ici, sur la fin de 1829, s'enquérir d'un oncle dont la fortune passait pour considérable;

il a fini par découvrir la demeure de ce parent trois jours après la mort du susdit, et le mobilier du défunt a juste payé les frais de l'enterrement et les dettes. Un ami de cet oncle inutile a fait passer cent louis à notre chercheur de fortune, en l'engageant à faire son droit et à prendre la carrière judiciaire; ces cent louis l'ont défrayé pendant trois ans, à Paris, où il a vécu comme un anachorète; mais, n'ayant jamais pu voir ni retrouver son protecteur inconnu, le pauvre étudiant fut dans une grande détresse en 1833.

» Il fit alors, comme tous les licenciés, de la politique et de la littérature, et il s'est soutenu pendant quelque temps au-dessus de la misère, car il ne pouvait rien espérer de sa famille : son père, le plus jeune frère de l'oncle, décédé rue des Moineaux, est à la tête de onze enfants qui vivent sur un petit domaine appelé les Canquoëlles.

» Il est enfin entré dans un journal ministériel dont le gérant était le fameux Cérizet, si célèbre par les persécutions qu'il a éprouvées sous la Restauration pour son attachement aux libéraux, et auquel les gens de la nouvelle gauche ne pardonnent pas de s'être fait ministériel. Comme aujourd'hui le pouvoir défend très-peu ses serviteurs les plus dévoués, témoin l'affaire Gisquet, les républicains ont fini par ruiner Cérizet. Ceci est pour vous expliquer comment il se fait que Cérizet est expéditionnaire dans mon greffe.

» Eh bien, dans le temps où il florissait comme gérant d'un journal dirigé par le ministère Perier contre les journaux incendiaires, *la Tribune* et autres, Cérizet, qui est un brave garçon, après tout, mais qui aime un peu trop les

femmes, la bonne chère et les plaisirs, a été très-utile à Théodose, qui faisait la rédaction politique; et, sans la mort de Casimir Perier, ce jeune homme eût été nommé substitut à Paris. En 1834 et 1835, il est retombé, malgré son talent, car sa collaboration au journal ministériel lui a nui. « Sans mes principes religieux, m'a-t-il dit alors, je me serais jeté dans la Seine. » Enfin, il paraît que l'ami de son oncle l'aura su dans le malheur, il a reçu de quoi se faire recevoir avocat; mais il ignore toujours le nom et la demeure de ce protecteur mystérieux. Après tout, dans ces circonstances, son économie est excusable, et il faut avoir bien du caractère pour refuser ce que lui offrent de pauvres diables à qui son dévouement fait gagner des affaires. Il est indigne de voir les gens spéculant sur l'impossibilité où sont les malheureux de pouvoir avancer les frais d'un procès qu'on leur intente injustement. Oh! il arrivera; je ne serais pas étonné de voir ce garçon-là dans une position très-brillante; il a de la ténacité, de la probité, du courage! Il étudie, il pioche.

Malgré la faveur avec laquelle il fut accueilli, maître de la Peyrade alla sobrement chez les Thuillier. Mais, grondé pour sa réserve, il se montra plus souvent, finit par venir tous les dimanches, fut prié de tous les dîners, et devint si familier dans la maison, que, s'il arrivait pour parler à Thuillier vers les quatre heures, on le forçait à manger sans cérémonie *la fortune du pot.* Mademoiselle Thuillier se disait :

— Nous sommes sûrs alors qu'il dînera bien, le pauvre jeune homme!

Un phénomène social, qui certainement a été observé,

mais qui n'a pas encore été formulé, publié, si vous voulez, quoiqu'il mérite d'être constaté, c'est le retour des habitudes, de l'esprit, des manières de la primitive condition chez certaines gens qui, de leur jeunesse à leur vieillesse, se sont élevés au-dessus de leur premier état. Ainsi Thuillier était redevenu, moralement parlant, fils de concierge; il faisait usage de quelques-unes des plaisanteries de son père, et finissait par laisser apercevoir, à la surface de sa vie sur son déclin, un peu du limon des premiers jours.

Environ cinq ou six fois par mois, quand la soupe grasse était bonne, il disait, comme un propos entièrement neuf, en posant sa cuiller sur son assiette vide : « Ça vaut mieux qu'un coup de pied, le reçût-on dans les os des jambes!... » En entendant cette plaisanterie pour la première fois, Théodose, qui ne la connaissait pas, perdit sa gravité et se mit à rire de si bon cœur, que Thuillier, le beau Thuillier, fut caressé dans sa vanité comme jamais il ne l'avait été. Depuis, Théodose accueillait toujours cette phrase par un petit sourire fin. Ce léger détail expliquera comment, le matin même de la soirée où Théodose venait d'avoir son engagement avec le jeune substitut, il avait pu dire à Thuillier, en se promenant dans le jardin pour voir l'effet de la gelée :

— Vous avez beaucoup plus d'esprit que vous ne le croyez!

Et avait reçu cette réponse :

— Dans toute autre carrière, mon cher Théodose, j'aurais fait un grand chemin, mais la chute de l'empereur m'a cassé le cou.

— Il est encore temps, avait dit le jeune avocat. D'abord, qu'a fait ce saltimbanque de Colleville pour avoir la croix?

Là, maître de la Peyrade avait touché la plaie que Thuillier cachait à tous les yeux, si bien que sa sœur même ne la connaissait pas; mais le jeune homme, intéressé à étudier tous ces bourgeois, avait deviné la secrète envie qui rongeait le cœur de l'ex-sous-chef.

— Si vous voulez me faire l'honneur, vous si expérimenté, de vous conduire par mes conseils, avait ajouté le philanthrope, et surtout de ne jamais parler de notre pacte à personne, pas même à votre excellente sœur, à moins que je n'y consente, je me charge de vous faire décorer aux acclamations de tout le quartier.

— Oh! si nous réussissions, s'était écrié Thuillier, vous ne savez pas ce que je serais pour vous...

Cela explique pourquoi Thuillier venait de se rengorger quand, un moment auparavant, Théodose avait eu l'audace de lui prêter des opinions.

Dans les arts, et peut-être Molière a-t-il mis l'hypocrisie au rang des arts en classant à jamais Tartuffe dans les comédiens, il existe un point de perfection au-dessous duquel vient le talent et auquel atteint seul le génie. Il est si peu de différence entre l'œuvre du génie et l'œuvre du talent, que les hommes de génie peuvent seuls apprécier cette distance qui sépare Raphaël du Corrége, Titien de Rubens. Il y a plus, le vulgaire y est trompé. Le cachet du génie est une certaine apparence de facilité. Son œuvre doit paraître, en un mot, ordinaire au premier aspect, tant elle est toujours naturelle, même dans les sujets les plus élevés.

Beaucoup de paysannes tiennent leurs enfants comme la fameuse madone de Dresde tient le sien. Eh bien, le comble de l'art, chez un homme de la force de Théodose, est de faire dire de lui plus tard : « Tout le monde y aurait été pris ! » Or, dans le salon Thuillier, il voyait poindre la contradiction, il devinait chez Colleville la nature assez clairvoyante et critique de l'artiste manqué. L'avocat se savait déplaisant à Colleville, qui, par suite de circonstances inutiles à rapporter, était payé pour croire à la science des anagrammes. Aucune de ses anagrammes n'avait failli. On s'était moqué de lui dans les bureaux, quand, en lui demandant l'anagramme du pauvre Auguste-Jean-François Minard, il avait trouvé : *J'amassai une si grande fortune,* et l'événement justifiait, à dix ans de distance, l'anagramme. Or, l'anagramme de Théodose était fatale. Celle de sa femme le faisait trembler, il ne l'avait jamais dite, car Flavie Minard Colleville donnait : *La vieille C***, nom flétri, vole.*

Déjà, plusieurs fois, Théodose avait fait quelques avances au jovial secrétaire de la mairie, et il s'était senti repoussé par une froideur peu naturelle chez un homme si communicatif. Quand la bouillotte fut finie, il y eut un moment où Colleville attira Thuillier dans l'embrasure d'une fenêtre, et lui dit :

— Tu laisses prendre trop de pied chez toi à cet avocat, il a tenu ce soir le dé de la conversation.

— Merci, mon ami, un homme averti en vaut deux, répondit Thuillier en se moquant intérieurement de Colleville.

Théodose qui, dans ce moment, causait avec madame

Colleville, avait les yeux sur les deux amis, et, par cette prescience dont font usage les femmes pour savoir quand et en quel sens on parle d'elles, d'un angle du salon à l'autre, il devina que Colleville essayait de lui nuire dans l'esprit du faible et niais Thuillier.

— Madame, dit-il à l'oreille de la dévote, croyez que, si quelqu'un est en état de vous apprécier ici, c'est moi. En vous voyant, on dirait une perle tombée au milieu de la fange; vous n'avez pas quarante-deux ans, car une femme n'a que l'âge qu'elle paraît avoir, et beaucoup de femmes de trente ans qui ne vous valent pas seraient heureuses d'avoir votre taille et cette sublime figure où l'amour a passé sans jamais combler le vide de votre cœur. Vous vous êtes donnée à Dieu, je le sais, j'ai trop de piété pour vouloir être autre chose que votre ami; mais vous vous êtes donnée à lui, parce que vous n'avez jamais trouvé personne digne de vous. Enfin, vous avez été aimée, mais vous ne vous êtes jamais sentie adorée, et j'ai deviné cela... Mais voici votre mari, qui n'a pas su vous faire une position en harmonie avec votre valeur; il me hait, comme s'il se doutait que je vous aime, et m'empêche de vous dire ce que je crois avoir trouvé pour vous mettre dans la sphère à laquelle vous étiez destinée... Non, madame, dit-il en se levant et à haute voix, ce n'est pas l'abbé Gondrin qui prêchera cette année le carême à notre humble Saint-Jacques du Haut-Pas; c'est M. d'Estival, un de mes compatriotes, qui s'est voué à la prédication dans l'intérêt des classes pauvres, et vous entendrez un des plus onctueux prédicateurs que je connaisse, un prêtre d'un extérieur peu agréable, mais quelle âme!...

— Mes souhaits seront donc accomplis, dit la pauvre madame Thuillier; je n'ai jamais pu comprendre les prédicateurs en renom!

Un sourire erra sur les lèvres de mademoiselle Thuillier et sur celles de plusieurs personnes.

— Ils s'occupent trop de démonstrations théologiques, il y a longtemps que je suis de cette opinion, dit Théodose; mais je ne parle jamais religion, et, sans madame *de* Colleville...

— Il y a donc des démonstrations en théologie? demanda naïvement et à brûle-pourpoint le professeur de mathématiques.

— Je ne pense pas, monsieur, répondit Théodose en regardant Félix Phellion, que vous fassiez sérieusement cette question.

— Félix, dit le vieux Phellion, arrivant pesamment au secours de son fils en saisissant une expression douloureuse sur le pâle visage de madame Thuillier, Félix sépare la religion en deux catégories : il la considère au point de vue humain et au point de vue divin, la tradition et le raisonnement.

— Quelle hérésie, monsieur! répondit Théodose; la religion est une; elle veut la foi avant tout.

Le vieux Phellion, cloué par cette phrase, regarda sa femme :

— Il est temps, ma bonne amie...

Et il montra la pendule.

— Oh ! monsieur Félix, dit Céleste à l'oreille du candide mathématicien, ne seriez-vous pas, comme Pascal et Bossuet, à la fois savant et pieux?...

Les Phellion, en se retirant, entraînèrent les Colleville; il ne resta bientôt plus que Dutocq, Théodose et les Thuillier.

Les flatteries adressées par Théodose à Flavie ont tout le caractère du lieu commun; mais il est à remarquer, dans l'intérêt de cette histoire, que l'avocat se tenait au plus près de ces esprits vulgaires; il naviguait dans leurs eaux, il leur parlait leur langage. Son peintre était Pierre Grassou et non Joseph Bridau; son livre était *Paul et Virginie.* Le plus grand poëte actuel était pour lui Casimir Delavigne; à ses yeux, la mission de l'art était, avant tout, l'utilité. Parmentier, l'*auteur de la pomme de terre,* valait pour lui trente Raphaëls; l'homme au petit manteau bleu lui paraissait *une sœur de la Charité.* Ces expressions de Thuillier, il les rappelait parfois.

— Ce jeune Félix Phellion, dit-il, est tout à fait l'universitaire de notre temps, le produit d'une science qui a mis Dieu à la retraite. Mon Dieu! où allons-nous? Il n'y a que la religion qui puisse sauver la France, car il n'y a que la peur de l'enfer qui nous préserve du vol domestique, accompli à toute heure au sein des ménages, et qui ronge les fortunes les mieux assises. Vous avez tous une guerre occulte au sein de la famille.

Sur cette habile tirade, qui impressionna vivement Brigitte, il se retira, suivi de Dutocq, après avoir souhaité une bonne nuit aux trois Thuillier.

— Ce jeune homme est plein de moyens! dit sentencieusement Thuillier.

— Oui, ma foi, répondit Brigitte en éteignant les lampes.

— Il a de la religion, dit madame Thuillier en s'en allant la première.

— Môsieur, disait Phellion à Colleville, en atteignant à la hauteur de l'École des mines et après s'être assuré qu'ils étaient seuls dans la rue, il est dans mes habitudes de soumettre mes lumières aux autres, mais il m'est impossible de ne pas trouver que ce jeune avocat fait bien le maître chez nos amis les Thuillier,

— Mon opinion, à moi, repartit Colleville, qui marchait avec Phellion en arrière de sa femme, de Céleste et de madame Phellion, serrées toutes trois les unes contre les autres, est que c'est un jésuite, et je n'aime pas ces gens-là... Le meilleur n'en vaut rien. Pour moi, le jésuite, c'est la fourberie, et la fourberie pour fourber; ils fourbent pour le plaisir de fourber, et, comme on dit, pour s'entretenir la main. Voilà mon opinion, je ne la mâche pas.

— Je vous comprends, môsieur, répondit Phellion, qui donnait le bras à Colleville.

— Non, monsieur Phellion, fit observer Flavie en prenant une petite voix de tête, vous ne comprenez pas Colleville, mais je sais bien ce qu'il veut dire, et il fera bien d'en rester là... Ces sortes de sujets ne s'agitent pas dans la rue, à onze heures, et devant une jeune personne.

— Tu as raison, ma femme, dit Colleville.

En atteignant la rue des Deux-Églises, que Phellion allait prendre, on se souhaita le bonsoir. Félix Phellion dit alors à Colleville :

— Monsieur, votre fils François pourrait entrer à l'École polytechnique, s'il était vivement poussé; je vous offre de

le mettre en état de passer les examens cette année.

— Ceci n'est pas de refus! merci, mon ami, dit Colleville; nous verrons cela.

— Bien! dit Phellion à son fils.

— Ceci n'est pas maladroit! s'écria la mère.

— Que voyez-vous donc là? demanda Félix.

— Mais c'est adroitement faire la cour aux parents de Céleste.

— Que je ne trouve pas mon problème si j'y pensais! s'écria le jeune professeur; j'ai découvert, en causant avec les petits Colleville, que François a la vocation des mathématiques, et j'ai cru devoir éclairer son père...

— Bien, mon fils! répéta Phellion, je ne te voudrais pas autrement. Mes vœux sont exaucés, j'ai dans mon fils la probité, l'honneur, les vertus citoyennes et privées que je lui souhaitais.

Madame Colleville, une fois Céleste couchée, dit à son mari :

— Colleville, ne te prononce donc pas si crûment sur les gens sans les connaître à fond. Quand tu dis jésuites, je sais que tu penses aux prêtres, et fais-moi le plaisir de garder pour toi tes opinions sur la religion toutes les fois que tu seras en présence de ta fille. Nous sommes les maîtres de sacrifier nos âmes et non celles de nos enfants. Voudrais-tu pour ta fille une créature sans religion?... Maintenant, mon chat, nous sommes à la merci de tout le monde, nous avons quatre enfants à pourvoir, peux-tu dire que, dans un temps donné, tu n'auras pas besoin de celui-ci, de celui-là? Ne te fais donc pas d'ennemis, tu n'en as pas, tu es bon enfant, et, grâce à cette qualité qui,

chez toi, va jusqu'au charme, nous nous sommes assez bien tirés de la vie!...

— Assez! assez! dit Colleville, qui jetait son habit sur une chaise et qui se débarrassait de sa cravate; j'ai tort, tu as raison, ma belle Flavie.

— A la première occasion, mon gros mouton, dit la rusée commère en tapotant les joues de son mari, tu tâcheras de faire une politesse à ce petit avocat; c'est un finaud, il faut l'avoir pour nous. Il joue la comédie?... eh! joue la comédie avec lui; sois sa dupe en apparence, et, s'il a du talent, s'il a de l'avenir, fais-t'en un ami. Crois-tu que je veux te voir longtemps à ta mairie?

— Venez, femme Colleville, dit en riant l'ancienne clarinette de l'Opéra-Comique en se tapant sur le genou pour indiquer à sa femme la place qu'il lui voulait voir prendre, chauffons nos petons et causons... Quand je te regarde, je suis de plus en plus convaincu de cette vérité, que la jeunesse des femmes est dans leur taille...

— Et dans leur cœur...

— L'un et l'autre, reprit Colleville, la taille légère et le cœur lourd...

— Non, grosse bête,... profond.

— Ce que tu as de bien, c'est d'avoir conservé ta blancheur sans avoir recours à l'embonpoint!... Mais voilà,... tu as de petits os... Tiens, Flavie, je recommencerais la vie, je ne voudrais pas d'autre femme que toi.

— Tu sais bien que je t'ai toujours préféré *aux autres*... Quel malheur que monseigneur soit mort! Sais-tu ce que je te voudrais?

— Non.

— Une place à la ville de Paris, une place de douze mille francs, quelque chose comme caissier, ou à la caisse municipale ou à celle de Poissy, ou facteur.

— Tout cela me va.

— Eh bien, si ce monstre d'avocat pouvait quelque chose; il a bien de l'intrigue : ménageons-le... Je le sonderai,... laisse-moi faire,... et surtout ne contrarie pas son jeu chez les Thuillier...

Théodose avait touché le point douloureux dans le cœur de Flavie Colleville, et ceci mérite une explication qui, peut-être, aura la valeur d'un coup d'œil synthétique sur la vie des femmes.

A quarante ans, la femme, et surtout celle qui a goûté à la pomme empoisonnée de la passion, éprouve un effroi solennel; elle s'aperçoit qu'il y a deux morts pour elle : la mort du corps et celle du cœur. En faisant des femmes deux grandes catégories qui répondent aux idées les plus vulgaires, les appelant vertueuses ou coupables, il est permis de dire qu'à compter de ce chiffre redoutable elles ressentent une douleur d'une vivacité terrible. Vertueuses et trompées dans les vœux de leur nature, soit qu'elles aient eu le courage de se soumettre, soit qu'elles aient enterré leurs révoltes dans leur cœur ou au pied des autels, elles ne se disent pas sans effroi que tout est fini pour elles. Cette pensée a de si étranges et de si diaboliques profondeurs, que là se trouve la raison de quelques-unes de ces apostasies qui parfois surprennent le monde et l'épouvantent. Coupables, elles sont dans une de ces situations vertigineuses qui se traduisent souvent, hélas! par la folie, ou finissent par la mort, ou se ter-

minent en passions aussi grandes que la situation même.

Voici le sens *dilemmatique* de cette crise : Ou elles ont connu le bonheur, s'en sont fait une vertueuse vie et ne peuvent que respirer cet air chargé d'encens, s'agiter dans cette atmosphère fleurie où les flatteries sont des caresses, et alors comment y renoncer? Ou, phénomène plus bizarre encore que rare, elles n'ont trouvé que de lassants plaisirs en cherchant un bonheur qui les fuyait, soutenues dans cette chasse ardente par les irritantes satisfactions de la vanité, se piquant à ce jeu comme un joueur à sa martingale, car, pour elles, ces derniers jours de beauté sont le dernier enjeu du ponte au désespoir.

— Vous avez été aimée, et non pas adorée!

Ce mot de Théodose, accompagné d'un regard qui lisait, non dans le cœur, mais dans la vie, était le mot d'une énigme, et Flavie se sentit devinée.

L'avocat avait répété quelques idées que la littérature a rendues triviales; mais qu'importe de quelle fabrique et de quelle espèce est la cravache, quand elle atteint la plaie du cheval de race? La poésie était dans Flavie et non pas dans l'ode, de même que le bruit n'est pas dans l'avalanche, quoiqu'il la détermine.

Un jeune officier, deux fats, un banquier, un maladroit petit jeune homme et le pauvre Colleville, c'était là de tristes essais. Une fois dans sa vie, madame Colleville avait rêvé le bonheur, mais elle ne l'avait pas ressenti; puis la mort s'était hâtée de rompre la seule passion où Flavie avait trouvé vraiment du charme. Elle écoutait depuis deux ans la voix de la religion, qui lui disait que ni

l'Église ni la société ne parlent de bonheur, d'amour, mais de devoirs et de résignation ; que, pour ces deux grandes puissances, le bonheur gît dans la satisfaction causée par l'accomplissement de devoirs pénibles ou coûteux, et que la récompense n'est pas en ce monde. Mais elle entendait comme une voix autrement criarde, et, attendu que sa religion était un masque nécessaire à porter, et non une conversion, qu'elle ne le déposait pas, parce qu'elle y voyait une ressource, et que la dévotion, feinte ou vraie, était une manière d'être appropriée à son avenir, elle restait à l'église comme dans le carrefour d'une forêt, assise sur un banc, lisant les indications de route, et attendant un hasard en sentant venir la grande nuit.

Aussi sa curiosité fut-elle vivement excitée lorsqu'elle entendit Théodose lui formuler sa situation secrète sans avoir l'air de prétendre à en profiter, mais en s'attaquant au côté purement intérieur de sa vie et en lui promettant la réalisation d'un château en Espagne sept ou huit fois renversé.

Dès le commencement de l'hiver, elle s'était vue, quoiqu'à la dérobée, examinée à fond et étudiée par Théodose. Elle avait plus d'une fois mis sa robe de moire grise, ses dentelles noires et sa coiffure de fleurs entortillée de malines pour se montrer à son avantage, et les hommes savent toujours quand une toilette a été faite pour eux. L'affreux beau de l'Empire l'assassinait de basses flatteries, elle était la reine du salon, mais le Provençal en disait mille fois plus par un fin regard.

Flavie avait attendu de dimanche en dimanche une déclaration; elle se disait :

— Il me sait ruinée et n'a pas le sou! Peut-être est-il réellement pieux.

Théodose ne voulait rien brusquer, et, comme un habile musicien, il avait marqué l'endroit de sa symphonie où il devait donner le coup sur le tam-tam. Quand il s'était vu mis en suspicion par Colleville auprès de Thuillier, il avait lâché sa bordée, habilement préparée depuis trois ou quatre mois qu'il avait employés à étudier Flavie, et il avait réussi, comme le matin, auprès de Thuillier.

En se couchant, il se disait :

— La femme est pour moi, le mari ne peut pas me souffrir : à cette heure, ils se querellent, et je serai le plus fort, car elle fait ce qu'elle veut de son mari.

Le Provençal s'était trompé, en ceci qu'il n'y avait point eu la moindre dispute et que Colleville dormait auprès de sa chère petite Flavie, pendant qu'elle se disait :

— Théodose est un homme supérieur.

Beaucoup d'hommes, de même que la Peyrade, tirent leur supériorité de l'audace ou de la difficulté d'une entreprise; les forces qu'ils y déploient leur grossissent les muscles, ils y dépensent énormément; puis, soit le succès obtenu, soit venue la chute, le monde est étonné de les trouver petits, mesquins ou épuisés. Après avoir jeté dans l'esprit des deux personnes de qui dépendait le sort de Céleste une curiosité qui devait devenir fébrile, Théodose fit l'homme occupé : pendant cinq ou six jours, il sortit depuis le matin jusqu'au soir, de manière à ne revoir Flavie qu'au moment où le désir aurait atteint chez elle à ce point où l'on passe par-dessus toutes les convenances, et afin de forcer le vieux beau à venir chez lui.

Le dimanche suivant, il fut à peu près certain de trouver madame Colleville à l'église; ils sortirent en effet tous les deux au même moment, se rencontrèrent dans la rue des Deux-Églises, et Théodose offrit le bras à Flavie, qui l'accepta, laissant sa fille aller en avant, en compagnie de son frère Anatole. Ce dernier enfant, alors âgé de douze ans, devant entrer au séminaire, était en demi-pension dans l'institution Barniol, où il recevait une instruction élémentaire, et, naturellement, le gendre de Phellion avait restreint le prix de la demi-pension en perspective de l'alliance espérée entre Phellion et Céleste.

— M'avez-vous fait l'honneur et la faveur de penser à ce que je vous ai si mal dit l'autre jour? demanda d'un ton câlin l'avocat à la jolie dévote en lui pressant le bras sur son cœur par un mouvement à la fois doux et fort, car il paraissait se contenir afin de paraître respectueux à l'encontre de son entraînement. Ne vous méprenez pas sur mes intentions, reprit-il en recevant de madame Colleville un de ces regards que les femmes rompues au manége de la passion savent trouver, et qui, par leur expression, peuvent également convenir et à une fâcherie sévère et à une secrète communauté de sentiments. Je vous aime comme on aime une belle nature aux prises avec le malheur; la charité chrétienne embrasse aussi bien les forts que les faibles, et son trésor appartient à tous. Fine, gracieuse, élégante comme vous l'êtes; faite pour être l'ornement du monde le plus élevé, quel homme peut vous voir, sans une immense compassion au cœur, roulant parmi ces odieux bourgeois qui ne savent rien de vous, pas même la valeur aristocratique d'une de vos poses ou d'un

de vos regards, ou celle d'une de vos coquettes inflexions de voix ! Ah !... si j'étais riche !... ah ! si j'avais le pouvoir, votre mari, qui certainement est un bon diable, deviendrait receveur général, et vous le feriez nommer député ! Mais moi, pauvre ambitieux, dont le premier devoir est de taire mon ambition en me trouvant au fond du sac comme le dernier numéro d'un lot de famille, je ne puis vous offrir que mon bras, au lieu de vous offrir mon cœur. J'espère tout d'un bon mariage, et croyez bien que je rendrai ma femme non-seulement heureuse, mais une des premières dans l'État, en recevant d'elle les moyens de parvenir... — Il fait beau, venez faire un tour dans le Luxembourg, ajouta-t-il en arrivant à la rue d'Enfer, au coin de la maison de madame Colleville, en face de laquelle se trouve un passage qui conduit au jardin par l'escalier d'un petit édifice, le dernier débris du fameux couvent des Chartreux.

La mollesse du bras qu'il tenait indiqua le consentement tacite de Flavie, et, comme elle méritait l'honneur d'une espèce de violence, il l'entraîna vivement en ajoutant :

— Venez ! nous n'aurons pas toujours un si bon moment. — Oh ! fit-il, votre mari nous regarde, il est à la fenêtre ; allons lentement...

— Ne craignez rien de M. Colleville, dit Flavie en souriant, il me laisse entièrement maîtresse de mes actions.

— Oh ! voilà bien la femme que j'ai rêvée ! s'écria le Provençal avec cette extase et cet accent qui n'embrasent que des âmes et ne sortent que des lèvres méridionales.

Pardon, madame, dit-il en se reprenant et revenant d'un monde supérieur à l'ange exilé qu'il regarda pieusement; pardon! je reviens à ce que je disais... Eh! comment n'être pas sensible aux douleurs qu'on éprouve soi-même, en les voyant le lot d'un être à qui la vie devrait n'apporter que joie et bonheur!... Vos souffrances sont les miennes; je ne suis pas plus à ma place que vous n'êtes à la vôtre: le même malheur nous a faits sœur et frère. Ah! chère Flavie! le premier jour où il me fut donné de vous voir, c'était le dernier dimanche du mois de septembre 1838... Vous étiez bien belle; je vous reverrai souvent dans cette petite robe de mousseline de laine aux couleurs d'un tartan de je ne sais quel clan d'Écosse!... Ce jour-là, je me suis dit : « Pourquoi cette femme est-elle chez les Thuillier, et pourquoi surtout a-t-elle jamais eu des relations avec un Thuillier?... »

— Monsieur!... dit Flavie, effrayée de la pente rapide que le Provençal donnait à la conversation.

— Eh! je sais tout, s'écria-t-il en accompagnant ce mot d'un mouvement d'épaule, et je m'explique tout,... et je ne vous en estime pas moins. Allez! ce n'est jamais le péché d'une laide, ni d'une bossue... Vous avez à recueillir les fruits de votre faute, et je vous y aiderai! Céleste sera très-riche, et là se trouve pour vous tout votre avenir; vous ne pouvez avoir qu'un gendre, ayez le talent de bien choisir. Un ambitieux deviendra ministre, mais vous humiliera, vous tracassera, rendra votre fille malheureuse; et, s'il en perd la fortune, il ne la retrouvera certes pas. Eh bien, oui, je vous aime, dit-il, et je vous aime d'une affection sans bornes; vous êtes au-

dessus d'une foule de petites considérations où s'entortillent les sots. Entendons-nous...

Flavie était abasourdie; elle fut néanmoins sensible à l'excessive franchise de ce langage, et se disait en elle-même : « Il n'est pas cachottier, celui-là!... » Mais elle s'avouait qu'elle n'avait jamais été aussi profondément émue et remuée que par ce jeune homme.

— Monsieur, je ne sais pas qui peut vous avoir induit en erreur sur ma vie, et de quel droit vous...

— Ah! pardon, madame, interrompit le Provençal avec une froideur qui frisait le mépris, j'ai rêvé... Je m'étais dit : « Elle est tout cela! » mais je me suis pris à des dehors. Je sais maintenant pourquoi vous resterez à jamais au quatrième étage, là-haut, rue d'Enfer.

Et il commenta sa phrase par un geste énergique en montrant les fenêtres de l'appartement de Colleville, qui se voyaient de l'allée du Luxembourg où ils se promenaient seuls, dans cet immense champ labouré par tant de jeunes ambitions.

— J'ai été franc, j'attendais la réciprocité. Moi, j'ai eu des jours sans pain, madame; j'ai su vivre, faire mon droit, obtenir le grade de licencié dans Paris, avec deux mille francs pour tout capital, et j'étais entré par la barrière d'Italie avec cinq cents francs dans ma poche, en me jurant, comme un de mes compatriotes, d'être un jour un des premiers hommes de mon pays... Et l'homme qui souvent a ramassé sa nourriture dans les paniers où les restaurateurs mettent leurs rebuts et qu'ils vident à six heures du matin à leurs portes, quand les regrattiers n'en veulent plus,... cet homme ne reculera devant aucun

moyen... avouable. — Eh! me croyez-vous l'ami du peuple?... dit-il en souriant; il faut un porte-voix à la renommée; elle ne se fait guère entendre en parlant du bout des lèvres;... et, sans renom, à quoi sert le talent? L'avocat des pauvres sera celui des riches... Est-ce assez m'ouvrir les entrailles? Ouvrez-moi votre cœur... Dites-moi : « Soyons amis, » et nous serons tous heureux un jour...

— Mon Dieu! pourquoi suis-je venue ici? pourquoi vous ai-je donné le bras?... s'écria Flavie.

— Parce que c'est dans votre destinée! répondit-il. — Eh! ma chère et bien-aimée Flavie, ajouta-t-il en lui pressant le bras sur son cœur, vous attendiez-vous à entendre de moi des vulgarités?... Nous sommes sœur et frère,... voilà tout.

Et il la reconduisit vers le passage pour retourner rue d'Enfer.

Flavie éprouvait une terreur au fond du contentement que causent aux femmes les émotions violentes, et elle prit cette épouvante pour l'espèce d'effroi qu'une nouvelle passion occasionne; mais elle se sentait charmée, et elle marchait en gardant un profond silence.

— A quoi pensez-vous?... lui demanda Théodose au milieu du passage.

— A tout ce que vous venez de me dire, répondit-elle.

— Mais, répliqua-t-il, à notre âge, on supprime les préliminaires; nous ne sommes pas des enfants, et nous sommes l'un et l'autre dans une sphère où l'on doit s'entendre. Enfin, sachez-le, ajouta-t-il en débouchant rue d'Enfer, je suis tout à vous.

Et il salua profondément.

— Les fers sont au feu! se dit-il en suivant de l'œil cette proie étourdie.

En rentrant chez lui, Théodose trouva sur le palier un personnage en quelque sorte sous-marin de cette histoire, qui s'y est trouvé comme l'église enterrée sur laquelle repose la façade d'un palais. La vue de cet homme, qui, après avoir sonné inutilement chez Théodose, venait de sonner à la porte de Dutocq, fit tressaillir l'avocat provençal, mais en lui-même et sans que rien pût trahir à l'extérieur cette émotion profonde. Cet homme était le Cérizet de qui Dutocq avait déjà parlé aux Thuillier comme de son expéditionnaire.

Cérizet, qui n'avait que trente-huit ans, paraissait être un homme de cinquante, tant il avait vieilli par tout ce qui peut vieillir les hommes. Sa tête, sans cheveux, offrait un crâne jaunâtre, mal couvert par une perruque que la décoloration avait rougie; son masque pâle, flasque, démesurément rude, semblait d'autant plus horrible, qu'il avait le nez rongé, mais pas assez radicalement pour qu'il pût user de la ressource de le remplacer par un faux nez : depuis sa naissance, au front, jusqu'aux narines, ce nez existait comme la nature l'avait fait; mais la maladie, après avoir mangé les ailes vers l'extrémité, n'y laissait que deux trous de forme bizarre qui viciaient la prononciation et gênaient la parole. Les yeux, primitivement beaux, mais affaiblis par des misères de tous genres, par des nuits consacrées aux veilles, étaient devenus rouges sur les bords et présentaient des altérations profondes; le regard, quand l'âme y envoyait une expression de malice,

eût effrayé des juges ou des criminels, enfin ceux-là mêmes qui ne s'effrayent de rien.

La bouche, démeublée et où apparaissaient quelques dents noires, était menaçante; il y venait une salive écumeuse et rare qui ne dépassait point des lèvres pâlies et minces. Cérizet, petit homme, moins sec que desséché, tâchait de remédier aux malheurs de sa physionomie par le costume, et, si ce costume n'était pas opulent, il le maintenait dans un état de propreté qui peut-être en faisait mieux encore ressortir la misère. Tout semblait douteux chez lui, tout ressemblait à son âge, à son nez, à son regard. Il était impossible de savoir s'il avait aussi bien trente-huit ans que soixante ans, si son pantalon bleu, déteint, mais étroitement ajusté, serait bientôt à la mode, ou s'il appartenait à celle de l'année 1835. Des bottes avachies, soigneusement cirées, remontées pour la troisième fois, fines jadis, avaient peut-être foulé des tapis ministériels. La redingote à brandebourgs, lavée par des averses, et dont les olives avaient l'indiscrétion de laisser voir leurs moules, témoignait par sa coupe d'une élégance disparue. Le col-cravate en satin cachait assez heureusement le linge, mais par derrière l'ardillon de la boucle l'avait entamé, et le satin était ressatiné par une espèce d'huile distillée de la perruque. Aux jours de sa jeunesse, le gilet ne manquait pas de fraîcheur, mais c'était l'un de ces gilets achetés pour quatre francs et venus des profondeurs de l'étalage d'un marchand d'habits tout faits. Tout était soigneusement brossé, comme le chapeau de soie luisant et bossué. Tout s'harmonisait et faisait accepter les gants noirs qui cachaient les mains de ce Méphistophélès

subalterne, dont voici la vie antérieure en une seule phrase.

C'était un artiste en mal, à qui, dès le début, le mal avait réussi, et qui, trompé par de premiers succès, continuait à ourdir des infamies en restant dans les termes légaux. Devenu chef d'une imprimerie en trahissant son maître, il avait subi des condamnations comme gérant d'un journal libéral ; et, en province, sous la Restauration, il était l'une des bêtes noires du gouvernement royal, et *l'infortuné* Cérizet, comme l'infortuné Chauvet, comme l'héroïque Mercier. Il avait dû à cette réputation de patriotisme une place de sous-préfet en 1830 ; six mois après, il fut destitué; mais il prétendit être jugé sans avoir été entendu, et il cria tant, que, sous le ministère Casimir Perier, il devint gérant d'un journal contre-républicain soldé par le ministère. Il en sortit pour faire des affaires, au nombre desquelles se trouva l'une des plus malheureuses commandites revisées par la police correctionnelle, et il accepta fièrement la sévère condamnation qu'il encourut, en la donnant pour une vengeance ourdie par le parti républicain, qui, disait-il, ne lui pardonnait pas de lui avoir porté de rudes coups dans son journal, en lui rendant dix blessures pour une. Il avait fait son temps de prison dans une maison de santé. Le pouvoir finit par avoir honte d'un homme sorti de l'hospice des Enfants trouvés, et que ses habitudes presque crapuleuses et des affaires honteuses faites en société d'un ancien banquier nommé Claparon avaient enfin amené à la déconsidération la plus méritée. Aussi Cérizet, tombé de chute en chute au plus bas degré de l'échelle sociale, eut-il besoin d'un reste de pitié

pour obtenir la place d'expéditionnaire dans le greffe de Dutocq. Du fond de sa misère, cet homme rêvait une revanche, et, comme il n'avait plus rien à perdre, il admettait tous les moyens. Dutocq et lui se trouvaient liés par leurs habitudes dépravées. Cérizet était à Dutocq, dans le quartier, ce que le lévrier est au chasseur. Cérizet, au fait des besoins de tous les malheurs, faisait cette usure de ruisseau nommée le prêt à la petite semaine; il avait commencé par partager avec Dutocq, et cet ancien gamin de Paris, devenu le banquier des éventaires, l'escompteur des charrettes à bras, était l'insecte rongeur des deux faubourgs.

— Eh bien, dit Cérizet en voyant Dutocq ouvrant sa porte, puisque Théodose est de retour, allons chez lui...

Et l'avocat des pauvres laissa passer ces deux hommes devant lui.

Tous trois ils traversèrent une petite chambre carrelée, frottée, où le jour reluisait sur une couche d'encaustique rouge, en passant entre des rideaux de percale, et laissait apercevoir une modeste table ronde en noyer, un buffet en noyer sur lequel trônait une lampe. De là, on passait dans un petit salon à rideaux rouges, à meuble d'acajou recouvert en velours d'Utrecht rouge; la paroi opposée aux fenêtres était occupée par une bibliothèque garnie de livres de jurisprudence. La cheminée était ornée d'une garniture vulgaire : une pendule à quatre colonnes de bois d'acajou, des flambeaux sous verre. Le cabinet, où, devant un feu de charbon de terre, allèrent s'asseoir les trois amis, était le cabinet de l'avocat qui débute : l'ameublement se composait d'un bureau, du fauteuil à bras, de

petits rideaux de soie verte aux fenêtres, d'un tapis vert, d'un cartonnier, et d'un lit de repos au-dessus duquel était appendu un christ en ivoire sur un fond de velours. La chambre à coucher, la cuisine et le reste de l'appartement avaient vue sur la cour.

— Eh bien, dit Cérizet, ça va-t-il? marchons-nous?

— Mais oui, répondit Théodose.

— Avouez que j'ai eu, s'écria Dutocq, une fameuse idée? en imaginant le moyen d'empaumer cet imbécile de Thuillier...

— Oui, mais je ne suis pas en reste, s'écria Cérizet : je viens ce matin vous donner les cordes pour mettre les poucettes à la vieille fille et la faire aller comme un toton... Ne nous abusons pas! mademoiselle Thuillier est tout dans cette affaire : l'avoir à soi, c'est avoir ville gagnée... Parlons peu, mais parlons bien, comme il convient entre gens forts. Mon ancien associé, Claparon, vous savez, est un imbécile, et il doit être toute sa vie ce qu'il fut, un plastron. Or, il sert en ce moment de prête-nom à un notaire de Paris, associé avec des entrepreneurs qui, notaire et maçons, font la culbute! C'est Claparon qui la gobe : il n'avait jamais fait faillite, il y a commencement à tout, et, dans ce moment, il est caché dans mon taudis de la rue des Poules, où jamais on ne le trouvera. Mon Claparon enrage, il n'a pas le sou; et il y a, parmi les cinq ou six maisons qui vont se vendre, un bijou de maison, construite tout en pierres de taille, sise aux environs de la Madeleine,— un devant brodé comme un melon, des sculptures ravissantes, — mais qui, n'étant pas terminée, sera donnée pour tout au plus cent mille francs; en y dépen-

sant vingt-cinq mille francs, on aura là peut-être dix mille francs de rente d'ici à deux ans. En rendant propriétaire de cet immeuble mademoiselle Thuillier, on deviendra son amour, car on lui fera sous-entendre qu'il se rencontre tous les ans des occasions semblables. On s'empare des vaniteux en servant leur amour-propre ou en les menaçant; on tient les avares quand on s'attaque à leur bourse ou quand on la leur remplit. Et comme, après tout, travailler pour la Thuillier, c'est travailler pour nous, il faut la faire profiter de ce coup-là.

— Et le notaire, dit Dutocq, pourquoi laisse-t-il aller ça?

— Le notaire, mon pauvre garçon? c'est justement lui qui nous sauve! Forcé de vendre sa charge, ruiné d'ailleurs, il s'est réservé cette part dans les débris du gâteau. Croyant à la probité de l'imbécile Claparon, il l'a chargé de lui trouver un acquéreur nominal; car il lui faut autant de confiance que de prudence. Nous lui laisserons croire que mademoiselle Thuillier est une honnête fille qui prête son nom au pauvre Claparon, et ils seront dedans tous deux, Claparon et le notaire. Je dois bien ce petit tour à mon ami Claparon, qui m'a laissé porter tout le poids de l'affaire dans sa commandite, et où nous avons été roués par Couture, dans la peau duquel je ne vous souhaite pas d'être! dit-il en laissant briller un éclat de haine infernale dans ses yeux flétris. J'ai dit, messeigneurs! ajouta-t-il en grossissant sa voix, qui passa toute par ses fosses nasales, et prenant une attitude dramatique, car, dans un moment d'excessive misère, il s'était fait acteur.

Comme il finissait son exposé, on sonna à la porte, et la Peyrade se leva pour aller ouvrir.

— Êtes-vous toujours content de lui? dit Cérizet à Dutocq. Je lui trouve un air..., enfin je me connais en trahisons.

— Il est tellement dans nos mains, dit Dutocq, que je ne me donne pas la peine de l'observer ; mais, entre nous, je ne le croyais pas aussi fort qu'il l'est... Sous ce rapport, nous avons cru mettre un alezan entre les jambes d'un homme qui ne savait pas monter à cheval, et le mâtin est un ancien jockey ! Voilà...

— Qu'il y prenne garde ! dit sourdement Cérizet, je puis souffler sur lui comme sur un château de cartes. Quant à vous, papa Dutocq, vous pouvez le voir à l'ouvrage et l'observer à tout moment ; surveillez-le ! D'ailleurs, j'ai le moyen de le tâter en lui faisant proposer par Claparon de se débarrasser de nous, et nous le jugerions...

— C'est assez bien, ça, dit Dutocq, et tu n'as pas froid aux yeux.

— *On est de la manique,* et voilà tout ! dit Cérizet.

Ces paroles furent échangées à voix basse pendant le temps que Théodose mit à se rendre à sa porte et à en revenir. Cérizet examinait tout dans le cabinet quand l'avocat reparut.

— C'est Thuillier, dit Théodose, j'attendais sa visite ; il est dans le salon... Et il ne faut pas qu'il voie la redingote de Cérizet, ajouta l'avocat en souriant, ces brandebourgs-là l'inquiéteraient.

— Bah ! tu reçois des malheureux, c'est dans ton rôle... As-tu besoin d'argent ? ajouta Cérizet en sortant cent francs du gousset de son pantalon. Tiens, tiens, cela fera bien.

Et il posa la pile sur la cheminée.

— D'ailleurs, dit Dutocq, nous pouvons nous en aller par la chambre à coucher.

— Eh bien, adieu, dit le Provençal en leur ouvrant la porte perdue par laquelle on communiquait du cabinet dans la chambre à coucher. — Entrez, mon cher monsieur Thuillier, cria-t-il au beau de l'Empire,

Et, quand il l'eut vu à la porte de son cabinet, il alla reconduire ses deux associés par sa chambre, par son cabinet de toilette et sa cuisine, dont la porte donnait sur le carré.

— Dans six mois, tu dois être le mari de Céleste, et te trouver sur le trottoir... Tu es bien heureux, toi, tu ne t'es pas assis sur les bancs de la police correctionnelle deux fois,... comme moi ! la première en 1825 pour un procès de tendance,... une suite d'articles que je n'avais pas faits, et la seconde fois pour les bénéfices d'une commandite qui nous a passé devant le nez ! Allons ! chauffons ça, sac-à-papier ! car, Dutocq et moi, nous avons crânement besoin chacun de nos vingt-cinq mille francs; et bon courage, mon ami ! ajouta-t-il en tendant sa main à Théodose et en faisant de ce serrement de main une épreuve.

Le Provençal donna sa main droite à Cérizet et serra la sienne avec une chaleureuse expression.

— Mon enfant, sois bien sûr que, dans aucune position, je n'oublierai celle d'où tu m'as tiré pour me mettre à cheval ici... Je suis votre hameçon, mais vous me donnez la plus belle part, et il faudrait être plus infâme qu'un forçat qui se fait mouchard pour ne pas jouer franc jeu.

Dès que la porte fut fermée, Cérizet regarda par le trou de la serrure afin de voir la figure de Théodose; mais le Provençal s'était retourné pour aller retrouver Thuillier, et son défiant associé ne put surprendre l'expression que prit sa physionomie.

Ce ne fut ni du dégoût ni de la douleur, mais de la joie qui se peignit sur cette figure devenue libre. Théodose voyait s'accroître les moyens de succès, et il se flattait de se débarrasser de ses ignobles compères, auxquels il devait tout d'ailleurs. La misère a des profondeurs insondables, à Paris surtout, des fonds vaseux, et, quand un noyé revient de ce lit à la surface, il en ramène des immondices attachées à son corps ou à ses vêtements. Cérizet, l'ami jadis opulent, le protecteur de Théodose, était la fangeuse souillure encore imprimée au Provençal, et l'ancien gérant de la commandite devinait qu'il voulait se brosser en se trouvant dans une sphère où la mise décente était de rigueur.

— Eh bien, mon cher Théodose, dit Thuillier, nous avons espéré vous voir chaque jour de la semaine, et chaque soir nous avons vu nos espérances trompées. Comme ce dimanche est celui de notre dîner, ma sœur et ma femme m'ont chargé de vous prier de venir...

— J'ai eu tant d'affaires, dit Théodose, que je n'ai pas eu deux minutes à donner à qui que ce soit, pas même à vous que je compte au nombre de mes amis, et avec qui j'avais à causer...

— Comment! vous pensez donc bien sérieusement à ce que vous m'avez dit? s'écria Thuillier en interrompant Théodose.

— Si vous ne veniez pas pour nous entendre, je ne vous estimerais pas autant que je vous estime, répondit la Peyrade en souriant. Vous avez été sous-chef; donc, vous avez un petit reste d'ambition, et chez vous elle est diantrement légitime! Voyons! entre nous, quand on voit un Minard, une cruche dorée, aller complimenter le roi, se pavaner aux Tuileries; un Popinot en train de devenir ministre;... et vous, un homme rompu au travail administratif, un homme qui a trente ans d'expérience, qui a vu six gouvernements, repiquant ses balsamines... Allons donc!... Je suis franc, mon cher Thuillier, je veux vous pousser, parce que vous me tirerez après vous... Eh bien, voici mon plan. Nous allons avoir à nommer un membre du conseil général dans cet arrondissement, et il faut que ce soit vous!... Et, dit-il en appuyant sur ce mot, ce sera vous! Un jour, vous serez le député de l'arrondissement, quand on réélira la Chambre, et cela ne tardera pas... Les voix qui vous auront nommé au conseil municipal vous resteront quand il s'agira de la députation, fiez-vous à moi...

— Mais quels sont donc vos moyens?... s'écria Thuillier fasciné.

— Vous le saurez, mais laissez-moi conduire cette longue et difficile affaire; si vous commettez quelque indiscrétion sur ce qui se dira, se tramera, se conviendra entre nous, je vous laisse, et votre serviteur!

— Oh! vous pouvez compter sur le mutisme absolu d'un ancien sous-chef, j'ai eu des secrets...

— Bien! mais il s'agit d'avoir des secrets avec votre femme, avec votre sœur, avec M. et madame Colleville.

— Pas un muscle de ma figure ne jouera, dit Thuillier en se mettant au repos.

— Bien! reprit la Peyrade, et je vais vous éprouver. Pour être éligible, il faut payer le cens, et vous ne le payez pas.

— Pardon! pour la députation au conseil général, je suis en mesure : je paye deux francs quatre-vingt-six centimes.

— Oui, mais pour la députation à la Chambre, le cens est de cinq cents francs, et il n'y a pas de temps à perdre, car il faut justifier de la possession annale.

— Diable! fit Thuillier, d'ici à un an, arriver à être imposé de cinq cents francs...

— A la fin de juillet, au plus tard, vous les payerez; mon dévouement pour vous va jusqu'à vous livrer le secret d'une affaire à vous faire gagner trente ou quarante mille francs de rente avec un capital de cent cinquante mille francs au plus. Mais, chez vous, c'est votre sœur qui, depuis longtemps, a la direction des affaires d'intérêt; et je suis loin de le trouver mauvais; elle a, comme on dit, la meilleure judiciaire du monde : il faudra donc commencer par me laisser conquérir l'affection, l'amitié de mademoiselle Brigitte en lui soumettant ce placement, et voici ma raison. Si mademoiselle Thuillier n'avait pas foi en mes reliques, nous éprouverions des tiraillements; puis est-ce à vous de dire à votre sœur qu'elle mette l'immeuble en votre nom? Il vaut bien mieux que l'idée vienne de moi. Vous serez, d'ailleurs, juges l'un et l'autre de l'affaire. Quant à mes moyens de vous pousser au conseil municipal de la Seine, les voici : Phellion dispose d'un

quart des voix du quartier, lui et Laudigeois l'habitent depuis trente ans, on les écoute comme des oracles. J'ai un ami qui dispose d'un autre quart, et le curé de Saint-Jacques, qui ne manque pas d'une certaine influence due à ses vertus, peut avoir quelques voix. Dutocq, en relation, ainsi que le juge de paix, avec les habitants, me servira, surtout si je n'agis pas pour mon compte; enfin Colleville, comme secrétaire de la mairie, représente un quart des voix.

— Mais vous avez raison, je suis nommé! s'écria Thuillier.

— Vous croyez? dit la Peyrade d'un son de voix effrayant d'ironie; eh bien, allez seulement prier votre ami Colleville de vous servir, vous verrez ce qu'il vous dira... Jamais triomphe, en matière d'élection, ne s'enlève par le candidat lui-même, mais par ses amis. Il ne faut jamais rien demander soi-même pour soi-même, il faut se faire prier d'accepter, paraître sans ambition.

— La Peyrade!... s'écria Thuillier en se levant et prenant la main du jeune avocat, vous êtes un homme très-fort.

— Pas autant que vous, mais j'ai mon petit mérite, répondit le Provençal en souriant.

— Et, si nous réussissons, comment vous récompenserai-je? demanda naïvement Thuillier.

— Ah! voilà... Vous allez me trouver impertinent; mais songez qu'il y a chez moi un sentiment qui fait tout excuser, car il m'a donné l'esprit de tout entreprendre! J'aime et je vous prends pour confident...

— Mais qui? dit Thuillier.

— Votre chère petite Céleste, répondit la Peyrade, et mon amour vous répond de mon dévouement; que ne ferais-je pas pour un *beau-père!* C'est de l'égoïsme, c'est travailler pour moi...

— Chut! s'écria Thuillier.

— Eh! mon ami, dit la Peyrade en prenant Thuillier par la taille, si je n'avais pas pour moi Flavie, et si je ne savais pas tout, vous en parlerais-je? Seulement, attendez-la sur ce sujet, ne lui en touchez pas un mot. Écoutez-moi; je suis du bois dont on fait les ministres, et je ne veux pas Céleste sans l'avoir méritée : aussi ne me la donnerez-vous que la veille du scrutin d'où votre nom sortira le nombre de fois nécessaire pour que ce soit celui d'un député de Paris. Pour être député de Paris, il faut l'emporter sur Minard : il faut donc annuler Minard, il faut garder vos moyens d'influence, et, pour obtenir ce résultat, laissez Céleste comme une espérance, nous les jouerons tous... Madame Colleville, vous et moi, nous serons un jour des personnages. Ne me croyez pas, d'ailleurs, intéressé : je veux Céleste sans fortune, avec des espérances seulement... Vivre en famille avec vous, vous laisser ma femme au milieu de vous, voilà mon programme... Vous le voyez, je suis sans aucune arrière-pensée. Quant à vous, six mois après votre nomination au conseil général, vous aurez la croix, et, quand vous serez député, vous vous ferez faire officier... Quant à vos discours à la Chambre, eh bien, nous les écrirons ensemble! Peut-être faudra-t-il que vous soyez l'auteur d'un livre grave sur quelques matières moitié morales, moitié politiques, comme les établissements de charité considérés à un point de vue élevé,

comme la réforme des monts-de-piété, dont les abus sont effroyables. Attachons une petite illustration à votre nom,... cela fera bien, surtout dans cet arrondissement. Je vous ai dit : « Vous pouvez avoir la croix et devenir membre du conseil général du département de la Seine. » Eh bien, croyez en moi ; ne pensez à me mettre dans votre famille que quand vous aurez un ruban à votre boutonnière, et le lendemain du jour où vous siégerez à la Chambre. Je ferai plus, cependant : je vous donnerai quarante mille francs de rente...

— Pour chacune de ces trois choses-là seulement, vous auriez notre Céleste !

— Quelle perle ! dit la Peyrade en levant les yeux au ciel, j'ai la faiblesse de prier Dieu pour elle tous les jours... Elle est charmante, elle tient de vous, d'ailleurs... Allons donc ! est-ce à moi qu'il faut faire des recommandations ! Eh ! mon Dieu, c'est Dutocq qui m'a tout dit. A ce soir ! Je vais chez les Phellion travailler pour vous. Ah ! il va sans dire que vous êtes à cent lieues de penser à moi pour Céleste ;... autrement, vous me couperiez bras et jambes. Silence là-dessus, même avec Flavie ! Attendez qu'elle vous en parle. Phellion, ce soir, vous violera pour avoir votre adhésion à son projet et vous porter comme candidat.

— Ce soir, dit Thuillier.

— Ce soir, répondit la Peyrade, à moins que je ne le trouve pas.

Thuillier sortit en se disant :

— Voilà un homme supérieur ! nous nous entendrons toujours bien, et, ma foi ! nous pourrions trouver diffici-

lement mieux que lui pour Céleste ; ils vivront avec nous, en famille, et c'est beaucoup; il est brave garçon, bon homme...

Pour des esprits de la trempe de Thuillier, une considération secondaire a toute l'importance d'une raison capitale. Théodose avait été de la plus charmante bonhomie.

La maison vers laquelle Théodose se dirigea, quelques moments après, avait été l'*hoc erat in votis* de Phellion pendant vingt ans; mais c'était aussi la maison des Phellion, comme les brandebourgs de la redingote de Cérizet en étaient les ornements nécessaires.

Ce bâtiment, plaqué contre une grande maison, sans autre profondeur que celle des chambres, une vingtaine de pieds, était terminé à chaque bout par une espèce de pavillon à une seule fenêtre. Il avait pour principal agrément un jardin large d'environ trente toises et plus long que la façade de toute l'étendue d'une cour sur la rue, et un bosquet planté de tilleuls. Au delà du second pavillon, la cour avait, du côté de la rue, pour fermeture, deux grilles au milieu desquelles s'ouvrait une petite porte à deux battants.

Cette construction, en moellons enduits de plâtre, élevée de deux étages, était badigeonnée en jaune, et les persiennes en étaient peintes en vert, ainsi que les volets du rez-de-chaussée. La cuisine occupait le rez-de-chaussée du pavillon qui donnait sur la cour, et la cuisinière, forte et grosse fille, protégée par deux chiens énormes, faisait les fonctions de portière. La façade, composée de cinq fenêtres et des deux pavillons avancés d'une toise, était d'un

style Phellion. Au-dessus de la porte, il avait incrusté une tablette en marbre blanc sur laquelle se lisait, en lettres d'or : *Aurea mediocritas.* Au-dessus du méridien tracé dans un tableau de cette façade, il avait fait inscrire cette sage maxime : *Umbra mea vita, sic!*

Les appuis des fenêtres avaient été récemment remplacés par des appuis en marbre rouge du Languedoc, trouvés chez un marbrier. Au fond du jardin, on apercevait une statue coloriée qui faisait croire aux passants qu'une nourrice allaitait un enfant. Phellion était son propre jardinier. Le rez-de-chaussée se composait uniquement d'un salon et d'une salle à manger, séparés par la cage de l'escalier et dont le palier formait antichambre. Au bout du salon se trouvait une petite pièce qui servait de cabinet à Phellion.

Au premier étage, les appartements des deux époux et celui du jeune professeur ; au-dessus, les chambres des enfants et des domestiques, car Phellion, vu son âge et celui de sa femme, s'était chargé d'un domestique mâle âgé d'environ quinze ans, surtout depuis que son fils avait percé dans l'enseignement. A gauche, en entrant dans la cour, on voyait de petits communs qui servaient à serrer le bois, et où le précédent propriétaire logeait un portier. Les Phellion attendaient sans doute le mariage de leur fils le professeur pour se donner cette dernière douceur.

Cette propriété, pendant longtemps guignée par les Phellion, avait coûté dix-huit mille francs en 1831. La maison était séparée de la cour par une balustrade à base en pierres de taille garnie de tuiles creuses mises les unes sur les autres et couvertes en dalles. Ce petit mur à hau-

teur d'appui était doublé d'une haie de rosiers du Bengale, et au milieu s'ouvrait une porte en bois figurant une grille placée en face de la double porte pleine de la rue.

Ceux qui connaissent l'impasse des Feuillantines comprendront que la maison Phellion, tombant à angle droit sur la chaussée, était exposée en plein midi et garantie du nord par l'immense mur mitoyen auquel elle était adossée. La coupole du Panthéon et celle du Val-de-Grâce ressemblent de là à deux géants, et diminuent si bien l'air, qu'en se promenant dans le jardin on s'y croit à l'étroit. Rien, d'ailleurs, n'est plus silencieux que l'impasse des Feuillantines. Telle était la retraite du grand citoyen inconnu qui goûtait les douceurs du repos, après avoir payé sa dette à la patrie en travaillant au ministère des finances, d'où il s'était retiré commis d'ordre au bout de trente-six ans de service.

En 1832, il avait mené son bataillon de garde nationale à l'attaque de Saint-Merri, mais ses voisins lui virent les larmes aux yeux à la pensée d'être obligé de tirer sur des Français égarés. L'affaire était décidée quand la légion franchissait au pas de charge le pont Notre-Dame, après avoir débouché par le quai aux Fleurs. Cette vertueuse hésitation lui valut l'estime de son quartier, mais il y perdit la décoration de la Légion d'honneur; le colonel dit à haute voix que, sous les armes, on ne devait pas délibérer : un mot de Louis-Philippe à la garde nationale de Metz. Néanmoins, les vertus bourgeoises de Phellion et la profonde vénération dont il jouissait dans le quartier le maintenaient chef de bataillon depuis huit ans. Il atteignait soixante ans, et, voyant approcher le moment de

déposer l'épée et le hausse-col, il espérait que le roi (roâ) daignerait récompenser ses services en lui accordant la Légion d'honneur.

La vérité nous force à le dire, malgré la tache que cette petitesse imprime à un si beau caractère, le commandant Phellion se haussait sur la pointe des pieds aux réceptions des Tuileries; il se mettait en avant, il regardait en coulisse le roi-citoyen quand il dînait à sa table, enfin il intriguait sourdement, et n'avait pas encore pu obtenir un regard du roi de son choix. Cet honnête homme avait plus d'une fois pensé, mais ne s'était pas encore décidé, à prier Minard de seconder sa secrète ambition.

Phellion, l'homme de l'obéissance passive, était stoïque à l'endroit des devoirs, et de bronze en tout ce qui touchait la conscience. Pour achever ce portrait par celui du physique, à cinquante-neuf ans, Phellion avait *épaissi,* pour se servir du terme de la langue bourgeoise; sa figure monotone et marquée de petite vérole était devenue comme une pleine lune, en sorte que ses lèvres, autrefois grosses, paraissaient ordinaires. Ses yeux, affaiblis, voilés par des conserves, ne montraient plus l'innocence de leur bleu clair et n'excitaient plus le sourire; ses cheveux blanchis avaient fini par rendre grave ce qui, douze ans auparavant, frôlait la niaiserie et prêtait au ridicule. Le temps, qui change si malheureusement les figures à traits fins et délicats, embellit celles qui, dans la jeunesse, ont des formes grosses et massives: ce fut le cas de Phellion. Il occupait les loisirs de sa vieillesse en composant un abrégé de l'histoire de France, car Phellion était auteur de plusieurs ouvrages adoptés par l'Université.

Quand la Peyrade se présenta, la famille était au complet; madame Barniol venait donner à sa mère des nouvelles d'un de ses enfants, légèrement indisposé. L'élève des ponts et chaussées passait la journée en famille. Endimanchés tous et assis devant la cheminée du salon boisé, peint en gris à deux tons, sur des fauteuils en bois d'occasion, ils eurent un tressaillement en entendant Geneviève, la cuisinière, annoncer le personnage dont justement ils s'entretenaient à propos de Céleste, que Félix Phellion aimait au point d'aller à la messe pour la voir. Le savant mathématicien avait fait cet effort le matin même, et on l'en plaisantait agréablement, tout en souhaitant que Céleste et ses parents reconnussent le trésor qui s'offrait à eux.

— Hélas! les Thuillier me paraissent entichés d'un homme bien dangereux, dit madame Phellion; il a pris ce matin madame Colleville sous le bras et ils s'en sont allés ensemble au Luxembourg.

— Il y a, s'écria Félix Phellion, chez cet avocat quelque chose de sinistre; il aurait commis un crime, cela ne m'étonnerait pas...

— Tu vas trop loin, dit Phellion père; il est cousin germain de Tartuffe, cette immortelle figure coulée en bronze par notre honnête Molière, car Molière, mes enfants, a eu l'honnêteté, le patriotisme pour base de son génie.

Ce fut sur cet aperçu que Geneviève entra pour dire :

— Il y a là M. de la Peyrade qui voudrait parler à monsieur.

— A moi? s'écria M. Phellion. Faites entrer! ajouta-t-il avec cette solennité dans les petites choses qui lui donnait

une teinte de ridicule, mais qui jusqu'alors avait imposé à sa famille, où il était accepté comme un roi.

Phellion, ses deux fils, sa femme et sa fille se levèrent et reçurent le salut circulaire que fit l'avocat.

— A quoi devons-nous l'honneur de votre visite, mô-sieur? dit sévèrement Phellion.

— A votre importance dans le quartier, mon cher monsieur Phellion, et aux affaires publiques, répondit Théodose.

— Passons alors dans mon cabinet, dit Phellion.

— Non, non, mon ami, dit la sèche madame Phellion, petite femme plate comme une limande et qui gardait sur sa figure la sévérité grimée avec laquelle elle professait la musique dans les pensionnats de jeunes personnes, nous allons vous laisser.

Un piano droit d'Érard, placé entre les deux fenêtres et en face de la cheminée, annonçait les prétentions constantes de la virtuose.

— Serais-je assez malheureux pour vous mettre en fuite? dit Théodose en souriant avec bonhomie à la mère et à la fille. Vous avez une délicieuse retraite ici, reprit-il, et il ne vous manque plus qu'une jolie belle-fille pour que vous passiez le reste de vos jours dans cette *aurea mediocritas,* le vœu du poëte latin, et au milieu des joies de la famille. Vos antécédents vous méritent bien ces récompenses, car, d'après ce qu'on m'a dit de vous, cher monsieur Phellion, vous êtes à la fois un bon citoyen et un patriarche...

— Môsieur, dit Phellion embarrassé, môsieur, j'ai fait mon devoir (*devouar*) et voilà tout (*toute*).

Au mot de *belle-fille* prononcé par Théodose, madame Barniol, qui ressemblait à sa mère autant que deux gouttes d'eau se ressemblent entre elles, regarda madame Phellion et Félix d'une manière qui voulait dire : « Nous tromperions-nous? »

L'envie de causer sur cet incident fit retirer ces quatre personnages dans le jardin, car, en mars 1840, le temps fut presque sec, à Paris du moins.

— Commandant, dit Théodose quand il fut seul avec l'honnête bourgeois, que ce titre flattait toujours, je viens vous parler d'élection...

— Ah! oui, nous nommons un conseiller municipal, dit Phellion en interrompant.

— Et c'est à propos d'une candidature que je viens troubler vos joies du dimanche; mais peut-être ne sortirons-nous pas en ceci du cercle de la famille.

Il était impossible à Phellion d'être plus Phellion que Théodose en ce moment n'était Phellion.

— Je ne vous laisserai pas dire un mot de plus, répondit le commandant, en profitant de la pause que fit Théodose, qui attendait l'effet de sa phrase; mon choix est fait.

— Nous avons eu la même idée! s'écria Théodose, les gens de bien peuvent se rencontrer tout comme les gens d'esprit...

— Je ne crois pas, pour cette fois, à ce phénomène, répliqua Phellion. Cet arrondissement eut pour le représenter à la municipalité le plus vertueux des hommes, comme il fut le plus grand des magistrats, à savoir, feu M. Popinot, décédé conseiller à la cour royale. Lorsqu'il

s'est agi de le remplacer, son neveu, l'héritier de sa bienfaisance, n'était pas un habitant du quartier; mais, depuis, il a acheté et occupe la maison où demeurait son oncle, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève; il est le médecin de l'École polytechnique et celui d'un de nos hôpitaux; c'est une illustration de notre quartier; à ces titres, et pour honorer dans la personne du neveu la mémoire de l'oncle, quelques habitants du quartier et moi, nous avons résolu de porter le docteur Horace Bianchon, membre de l'Académie des sciences, comme vous savez, et l'une des jeunes gloires de l'illustre école de Paris... Un homme n'est pas grand à nos yeux uniquement parce qu'il est célèbre, et feu le conseiller Popinot a été, selon moi, presque saint Vincent de Paul.

— Un médecin n'est pas un administrateur, répondit Théodose, et, d'ailleurs, je viens vous demander votre voix pour un homme auquel vos intérêts les plus chers vous commandent de faire le sacrifice d'une prédilection, en somme, tout à fait indifférente à la chose publique.

— Ah! môsieur! s'écria Phellion en se levant et se posant comme Lafon se posait dans *le Glorieux,* me méprisez-vous donc assez pour croire que des intérêts personnels pourront jamais influencer ma conscience politique! Dès qu'il s'agit de la chose publique, je suis citoyen, rien de moins, rien de plus.

Théodose sourit en lui-même à l'idée du combat qui s'allait passer entre le père et le citoyen.

— Ne vous engagez pas ainsi vis-à-vis de vous-même, je vous en supplie, dit la Peyrade, car il s'agit du bonheur de votre cher Félix.

— Qu'entendez-vous par ces paroles?... demanda Phellion en s'arrêtant au milieu de son salon et s'y posant, la main passée dans son gilet de droite à gauche, un geste imité du célèbre Odilon Barrot.

— Mais je viens pour notre ami commun, le digne et excellent M. Thuillier, dont l'influence sur les destinées de la belle Céleste Colleville vous est assez connue; et si, comme je le pense, votre fils, un jeune homme qui rendrait fières toutes les familles, et dont le mérite est incontestable, courtise Céleste en vue d'un mariage où se rencontreraient toutes les convenances, vous ne sauriez rien faire de mieux pour vous concilier l'éternelle reconnaissance des Thuillier que de proposer votre digne ami aux suffrages de vos concitoyens... Quant à moi, quoique nouveau venu dans le quartier, grâce à l'influence que m'y donnent quelques bienfaits répandus dans la classe pauvre, je pouvais prendre à mon compte cette démarche; mais servir les pauvres gens vaut peu de crédit sur les plus fort imposés, et, d'ailleurs, la modestie de ma vie s'accommoderait peu de cet éclat. Je me suis consacré, monsieur, au service des petits; comme feu le conseiller Popinot, homme sublime, ainsi que vous le disiez, et, si je n'avais pas une destinée en quelque sorte religieuse et qui s'accorde peu avec les obligations du mariage, mon goût, ma seconde vocation serait pour le service de Dieu, pour l'Église... Je ne fais pas de tapage, comme font les faux philanthropes; je n'écris pas, j'agis, car je suis un homme voué tout bonnement à la charité chrétienne. J'ai cru deviner l'ambition de notre ami Thuillier, et j'ai voulu contribuer au bonheur de deux êtres faits l'un pour

l'autre, en vous offrant les moyens de vous donner accès dans le cœur un peu froid de Thuillier.

Phellion fut confondu par cette tirade admirablement bien débitée; il fut ébloui, saisi; mais il resta Phellion, il alla droit à l'avocat, lui tendit la main, et la Peyrade lui donna la sienne.

Tous deux ils se donnèrent une de ces poignées de main comme il s'en est donné, vers août 1830, entre la bourgeoisie et les hommes du lendemain.

— Môsieur, dit le commandant ému, je vous avais mal jugé. Ce que vous me faites l'honneur de me confier mourra là!... ajouta-t-il en montrant son cœur. Vous êtes un de ces hommes comme il y en a peu, mais qui consolent de bien des maux, inhérents d'ailleurs à notre état social. Le bien se voit si rarement, qu'il est dans notre faible nature de nous défier des apparences. Vous avez en moi un ami, si vous me permettez de m'honorer en prenant ce titre auprès de vous... Mais vous allez me connaître, môsieur : je perdrais ma propre estime si je proposais Thuillier. Non, mon fils ne devra pas son bonheur à une mauvaise action de son père... Je ne changerai pas de candidat parce que mon fils y trouve son intérêt... La vertu, môsieur, c'est cela!

La Peyrade tira son mouchoir, se le fourra dans l'œil, y fit venir une larme, et dit en tendant la main à Phellion et détournant la tête :

— Voilà, monsieur, le sublime de la vie privée et de la vie politique aux prises. Ne fussé-je venu que pour avoir ce spectacle, ma visite ne serait pas perdue... Que voulez-vous! à votre place, j'agirais de même... Vous êtes

ce que Dieu a fait de plus grand : un homme de bien! un citoyen à la Jean-Jacques! Beaucoup de citoyens pareils, ô France! ô ma patrie! que ne deviendrais-tu pas!... C'est moi, monsieur, qui sollicite l'honneur d'être votre ami.

— Qué se passe-t-il? s'écria madame Phellion, qui regardait la scène par la fenêtre, votre père et ce monstre d'homme s'embrassent!

Phellion et l'avocat sortirent et vinrent retrouver la famille dans le jardin.

— Mon cher Félix, dit le vieillard en montrant la Peyrade qui saluait madame Phellion, sois bien reconnaissant pour ce digne jeune homme, il te sera bien plus utile que nuisible.

L'avocat alla se promener cinq minutes avec madame Barniol et madame Phellion, sous les tilleuls sans feuilles, et il leur donna, dans les circonstances graves que créait l'entêtement politique de Phellion, un conseil dont les effets devaient éclater dans la soirée, et dont la première vertu fut de faire de ces deux dames deux admiratrices de ses talents, de sa franchise, de ses qualités inappréciables. L'avocat fut reconduit par toute la famille en corps, au seuil de la porte sur la rue, et tous les yeux le suivirent jusqu'à ce qu'il eût tourné la rue du Faubourg-Saint-Jacques. Madame Phellion prit le bras de son mari pour revenir au salon, et lui dit :

— Eh quoi! mon ami, toi, si bon père, veux-tu, par excès de délicatesse, faire manquer le plus beau mariage que puisse faire notre Félix ?

— Ma bonne, répondit Phellion, les grands hommes de

l'antiquité, tels que Brutus et autres, n'étaient jamais pères quand il s'agissait de se montrer citoyens... La bourgeoisie a, bien plus que la noblesse, qu'elle est appelée à remplacer, les obligations des hautes vertus. M. de Saint-Hilaire ne pensait pas à son bras emporté devant Turenne mort... Nous avons nos preuves à faire, nous autres : faisons-les à tous les degrés de la hiérarchie sociale. Si je donne ces leçons à ma famille pour les méconnaître au moment de les appliquer!... Non, ma bonne, pleure, si tu veux, aujourd'hui ; tu m'estimeras demain!... dit-il en voyant sa sèche petite moitié les larmes aux yeux.

Ces grandes paroles furent dites sur le pas de la porte au-dessus de laquelle était écrit : *Aurea mediocritas.*

— J'aurais dû mettre : *et digna!* ajouta Phellion en montrant la tablette ; mais ces deux mots impliqueraient un éloge.

— Mon père, dit Marie-Théodore Phellion, le futur ingénieur des ponts et chaussées, quand toute la famille fut réunie au salon, il me semble que ce n'est pas manquer à l'honneur que de changer de détermination à propos d'un choix indifférent en lui-même à la chose publique.

— Indifférent, mon fils! s'écria Phellion. Entre nous, je puis le dire, et Félix partage mes convictions : M. Thuillier est sans aucune espèce de moyens! il ne sait rien! M. Horace Bianchon est un homme capable, il obtiendra mille choses pour notre arrondissement, et Thuillier pas une! Mais apprends, mon fils, que changer une bonne détermination pour une mauvaise, par des motifs d'intérêt personnel, est une action infâme qui échappe au contrôle des hommes, mais que Dieu punit. Je suis ou je

crois être pur de tout blâme devant ma conscience, et je vous dois de laisser ma mémoire intacte parmi vous. Aussi rien ne me fera-t-il varier.

— Oh! mon bon père, s'écria la petite Barniol en se jetant, sur un coussin, aux genoux de Phellion, ne monte pas sur tes grands chevaux! Il y a bien des imbéciles et des niais dans les conseils municipaux, et la France va tout de même. Il opinera du bonnet, ce brave Thuillier... Songe donc que Céleste aura cinq cent mille francs, peut-être.

— Elle aurait des millions! dit Phellion, je les verrais là,... je ne proposerais pas Thuillier, quand je dois à la mémoire du plus vertueux des hommes de faire nommer Horace Bianchon. Du haut des cieux, Popinot me contemple et m'applaudit!... s'écria Phellion exalté. C'est avec de semblables considérations qu'on amoindrit la France et que la bourgeoisie se fait mal juger.

— Mon père a raison, dit Félix sortant d'une rêverie profonde, et il mérite nos respects et notre amour, comme pendant tout le cours de sa vie modeste, pleine et honorée. Je ne voudrais pas devoir mon bonheur ni à un remords dans sa belle âme, ni à l'intrigue; j'aime Céleste autant que j'aime ma famille, mais je mets au-dessus de tout cela l'honneur de mon père, et, du moment que c'est une question de conscience chez lui, n'en parlons plus.

Phellion alla, les yeux pleins de larmes, à son fils aîné, le serra dans ses bras et dit :

— Mon fils! mon fils!... d'une voix étranglée.

— C'est des bêtises tout cela, dit madame Phellion à l'oreille de madame Barniol; viens m'habiller, il faut que

cela finisse; je connais ton père, il s'est buté... Pour mettre à exécution le moyen que vient de nous donner ce brave et pieux jeune homme, Théodore, j'ai besoin de ton bras; tiens-toi prêt, mon fils.

En ce moment, Geneviève entra et remit une lettre à M. Phellion père.

— Une invitation à dîner pour ma femme, moi et Félix, chez les Thuillier, dit-il.

La magnifique et étonnante idée de l'avocat des pauvres avait tout aussi bien bouleversé les Thuillier qu'elle bouleversait les Phellion; et Jérôme, sans rien confier à sa sœur, car il se piquait déjà d'honneur envers son Méphistophélès, était allé tout effaré chez elle, lui dire :

— Bonne petite (il lui caressait toujours le cœur avec ces mots), nous aurons de gros bonnets à dîner aujourd'hui; je vais inviter les Minard : ainsi soigne ton dîner; j'écris à M. et madame Phellion pour les inviter; c'est tardif, mais avec eux, on ne se gêne pas... Quant aux Minard, il faut leur jeter un peu de poudre aux yeux, j'ai besoin d'eux.

— Quatre Minard, trois Phellion, quatre Colleville, et nous, cela fait treize ..

— La Peyrade, quatorze, et il n'est pas inutile d'inviter Dutocq, il pourra nous servir; j'y monterai.

— Que trafiques-tu donc? s'écria sa sœur; quinze à dîner, voilà quarante francs au moins qui vont y danser!

— Ne le regrette pas, ma bonne petite, et surtout sois adorable pour notre jeune ami la Peyrade. En voilà un ami... tu en auras des preuves!... Si tu m'aimes, soigne-le comme tes yeux.

Et il laissa Brigitte stupéfaite.

— Oh ! oui, j'attendrai des preuves! se dit-elle. On ne me prend pas par de belles paroles, moi!... C'est un aimable garçon, mais, avant de le mettre dans mon cœur, il me faut l'étudier un peu plus serré.

Après avoir invité Dutocq, Thuillier, qui s'était adonisé, se rendit rue des Maçons-Sorbonne, à l'hôtel Minard, pour y séduire la grosse Zélie et déguiser l'impromptu de l'invitation.

Minard avait acheté l'une de ces grandes et somptueuses habitations que les anciens ordres religieux s'étaient bâties autour de la Sorbonne, et, en montant un escalier à grandes marches de pierre, à rampe d'une serrurerie qui prouvait combien les arts du second ordre florissaient sous Louis XIII, Thuillier enviait et l'hôtel et la position de M. le maire.

Ce vaste logis, entre cour et jardin, se recommande par le caractère à la fois élégant et noble du règne de Louis XIII, placé singulièrement entre le mauvais goût de la renaissance expirante et la grandeur de Louis XIV à son aurore. Cette transition est accusée en beaucoup de monuments. Les enroulements massifs des façades, comme à la Sorbonne, des colonnes rectifiées d'après les lois grecques, commencent à paraître dans cette architecture.

Un ancien épicier, un heureux fraudeur, remplaçait là le directeur ecclésiastique d'une institution appelée autrefois l'Économat, et qui dépendait de l'agence générale de l'ancien clergé français, une fondation due au prévoyant génie de Richelieu. Le nom de Thuillier lui fit ouvrir les portes du salon où trônait, dans le velours rouge

et l'or, au milieu des plus magnifiques chinoiseries, une pauvre femme qui pesait de tout son poids sur le cœur des princes et princesses aux bals populaires du château.

« Cela ne donne-t-il pas raison à *la Caricature?* » dit un jour en souriant une pseudo-dame d'atour à une duchesse qui ne put retenir un rire à l'aspect de Zélie harnachée de ses diamants, rouge comme un coquelicot, serrée dans une robe lamée et roulant comme un des tonneaux de son ancienne boutique.

— Me pardonnerez-vous, belle dame, dit Thuillier en se tortillant et s'arrêtant à la pose numéro deux de son répertoire de 1807, d'avoir laissé cette invitation sur mon bureau et d'avoir cru qu'elle était envoyée?... Elle est pour aujourd'hui; peut-être viens-je trop tard...

Zélie examina la figure de son mari, qui s'avançait pour saluer Thuillier, et elle répondit :

— Nous devions aller voir une campagne et dîner chez un restaurateur à *l'hasard,* mais nous renoncerons à nos projets, d'autant plus volontiers que c'est, selon moi, diablement commun d'aller hors Paris le dimanche.

— Nous ferons une petite sauterie au piano pour les jeunes personnes, si nous sommes en nombre, et c'est à présumer; j'ai mis un mot à Phellion, dont la femme est liée avec madame Prou, la successeur...

— La successerice, interrompit madame Minard.

— Eh non ! répondit Thuillier, ce serait la successeresse, comme on dit la mairesse, de la demoiselle Lagrave, et qui est une Barniol.

— Faut-il faire une toilette? dit madame Minard.

— Ah bien, oui! s'écria Thuillier, vous me feriez joli-

ment gronder par ma sœur... Non, nous sommes en famille! Sous l'Empire, madame, c'était en dansant qu'on se connaissait... Dans cette grande époque, on estimait autant un beau danseur qu'un bon militaire... Aujourd'hui, l'on donne trop dans le positif...

— Ne parlons pas politique, dit le maire en souriant. Le roi est grand, il est habile, je vis dans l'admiration de mon temps et des institutions que nous nous sommes données. Le roi, d'ailleurs, sait bien ce qu'il fait en développant l'industrie : il lutte corps à corps avec l'Angleterre, et nous lui causons plus de mal pendant cette paix féconde que par les guerres de l'Empire...

— Quel député fera Minard! s'écria naïvement Zélie; il s'essaye entre nous à parler, et vous nous aiderez à le faire nommer, pas vrai, Thuillier?

— Ne parlons pas politique, répondit Thuillier; venez à cinq heures...

— Ce petit Vinet y sera-t-il? demanda Minard; il venait sans doute pour Céleste.

— Il peut bien en faire son deuil, répondit Thuillier, Brigitte ne veut pas en entendre parler.

Zélie et Minard échangèrent un sourire de satisfaction.

— Dire qu'il faut s'encanailler avec ces gens-là pour notre fils! s'écria Zélie, quand Thuillier fut sur l'escalier, où le reconduisit le maire.

— Ah! tu veux être député! se disait Thuillier en descendant. Rien ne les satisfait, ces épiciers! Oh! mon Dieu, que dirait Napoléon en voyant le pouvoir aux mains de ces gens-là!... Moi, je suis un administrateur, au moins!... Quel concurrent! Que va dire la Peyrade?...

L'ambitieux sous-chef alla prier toute la famille Laudigeois pour la soirée, et passa chez Colleville, afin que Céleste eût une jolie toilette. Il trouva Flavie assez pensive; elle hésitait à venir, et Thuillier fit cesser son indécision.

— Ma vieille et toujours jeune amie, dit-il en la prenant par la taille, car elle était seule dans sa chambre, je ne veux pas avoir de secret pour vous. Il s'agit d'une grande affaire pour moi... Je ne veux pas en dire davantage, mais je puis vous demander d'être particulièrement charmante pour un jeune homme...

— Qui?

— Le jeune de la Peyrade.

— Et pourquoi, Charles?

— Il tient entre ses mains mon avenir : c'est d'ailleurs un homme de génie. Oh! je m'y connais... Il a de ça! dit Thuillier en faisant le geste d'un dentiste arrachant une dent du fond. Il faut nous l'attacher, Flavie!... et surtout ne lui faisons rien voir, ne lui donnons pas le secret de sa force... Avec lui, je serai donnant, donnant.

— Comment! dois-je être un peu coquette?...

— Pas trop, mon ange, répondit Thuillier d'un air fat.

Et il partit sans s'apercevoir de l'espèce de stupeur à laquelle Flavie était en proie.

— C'est une puissance, se dit-elle, que ce jeune homme-là... Nous verrons.

C'est pourquoi elle se fit coiffer avec des marabouts; elle mit sa jolie robe gris et rose, laissa voir ses fines épaules sous sa mantille noire, et eut soin de maintenir Céleste en petite robe de soie à guimpe avec une collerette à grands plis, et de la coiffer en cheveux, à la Berthe.

A quatre heures et demie, Théodose était à son poste; il avait pris son air niais et quasi servile, sa voix douce, et il alla d'abord avec Thuillier dans le jardin.

— Mon ami, je ne doute pas de votre triomphe, mais j'éprouve le besoin de vous recommander encore une fois un silence absolu. Si vous êtes questionné sur quoi que ce soit, surtout sur Céleste, ayez de ces réponses évasives qui laissent le solliciteur en suspens, et que vous avez dû apprendre autrefois dans les bureaux.

— Entendu! répondit Thuillier. Mais avez-vous une certitude?

— Vous verrez le dessert que je vous ai préparé. Soyez modeste, surtout. Voici les Minard, laissez-moi les piper... Amenez-les ici, puis filez.

Après les salutations, la Peyrade eut soin de se tenir près de M. le maire; et, dans un moment opportun, il le prit à part et lui dit :

— Monsieur le maire, un homme de votre importance politique ne vient pas sans quelque dessein s'ennuyer ici; je ne veux pas juger vos motifs, je n'en ai pas le moindre droit, et mon rôle ici-bas n'est point de me mêler aux affaires des puissances de la terre; mais pardonnez à mon outrecuidance, et daignez écouter un conseil que j'ose vous donner. Si je vous rends un service aujourd'hui, vous êtes dans une position à m'en rendre deux demain; ainsi, au cas où je vous aurais été bon à quelque chose, j'écoute en ce moment la loi de l'intérêt personnel. Notre ami Thuillier est au désespoir de n'être rien, et il s'est ingéré de devenir quelque chose, un personnage dans son arrondissement...

— Ah! ah! fit Minard.

— Oh! peu de chose; il voudrait être nommé membre du conseil municipal. Je sais que Phellion, devinant toute l'influence d'un pareil service, se propose de désigner notre pauvre ami comme candidat. Eh bien, peut-être trouverez-vous nécessaire à vos projets de le devancer en ceci. La nomination de Thuillier ne peut que vous être favorable,... je veux dire agréable; et il tiendra bien sa place au conseil général, il y en a de moins forts que lui... D'ailleurs, vous devant un tel appui, certes il verra par vos yeux, il vous regarde comme un des flambeaux de la ville...

— Mon cher, je vous remercie, dit Minard; vous me rendez un service que je ne saurai trop reconnaître, et qui me prouve...

— Que je n'aime pas ces Phellion, répondit la Peyrade en profitant d'une hésitation du maire, qui eut peur d'exprimer une idée où l'avocat pouvait voir du mépris; je hais les gens qui font état de leur probité, qui battent monnaie avec les beaux sentiments.

— Vous les connaissez bien, dit Minard, voilà des sycophantes! Cet homme-là, toute sa vie, depuis dix ans, s'explique par ce morceau de ruban rouge, ajouta le maire en montrant sa boutonnière.

— Prenez garde! dit l'avocat, son fils aime Céleste, et il est au cœur de la place.

— Oui, mais mon fils a douze mille livres de rente à lui...

— Oh! dit l'avocat en faisant un haut-le-corps, mademoiselle Brigitte a dit l'autre jour qu'elle voulait au moins

cela chez le prétendu de Céleste. Et, après tout, avant six mois, vous apprendrez que Thuillier a un immeuble de quarante mille francs de rente.

— Ah diantre! je m'en doutais, répondit le maire. Eh bien, il sera membre du conseil général.

— Dans tous les cas, ne lui parlez pas de moi, dit l'avocat des pauvres, qui se pressa d'aller saluer madame Phellion. — Eh bien, ma belle dame, avez-vous réussi?

— J'ai attendu jusqu'à quatre heures, mais ce digne et excellent homme ne m'a pas laissé achever; il est trop occupé pour accepter une pareille charge, et M. Phellion a lu la lettre par laquelle le docteur Bianchon le remercie de ses bonnes intentions et lui dit que, quant à lui, son candidat est M. Thuillier. Il emploie son influence en sa faveur et prie mon mari d'en faire autant.

— Qu'a dit votre admirable époux?

— « J'ai fait mon devoir, a-t-il répondu; je n'ai pas trahi ma conscience, et maintenant je suis tout à Thuillier. »

— Eh bien, tout est arrangé, dit la Peyrade. Oubliez ma visite, ayez bien tout le mérite de cette idée.

Et il alla vers madame Colleville, en se composant une attitude pleine de respect.

— Madame, dit-il, ayez la bonté de m'amener ici ce bon papa Colleville; il s'agit d'une surprise à faire à Thuillier, et il doit être dans le secret.

Pendant que la Peyrade se faisait artiste avec Colleville et se laissait aller à de très-spirituelles plaisanteries en lui expliquant la candidature et lui disant qu'il devait la soutenir, ne fût-ce que par esprit de famille, Flavie écou-

tait au salon la conversation suivante, qui la rendait stupide ; les oreilles lui tintaient :

— Je voudrais bien savoir ce que se disent MM. Colleville et la Peyrade, pour rire autant? demanda sottement madame Thuillier en regardant par la fenêtre.

— Ils disent des bêtises, comme les hommes en disent tous entre eux, répondit mademoiselle Thuillier, qui souvent attaquait les hommes par un reste d'instinct naturel aux vieilles filles.

— Il en est incapable, dit gravement Phellion, car M. de la Peyrade est un des plus vertueux jeunes gens que j'aie rencontrés. On sait l'état que je fais de Félix : eh bien, je le mets sur la même ligne, et encore je voudrais à mon fils un peu de la piété ornée de M. Théodose!

— C'est, en effet, un homme de mérite et qui arrivera, observa Minard. Quant à moi, mon suffrage (il ne convient pas de dire ma protection) lui est acquis...

— Il paye plus d'huile à brûler que de pain, dit Dutocq, voilà ce que je sais.

— Sa mère, s'il a le bonheur de la conserver, doit être bien fière de lui, dit sentencieusement madame Phellion.

— C'est pour nous un vrai trésor, ajouta Thuillier, et si vous saviez combien il est modeste! il ne se fait pas valoir.

— Ce dont je puis répondre, ajouta Dutocq, c'est que nul jeune homme n'a eu plus noble attitude dans la misère, et il en a triomphé; mais il a souffert, cela se voit.

— Pauvre jeune homme! s'écria Zélie ; oh! ces choses-là me font un mal!...

— On peut lui confier son secret et sa fortune, dit Thuil-

lier ; et, dans ce temps-ci, c'est tout ce que l'on peut dire de plus beau d'un homme.

— C'est Colleville qui le fait rire! s'écria Dutocq.

En ce moment, Colleville et la Peyrade revenaient du fond du jardin les meilleurs amis du monde.

— Messieurs, dit Brigitte, la soupe et le roi ne doivent pas attendre : la main aux dames!

Cinq minutes après cette plaisanterie issue de la loge de son père, Brigitte eut la satisfaction de voir la table bordée des principaux personnages de ce drame, que d'ailleurs son salon allait contenir tous, à l'exception de l'affreux Cérizet. Le portrait de cette vieille faiseuse de sacs serait peut-être incomplet si l'on omettait la description d'un de ses meilleurs dîners. La physionomie de la cuisinière bourgeoise en 1840 est d'ailleurs un de ces détails nécessaires à l'histoire des mœurs, et les habiles ménagères y trouveront des leçons. On n'a pas fait pendant vingt ans des sacs vides sans chercher les moyens d'en remplir quelques-uns. Or, Brigitte avait ceci de particulier, qu'elle unissait à la fois l'économie à laquelle on doit la fortune et l'entente des dépenses nécessaires. Sa prodigalité relative, dès qu'il s'agissait de son frère ou de Céleste, était l'antipode de l'avarice. Aussi se plaignait-elle souvent de ne pas être avare. A son dernier dîner, elle avait raconté comment, après avoir combattu pendant dix minutes et avoir souffert le martyre, elle avait fini par donner dix francs à une pauvre ouvrière du quartier qu'elle savait pertinemment être à jeun depuis deux jours.

— La nature, dit-elle naïvement, a été plus forte que la raison.

La soupe offrait un bouillon quasi blanc; car, même dans une occasion de ce genre, il y avait recommandation à la cuisinière de faire beaucoup de bouillon ; puis, comme le bœuf devait nourrir la famille le lendemain et le surlendemain, moins il fournissait de sucs au bouillon, plus substantiel il était. Le bœuf, peu cuit, s'enlevait toujours à cette phrase dite par Brigitte pendant que Thuillier y plongeait le couteau :

— Je le crois un peu dur; d'ailleurs, va, Thuillier, personne n'en mangera, nous avons autre chose !

Ce bouillon était, en effet, flanqué de quatre plats montés sur de vieux réchauds désargentés. Dans ce dîner, dit de la candidature, le premier service se composait de deux canards aux olives, ayant en vis-à-vis une assez grande tourte aux quenelles et une anguille à la tartare répondant à un fricandeau sur de la chicorée. Le second service avait pour plat du milieu une sérénissime oie bourrée de marrons, une salade de mâche ornée de ronds de betterave rouge, faisant vis-à-vis à des pots de crème, et des navets au sucre regardaient une timbale de macaroni. Ce dîner de concierge qui fait noces et festins coûtait tout au plus vingt francs, les restes défrayaient la maison pendant deux jours, et Brigitte disait :

— Dame, quand on reçoit, l'argent file !... c'est effrayant.

La table était éclairée par deux affreux flambeaux de cuivre argenté, à quatre branches, et où brillait la bougie économique dite de l'*Aurore*. Le linge resplendissait de blancheur, et la vieille argenterie à filets était de l'héritage paternel, le fruit d'achats faits pendant la Révolution par le père Thuillier, et qui servirent à l'exploitation

du restaurant anonyme qu'il tenait dans sa loge, lequel fut supprimé en 1816 dans tous les ministères. Ainsi, la chère était en harmonie avec la salle à manger, avec la maison, avec les Thuillier, qui ne devaient pas s'élever au-dessus de ce régime. Les Minard, Colleville et la Peyrade échangèrent quelques-uns de ces sourires qui trahissent une communauté de pensées satiriques, mais contenues. Eux seuls connaissaient le luxe supérieur, et les Minard disaient assez leur arrière-pensée en acceptant un pareil dîner. La Peyrade, mis à côté de Flavie, lui dit à l'oreille :

— Avouez qu'ils ont bien besoin qu'on leur apprenne à vivre, et que vous, et Colleville, vous mangez ce qu'on nomme de la *vache enragée,* une vieille connaissance à moi! Mais ces Minard, quelle hideuse cupidité! Votre fille serait à jamais perdue pour vous; ces parvenus ont les vices des grands seigneurs d'autrefois, sans en avoir l'élégance. Leur fils, qui a douze mille francs de rente, peut bien trouver des femmes dans la famille Potasse sans venir passer ici le râteau de leur spéculation. Quel plaisir de jouer de ces gens-là comme d'une basse ou d'une clarinette!

Flavie écoutait en souriant, et ne retira pas son pied quand Théodose mit légèrement sa botte dessus.

— C'est pour vous avertir de ce qui se passe, dit-il, entendons-nous par la pédale; vous devez me savoir par cœur depuis ce matin, je ne suis pas homme à faire de petites malices...

Flavie n'avait pas été gâtée en fait de supériorité; le ton tranchant et dégagé de Théodose éblouissait cette femme, à laquelle l'habile prestidigitateur avait présenté

le combat de façon à la mettre entre le oui et le non. Il fallait l'adopter ou le rejeter absolument; et, comme sa conduite était le résultat du calcul, il suivait d'un œil doux, mais avec une intérieure sagacité, les effets de sa fascination. Pendant qu'on enlevait les plats du second service, Minard, craignant d'être devancé par Phellion, dit à Thuillier d'un air grave :

— Mon cher Thuillier, si j'ai accepté votre dîner, c'est qu'il s'agissait d'une communication importante à vous faire et qui vous honore trop pour ne pas en rendre témoins tous vos convives.

Thuillier devint pâle.

— Vous m'avez obtenu la croix?... s'écria-t-il en recevant un regard de Théodose et voulant lui prouver qu'il ne manquait pas de finesse.

— Vous l'aurez quelque jour, répondit le maire; mais il s'agit de mieux que cela. La croix est une faveur due à la bonne opinion d'un ministre, tandis qu'il est question, dans l'espèce, d'une élection due à l'assentiment de tous vos concitoyens. En un mot, un assez grand nombre d'électeurs de votre arrondissement ont jeté les yeux sur vous et veulent vous honorer de leur confiance en vous chargeant de représenter cet arrondissement au conseil municipal de Paris, qui, comme tout le monde le sait, est le conseil général de la Seine...

— Bravo! fit Dutocq.

Phellion se leva.

— M. le maire m'a prévenu, dit-il d'une voix émue, mais il est si flatteur pour notre ami d'être l'objet de l'empressement de tous les bons citoyens à la fois, et de réunir

la voix publique sur tous les points de la capitale, que je ne puis me plaindre de ne venir qu'en seconde ligne, et d'ailleurs : au pouvoir l'initiative!... (Et il salua Minard respectueusement.) Oui, môsieur Thuillier, plusieurs électeurs pensaient à vous donner leur mandat dans la partie de l'arrondissement où j'ai mes modestes pénates, et il y a cela de particulier pour vous, que vous leur fûtes désigné par un homme illustre... (Sensation.), par un homme en qui nous voulions honorer l'un des plus vertueux habitants de l'arrondissement, qui en fut pendant vingt ans le père, je veux parler ici de feu M. Popinot, en son vivant conseiller à la cour royale et notre mandataire au conseil municipal. Mais son neveu, le docteur Bianchon, l'une de nos gloires,... a décliné, eu égard à ses fonctions absorbantes, la responsabilité dont il pouvait être alors chargé; tout en nous remerciant de nos hommages, il a, remarquez bien ceci, il a désigné à nos votes le candidat de M. le maire, comme, à son sens, le plus capable, à raison de la place qu'il a naguère occupée, d'exercer la magistrature de l'édilité!...

Et Phellion se rassit, au milieu d'une rumeur acclamative.

— Thuillier, tu peux compter sur ton vieil ami, dit Colleville.

En ce moment, les convives furent tous attendris par le spectacle que leur donnèrent la vieille Brigitte et madame Thuillier. Brigitte, pâle comme si elle défaillait, laissait couler sur ses joues des larmes qui se succédaient lentement, larmes d'une joie profonde, et madame Thuilliea restait comme foudroyée, les yeux fixes. Tout à coup, lr

vieille fille s'élança dans la cuisine en criant à Joséphine :

— Viens à la cave, ma fille!... il faut du vin de derrière les fagots!

— Mes amis, dit Thuillier d'une voix émue, voici le plus beau jour de ma vie, il est plus beau que ne sera celui de mon élection, si je puis consentir à me laisser désigner aux suffrages de mes concitoyens (Allons! allons!), car je me sens bien usé par trente ans de service public, et vous penserez qu'un homme d'honneur doit consulter ses forces et ses capacités avant d'assumer sur soi les fonctions de l'édilité...

— Je n'attendais pas moins de vous, môsieur Thuillier! s'écria Phellion. Pardon! voici la première fois de ma vie que j'interromps, et un ancien supérieur encore; mais il y a des circonstances...

— Acceptez! acceptez! s'écria Zélie; eh! nom d'un petit bonhomme! il nous faut des hommes comme vous pour gouverner.

— Résignez-vous, mon chef! dit Dutocq, et vive le futur conseiller municipal!... Mais nous n'avons rien à boire...

— Ainsi, voilà qui est dit, reprit Minard, vous êtes notre candidat?

— Vous présumez beaucoup de moi, répondit Thuillier.

— Allons donc! s'écria Colleville; un homme qui a trente ans de galères dans les bureaux des finances est un trésor pour la ville!

— Vous êtes par trop modeste! dit le jeune Minard, votre capacité nous est bien connue, elle est restée comme un préjugé aux finances...

— C'est vous qui l'aurez voulu!... s'écria Thuillier.

— Le roi sera très-content de ce choix, je puis vous l'affirmer, fit Minard en se rengorgeant.

— Messieurs, dit la Peyrade, voulez-vous permettre à un jeune habitant du faubourg Saint-Jacques une petite observation, qui n'est pas sans importance?

La conscience que chacun avait de la valeur de l'avocat des pauvres amena le plus profond silence.

— L'influence de M. le maire de l'arrondissement limitrophe, et qui est immense dans le nôtre, où il a laissé de si bons souvenirs; celle de M. Phellion, l'oracle, disons la vérité, fit-il en apercevant un geste chez Phellion, l'oracle de son bataillon; celle non moins puissante que M. Colleville doit à la franchise de ses manières, à son urbanité; celle de M. le greffier de la justice de paix, laquelle ne sera pas moins efficace, et le peu d'efforts que je puis offrir dans ma modeste sphère d'activité, sont des gages de succès; mais ce n'est pas le succès!... Pour obtenir un rapide triomphe, nous devons nous engager tous à garder la plus profonde discrétion sur la manifestation qui vient d'avoir lieu ici... Nous exciterions, sans le savoir et sans le vouloir, l'envie, les passions secondaires, qui nous créeraient plus tard des obstacles à vaincre. Le sens politique de la nouvelle organisation sociale, sa base même, son symptôme et la garantie de son existence sont dans un certain partage du pouvoir avec la classe moyenne, la véritable force des sociétés modernes, le siége de la moralité, des bons sentiments, du travail intelligent; mais nous ne pouvons pas nous dissimuler que l'élection, étendue à presque toutes les fonctions, a fait pénétrer les

préoccupations de l'ambition et la fureur d'être quelque chose, passez-moi le mot, à des profondeurs sociales qu'elles n'auraient pas dû agiter. Quelques-uns y voient un bien, d'autres y voient un mal; il ne m'appartient pas de juger la question en présence d'esprits devant la supériorité desquels je m'incline; je me contente de la poser pour faire apercevoir le danger que peut courir l'étendard de notre ami. Voyez, le décès de notre honorable représentant au conseil municipal compte à peine huit jours de date, et déjà l'arrondissement est soulevé par des ambitions subalternes. On veut être en vue à tout prix. L'ordonnance de convocation n'aura peut-être son effet que dans un mois. D'ici là, combien d'intrigues!... N'offrons pas, je vous en supplie, notre ami Thuillier aux coups de ses concurrents! ne le livrons pas à la discussion publique, cette harpie moderne qui n'est que le porte-voix de la calomnie, de l'envie, le prétexte saisi par les inimitiés, qui diminue tout ce qui est grand, qui salit tout ce qui est respectable, qui déshonore tout ce qui est sacré;... faisons comme a fait le tiers parti à la Chambre, restons muets et votons!

— Il parle bien, dit Phellion à son voisin Dutocq.

— Et comme c'est fort de choses!...

L'envie avait rendu le fils de Minard jaune et vert.

— C'est bien dit et vrai! s'écria Minard.

— Adopté à l'unanimité, dit Colleville; messieurs, nous sommes gens d'honneur, il nous suffit de nous être entendus sur ce point.

— Qui veut la fin veut les moyens, dit emphatiquement Phellion.

En ce moment, mademoiselle Thuillier parut suivie de ses deux domestiques; elle avait la clef de la cave passée dans sa ceinture, et trois bouteilles de vin de Champagne, trois bouteilles de vin vieux de l'Ermitage, une bouteille de vin de Malaga, furent placées sur la table; mais elle portait avec une attention presque respectueuse une petite bouteille, semblable à une fée Carabosse, qu'elle mit devant elle. Au milieu de l'hilarité causée par cette abondance de choses exquises, fruit de la reconnaissance, et que la pauvre fille, dans son délire, versait avec une profusion qui faisait le procès à sa chiche hospitalité de chaque quinzaine, il arrivait de nombreux plats de dessert : des quatre-mendiants en monceaux, des pyramides d'oranges, des confitures, des fruits confits venus des profondeurs de ses armoires, et qui, sans la circonstance, n'auraient pas figuré sur la nappe.

— Céleste, on va t'apporter une bouteille d'eau-de-vie que mon père a eue en 1802; fais-en une salade d'oranges! cria-t-elle à sa belle-sœur. — Monsieur Phellion, débouchez le vin de Champagne; cette bouteille est pour vous trois. — Monsieur Dutocq, prenez celle-ci! — Monsieur Colleville, vous qui savez faire sauter les bouchons!...

Les deux filles distribuaient des verres à vin de Champagne, des verres à vin de Bordeaux et des petits verres, car Joséphine apporta encore trois bouteilles de vin de Bordeaux.

— De l'année de la comète! cria Thuillier. Messieurs, vous avez fait perdre la tête à ma sœur.

— Et, ce soir, du punch et des gâteaux, dit-elle. J'ai

envoyé chercher du thé chez le pharmacien. Mon Dieu! si j'avais su qu'il s'agissait d'une élection, s'écria-t-elle en regardant sa belle-sœur, j'aurais mis la dinde...

Un rire général accueillit cette phrase.

— Oh! nous avions une oie, dit Minard fils en riant.

— Les charrettes y versent! s'écria madame Thuillier en voyant servir des marrons glacés et des meringues.

Mademoiselle Thuillier avait le visage en feu ; elle était superbe à voir, et jamais l'amour d'une sœur n'eut une expression si furibonde.

— Pour qui la connaît, c'est attendrissant! s'écria madame Colleville.

Les verres étaient pleins, chacun se regardait, on semblait attendre un toast, et la Peyrade dit :

— Messieurs, buvons à quelque chose de sublime!...

Tout le monde fut dans l'étonnement.

— A mademoiselle Brigitte!...

On se leva, on trinqua, on cria : « Vive mademoiselle Thuillier! » tant l'expansion d'un sentiment vrai produit d'enthousiasme.

— Messieurs, dit Phellion en lisant un papier écrit au crayon, au travail, à ses splendeurs, dans la personne de notre ancien camarade, devenu l'un des maires de Paris, à M. Minard et à son épouse!

Après cinq minutes de conversation, Thuillier se leva et dit :

— Messieurs, au roi et à la famille royale!... Je n'ajoute rien, ce toast dit tout.

— A l'élection de mon frère! dit mademoiselle Thuillier.

— Je vais vous faire rire, dit la Peyrade à l'oreille de Flavie.

Et il se leva :

— Aux femmes! à ce sexe enchanteur à qui nous devons tant de bonheur, sans compter nos mères, nos sœurs et nos épouses!...

Ce toast excita l'hilarité générale, et Colleville, déjà gai, cria :

— Gredin! tu m'as volé ma phrase!

M. le maire se lève, le plus profond silence règne.

— Messieurs, à nos institutions! de là viennent la force et la grandeur de la France dynastique !

Les bouteilles disparaissaient au milieu d'un concert d'admiration sur la bonté surprenante, sur la finesse des liquides.

Céleste Colleville dit timidement :

— Maman, me permettez-vous de faire un toast?

La pauvre fille avait aperçu la figure hébétée de sa marraine, oubliée, elle, la maîtresse de la maison, offrant presque l'expression du chien ne sachant à quel maître obéir, allant de la physionomie de sa terrible belle-sœur à celle de Thuillier, consultant les visages, s'oubliant elle-même; mais la joie sur cette face d'ilote, habituée à n'être rien, à comprimer ses idées, ses sentiments, faisait l'effet d'un pâle soleil d'hiver sous une brume : elle éclairait à regret ces chairs molles et flétries. Le bonnet de gaze orné de fleurs sombres, la négligence de la coiffure, la robe couleur carmélite dont le corsage offrait pour tout ornement une grosse chaîne d'or; tout, jusqu'à la contenance, stimula l'affection de la jeune Céleste, qui, seule

au monde, connaissait la valeur de cette femme condamnée au silence et qui savait tout autour d'elle, qui souffrait de tout et qui se consolait avec elle et Dieu.

— Laissez faire à cette chère enfant son petit toast, dit la Peyrade à madame Colleville.

— Va, ma fille, s'écria Colleville; il y a le vin de l'Ermitage à boire, et il est chenu!

— A ma bonne marraine! dit la jeune fille en inclinant son verre avec respect devant madame Thuillier, et le lui tendant.

La pauvre femme, effarouchée, regarda, mais à travers un voile de larmes, alternativement sa sœur et son mari; mais sa position au sein de la famille était si connue, et l'hommage de l'innocence à la faiblesse avait quelque chose de si beau, que l'émotion fut générale; tous les hommes se levèrent et s'inclinèrent devant madame Thuillier.

— Ah! Céleste, je voudrais avoir un royaume à mettre à vos pieds! lui dit Félix Phellion.

Le bon Phellion essuyait une larme, et Dutocq lui-même était attendri.

— Quelle charmante enfant! dit mademoiselle Thuillier en se levant et allant embrasser sa belle-sœur.

— A moi! dit Colleville en se posant en athlète. Écoutez bien! A l'amitié! — Videz vos verres! remplissez vos verres! — Bien! Aux beaux-arts! la fleur de la vie sociale. — Videz vos verres! remplissez vos verres! — A pareille fête le lendemain de l'élection!

— Qu'est-ce que cette petite bouteille?... demanda Dutocq à mademoiselle Thuillier.

— C'est, dit-elle, une de mes trois bouteilles de liqueur de madame Amphoux; la seconde est pour le mariage de Céleste, et la dernière pour le jour du baptême de son premier enfant.

— Ma sœur a presque perdu la tête, dit Thuillier à Colleville.

Le dîner fut terminé par un toast porté par Thuillier, et qui lui fut soufflé par Théodose, au moment où la bouteille de malaga brilla dans les petits verres comme autant de rubis.

— Colleville, messieurs, a bu *à l'amitié;* moi, je bois, avec ce vin généreux, *à mes amis!...*

Un hourra plein de chaleur accueillit cette sentimentalité; mais, comme dit Dutocq à Théodose :

— C'est un meurtre que de donner de pareil vin de Malaga à des gosiers du dernier ordre...

— Ah! si l'on pouvait imiter ça, bon ami, s'écria la mairesse en faisant retentir son verre par la manière dont elle suçait la liqueur espagnole, quelle fortune on ferait!...

Zélie était arrivée à son plus haut degré d'incandescence ; elle était effrayante.

— Ah! répondit Minard, la nôtre est faite!

— Votre avis, ma sœur, dit Brigitte à madame Thuillier, est-il aussi de prendre le café dans la salle?...

Madame Thuillier, obéissant ou ayant l'air de faire acte de maîtresse de maison, se leva.

— Ah! vous êtes un grand sorcier, dit Flavie Colleville en acceptant le bras de la Peyrade pour passer de la salle à manger au salon.

— Et je ne tiens, lui répondit-il, à ensorceler que vous;

et, croyez-moi, c'est une revanche que je prends : vous êtes devenue aujourd'hui plus ravissante que jamais!

— Thuillier, reprit-elle pour éviter le combat, Thuillier qui se croit un homme politique!

— Mais, chère, dans le monde, la moitié des ridicules est le fruit de pareilles conspirations; l'homme n'est pas si coupable en ce genre qu'on le pense. Dans combien de familles ne voyez-vous pas le mari, les enfants, les amis de la maison, persuader à une mère très-sotte qu'elle a de l'esprit, à une mère de cinquante ans qu'elle est belle et jeune?... De là des travers inconcevables pour les indifférents. Tel homme doit sa fatuité puante à l'idolâtrie d'une maîtresse, et sa fatuité de rimailleur à ceux qui furent payés pour lui faire accroire qu'il était un grand poëte. Chaque famille a son grand homme, et il en résulte, comme à la Chambre, une obscurité générale avec tous les flambeaux de France... Eh bien, les gens d'esprit rient entre eux, voilà tout. Vous êtes l'esprit et la beauté de ce petit monde bourgeois; voilà ce qui m'a fait vous vouer un culte; mais ma seconde pensée a été de vous tirer de là, car je vous aime sincèrement; et plus d'amitié que d'amour, quoiqu'il se soit glissé beaucoup d'amour, ajouta-t-il en la pressant sur son cœur à la faveur de l'embrasure de fenêtre où il l'avait conduite.

— Madame Phellion tiendra le piano, dit Colleville; il faut que tout danse aujourd'hui : les bouteilles, les pièces de vingt sous de Brigitte, et nos petites filles! Je vais aller chercher ma clarinette.

Et il remit sa tasse de café vide à sa femme, en souriant de la voir en si bonne harmonie avec Théodose.

— Qu'avez-vous donc fait à mon mari? demanda Flavie à son séducteur.

— Faut-il nous dire tous nos secrets?

— Vous ne m'aimez donc pas? répondit-elle en le regardant avec la sournoiserie coquette d'une femme à peu près décidée.

— Oh! puisque vous me dites tous les vôtres, reprit-il en se laissant aller à cette exaltation recouverte de gaieté provençale, si charmante et si naturelle en apparence, je ne voudrais pas vous cacher une peine dans mon cœur...

Et il la ramena dans la même embrasure, et lui dit en souriant :

— Colleville a vu, pauvre homme, en moi l'artiste opprimé par tous ces bourgeois, se taisant devant eux parce qu'il se voit incompris, mal jugé, chassé; mais il a senti la chaleur du feu sacré qui me dévore. Oui, je suis d'ailleurs, dit-il, avec un ton de conviction profonde, artiste en parole à la manière de Berryer; je pourrais faire pleurer les jurés en pleurant moi-même, car je suis nerveux comme une femme. Et alors cet homme, à qui toute cette bourgeoisie fait horreur, en a plaisanté avec moi; nous avons commencé par rire, et, en arrivant au sérieux, il m'a trouvé aussi fort que lui. Je lui ai dit le plan formé de faire quelque chose de Thuillier, et je lui ai fait entrevoir tout le parti qu'il tirerait d'un mannequin politique : « Ne fût-ce, lui ai-je dit, que pour devenir M. *de* Colleville, et mettre votre charmante femme où je voudrais la voir, dans une bonne recette générale, où vous devriez vous faire nommer député; car, pour devenir tout ce que vous devez être, il vous suffira d'aller quelques années dans les Hautes

ou dans les Basses-Alpes, dans un trou de ville où tout le monde vous aimera, où votre femme séduira tout le monde... Et ceci, ai-je ajouté, ne vous manquera pas, surtout si vous donnez votre chère Céleste à un homme capable d'être influent à la Chambre... » La raison, traduite en plaisanterie, a la vertu de pénétrer ainsi plus avant qu'elle ne le ferait toute seule chez certains caractères : aussi, Colleville et moi, sommes-nous les meilleurs amis du monde. Ne m'a-t-il pas dit à table : « Gredin, tu m'as volé ma phrase ! » Ce soir, nous serons à tu et à toi... Puis une petite partie fine, où les artistes, mis au régime de ménage, se compromettent toujours, et où je l'entraînerai, nous rendra tout aussi sérieusement amis et peut-être plus qu'il ne l'est avec Thuillier, car je lui ai dit que Thuillier crèverait de jalousie en lui voyant sa rosette... Et voilà, ma chère adorée, ce qu'un sentiment profond donne le courage de produire ! Ne faut-il pas que Colleville m'adopte, que je puisse être chez vous de son aveu?... Mais, voyez-vous, vous me feriez lécher des lépreux, avaler des crapauds vivants, séduire Brigitte; oui, j'empalerais mon cœur de ce grand piquet-là, s'il fallait m'en servir comme d'une béquille pour me traîner à vos genoux !

— Ce matin, dit-elle, vous m'avez effrayée...

— Et, ce soir, vous êtes rassurée?... Oui, dit-il, il ne vous arrivera jamais rien de mal avec moi.

— Ah ! vous êtes, je l'avoue, un homme bien extraordinaire !...

— Mais non; les plus petits, comme les plus grands efforts, sont les reflets de la flamme que vous avez allumée, et je veux être votre gendre, pour que nous ne

puissions jamais nous quitter... Ma femme, eh ! mon Dieu, ce ne peut être qu'une machine à enfants; mais l'être sublime, la divinité, ce sera toi, lui glissa-t-il dans l'oreille.

— Vous êtes Satan ! lui dit-elle avec une sorte de terreur.

— Non, je suis un peu poëte, comme tous les gens de mon pays. Allons ! soyez ma Joséphine !... J'irai vous voir demain, à deux heures; j'ai le désir le plus ardent de savoir où vous dormez, les meubles qui vous servent, la couleur des étoffes, comment sont disposées les choses autour de vous, d'admirer la perle dans sa coquille !

Et il s'éloigna fort habilement sur cette parole, sans vouloir entendre la réponse.

Flavie, pour qui, dans toute sa vie, l'amour n'avait jamais pris le langage passionné du roman, resta saisie, mais heureuse, le cœur palpitant, et se disant qu'il était bien difficile d'échapper à une pareille influence. Pour la première fois, Théodose avait mis un pantalon neuf, des bas de soie grise et des escarpins, un gilet de soie noire et une cravate de satin noir, sur les nœuds de laquelle brillait une épingle choisie avec goût. Il portait un habit neuf, à la nouvelle mode, et des gants jaunes relevés par le blanc des manchettes; il était le seul homme qui eût des manières, un maintien, au milieu de ce salon que les invités remplissaient insensiblement.

Madame Pron, née Barniol, était arrivée avec deux pensionnaires âgées de dix-sept ans, confiées à ses soins maternels par des familles qui demeuraient à Bourbon et à la Martinique. M. Pron, professeur de rhétorique dans un collége dirigé par des prêtres, appartenait à la classe des

Phellion ; mais, au lieu d'être en surface, de s'établir en phrases, en démonstrations, de toujours poser en exemple, il était sec et sentencieux. M. et madame Pron, les fleurs du salon Phellion, recevaient les lundis; ils étaient liés très-étroitement par les Barniol avec les Phellion. Quoique professeur, le petit Pron dansait. La grande renommée de l'institution Lagrave, à laquelle M. et madame Phellion avaient été, pendant vingt ans, attachés, s'était encore accrue sous la direction de mademoiselle Barniol, la plus habile et la plus ancienne des sous-maîtresses. M. Pron jouissait d'une grande influence dans la portion du quartier circonscrite par le boulevard du Mont-Parnasse, le Luxembourg et la rue de Sèvres. Aussi, dès qu'il vit son ami, Phellion, sans avoir besoin d'avis, le prit-il par le bras, pour aller l'initier, dans un coin, à la conspiration Thuillier, et, après dix minutes de conversation, ils vinrent tous les deux chercher Thuillier, et l'embrasure de la fenêtre opposée à celle où Flavie restait livrée à ses réflexions entendit sans doute un trio digne, dans son genre, de celui des trois Suisses dans *Guillaume Tell.*

— Voyez-vous, vint dire Théodose à Flavie, l'honnête et pur Phellion intrigant!... Donnez une raison à l'homme probe, et il patauge très-bien dans les stipulations les plus sales; car, enfin, il raccroche le petit Pron, et Pron emboîte le pas, uniquement dans l'intérêt de Félix Phellion, qui tient en ce moment votre petite Céleste... Allez donc les séparer,... il y a dix minutes qu'ils sont ensemble, et que le fils Minard tourne autour d'eux comme un bouledogue irrité.

Félix, encore sous le coup de la vive émotion que lui

avaient fait éprouver l'action généreuse et le cri parti du cœur de Céleste, quand personne, excepté madame Thuillier, n'y pensait plus, eut une de ces finesses ingénues qui sont l'honnête charlatanisme de l'amour vrai; mais il n'en était pas coutumier; les mathématiques lui donnaient des distractions. Il alla près de madame Thuillier, imaginant bien que madame Thuillier attirerait Céleste auprès d'elle. Ce profond calcul, sans profonde passion, réussit d'autant mieux à Félix, que l'avocat Minard, qui ne voyait en Céleste qu'une dot, n'eut pas cette inspiration soudaine et buvait son café tout en causant politique avec Laudigeois, M. Barniol et Dutocq, par ordre de son père, qui pensait au renouvellement de la législature de 1842.

— Qui n'aimerait pas Céleste! dit Félix à madame Thuillier.

— Pauvre chère petite, il n'y a qu'elle au monde qui m'aime! répondit l'ilote en retenant ses larmes.

— Eh! madame, nous sommes deux à vous aimer, reprit le candide Mathieu Laensberg en riant.

— Que dites-vous donc là? vint demander Céleste à sa marraine.

— Mon enfant, répondit la pieuse victime en attirant sa filleule et la baisant au front, il dit que vous êtes deux à m'aimer.

— Ne vous fâchez pas de cette prétention, mademoiselle! dit tout bas le futur candidat de l'Académie des sciences, et laissez-moi tout faire pour la réaliser!... Tenez, je suis fait ainsi : l'injustice me révolte profondément!... Oh! que le Sauveur des hommes a eu raison de

promettre l'avenir aux cœurs doux, aux agneaux immolés!... Un homme qui ne vous aurait qu'aimée, Céleste, vous adorerait après votre sublime élan à table! Mais à l'innocence seule de consoler le martyr!... Vous êtes une bonne jeune fille, et vous serez une de ces femmes qui sont à la fois la gloire et le bonheur d'une famille. Heureux qui vous plaira!

— Chère marraine, de quels yeux M. Félix me voit-il donc?...

— Il t'apprécie, mon petit ange, et je prierai Dieu pour vous...

— Si vous saviez combien je suis heureux que mon père puisse rendre service à M. Thuillier,... et comme je voudrais être utile à votre frère!...

— Enfin, dit Céleste, vous aimez toute la famille?

— Eh bien, oui, répondit Félix.

L'amour véritable s'enveloppe toujours des mystères de la pudeur, même dans son expression, car il se prouve par lui-même; il ne sent pas la nécessité, comme l'amour faux, d'allumer un incendie, et pour un observateur, s'il avait pu s'en glisser un dans le salon Thuillier, un livre aurait été à faire en comparant les deux scènes, et voyant les énormes préparations de Théodose et la simplicité de Félix : l'un était la nature, l'autre était la société; le vrai et le faux en présence. En apercevant, en effet, sa fille ravie, exhalant son âme par tous les pores de son visage, et belle comme une jeune fille qui cueille les premières roses d'une déclaration indirecte, Flavie eut un mouvement de jalousie au cœur, elle vint à Céleste et lui dit à l'oreille :

— Vous ne vous conduisez pas bien, ma fille, tout le monde vous observe, et vous vous compromettez à causer aussi longtemps seule avec M. Félix, sans savoir si cela nous convient.

— Mais, maman, ma marraine est là.

— Ah! pardon! chère amie, dit madame Colleville, je ne vous voyais pas...

— Vous faites comme tout le monde, répliqua le saint Jean Bouche d'or.

Cette phrase piqua madame Colleville, qui la reçut comme une flèche barbelée; elle jeta sur Félix un regard de hauteur et dit à Céleste : « Viens t'asseoir là, ma fille, » en s'asseyant elle-même auprès de madame Thuillier, et désignant une chaise à côté d'elle à sa fille.

— Je me tuerai de travail, dit alors Félix à madame Thuillier, ou je deviendrai membre de l'Académie des sciences, et je ferai quelque grande découverte pour obtenir sa main à force de gloire.

— Ah! se dit à elle-même la pauvre femme, il m'aurait fallu un savant tranquille et doux comme lui!... Je me serais lentement développée à la faveur d'une vie à l'ombre... Mon Dieu, tu ne l'as pas voulu; mais réunis et protége ces deux enfants! ils sont faits l'un pour l'autre.

Et elle resta pensive en écoutant le bruit de sabbat que faisait sa belle-sœur, un vrai cheval à l'ouvrage, et qui, prêtant la main à ses deux servantes, desservait la table, enlevait tout dans la salle à manger, afin de la livrer aux danseurs et aux danseuses, vociférant comme un capitaine de frégate sur son banc de quart en se préparant à une attaque : « Avez-vous encore du sirop de groseilles? Allez

acheter de l'orgeat! » ou : « Il n'y a pas beaucoup de verres, peu d'eau rougie, et prenez là six bouteilles de vin ordinaire que je viens de monter. Prenez garde à ce que Coffinet, le portier, n'en prenne!... Caroline, ma fille, reste au buffet... Vous aurez une langue de jambon, dans le cas où l'on danserait encore à une heure du matin. Pas de gaspillage! ayez l'œil à tout. Passez-moi le balai; mettez de l'huile dans les lampes, et surtout ne faites pas de malheurs. Vous arrangerez les restes du dessert, afin de parer le buffet... Voyez si ma sœur viendra nous aider! Je ne sais pas à quoi elle pense, cette lendore... Mon Dieu! qu'elle est lente!... Bah! ôtez les chaises, ils auront plus de place. »

Le salon était plein des Barniol, des Colleville, des Laudigeois, des Phellion et de tous ceux que le bruit d'une sauterie chez les Thuillier, répandu dans le Luxembourg entre deux et quatre heures, moment où la bourgeoisie du quartier se promène, avait attirés.

— Êtes-vous prête, Brigitte? dit Colleville en faisant irruption dans la salle à manger; il est neuf heures, et ils sont serrés comme des harengs dans votre salon. Cardot, sa femme, son fils, sa fille et son futur gendre viennent d'arriver, accompagnés du jeune substitut Vinet, et le faubourg Saint-Antoine débouche en ce moment. Nous allons passer le piano du salon ici, hein?

Et il donna le signal en essayant sa clarinette, dont les joyeux canards furent accueillis par un hourra dans le salon.

Il est assez inutile de peindre un bal de cette espèce. Les toilettes, les figures, les conversations, tout y fut en

harmonie avec un détail qui doit suffire aux imaginations les moins rigides, car, en toute chose, un seul fait sert de cachet par sa couleur et son caractère. On passait sur des plateaux dévernis et décolorés par places des verres communs pleins de vin pur, d'eau rougie et d'eau sucrée. Les plateaux où se voyaient des verres d'orgeat, des verres de sirop, n'apparaissaient qu'à de longs intervalles. Il y eut cinq tables de jeu, vingt-cinq joueurs! dix-huit danseurs et danseuses! A une heure du matin, on entraîna madame Thuillier, mademoiselle Brigitte et madame Phellion, ainsi que Phellion père, dans les extravagances d'une contredanse vulgairement appelée *la Boulangère*, et où Dutocq figura la tête voilée, à la façon des Kabyles! Les domestiques qui attendaient leurs maîtres et ceux de la maison firent galerie, et, comme cette interminable contredanse dura une heure, on voulut porter Brigitte en triomphe quand elle annonça son souper; mais elle entrevit la nécessité de cacher douze bouteilles de vieux vin de Bourgogne. On s'amusait tant, les matrones comme les jeunes filles, que Thuillier trouva le moyen de dire :

— Eh bien, ce matin, nous ne savions guère que nous aurions une pareille fête aujourd'hui!...

— On n'a jamais plus de plaisir, dit le notaire Cardot, que dans ces sortes de bals improvisés. Ne me parlez pas de ces réunions où chacun vient gourmé!...

Cette opinion constitue un axiome dans la bourgeoisie.

— Ah bah! dit madame Minard, moi, j'aime bien papa, j'aime bien maman...

— Nous ne disons pas ça pour vous, madame, chez qui le plaisir a fait élection de domicile, dit Dutocq.

La Boulangère finie, Théodose arracha Dutocq au buffet, où il prenait une tranche de langue, et lui dit :

— Allons-nous-en, car il faut que nous soyons demain au petit jour chez Cérizet, pour avoir tous les renseignements sur l'affaire à laquelle nous penserons l'un et l'autre; elle n'est pas si facile que Cérizet le croit.

— Et comment? dit Dutocq en venant manger son morceau de langue dans le salon.

— Mais vous ne connaissez donc pas les lois?...

— J'en sais assez pour être au fait des périls de l'affaire. Si le notaire veut la maison, et que nous la lui soufflions, il a la ressource pour nous la reprendre, et il pourra se mettre dans la peau d'un créancier inscrit. Dans la législation actuelle du régime hypothécaire, quand une maison se vend à la requête d'un des créanciers, si le prix qu'on en retire par l'adjudication ne suffit pas à payer toutes les créances, ils ont le droit de surenchérir; et le notaire, une fois pris, se ravisera.

— Eh bien, dit la Peyrade, ceci mérite bien quelque attention.

— Soit! dit le greffier, nous irons voir Cérizet.

Ces mots : « Nous irons voir Cérizet, » furent entendus par l'avocat Minard, qui suivait immédiatement les deux associés; mais ils n'avaient aucun sens pour lui. Ces deux hommes étaient si loin de lui, de sa voie et de ses projets, qu'il les écouta sans les entendre.

— Voilà l'une des plus belles journées de notre vie, dit Brigitte quand elle se trouva seule avec son frère, à deux heures et demie du matin, dans le salon désert; quelle gloire, que d'être ainsi choisi par ses concitoyens!

— Ne t'y trompe pas, Brigitte, nous devons tout cela, mon enfant, à un homme...

— A qui?

— A notre ami la Peyrade.

Ce ne fut pas le lendemain lundi, mais le surlendemain mardi, que Dutocq et Théodose se rendirent chez Cérizet, le greffier ayant fait observer que Cérizet s'absentait le dimanche et le lundi, en profitant de l'absence totale des pratiques pendant ces deux jours, consacrés par le peuple à la débauche. La maison vers laquelle ils se dirigeaient est un des traits saillants de la physionomie du faubourg Saint-Jacques; et il est tout aussi important à étudier ici que la maison Thuillier ou celle de Phellion. On ne sait pas (il est vrai que l'on n'a pas encore nommé de commission pour étudier ce phénomène), on ne sait ni comment ni pourquoi les quartiers de Paris se dégradent et s'encanaillent, au moral comme au physique; comment l'ancien séjour de la cour et de l'Église, le Luxembourg et le quartier Latin sont devenus ce qu'ils sont aujourd'hui, malgré l'un des plus beaux palais du monde, malgré l'audacieuse coupole de Sainte-Geneviève, celle de Mansard au Val-de-Grâce, et les charmes du Jardin des plantes. On se demande pourquoi l'élégance de la vie s'en va; comment les maisons Vauquer, les maisons Phellion, les maisons Thuillier pullulent, avec les pensionnats, sur l'emplacement de tant de nobles et pieux édifices, et pourquoi la boue, de sales industries et la misère s'emparent d'une montagne, au lieu de s'étaler loin de la vieille et noble ville?... Une fois mort l'ange dont la bienfaisance planait sur ce quartier,

l'usure de bas étage était accourue. Au conseiller Popinot succédait un Cérizet; et, chose étrange, bonne à étudier d'ailleurs, l'effet produit, socialement parlant, ne différait guère. Popinot prêtait sans intérêt et savait perdre; Cérizet ne perdait rien et forçait les malheureux à bien travailler, à devenir sages. Les pauvres adoraient Popinot, mais ils ne haïssaient pas Cérizet. Ici fonctionne le dernier rouage de la finance parisienne. En haut, la maison Nucingen, les Keller, les du Tillet, les Mongenod; un peu plus bas, les Palma, les Gigonnet, les Gobseck; encore plus bas, les Samanou, les Chaboisseau, les Barbet; puis, enfin, après le mont-de-piété, ce roi de l'usure, qui tend ses lacets au coin des rues pour étrangler toutes les misères et n'en pas manquer une, l'industrie Cérizet!

La redingote à brandebourgs a déjà dû vous faire entrevoir le taudis de cet échappé de la commandite et de la sixième chambre.

C'était une maison dévorée par le salpêtre, et dont les murs, ressuant une humidité fétide, étaient de toutes parts émaillés par de larges plaques de moisissure. Sise au coin de la rue des Postes et de la rue des Poules, elle offrait un rez-de-chaussée occupé en partie par un commerce de vin de la dernière espèce, à boutique peinte en gros rouge vif, décorée de rideaux en calicot rouge, garnie d'un comptoir de plomb et armée de barreaux formidables.

Au-dessus de la porte d'une allée hideuse se balançait une affreuse lanterne sur laquelle on lisait : *Ici on loge à la nuit.* Les murs étaient sillonnés de croix en fer qui attestaient le peu de solidité de l'immeuble, qui avait

le marchand de vin pour propriétaire. Outre le rez-de-chaussée, il habitait l'entre-sol. Madame veuve Poiret (née Michonneau) tenait l'hôtel garni, qui se composait du premier, du second et du troisième étage disposés en chambres à l'usage des ouvriers et des plus malheureux étudiants.

Cérizet y occupait une pièce au rez-de-chaussée et une pièce à l'entre-sol, où il montait par un escalier intérieur; l'entre-sol prenait jour sur une horrible cour dallée d'où s'élevaient des odeurs méphitiques. Cérizet donnait quarante francs par mois, pour déjeuner et dîner, à la veuve Poiret; il s'était ainsi concilié l'hôtesse en se faisant son pensionnaire, et le marchand de vin en lui procurant une vente énorme, en vin et liqueurs, bénéfices réalisés avant le lever du soleil. Le comptoir du sieur Cadenet s'ouvrait avant celui de Cérizet, qui commençait ses opérations le mardi, vers trois heures du matin en été, vers cinq heures en hiver.

L'heure de la grande Halle, où se rendaient beaucoup de ses clients et clientes, déterminait celle de son affreux commerce. Aussi le sieur Cadenet, en considération de cette clientèle entièrement due à Cérizet, ne lui louait-il les deux pièces que quatre-vingts francs par an, et il avait souscrit un bail de douze ans que Cérizet seul avait le droit de rompre, sans indemnité, de trois mois en trois mois. Cadenet apportait tous les jours lui-même une excellente bouteille de vin pour le dîner de son précieux locataire, et, quand Cérizet était à sec, il n'avait qu'à dire à son ami : « Cadenet, prête-moi donc cent écus. » Mais il les rendait toujours fidèlement.

Cadenet eut, dit-on, la preuve que la veuve Poiret avait confié deux mille francs à Cérizet, ce qui pourrait expliquer la progression de ses affaires depuis le jour où il s'était établi dans le quartier avec un dernier billet de mille francs, et la protection de Dutocq. Cadenet, animé d'une cupidité que le succès accroissait, avait proposé, depuis le commencement de l'année, une vingtaine de mille francs à son ami Cérizet, mais Cérizet les avait refusés, sous prétexte qu'il courait des chances de nature à devenir une cause de brouille avec des associés.

— Je ne pourrais, dit-il à Cadenet, les prendre qu'à six pour cent, et vous faites mieux que cela dans votre partie... Associons-nous plus tard pour une affaire sérieuse; mais une bonne occasion vaut au moins une cinquantaine de mille francs, et, quand vous aurez cette somme, eh bien, nous pourrons causer...

Cérizet avait apporté l'affaire de la maison à Théodose, après avoir reconnu qu'entre eux trois, madame Poiret, Cadenet et lui, jamais ils ne pourraient réunir cent mille francs.

Le prêteur à la petite semaine était parfaitement en sûreté dans ce bouge, où il eût, au besoin, trouvé main-forte. Par certaines matinées, il n'y avait pas moins de soixante à quatre-vingts personnes, tant hommes que femmes, soit chez le marchand de vin, soit dans l'allée, assis sur les marches de l'escalier, soit dans le bureau, où le défiant Cérizet n'admettait pas plus de six personnes à la fois. Les premiers arrivés retenaient leur tour, et, comme chacun ne passait qu'à son numéro, le marchand

de vin ou son garçon numérotaient les hommes à leur chapeau et les femmes au dos.

On se vendait, comme les fiacres, sur la place, des numéros de tête pour des numéros de queue. Par certains jours où les affaires à la Halle voulaient de la prestesse, un numéro de tête s'achetait un verre d'eau-de-vie et un sou. Les numéros sortants appelaient les suivants dans le cabinet de Cérizet, et, s'il s'élevait des disputes, Cadenet mettait le holà en disant :

— Quand vous ferez venir la garde et la police, en serez-vous plus avancés? *Il* fermera boutique.

Il était le nom de Cérizet. Lorsque, dans la journée, une malheureuse femme au désespoir, sans pain chez elle et voyant ses enfants pâles de faim, venait emprunter dix ou vingt sous :

— Y est-*il?* était son mot au marchand de vin ou à son premier garçon.

Cadenet, gros homme court, habillé de bleu, à manches de dessus en étoffe noire, à tablier de marchand de vin, la casquette sur la tête, semblait un ange à ces pauvres mères quand il répondait :

— *Il* m'a dit que vous étiez une honnête femme, que je pouvais vous donner quarante sous. Vous savez ce que vous aurez à faire... Et, chose incroyable, *il* était béni, comme on bénissait jadis Popinot.

On maudissait Cérizet le dimanche matin, en réglant les comptes; on le maudissait surtout le samedi, quand on travaillait afin de lui rendre la somme prêtée et l'intérêt! Mais il était la Providence, il était Dieu, du mardi au vendredi de chaque semaine.

La pièce où il se tenait, jadis la cuisine du premier étage, était nue; les solives du plancher, blanchies à la chaux, portaient les traces de la fumée. Les murailles, le long desquelles il avait mis des bancs, les pavés de grès qui formaient le parquet gardaient et rendaient tour à tour l'humidité. La cheminée, dont la hotte était restée, avait été remplacée par un poêle en fer où Cérizet brûlait de la houille quand il faisait froid. Sous cette hotte s'étendait un plancher exhaussé d'un demi-pied et de la dimension d'une toise carrée, dans lequel étaient fixés une table valant vingt sous et un fauteuil en bois garni d'un coussin rond percé en cuir vert. Derrière lui, Cérizet avait fait garnir la muraille en planches de bateau. Puis il était flanqué d'un petit paravent en bois blanc pour le garantir du vent du côté de la fenêtre et du côté de la porte; mais ce paravent, composé de deux feuilles, laissait arriver jusqu'à lui la chaleur du poêle. La fenêtre avait à l'intérieur d'énormes volets doublés de tôle et maintenus par une barre. La porte commandait d'ailleurs le respect par une armature du même genre.

Au fond de cette pièce, dans un angle, tournait sur lui-même un escalier venu de quelque magasin démoli et acheté rue Chapon par Cadenet, qui l'avait fait ajuster dans le plancher de l'entre-sol. Pour supprimer toute communication avec le premier étage, Cérizet avait exigé que la porte de l'entre-sol donnant sur le palier fût murée. Ce domicile était donc une forteresse. En haut, la chambre de cet homme avait pour tout mobilier un tapis acheté vingt francs, un lit de pensionnaire, une commode, deux chaises, un fauteuil et une caisse de fer en façon de se-

crétaire, ouvrage d'un excellent serrurier, et qu'il avait acquis d'occasion. Il se faisait la barbe devant la glace de la cheminée; il possédait deux paires de draps en calicot, six chemises en percale et le reste à l'avenant. Une fois ou deux, Cadenet vit Cérizet habillé comme peuvent l'être les élégants; il cachait donc, dans le dernier tiroir de sa commode, un déguisement complet avec lequel il pouvait aller à l'Opéra, voire dans le monde, et ne pas être reconnu, car, n'était le son de sa voix, Cadenet lui eût demandé : « Qu'y a-t-il pour votre service? »

Ce qui plaisait le plus en cet homme *à ses pratiques,* c'était sa jovialité, ses reparties; il parlait leur langage. Cadenet, ses deux garçons et Cérizet, vivant au sein des plus affreuses misères, conservaient le calme du croque-mort avec les héritiers, de vieux sergents de la garde au milieu des morts; ils ne gémissaient pas plus en écoutant les cris de la faim, du désespoir, que les chirurgiens ne gémissent en entendant leurs patients dans les hôpitaux, et ils disaient, comme les soldats et les aides, ces paroles insignifiantes : « Ayez de la patience, un peu de courage ! A quoi sert de se désoler? Quand vous vous tuerez, après?... On se fait à tout; un peu de raison, etc. »

Quoique Cérizet eût la précaution de cacher l'argent nécessaire à son opération de la matinée dans un double fond du fauteuil sur lequel il s'asseyait, de ne prendre que cent francs à la fois, qu'il mettait dans les goussets de son pantalon, et de ne puiser à la réserve qu'entre deux fournées en tenant sa porte fermée et ne la rouvrant qu'après avoir visité ses goussets, il n'avait rien à craindre des différents désespoirs venus de tous les côtés à ce ren-

dez-vous d'argent. Certainement, il existe bien des manières d'être probe ou vertueux, et la *Monographie de la vertu*[1] n'a pas d'autre base que cet axiome social. L'homme manque à sa conscience, il manque ostensiblement à la délicatesse, il forfait à cette fleur de l'honneur qui, perdue, n'est pas encore la déconsidération générale ; il manque enfin décidément à l'honneur, et, s'il tombe à la police correctionnelle, il n'est pas encore justiciable de la cour d'assises; mais, après le verdict infamant du jury, il peut être honoré dans le bagne en y apportant l'espèce de probité que les scélérats ont entre eux, et qui consiste à ne pas se dénoncer, à partager loyalement, à courir les mêmes dangers. Eh bien, cette dernière probité, qui peut-être est un calcul, une nécessité, dont la pratique offre certaines chances de grandeur à l'homme et de retour au bien, régnait absolument entre Cérizet et ses pratiques. Jamais Cérizet ne commettait d'erreurs, ni ses pauvres non plus : on ne se niait rien réciproquement, ni capital, ni intérêts. Plusieurs fois, Cérizet, qui d'ailleurs sortait du peuple, avait rectifié d'une semaine sur l'autre une erreur involontaire au profit d'une malheureuse famille qui ne s'en était pas aperçue. Aussi passait-il pour un chien, mais un chien honnête ; sa parole, au milieu de cette cité dolente, était sacrée. Une femme mourut, lui emportant trente francs :

— Voilà mes profits ! dit-il à son assemblée, et vous hurlez après moi. Cependant, je ne tourmenterai pas les

1. Un ouvrage dans le genre de la *Physiologie du mariage*, auquel l'auteur travaille depuis 1833, époque à laquelle il fut annoncé. (*Note de l'auteur.*)

mioches!... Et Cadenet leur a porté du pain et de la piquette.

Depuis ce trait, habile calcul d'ailleurs, on disait de lui dans les deux faubourgs :

— Ce n'est pas un méchant homme!...

Le prêt à la petite semaine, entendu comme l'entendait Cérizet, n'est pas, toute proportion gardée, une plaie aussi cruelle que celle du mont-de-piété. Cérizet donnait dix francs le mardi, sous la condition d'en recevoir douze le dimanche matin. En cinq semaines, il doublait ses capitaux, mais il y avait bien des transactions. Sa bonté consistait à ne recouvrer de temps en temps que onze francs cinquante centimes; on lui redevait des intérêts. Quand il donnait cinquante francs pour soixante à un petit fruitier, ou cent francs pour cent vingt à un marchand de mottes, il courait des risques.

En arrivant par la rue des Postes à la rue des Poules, Théodose et Dutocq aperçurent un rassemblement d'hommes et de femmes, et, à la clarté que les quinquets du marchand de vin y jetaient, ils furent effrayés en voyant cette masse de figures rouges, lézardées, grimées, sérieuses de souffrances, flétries, ébouriffées, chauves, grasses de vin, maigries par les liqueurs, les unes menaçantes, les autres résignées, celles-ci goguenardes, celles-là spirituelles, d'autres hébétées, qui s'élevaient du milieu de ces terribles haillons que le dessinateur ne surpasse jamais, même dans ses plus extravagantes fantaisies.

— Je serai reconnu! dit Théodose en entraînant Dutocq, nous avons fait une sottise de venir le prendre au milieu de ses fonctions...

— D'autant plus, que nous ne songeons pas que Claparon est couché dans son taudis, dont l'intérieur ne nous est point connu. Tenez, il y a des inconvénients pour vous, il n'y en a pas pour moi, je puis avoir à causer avec mon expéditionnaire, et je vais aller lui dire de venir dîner, car il y a audience aujourd'hui, nous ne pouvons pas déjeuner; nous prendrons rendez-vous à la *Chaumière,* dans un des cabinets du jardin...

— Mauvais; on peut être écouté sans s'en apercevoir, répondit l'avocat; j'aime mieux le *Petit Rocher de Cancale* : on se met dans un cabinet et l'on parle bas.

— Et si vous êtes vu avec Cérizet?

— Eh bien, allons au *Cheval rouge,* quai de la Tournelle.

— Cela vaut mieux; à sept heures, nous ne trouverons plus personne.

Dutocq s'avança donc tout seul au milieu de ce congrès de gueux, et il entendit son nom répété par la foule, car il était difficile qu'il ne rencontrât pas quelque justiciable, comme Théodose y eût rencontré des clients.

Dans ces quartiers, le juge de paix est le tribunal suprême, et toutes les contestations y meurent, surtout depuis la loi qui a rendu leur compétence souveraine dans les affaires où la valeur du litige ne s'élève pas à plus de cent quarante francs. On fit passage au greffier, non moins redouté que le juge de paix. Il vit sur l'escalier des femmes assises sur des marches : horrible étalage, semblable à ces fleurs disposées en gradins, parmi lesquelles il y en avait de jeunes, de pâles, de souffrantes; la diversité des couleurs, des fichus, des bonnets, des robes et des tabliers

rendait la comparaison peut-être plus exacte que ne doit l'être une comparaison. Dutocq fut presque asphyxié quand il ouvrit la porte de la pièce où déjà soixante personnes avaient passé laissant leurs odeurs.

— Votre numéro? le numéro? crièrent toutes les voix.

— Taisez vos becs! cria une voix enrouée de la rue, c'est la plume de la justice de paix.

Le plus profond silence régna. Dutocq trouva son expéditionnaire vêtu d'un gilet de peau jaune comme les gants de la gendarmerie, et Cérizet portait là-dessous un ignoble gilet de laine tricotée. On peut imaginer cette figure malade sortant d'une pareille gaîne, et couverte d'un mauvais madras qui, laissant voir le front, le cou sans cheveux, restituait à cette tête son caractère à la fois hideux et menaçant, surtout à la lueur d'une chandelle des douze à la livre.

— Ça ne peut pas aller comme ça, papa Lantimèche, disait Cérizet à un grand vieillard qui paraissait avoir soixante et dix ans et qui restait devant lui, son bonnet de laine rouge à la main, montrant une tête sans cheveux, une poitrine à poils blancs à travers son méchant bourgeron; mettez-moi au fait de ce que vous voulez entreprendre! Cent francs, même à la condition d'en rendre cent vingt, ça ne se lâche pas comme un chien dans une église...

Les cinq autres assistants, parmi lesquels se trouvaient deux femmes, toutes deux nourrices, l'une tricotant, l'autre allaitant, éclatèrent de rire.

Quand il vit Dutocq, Cérizet se leva respectueusement et alla vivement à sa rencontre en ajoutant :

— Vous avez le temps de faire vos réflexions; car, voyez-vous, ça m'inquiète, une somme de cent francs demandée par un vieux compagnon serrurier.

— Mais il s'agit d'une invention!... s'écria le vieil ouvrier.

— Une invention et cent francs!... Vous ne connaissez pas les lois; il faut deux mille francs, dit Dutocq; il faut un brevet, il faut des protections...

— C'est vrai, dit Cérizet, qui comptait bien sur des hasards de ce genre; tenez, papa Lantimèche, venez demain matin, à six heures, nous causerons : on ne parle pas invention en compagnie...

Cérizet écouta Dutocq, dont le premier mot fut :

— Si c'est bon, part à deux!...

— Pourquoi donc vous êtes-vous levé de si bon matin pour venir me dire cela? demanda le défiant Cérizet, déjà fâché du *Part à deux!* Vous m'auriez bien vu au greffe.

Et il regarda Dutocq en coulisse; celui-ci, tout en lui disant la vérité, parlant de Claparon et de la nécessité d'aller vivement dans l'affaire de Théodose, parut s'entortiller.

— Vous m'auriez toujours vu ce matin au greffe,... répondit Cérizet en reconduisant Dutocq jusqu'à la porte.

— En voilà un, se dit-il en reprenant sa place, qui me semble avoir soufflé sa lanterne pour que je n'y voie plus clair. Eh bien, nous lâcherons notre place d'expéditionnaire... — Ah! vous, ma petite mère! s'écria-t-il; vous inventez des enfants... C'est amusant, quoique le tour soit bien connu!

Il est d'autant plus inutile de raconter l'entrevue des

trois associés, que les dispositions convenues furent la base des confidences de Théodose à mademoiselle Thuillier; mais il est nécessaire de faire observer que l'habileté déployée par la Peyrade épouvanta presque Cérizet et Dutocq. Dès cette conférence, le banquier des pauvres eut en germe dans sa conscience l'idée de tirer son épingle du jeu, quand il se trouvait en compagnie de joueurs si forts. Gagner la partie à tout prix et l'emporter sur les plus habiles, fût-ce par une friponnerie, est une inspiration de la vanité particulière aux amis du tapis vert. De là vint le terrible coup que la Peyrade devait recevoir.

Il connaissait d'ailleurs ses deux associés; aussi, malgré la perpétuelle contention de ses forces intellectuelles, malgré les soins continuels que voulait son personnage à dix faces, rien ne le fatiguait-il plus que son rôle avec ses deux complices. Dutocq était un grand fourbe, et Cérizet avait joué jadis la comédie; ils se connaissaient en grimaces. Une figure immobile, à la Talleyrand, les eût fait rompre avec le Provençal, qui se trouvait dans leurs griffes, et il devait avoir une aisance, une confiance, un jeu franc, qui certes est le comble de l'art. Faire illusion au parterre est un triomphe de tous les jours, mais tromper mademoiselle Mars, Frédérick Lemaître, Potier, Talma, Monrose, est le comble de l'art.

Cette conférence eut donc pour résultat de donner à la Peyrade, aussi sagace que Cérizet, une peur secrète qui, pendant la dernière période de cette immense partie, lui embrasa le sang, lui chauffa le cœur par moments, au point de le mettre dans l'état morbide du joueur suivant de l'œil la roulette quand il a risqué son dernier enjeu.

Les sens ont alors une lucidité dans leur action, l'intelligence prend une portée pour laquelle la science humaine n'a point de mesures.

Le lendemain de cette conférence, la Peyrade vint dîner avec les Thuillier; et, sous le vulgaire prétexte d'une visite à faire à madame de Saint-Foudrille, la femme de l'illustre savant, avec laquelle il voulait se lier, Thuillier emmena sa femme et laissa Théodose avec Brigitte. Ni Thuillier, ni sa sœur, ni Théodose, n'étaient les dupes de cette comédie, et le vieux beau de l'Empire appelait du nom de diplomatie cette manœuvre.

— Jeune homme, n'abuse pas de l'innocence de ma sœur, respecte-la, dit solennellement Thuillier avant de partir.

— Avez-vous, mademoiselle, dit Théodose en rapprochant son fauteuil de la bergère où tricotait Brigitte, avez-vous pensé à mettre le commerce de l'arrondissement dans les intérêts de Thuillier?

— Et comment? dit-elle.

— Mais vous êtes en relation d'affaires avec Barbet et Métivier.

— Ah! vous avez raison!... Nom d'un petit bonhomme! vous n'êtes pas gauche! dit-elle après une pause.

— Quand on aime les gens, on les sert! répondit-il sentencieusement et à distance.

Séduire Brigitte était, dans cette longue bataille entamée depuis deux ans, comme emporter la grande redoute à la Moskowa, le point culminant. Mais il fallait posséder cette fille comme le diable fut censé, dans le moyen âge, posséder les gens, et de manière à rendre chez elle tout

réveil impossible. Depuis trois jours, la Peyrade se mesurait avec sa tâche, et il en avait fait le tour pour en reconnaître les difficultés. La flatterie, ce moyen infaillible entre des mains habiles, échouait sur une fille qui, depuis longtemps, se savait sans aucune beauté. Mais l'homme de volonté ne trouve rien d'inexpugnable, et les Lamarque sauront toujours emporter Caprée. Aussi, doit-on ne rien omettre de la mémorable scène qui se passa ce soir-là; tout a sa valeur, les temps de repos, les yeux baissés, les regards, les inflexions de voix.

— Mais, repartit Brigitte, vous nous avez déjà prouvé que vous nous aimiez beaucoup...

— Votre frère vous a parlé?...

— Non, il a dit seulement que vous aviez à me parler...

— Oui, mademoiselle, car vous êtes l'homme de la famille; mais, en y réfléchissant bien, j'ai trouvé beaucoup de périls pour moi dans cette affaire, on ne se compromet ainsi que pour ses proches... Il s'agit de toute une fortune, trente à quarante mille francs de rente, et pas la moindre spéculation,... un immeuble!... La nécessité de donner une fortune à Thuillier m'avait abusé tout d'abord... Cela fascine, comme je lui ai dit;... car, à moins d'être un imbécile, on se demande : « Pourquoi nous veut-il tant de bien? » Et, comme je lui ai dit, donc : en travaillant pour lui, je me suis flatté de travailler pour moi-même. S'il veut être député, deux choses sont absolument nécessaires : payer le cens et faire recommander son nom par une sorte de célébrité. Si je pousse le dévouement jusqu'à vouloir l'aider à composer un livre sur le crédit public, sur n'importe quoi,... je devais tout aussi bien penser à

sa fortune,... et il serait absurde à vous de lui donner cette maison-ci...

— Pour mon frère?... Mais je la lui mettrais demain en son nom!... s'écria Brigitte; vous ne me connaissez pas...

— Je ne vous connais pas tout entière, dit la Peyrade, mais je sais de vous des choses qui m'ont fait regretter de ne pas vous avoir tout dit dès l'origine, au moment où j'ai conçu le plan auquel Thuillier devra sa nomination. Il aura des jaloux le lendemain, et il aura certes une rude tâche; il faut les confondre, ôter tout prétexte à ses rivaux!

— Mais l'affaire,... dit Brigitte, en quoi consistent les difficultés?

— Mademoiselle, les difficultés viennent de ma conscience,... et je ne vous servirai certes pas en ceci sans avoir consulté mon confesseur... Quant au monde, oh! l'affaire est parfaitement légale, et je suis, — vous le comprenez, moi, l'un des avocats inscrits au tableau, membre d'une compagnie assez rigide, — je suis incapable de proposer une combinaison qui donnerait lieu à un blâme... Mon excuse sera d'abord de ne pas en retirer un liard...

Brigitte était sur le gril, elle avait le visage en feu, cassait sa laine, la renouait, et ne savait quelle contenance tenir.

— On n'a pas, dit-elle, aujourd'hui, quarante mille francs de rente en immeubles à moins de un million huit cent mille francs...

— Eh! je vous garantis que vous verrez l'immeuble, que vous en estimerez le revenu probable, et que je veux

en rendre Thuillier propriétaire avec cinquante mille francs.

— Eh bien, si vous nous faisiez obtenir ça, s'écria Brigitte, arrivée au plus haut point d'irritation sous la tourmente de sa cupidité soulevée, allez, mon cher monsieur Théodose...

Elle s'arrêta.

— Eh bien, mademoiselle?

— Vous auriez travaillé pour vous, peut-être...

— Ah! si Thuillier vous a dit mon secret, je quitte la maison.

Brigitte leva la tête.

— Il vous a dit que j'aimais Céleste?

— Non, foi d'honnête fille! s'écria Brigitte; mais j'allais vous parler d'elle.

— Me l'offrir!... Oh! que Dieu nous pardonne, je ne veux la devoir qu'à elle-même, à ses parents, à un libre choix... Non, je ne veux de vous que votre bienveillance, votre protection... Promettez, comme Thuillier, pour prix de mes services, votre influence, votre amitié; dites-moi que vous me traiterez comme un fils... Et alors, je vous consulterai. J'en passerai par votre décision, je ne parlerai pas à mon confesseur. Tenez, depuis deux ans que j'observe la famille où je voudrais porter mon nom, et que je serais heureux de doter de mon énergie... car j'arriverai!... je l'ai bien remarqué, vous avez une probité de l'ancien temps, une judiciaire droite et inflexible... Vous avez la connaissance des affaires, et l'on aime ces qualités-là près de soi... Avec une belle-mère de votre force, je trouverais la vie intérieure débarrassée d'une

foule de détails de fortune qui nous barrent le chemin en politique, dès qu'il faut s'en occuper... Je vous ai vraiment admirée dimanche soir... Ah! vous avez été belle! Avez-vous remué tout ça! Dans dix minutes, je crois, la salle à manger a été libre... Et, sans sortir de chez vous, vous avez trouvé tout ce qu'il fallait pour les rafraîchissements, pour le souper... « Voilà, disais-je en moi-même, une maîtresse femme!... »

Les narines de Brigitte se dilatèrent, elle respira les paroles du jeune avocat; et il la regarda par un coup d'œil en coulisse, afin de jouir de son triomphe. Il avait touché la corde sensible.

— Ah! dit-elle, je suis habituée au ménage, ça me connaît!

— Interroger une conscience nette et pure! reprit Théodose, oui, cela me suffit.

Il était debout, il reprit sa place et dit :

— Voilà notre affaire, ma chère tante, car vous serez un peu ma tante...

— Taisez-vous, mauvais sujet! dit Brigitte, et parlez.

— Je vais vous dire tout crûment les choses, et remarquez que je me compromets en vous les disant, car je dois ces secrets-là, voyez-vous, à ma position d'avocat... Ainsi, figurez-vous que nous commettons ensemble une espèce de crime de lèse-cabinet! Un notaire de Paris s'est associé avec un architecte, et ils ont acheté des terrains, ils ont bâti dessus; il y a dans ce moment-ci une dégringolade;... ils se sont trompés dans leurs calculs;... ne nous occupons pas de tout ça... Parmi les maisons que leur compagnie illicite, car les notaires ne doivent pas faire d'af-

faires, a bâties, il y en a une qui, n'étant pas achevée, éprouve une si grande dépréciation, qu'elle sera mise à prix à peine à cent mille francs, quoique le terrain et la construction aient coûté quatre cent mille francs. Comme il n'y a que des intérieurs à faire, et que rien n'est plus facile à évaluer; que, d'ailleurs, ces choses-là sont prêtes chez les entrepreneurs, qui les donneraient à meilleur marché, la somme à dépenser ne dépasserait pas cinquante mille francs. Or, par sa position, la maison rapportera plus de quarante mille francs, impôts payés. Elle est toute en pierres de taille, les murs de refend sont en moellons; la façade est couverte des plus riches sculptures, on y a dépensé plus de vingt mille francs; les fenêtres sont en glaces, avec des ferrures à nouveau système, dit *crémone.*

— Eh bien, en quoi consiste la difficulté?

— Ah! voici : le notaire s'est réservé cette part dans le gâteau qu'il abandonne, et il est, sous le nom de ses amis, l'un des prêteurs qui regardent vendre l'immeuble par le syndic de la faillite : on n'a pas poursuivi, cela coûterait trop cher, on vend sur publication volontaire; or, ce notaire s'est adressé pour acquérir à l'un de mes clients en lui demandant son nom; mon client est un pauvre diable, et il m'a dit : « Il y a là une fortune, en la soufflant au notaire... »

— Dans le commerce, cela se fait!... dit vivement Brigitte.

— S'il n'y avait que cette difficulté, reprit Théodose, ce serait, comme disait un de mes amis à un de ses élèves, qui se plaignait de la peine que donnent à faire les chefs-d'œuvre en peinture : « Mon cher petit, si ça

n'était pas ainsi, les laquais en feraient! » Mais, mademoiselle, si l'on attrape cet affreux notaire, qui, croyez-le bien, mérite d'être attrapé, car il a compromis bien des fortunes particulières, comme c'est un homme très-fin, quoique notaire, il sera peut-être très-difficile de le pincer deux fois. Quand on achète un immeuble, si ceux qui ont prêté de l'argent dessus se voient menacés de le perdre par l'insuffisance du prix, ils ont la faculté, dans un certain délai, de surenchérir, c'est-à-dire d'en offrir davantage et de garder l'immeuble pour eux. Si l'on ne peut pas abuser cet abuseur jusqu'à l'expiration du délai donné pour surenchérir, il faut substituer une nouvelle ruse à la première. Mais cette affaire est-elle bien légale?... Peut-on la conduire au profit de la famille où l'on désire entrer?... Voilà ce que depuis trois jours je me demande...

Brigitte, il faut l'avouer, hésitait, et Théodose mit alors en avant sa dernière ressource.

— Prenez la nuit pour réfléchir; demain, nous en causerons...

— Écoutez, mon petit, dit Brigitte en regardant l'avocat d'un air presque amoureux, avant tout il faut voir la maison. Où est-elle?

— Aux environs de la Madeleine! ce sera le cœur de Paris dans dix ans! Et, si vous saviez, on pensait à ces terrains-là dès 1819! La fortune de du Tillet le banquier vient de là... La fameuse faillite du notaire Roguin, qui porta tant d'effroi dans Paris et un si grand coup à la considération du notariat, cette faillite où sombra le célèbre parfumeur Birotteau, n'a pas eu d'autre cause; ils spéculaient un peu trop tôt sur ces terrains-là.

— Je me souviens de cela, répondit Brigitte.

— La maison pourra, sans aucun doute, être terminée à la fin de cette année, et les locations commenceront vers le milieu de l'an prochain.

— Pouvons-nous y aller demain?

— Belle tante, je suis à vos ordres.

— Ah çà! ne me nommez jamais ainsi devant le monde... Quant à l'affaire, reprit-elle, on ne peut avoir d'avis qu'après avoir vu la maison...

— Elle a six étages, neuf fenêtres de façade, une belle cour, quatre boutiques, et elle occupe un coin. Oh! le notaire s'y connaît, allez! Mais vienne un événement politique, et les rentes, toutes les affaires tombent. A votre place, moi, je vendrais tout ce que possède madame Thuillier et tout ce que vous possédez dans les fonds publics, pour acheter à Thuillier ce bel immeuble, et je referais la fortune à cette pauvre dévote avec les futures économies... Les rentes peuvent-elles aller plus haut qu'elles ne sont aujourd'hui?... Cent vingt-deux! c'est fabuleux; il faut se hâter.

Brigitte se léchait les lèvres; elle apercevait le moyen de garder ses capitaux et d'enrichir son frère aux dépens de madame Thuillier.

— Mon frère a bien raison, dit-elle à Théodose, vous êtes un homme rare, et vous irez loin...

— Il marchera devant moi! répondit Théodose avec une naïveté qui toucha la vieille fille.

— Vous serez de la famille, dit-elle.

— Il y aura des obstacles, reprit Théodose, madame Thuillier est un peu folle, elle ne m'aime guère.

— Ah ! je voudrais bien voir ça!... s'écria Brigitte. Faisons l'affaire, reprit-elle, si elle est faisable, et laissez-moi vos intérêts entre les mains.

— Thuillier, membre du conseil général, riche d'un immeuble loué quarante mille francs au moins, ayant la décoration, publiant un ouvrage politique, grave, sérieux,... sera député à l'une des prochaines élections. Mais, entre nous, ma petite tante, on ne peut se dévouer à ce point qu'à son vrai beau-père...

— Vous avez raison.

— Si je n'ai pas de fortune, j'aurai doublé la vôtre; et, si cette affaire se fait discrètement, j'en chercherai d'autres...

— Tant que je n'aurai pas vu la maison, dit mademoiselle Thuillier, je ne puis me prononcer sur rien...

— Eh bien, prenez demain une voiture, et allons; j'aurai, demain matin, un billet pour voir l'immeuble.

— A demain, vers le midi, répondit Brigitte en tendant la main à Théodose pour qu'il y tôpât; mais il y déposa le baiser le plus tendre et le plus respectueux à la fois que jamais Brigitte eût reçu.

— Adieu, mon enfant! dit-elle quand il fut à la porte.

Elle sonna vivement une de ses domestiques, et, quand elle se montra :

— Joséphine, allez sur-le-champ chez madame Colleville, et dites-lui de venir me parler.

Un quart d'heure après, Flavie entrait dans le salon où Brigitte se promenait en proie à une agitation effrayante.

— Ma petite, il s'agit de me rendre un grand service et qui concerne notre chère Céleste... Vous connaissez Tul-

lia, la danseuse de l'Opéra; j'en ai eu les oreilles rompues par mon frère, dans un temps...

— Oui, ma chère; mais elle n'est plus danseuse, elle est madame la comtesse du Bruel. Son mari n'est-il pas pair de France !...

— Vous aime-t-elle encore?

— Nous ne nous voyons plus...

— Eh bien, moi, je sais que Chaffaroux, le riche entrepreneur, est son oncle,... dit la vieille fille. Il est vieux, il est riche; allez voir votre ancienne amie, et obtenez d'elle un mot pour son oncle par lequel elle lui dira que ce serait lui rendre le plus éminent service, à elle, que de donner un conseil d'ami sur une affaire pour laquelle il sera consulté par vous, et nous l'irons prendre chez lui demain, à une heure. Mais que la nièce recommande le plus profond secret à l'oncle! Allez, mon enfant! Céleste, notre chère fille, sera millionnaire, et elle aura de ma main, entendez-vous, un mari qui la mettra sur le pinacle.

— Voulez-vous que je vous dise la première lettre de son nom?

— Dites...

— Théodose de la Peyrade! Vous avez raison. C'est un homme qui, soutenu par une femme comme vous, peut devenir ministre!

— C'est Dieu qui nous l'a mis dans notre maison, s'écria la vieille fille.

En ce moment, M. et madame Thuillier rentrèrent.

Cinq jours après, dans le mois d'avril, l'ordonnance qui convoquait les électeurs pour nommer le membre du conseil municipal, le 20 du même mois, fut insérée au *Mo-*

niteur et placardée dans Paris. Depuis plusieurs semaines, le ministère dit du 1er mars fonctionnait. Brigitte était de la plus charmante humeur, elle avait reconnu la vérité des assertions de Théodose. La maison, visitée de fond en comble par le vieux Chaffaroux, fut reconnue par lui pour être un chef-d'œuvre de construction ; le pauvre Grindot, l'architecte intéressé dans les affaires du notaire et de Claparon, crut travailler pour l'entrepreneur ; l'oncle de madame du Breul imagina qu'il s'agissait des intérêts de sa nièce, et il dit qu'avec trente mille francs il terminerait la maison. Aussi, depuis une semaine, la Peyrade était-il le dieu de Brigitte ; elle lui prouvait par les arguments les plus naïvement improbes qu'il fallait saisir la fortune quand elle se présentait.

— Eh bien, s'il y a là dedans quelque péché, lui disait-elle au milieu du jardin, vous vous en confesserez...

— Allons, mon ami, s'écria Thuillier, que diable ! on se doit à ses parents...

— Je m'y déciderai, répondit la Peyrade d'une voix émue, mais aux conditions que je vais poser. Je ne veux pas, en épousant Céleste, être taxé d'avidité, de cupidité... Si vous me donnez des remords, faites au moins que je reste ce que je suis aux yeux du public. Ne donne à Céleste, toi, mon vieux Thuillier, que la nue propriété de la maison que je vais te faire avoir...

— C'est juste...

— Ne vous dépouillez pas, reprit Théodose, et que ma chère petite tante se comporte de même au contrat. Mettez le reste des capitaux disponibles au nom de madame Thuillier sur le grand-livre, et elle fera ce qu'elle voudra. Nous

vivrons ainsi en famille, et, moi, je me charge de faire ma fortune, une fois que je serai sans inquiétude sur l'avenir.

— Ça me va, s'écria Thuillier. Voilà le discours d'un honnête homme.

— Laissez-moi vous embrasser sur le front, mon petit, s'écria la vieille fille; mais, comme il faut toujours une dot, nous ferons soixante mille francs à Céleste.

— Pour sa toilette, dit la Peyrade.

— Nous sommes tous trois gens d'honneur, s'écria Thuillier. C'est dit, vous nous faites faire l'affaire de la maison, nous écrirons ensemble mon ouvrage politique, et vous vous remuerez pour m'obtenir la décoration...

— Ce sera, comme vous serez conseiller municipal, le 1er mai. Seulement, mon bon ami, gardez-moi, et vous aussi, petite tante, le plus profond secret, et n'écoutez pas les calomnies qui m'assassineront, lorsque tous ceux que je vais jouer se retourneront contre moi... Je deviendrai, voyez-vous, un va-nu-pieds, un fripon, un homme dangereux, un jésuite, un ambitieux, un capteur de fortunes... Entendrez-vous ces accusations avec calme?...

— Soyez tranquille, dit Brigitte.

A compter de ce jour, Thuillier devint *bon ami*. Bon ami fut le nom que lui donnait Théodose, avec des inflexions de voix d'une variété de tendresse à étonner Flavie. Mais *petite tante,* le nom qui flattait tant Brigitte, ne se disait qu'entre les Thuillier, à l'oreille devant le monde, et quelquefois pour Flavie. L'activité de Théodose et de Dutocq, de Cérizet, de Barbet, de Métivier, des Minard, des Phellion, des Laudigeois, de Colleville, de Pron, de Barniol, de leurs amis, fut excessive. Grands et petits mettaient la

main à l'œuvre. Cadenet procura trente voix dans sa section, il écrivit pour sept électeurs qui ne savaient que faire leur croix. Le 30 avril, Thuillier fut proclamé membre du conseil général du département de la Seine, à la plus imposante majorité, car il ne s'en fallut que de soixante voix qu'il eût l'unanimité. Le 1er mai, Thuillier se joignit au corps municipal pour aller aux Tuileries féliciter le roi le jour de sa fête, et il en revint radieux! Il avait pénétré là sur les pas de Minard.

Dix jours après, une affiche jaune annonçait la vente sur publications volontaires de la maison, mise à prix à soixante et quinze mille francs; l'adjudication définitive devait avoir lieu vers la fin de juillet. A ce sujet, il y eut entre Claparon et Cérizet une convention par laquelle Cérizet assura la somme de quinze mille francs, en paroles, bien entendu, à Claparon, au cas où il abuserait le notaire au delà du délai fixé pour la surenchère. Mademoiselle Thuillier, prévenue par Théodose, adhéra pleinement à cette clause secrète, en comprenant qu'il fallait payer les fauteurs de cette aimable trahison. La somme devait passer par les mains du digne avocat. Claparon eut, au milieu de la nuit, sur la place de l'Observatoire, un rendez-vous avec son complice le notaire, dont la charge, quoique mise en vente par une décision de la chambre de discipline des notaires de Paris, n'était pas encore vendue.

Ce jeune homme, le successeur de Léopold Hannequin, avait voulu courir à la fortune au lieu d'y marcher; il se voyait encore un autre avenir, et il essayait de tout ménager. Dans cette entrevue, il était allé jusqu'à dix mille francs pour acheter sa sécurité dans cette sale affaire; il

ne devait la remettre à Claparon qu'après la signature d'une contre-lettre souscrite par l'acquéreur. Le notaire savait que cette somme était le seul capital qui servirait à Claparon pour refaire une fortune, et il se crut sûr de lui.

— Qui, dans tout Paris, pourrait me donner une pareille commission pour une semblable affaire? lui dit Claparon avec un faux-semblant de naïveté. Dormez sur vos deux oreilles; j'aurai pour acquéreur visible un de ces hommes d'honneur, trop bêtes pour avoir des idées dans votre genre... C'est un vieil employé retiré; vous lui donnerez les fonds pour payer, et il vous signera votre contre-lettre.

Quand le notaire eut bien laissé voir à Claparon qu'il ne pouvait avoir de lui que dix mille francs, Cérizet en offrit douze mille à son ancien associé, puis il en demanda quinze mille à Théodose, en se réservant de n'en remettre toujours que douze mille à Claparon. Toutes ces scènes entre ces quatre hommes furent assaisonnées des plus belles paroles sur les sentiments et sur la probité; sur ce que se devaient des hommes destinés à travailler ensemble, à se retrouver. Pendant que ces travaux sous-marins s'exécutaient au profit de Thuillier, à qui Théodose les racontait en manifestant le plus profond dégoût de tremper dans ces tripotages, les deux amis méditaient ensemble sur le grand ouvrage que *bon ami* devait publier, et le membre du conseil général de la Seine acquérait la conviction qu'il ne pouvait jamais rien être sans cet homme de génie, dont l'esprit l'émerveillait, dont la facilité le surprenait, de telle sorte que, chaque jour, il voyait une nécessité de plus d'en faire son gendre. Aussi, depuis le mois de mai,

Théodose dînait-il quatre jours sur les sept de la semaine avec *bon ami.*

Ce fut le moment où Théodose régna sans conteste dans cette famille; il avait alors l'approbation de tous les amis de la maison. Voici comment. Les Phellion, en entendant chanter les louanges de Théodose par Brigitte et par Thuillier, craignirent de désobliger ces deux puissances et firent chorus, même quand ces perpétuels éloges pouvaient les importuner ou leur paraître exagérés. Il en fut de même dans la famille Minard. D'ailleurs, la conduite de la Peyrade, devenu l'*ami de la maison,* fut constamment sublime; il désarmait la défiance par la manière dont il s'effaçait; il était là comme un meuble de plus; il fit croire et aux Phellion et aux Minard qu'il avait été chiffré, pesé par Brigitte, par Thuillier, et trouvé trop léger pour jamais être autre chose qu'un bon jeune homme à qui l'on serait utile.

— Il croit peut-être, dit un jour Thuillier à Minard, que ma sœur le couchera sur son testament; il ne la connaît guère.

Ce mot, l'œuvre de Théodose, calma les inquiétudes du défiant Minard.

— Il nous est dévoué, dit un jour la vieille fille à Phellion, mais il nous doit bien quelque reconnaissance : nous lui donnons ses quittances de loyer, il est nourri presque chez nous...

Cette rebuffade de la vieille fille, inspirée par Théodose, redite d'oreille à oreille dans les familles qui hantaient le salon Thuillier, dissipa toutes les craintes, et Théodose appuya les propos échappés à Thuillier et à sa

sœur par une servilité de pique-assiette. Au whist, il justifiait les fautes de *bon ami*. Son sourire, fixe et bénin comme celui de madame Thuillier, était prêt pour toutes les niaiseries bourgeoises de la sœur et du frère.

Il obtint ce qu'il voulait avec le plus d'ardeur, le mépris de ses vrais antagonistes, et s'en fit un manteau pour cacher sa puissance. Il eut, pendant quatre mois, la figure engourdie d'un serpent qui digère et englutine sa proie. Aussi courait-il au jardin avec Colleville ou Flavie, y rire, y déposer son masque, s'y reposer et se retremper en se livrant auprès de sa future belle-mère à des élans nerveux de passion dont elle était effrayée, ou qui l'attendrissaient.

— Est-ce que je ne vous fais pas pitié?... lui disait-il la veille de l'adjudication préparatoire, où Thuillier eut la maison pour soixante et quinze mille francs. Un homme comme moi, ramper à la façon des chats, retenir mes épigrammes, manger mon fiel!... et subir encore vos refus!

— Mon ami, mon enfant!... disait Flavie, qui n'avait pas pris son parti.

Ces mots sont un thermomètre qui doit indiquer à quelle température cet habile artiste maintenait son intrigue avec Flavie. La pauvre femme flottait entre son cœur et la morale, entre la religion et la passion mystérieuse.

Cependant, le jeune Félix Phellion donnait, avec un dévouement et une constance dignes d'éloge, des leçons au jeune Colleville; il prodiguait ses heures, et il croyait travailler pour sa future famille. Pour reconnaître ses soins, et par le conseil de Théodose, on invitait le profes-

seur à dîner les jeudis chez Colleville, et l'avocat n'y manquait jamais. Flavie faisait tantôt une bourse, tantôt des pantoufles, un porte-cigare, à l'heureux jeune homme, qui s'écriait :

— Je suis trop payé, madame, par le bonheur que j'éprouve à vous être utile...

— Nous ne sommes pas riches, monsieur, répondait Colleville; mais, sac-à-papier! nous ne serons pas ingrats.

Le vieux Phellion se frottait les mains en écoutant son fils au retour de ces soirées, et il voyait son cher, son noble Félix épousant Céleste!...

Néanmoins, plus elle aimait, plus Céleste devenait sérieuse et grave avec Félix, d'autant plus que sa mère l'avait vivement sermonnée un soir, en lui disant :

— Ne donnez aucune espérance au jeune Phellion, ma fille. Ni votre père ni moi, ne serons les maîtres de vous marier; vous avez des espérances à ménager; il s'agit bien moins de plaire à un professeur sans le sou que de vous assurer l'affection de mademoiselle Brigitte et de votre parrain. Si tu ne veux pas tuer ta mère, mon ange, oui, me tuer,... obéis-moi dans cette affaire aveuglément, et mets-toi bien dans la tête que nous voulons, avant tout, ton bonheur.

Comme l'adjudication définitive était indiquée pour la fin de juillet, Théodose conseilla, vers la fin de juin, à Brigitte, de se mettre en règle, et, la veille, elle vendit tous les effets publics de sa belle-sœur et les siens. La catastrophe du traité des quatre puissances, véritable insulte à la France, est un fait historique, mais il est nécessaire de rappeler que, de juillet à la fin d'août, les rentes fran-

çaises, effarouchées par la perspective d'une guerre à laquelle s'abandonna un peu trop M. Thiers, tombèrent de vingt francs, et l'on vit le trois pour cent à soixante. Ce ne fut pas tout : cette déroute financière influa sur les immeubles de Paris de la façon la plus fâcheuse, et tous ceux qui se trouvèrent à ce moment en vente furent adjugés en baisse. Ces événements firent de Théodose un prophète, un homme de génie aux yeux de Brigitte et de Thuillier, à qui la maison fut définitivement adjugée au prix de soixante et quinze mille francs. Le notaire, indiqué dans ce désastre politique, et dont la charge était vendue, se vit dans la nécessité d'aller à la campagne pour quelques jours; mais il gardait sur lui les dix mille francs de Claparon. Conseillé par Théodose, Thuillier fit un forfait avec Grindot, qui crut travailler pour le notaire en achevant la maison; et, comme durant cette période d'anxiété financière les travaux suspendus laissaient les ouvriers les bras croisés, l'architecte put achever à bon marché d'une manière splendide son œuvre de prédilection.

Pour vingt-cinq mille francs, il dora quatre salons!... Théodose exigea que le marché fût écrit et qu'on mît cinquante mille francs au lieu de vingt-cinq mille. Cette acquisition décupla l'importance de Thuillier. Quant au notaire, il avait perdu la tête en présence d'événements politiques qui furent comme une trombe par une belle journée. Sûr de sa domination, fort de tant de services et tenant Thuillier par l'ouvrage qu'ils faisaient en commun, mais admiré surtout de Brigitte à cause de sa discrétion, car il n'avait jamais fait la moindre allusion à sa

gêne et ne parlait point d'argent, Théodose eut un air un peu moins servile que par le passé. Brigitte et Thuillier lui dirent :

— Rien ne peut vous ôter notre estime, vous êtes ici comme chez vous; l'opinion de Minard et de Phellion, que vous semblez craindre, a la valeur d'une strophe de Victor Hugo pour nous. Ainsi, laissez-les dire,... levez la tête!

— Nous avons encore besoin d'eux pour la nomination de Thuillier à la Chambre! dit Théodose. Suivez mes conseils; vous vous en trouvez bien, n'est-ce pas? Quand vous aurez la maison bien à vous, vous l'aurez eue pour rien, car vous pourrez acheter du trois pour cent à soixante francs, au nom de madame Thuillier, de manière à la remplir de toute sa fortune... Attendez seulement l'expiration du délai de la surenchère, et tenez-moi prêts les quinze mille francs pour nos coquins.

Brigitte n'attendit pas : elle employa tous ses capitaux, à l'exception d'une somme de cent vingt mille francs, et, faisant le décompte de la fortune de sa belle-sœur, elle acheta douze mille francs de rente dans le trois pour cent, au nom de madame Thuillier, pour deux cent quarante mille francs; dix mille francs de rente, dans le même fonds, à son nom, en se promettant de ne plus se donner les soucis de l'escompte. Elle voyait à son frère quarante mille francs de rente, outre sa retraite; douze mille francs de rente à madame Thuillier, et à elle dix-huit mille francs de rente, en tout soixante mille francs par an, et le logement, qu'elle évaluait à huit mille francs.

— Nous valons bien maintenant les Minard!... s'écria-t-elle.

— Ne chantons pas victoire, lui dit Théodose : le délai de la surenchère n'expire que dans huit jours. J'ai fait vos affaires, et les miennes sont bien délabrées...

— Mon cher enfant, vous avez des amis!... s'écria Brigitte, et, s'il vous fallait vingt-cinq louis, vous les trouveriez toujours ici!...

Théodose échangea sur cette phrase un sourire avec Thuillier, qui l'emmena dehors et lui dit :

— Excusez ma pauvre sœur, elle voit le monde par le trou d'une bouteille... Mais, si vous aviez besoin de vingt-cinq mille francs, je vous les prêterais,... sur mes premiers loyers, ajouta-t-il.

— Thuillier, j'ai une corde autour du cou, s'écria Théodose. Depuis que je suis avocat, je dois des lettres de change... Mais *motus!*... ajouta Théodose, effrayé lui-même d'avoir laissé échapper le secret de sa situation. Je suis entre les pattes de coquins,... je veux les rouer...

En disant son secret, Théodose avait eu un double motif : éprouver Thuillier et prévenir un coup funeste qui pouvait lui être porté dans la lutte sourde et sinistre depuis longtemps prévue. Deux mots vont expliquer son horrible situation.

Au milieu de la profonde misère par laquelle il avait passé, il n'y eut que Cérizet qui vint le voir dans une mansarde où, par un grand froid, il était couché, faute d'habits. Il n'avait plus qu'une chemise sur lui. Depuis trois jours, il vivait d'un pain, en en coupant des morceaux avec une certaine discrétion, et il se demandait : « Que faire? » A ce moment, son ancien protecteur se montra, sortant de prison et gracié. Quant aux projets

que ces deux hommes firent devant un feu de cotret, l'un enveloppé de la couverture de son hôtesse, l'autre de son infamie, il est inutile de les rapporter. Le lendemain, Cérizet, qui dans la matinée avait rencontré Dutocq, apportait un pantalon, un gilet, un habit, un chapeau, des bottes, achetés au Temple, et il emmena Théodose pour lui donner à dîner. Le Provençal mangea, chez Pinson, rue de l'Ancienne-Comédie, la moitié d'un dîner qui coûta quarante-sept francs. Au dessert, entre deux vins, Cérizet dit à son ami :

— Veux-tu me signer pour cinquante mille francs de lettres de change en te donnant la qualité d'avocat?

— Tu n'en ferais pas cinq mille francs,... répondit Théodose.

— Cela ne te regarde pas; tu les payeras intégralement; c'est notre part, à monsieur qui te régale et à moi, dans une affaire où tu n'as rien à risquer, mais où tu auras le titre d'avocat, une belle clientèle et la main d'une fille de l'âge d'un vieux chien et riche d'au moins vingt à trente mille francs de rente. Ni Dutocq ni moi,nous ne pouvons l'épouser; nous devons t'équiper, te donner l'air d'un honnête homme, te nourrir, te loger, te mettre dans tes meubles... Donc, il nous faut des garanties. Je ne dis pas cela pour moi, je te connais, mais pour monsieur, de qui je serai le prête-nom... Nous t'équipons en corsaire, quoi! pour faire la traite des blanches. Si nous ne capturons pas cette dot-là, nous passerons à d'autres exercices... Entre nous, nous n'avons pas besoin de prendre les choses avec les pincettes, c'est clair... Nous te donnerons les instructions, car l'affaire doit être prise

de longueur; il y aura du tirage, quoi!... Voilà, j'ai des timbres...

— Garçon, une plume et de l'encre! dit Théodose.

— J'aime les gens comme ça! s'écria Dutocq.

— Signe « Théodose de la Peyrade, » et mets toi-même : « Avocat, rue Saint-Dominique-d'Enfer, » sous les mots : *Accepté pour dix mille;* car nous daterons, nous te poursuivrons, tout cela secrètement, afin d'avoir sur toi prise de corps. Les armateurs doivent avoir leur sûreté quand le capitaine et le brick sont en mer.

Le lendemain de sa réception, l'huissier de la justice de paix rendit le service à Cérizet de faire des poursuites en secret; il venait le soir voir l'avocat, et tout fut mis en règle sans aucune publicité. Le tribunal de commerce rend cent de ces jugements-là par séance. On connaît la rigidité des règlements du conseil de l'ordre des avocats du barreau de Paris. Ce corps et celui des avoués exercent une discipline sévère sur leurs membres. Un avocat susceptible d'aller à Clichy serait rayé du tableau. Donc, Cérizet, conseillé par Dutocq, avait pris contre leur mannequin les seules mesures qui pussent leur assurer à chacun vingt-cinq mille francs dans la dot de Céleste. En signant ces titres, Théodose n'avait vu que sa vie assurée; mais, à mesure que l'horizon s'éclaircissait, à mesure qu'en jouant son rôle il montait d'échelon en échelon à une position de plus en plus élevée sur l'échelle sociale, il rêvait à se débarrasser de ses deux associés. Or, en demandant vingt-cinq mille francs à Thuillier, il espérait traiter à cinquante pour cent le rachat de ses titres avec Cérizet.

Malheureusement, cette infâme spéculation n'est pas un fait exceptionnel; elle a lieu dans Paris sous des formes trop peu déguisées, pour que l'historien la néglige dans une peinture exacte et complète de la société. Dutocq, libertin fieffé, devait encore quinze mille francs sur sa charge, et, dans l'espérance du succès, il espérait, en termes familiers, allonger la courroie jusqu'à la fin de l'année 1840. Jusqu'alors, aucun de ces trois personnages n'avait bronché ni rugi. Chacun sentait sa force et connaissait le danger. Égale était la défiance, égale l'observation, égale l'apparente confiance, également sombres le silence ou le regard, quand les mutuels soupçons fleurissaient à la surface des joues ou dans le discours. Depuis deux mois surtout, la position de Théodose acquérait une force de fort détaché. Dutocq et Cérizet tenaient sous leur esquif un amas de poudre, et la mèche était sans cesse allumée; mais le vent pouvait souffler dessus et le diable pouvait noyer la poudrière.

Le moment où les animaux féroces vont prendre leur pâture a toujours paru le plus critique, et ce moment arrivait pour ces trois tigres affamés. Cérizet disait parfois à Théodose, par ce regard révolutionnaire que deux fois en ce siècle les souverains ont connu :

— Je t'ai fait roi, et je ne suis rien. C'est n'être rien que de n'être pas tout.

Une réaction d'envie allait son train d'avalanche en Cérizet. Dutocq se trouvait à la merci de son expéditionnaire enrichi. Théodose eût voulu brûler ses deux commanditaires et leurs papiers dans deux incendies. Tous trois s'étudiaient trop à cacher leurs pensées, pour ne pas

les deviner. Théodose avait une vie de trois enfers en pensant au dessous de cartes, à son jeu et à son avenir! Son mot à Thuillier fut un cri de désespoir; il jeta la sonde dans les eaux du vieux bourgeois, et n'y trouva que vingt-cinq mille francs.

— Et, se dit-il, revenu chez lui, peut-être rien, dans un mois!

Il prit les Thuillier en une haine profonde. Mais il tenait Thuillier par un harpon entré jusqu'au fond de l'amour-propre avec le projet d'un ouvrage intitulé *De l'impôt et de l'amortissement,* où il devait coordonner les idées publiées par *le Globe* saint-simonien, en les colorant de son style méridional et en leur prêtant une forme systématique. Les connaissances de Thuillier sur la matière devaient beaucoup servir Théodose. Il s'assit sur cette corde, et il résolut de combattre, avec une si pauvre base d'opération, la vanité d'un sot. Selon les caractères, c'est du granit ou du sable. Par réflexion, il fut heureux de sa confidence.

— En me voyant lui assurer sa fortune par la remise des quinze mille francs, au moment où j'ai tant besoin d'argent, il me regardera comme le dieu de la probité.

Voici comment Claparon et Cérizet avaient procédé avec le notaire l'avant-veille du jour où le délai de la surenchère expirait. Cérizet, à qui Claparon donna le mot de passe et indiqua la retraite du notaire, alla lui dire :

— Un de mes amis, Claparon, que vous connaissez, m'a prié de venir vous voir; il vous attend après-demain, le soir, où vous savez; il a le papier que vous attendez de lui, et il l'échangera avec vous contre les dix mille convenus, mais je dois être présent à la remise de la somme,

car il m'est dû cinq mille francs,... et je vous préviens, mon cher monsieur, que le nom de la contre-lettre est en blanc.

— J'y serai, dit l'ex-notaire.

Ce pauvre diable attendit toute la nuit avec les angoisses que l'on s'imagine, car il y allait de son salut ou de sa ruine définitive. Mais, au lever du soleil, au lieu de Claparon, il vit paraître un garde de commerce qui, portant un jugement en forme, lui signifia de l'accompagner à Clichy.

Cérizet s'était entendu avec un des créanciers de l'infortuné notaire, auquel il s'était chargé de le livrer moyennant le partage de la créance. Sur les dix mille francs destinés à Claparon, la victime de ce guet-apens, pour conserver sa liberté, fut obligée d'en payer six mille séance tenante. C'était le montant de sa dette.

En recevant sa part de cette extorsion :

— Voilà mille écus, se dit Cérizet, pour faire décamper Claparon.

Cérizet retourna voir le notaire et lui dit :

— Claparon est un misérable, monsieur! il a reçu quinze mille francs de l'acquéreur, qui va rester propriétaire.. Menacez-le de découvrir à ses créanciers sa retraite, et d'une plainte en banqueroute frauduleuse, il vous donnera moitié.

Dans sa fureur, le notaire écrivit une lettre fulminante à Claparon. Claparon, au désespoir, craignit une arrestation, et Cérizet se chargea de lui procurer un passe-port.

— Tu m'as fait bien des farces, Claparon, dit Cérizet; mais écoute, tu vas me juger. Je possède pour tout bien

mille écus,... je vais te les donner! Pars pour l'Amérique, et commence là ta fortune comme je fais la mienne ici.

Le soir, Claparon, déguisé par Cérizet en vieille femme, partit pour le Havre en diligence. Cérizet se trouvait maître des quinze mille francs exigés par Claparon, et il attendit Théodose tranquillement, sans se presser. Cet homme, d'une intelligence vraiment rare, avait, sous le nom d'un créancier d'une somme de deux mille francs, un marchandeur qui ne devait pas venir en ordre utile former une surenchère. C'était une idée de Dutocq qu'il s'était empressé de mettre à exécution. On devait encore demander quinze mille francs pour écarter cette nouvelle concurrence : par conséquent, pour lui un supplément de sept mille cinq cents francs à recevoir, et il en avait besoin pour ajuster une affaire absolument semblable à celle de Thuillier, indiquée par Claparon, que le malheur hébétait. Il s'agissait d'une maison, sise rue Geoffroy-Marie, et qui devait être vendue pour une somme de soixante mille francs. Madame veuve Poiret lui offrait dix mille francs, le marchand de vin autant, et des billets pour dix mille francs. Ces trente mille francs, et ce qu'il allait avoir, joints à six mille francs qu'il possédait, lui permettaient de tenter la fortune, avec d'autant plus de raison que les vingt-cinq mille francs dus par Théodose lui paraissaient certains.

— Le délai de la surenchère est passé, se dit Théodose en allant prier Dutocq de faire venir Cérizet; si j'essayais de me débarrasser de ma sangsue?...

— Vous ne pouvez pas traiter de cette affaire ailleurs que chez Cérizet, puisque Claparon y est, répondit Dutocq.

Théodose alla donc, entre sept et huit heures, au taudis du banquier des pauvres, que le greffier avait prévenu le matin de la visite de leur capital-homme.

La Peyrade fut reçu par Cérizet dans l'horrible cuisine où se hachaient les misères, où cuisaient les douleurs que nous avons entrevues. Ils se promenaient absolument comme deux bêtes en cage, en jouant la scène que voici :

— Apportes-tu les quinze mille francs?

— Non, mais je les ai chez moi.

— Pourquoi pas dans ta poche? demanda aigrement Cérizet.

— Tu vas le savoir, répondit l'avocat, qui, de la rue Saint-Dominique à l'Estrapade, avait pris son parti.

Ce Provençal, en se retournant sur le gril où l'avaient mis ses deux commanditaires, eut une bonne idée qui scintilla du sein des charbons ardents. Le péril a ses lueurs. Il compta sur la puissance de la franchise qui remue tout le monde, même un fourbe. On sait gré presque toujours à un adversaire de se mettre nu jusqu'à la ceinture dans un duel.

— Bon! dit Cérizet, les farces commencent...

Ce fut un mot sinistre qui passa tout entier par le nez en y prenant une horrible accentuation.

— Tu m'as mis dans une position magnifique, et je ne l'oublierai jamais, mon ami, reprit Théodose avec émotion.

— Oh! comme c'est ça!... dit Cérizet.

— Écoute-moi : tu ne te doutes pas de mes intentions.

— Si vraiment!... répliqua le prêteur à la petite semaine.

— Non.

— Tu ne veux pas lâcher les quinze mille...

Théodose haussa les épaules et regarda fixement Cérizet, qui, saisi de ces deux mouvements, garda le silence.

— Vivrais-tu dans ma position, en te sachant sous un canon chargé à mitraille, sans éprouver le désir d'en finir?... Écoute-moi bien. Tu fais des commerces dangereux, et tu serais heureux d'avoir une solide protection au cœur de la justice de Paris... Je puis, en continuant mon chemin, me trouver substitut du procureur du roi, peut-être avocat général dans trois ans... Aujourd'hui, je t'offre une part d'amitié dévouée qui te servira bien certainement, ne fût-ce qu'à reconquérir plus tard une place honorable. Voici mes conditions...

— Des conditions!... s'écria Cérizet.

— Dans dix minutes, je t'apporte vingt-cinq mille francs contre la remise de tous les titres que tu as contre moi...

— Et Dutocq? et Claparon?... s'écria Cérizet.

— Tu les planteras là,... dit Théodose à l'oreille de son ami.

— C'est gentil! répondit Cérizet, et tu viens d'inventer ce tour de passe-passe en te trouvant à la tête de quinze mille francs qui ne sont pas à toi!...

— J'en fais ajouter dix mille... Mais, d'ailleurs, nous nous connaissons...

— Si tu as le pouvoir de tirer dix mille francs à tes bourgeois, dit vivement Cérizet, tu leur en demanderas quinze... A trente, je suis ton homme... Franchise pour franchise.

— Tu demandes l'impossible! s'écria Théodose. En ce moment, si tu avais affaire à un Claparon, tes quinze

mille francs seraient perdus, car la maison est à notre Thuillier...

— Je vais aller le lui dire, répliqua Cérizet en feignant d'aller consulter Claparon et montant dans la chambre d'où ledit Claparon venait de partir, dix minutes avant l'arrivée de Théodose, emballé dans une citadine.

Les deux adversaires avaient parlé, on s'en doute, de manière à ne pas être entendus, et, dès que Théodose éleva la voix, par un geste Cérizet donna à comprendre à l'avocat que Claparon pouvait les écouter. Les cinq minutes pendant lesquelles Théodose entendit comme le bourdonnement de deux voix furent un supplice pour lui, car il jouait toute sa vie. Cérizet descendit et vint à son associé, le sourire sur les lèvres, les yeux brillant d'une malice infernale, tressaillant de joie, véritable Lucifer en gaieté.

— Je ne sais rien, moi!... fit-il en remuant les épaules; mais Claparon a des connaissances, il a travaillé pour des banquiers de haut bord, et il s'est mis à rire en disant : « Je m'en doutais!... » Tu seras forcé demain de m'apporter les vingt-cinq mille francs que tu m'offres, et tu n'en auras pas moins à racheter tes titres, mon petit.

— Et pourquoi?... demanda Théodose, en se sentant la colonne vertébrale liquide comme si quelque décharge de fluide électrique intérieure l'eût fondue.

— La maison est à nous!

— Et comment?

— Claparon a formé une surenchère au nom d'un marchandeur, le premier qui l'avait poursuivi, un petit crapaud nommé Sauvaignou; c'est Desroches l'avoué qui va

poursuivre, et demain matin vous allez recevoir une signification... L'affaire vaut la peine que Claparon, Dutocq et moi, nous cherchions des fonds... Que serais-je devenu sans Claparon? Aussi lui ai-je pardonné... Je lui pardonne, et, tu ne me croiras peut-être pas, mon cher ami, je l'ai embrassé! Change tes conditions.

Ce dernier mot fut épouvantable à entendre, surtout commenté par la physionomie de Cérizet, qui se donnait le plaisir de jouer une scène du *Légataire,* au milieu de l'étude à laquelle il se livrait du caractère du Provençal.

— Oh! Cérizet!... s'écria Théodose, moi qui te voudrais tant de bien!

— Vois-tu, mon cher, répondit Cérizet, entre nous, il faut de ça!...

Et il se frappa le cœur.

— Tu n'en as pas. Dès que tu crois avoir barres sur nous, tu veux nous aplatir... Je t'ai tiré de la vermine et des horreurs de la faim! Tu mourais comme un imbécile... Nous t'avons mis en présence de la fortune, nous t'avons passé la plus belle pelure sociale, nous t'avons mis là où il y avait à prendre,... et voilà! Maintenant, je te connais; nous marcherons armés.

— C'est la guerre! fit Théodose.

— Tu tires le premier sur moi, dit Cérizet.

— Mais, si vous me démolissez, adieu les espérances! et, si vous ne me démolissez pas, vous avez en moi un ennemi!...

— Voilà ce que je disais hier à Dutocq, répliqua froidement Cérizet; mais, que veux-tu! nous choisirons entre

les deux,... nous irons selon les circonstances... Je suis bon enfant, reprit-il après une pause : apporte-moi tes vingt-cinq mille francs demain, à neuf heures, et Thuillier conservera la maison... Nous continuerons à te servir par les deux bouts, et tu nous payeras... Après ce qui vient de se passer, mon petit, n'est-ce pas gentil?...

Et Cérizet frappa sur l'épaule de Théodose avec un cynisme plus flétrissant que ne l'était jadis le fer du bourreau.

— Eh bien, donne-moi jusqu'à midi, reprit le Provençal, car il y a, comme tu dis, du tirage!...

— Je tâcherai de décider Claparon; il est pressé, cet homme!

— Eh bien, à demain, dit Théodose en homme qui paraissait avoir pris un parti.

— Bonsoir, ami, fit Cérizet d'un ton nasal qui déshonorerait le plus beau mot de la langue. — En voilà un qui en a, une sucée!... se dit-il en regardant Théodose allant par la rue d'un pas d'homme étourdi.

Quand Théodose eut trouvé la rue des Postes, il alla, par une marche rapide, vers la maison de madame Colleville, s'exaltant en lui-même et se parlant à haute voix. Il arriva, par le feu de ses passions soulevées et par cette espèce d'incendie intérieur que beaucoup de Parisiens connaissent, car ces situations horribles abondent à Paris, à une espèce de frénésie et d'éloquence qu'un mot fera comprendre. Au détour de Saint-Jacques du Haut-Pas, il s'écria, dans la petite rue des Deux-Églises :

— Je le tuerai!...

— En voilà un qui n'est pas content! dit un ouvrier,

qui calma par cette plaisanterie l'incandescente folie à laquelle Théodose était en proie.

En sortant de chez Cérizet, il avait eu l'idée de se confier Flavie et de lui tout avouer. Les natures méridionales sont ainsi, fortes jusqu'à de certaines passions où tout s'écrase. Il entra. Flavie était seule dans sa chambre ; elle vit Théodose et se crut violée ou morte.

— Qu'avez-vous? s'écria-t-elle.

— J'ai..., dit-il. M'aimez-vous, Flavie ?

— Oh! pouvez-vous en douter?

— M'aimez-vous absolument, la!... même criminel?

— A-t-il tué quelqu'un? se dit-elle.

Elle répondit par un signe de tête.

Théodose, heureux de saisir cette branche de saule, alla de sa chaise sur le canapé de Flavie, et, là, deux torrents de larmes coulèrent de ses yeux, au milieu de sanglots à faire pleurer un vieux juge.

— Je n'y suis pour personne! alla dire Flavie à sa bonne.

Elle ferma les portes et revint auprès de Théodose, en se sentant remuée au plus haut degré maternel. Elle trouva l'enfant de la Provence étendu, la tête renversée et pleurant. Il avait pris son mouchoir : le mouchoir, quand Flavie voulut le lui retirer, était pesant de larmes.

— Mais qu'y a-t-il? qu'avez-vous? demanda-t-elle.

La nature, plus pénétrante que l'art, servit admirablement Théodose, qui ne jouait plus de rôle, il était lui-même, et ces larmes, cette crise nerveuse, furent la signature de ses précédentes scènes de comédie.

— Vous êtes un enfant!... dit-elle d'une voix douce en

maniant les cheveux de Théodose, dans les yeux duquel les larmes se séchaient.

— Je ne vois que vous au monde! s'écria-t-il en baisant avec une sorte de rage les mains de Flavie, et, si vous me restez, si vous êtes à moi comme le corps est à l'âme, comme l'âme est au corps, dit-il en se reprenant avec une grâce infinie, eh bien, j'aurai du courage!

Il se leva, se promena.

— Oui, je lutterai, je reprendrai des forces, comme Antée, en embrassant ma mère! et j'étoufferai dans mes mains ces serpents qui m'enlacent, qui me donnent des baisers de serpents, qui me bavent sur les joues, qui veulent me sucer mon sang, mon honneur! Oh! la misère!... Oh! qu'ils sont grands, ceux qui savent s'y tenir debout, le front haut!... J'aurais dû me laisser mourir de faim sur mon grabat, il y a trois ans et demi!... Le cercueil est un lit bien doux en comparaison de la vie que je mène!... Voici dix-huit mois que *je mange du bourgeois!...* et, au moment d'atteindre à une vie honnête, heureuse, d'avoir un magnifique avenir; au moment où j'avance pour m'attabler au festin social, le bourreau me frappe sur l'épaule... Oui, le monstre! il m'a frappé sur l'épaule, et m'a dit : « Paye la dîme du diable, ou meurs !... » Et je ne les roulerais pas!... et je ne leur enfoncerais pas mon bras dans la gueule jusqu'à leurs entrailles!... Oh! si, je le ferai! Tenez, Flavie, ai-je les yeux secs?... Ah! maintenant je ris, je sens ma force et je retrouve ma puissance... Oh! dites-moi que vous m'aimez,... redites-le! C'est en ce moment, comme au condamné, le mot « Grâce! »

— Vous êtes terrible, mon ami!... dit Flavie; oh! vous m'avez brisée.

Elle ne comprenait rien, mais elle tomba sur le canapé comme morte, agitée par ce spectacle, et alors Théodose se mit à ses genoux.

— Pardon!... pardon!... dit-il.

— Mais, enfin, qu'avez-vous? demanda-t-elle.

— On veut me perdre. Oh! promettez-moi Céleste, et vous verrez la belle vie à laquelle je vous ferai participer!... Si vous hésitez,... eh bien, c'est me dire que vous serez à moi, je vous prends!...

Et il fit un mouvement si vif, que Flavie, effrayée, se leva et se mit à marcher...

— Oh! mon ange! à vos pieds, là... Quel miracle! Bien certainement, Dieu est pour moi! J'ai comme une clarté. J'ai eu soudain une idée!... Oh! merci, mon bon ange, grand Théodose!... tu m'as sauvé!

Flavie admira cet être caméléonesque: un genou en terre, les mains en croix sur la poitrine et les yeux élevés vers le ciel, dans une extase religieuse, il récitait une prière, il était le catholique le plus fervent, il se signa. Ce fut beau comme la communion de saint Jérôme.

— Adieu! dit-il avec une mélancolie et une voix qui séduisaient.

— Oh! s'écria Flavie, laissez-moi ce mouchoir.

Théodose descendit comme un fou, sauta dans la rue, courut chez les Thuillier; mais il se retourna, vit Flavie à sa fenêtre et lui fit un signe de triomphe.

— Quel homme!... se dit-elle.

— Bon ami, dit-il d'un ton doux et calme, presque pa-

telin, à Thuillier, nous sommes entre les mains de fripons atroces; mais je vais leur donner une petite leçon.

— Qu'y a-t-il? dit Brigitte.

— Eh bien, ils veulent vingt-cinq mille francs, et, pour nous faire la loi, le notaire ou ses complices ont formé une surenchère : prenez cinq mille francs sur vous, Thuillier, et venez avec moi, je vais vous assurer votre maison. Je me fais des ennemis implacables!... s'écria-t-il, ils vont vouloir me tuer moralement. Pourvu que vous résistiez à leurs infâmes calomnies et que vous ne changiez jamais pour moi, voilà tout ce que je demande. Qu'est-ce que c'est, après tout, que cela? Si je réussis, vous payerez la maison cent vingt-cinq mille francs au lieu de la payer cent vingt.

— Ça ne recommencera pas?... demanda Brigitte, inquiète et dont les yeux se dilatèrent par l'effet d'un violent soupçon.

— Les créanciers inscrits ont seuls le droit de surenchérir, et, comme il n'y a que celui-là qui en ait usé, nous sommes tranquilles. La créance n'est que de deux mille francs, mais il faut bien payer les avoués dans ces sortes d'affaires, et savoir lâcher un billet de mille francs au créancier.

— Va, Thuillier, dit Brigitte, va prendre ton chapeau, tes gants, et tu trouveras la somme où tu sais...

— Comme j'ai lâché les quinze mille francs sans succès, je ne veux plus que l'argent passe par mes mains... Thuillier payera lui-même, dit Théodose en se voyant seul avec Brigitte. Vous avez bien gagné vingt mille francs dans le marché que je vous ai fait faire avec Grindot; il croyait

servir le notaire, et vous possédez un immeuble qui, dans inq ans, vaudra près d'un million. C'est un coin de boulevard!

Brigitte était inquiète en écoutant, absolument comme un chat qui sent des souris sous un plancher. Elle regardait Théodose dans les yeux, et, malgré la justesse de ses observations, elle concevait des doutes.

— Qu'avez-vous, petite tante?...

— Oh! je serai dans des transes mortelles jusqu'à ce que nous soyons propriétaires...

— Vous donneriez bien vingt mille francs, n'est-ce pas, dit Théodose, pour que Thuillier fût ce que nous appelons possesseur incommutable? eh bien, souvenez-vous que je vous ai gagné deux fois cette fortune.

— Où allons-nous?... demanda Thuillier.

— Chez maître Godeschal! qu'il faut prendre pour avoué...

— Mais nous l'avons refusé pour Céleste!... s'écria la vieille fille.

— Eh! c'est bien à cause de cela que j'y vais, répondit Théodose; je l'ai jugé, c'est un homme d'honneur, et il trouvera beau de vous rendre service.

Godeschal, successeur de Derville, avait été pendant plus de dix ans le maître clerc de Desroches. Théodose, à qui cette circonstance était connue, eut ce nom-là jeté dans l'oreille comme par une voix intérieure au milieu de son désespoir, et il entrevit la possibilité de réussir à faire tomber des mains de Claparon l'arme avec laquelle Cérizet le menaçait. Mais, avant tout, l'avocat devait pénétrer dans le cabinet de Desroches et s'y éclairer sur la

situation de ses adversaires. Godeschal seul, en raison de l'intimité qui subsiste entre le clerc et le patron, pouvait être son guide.

Entre eux, les avoués de Paris, quand ils sont liés comme le sont Godeschal et Desroches, vivent dans une confraternité véritable, et il en résulte une certaine facilité d'arranger les affaires arrangeables. Ils obtiennent les uns des autres, à charge de revanche, les concessions possibles, par l'application du proverbe : *Passez-moi la rhubarbe, je vous passerai le séné,* qui se met en pratique, dans toutes les professions, entre ministres, à l'armée, entre juges, entre commerçants, partout où l'inimitié n'a pas élevé de trop fortes barrières entre les parties.

« Je gagne d'assez bons honoraires à cette transaction » est une raison qui n'a pas besoin d'être exprimée, elle est dans le geste, dans l'accent, dans le regard. Et, comme les avoués sont gens à se retrouver sur ce terrain, l'affaire s'arrange. Le contre-poids à cette camaraderie existe dans ce qu'il faudrait nommer la *conscience du métier.* Ainsi, la société doit croire au médecin qui, faisant acte de médecine légale, dit : « Ce corps contient de l'arsenic; » aucune considération ne vient à bout de l'amour-propre de l'acteur, de la probité du légiste, de l'indépendance du ministère public. Aussi, l'avoué de Paris dit-il avec la même bonhomie : « Tu ne peux pas obtenir ça, mon client est enragé ; » l'autre répond : « Eh bien, nous verrons... »

Or, la Peyrade, homme fin, avait assez traîné sa robe au Palais pour savoir combien les mœurs judiciaires serviraient son projet.

— Restez dans la voiture, dit-il à Thuillier, en arri-

vant rue Vivienne, où Godeschal était devenu patron là où il avait fait ses premières armes; vous ne monterez que s'il se charge de l'affaire.

Il était onze heures du soir, la Peyrade ne s'était pas trompé dans ses calculs en espérant trouver un avoué de fraîche date occupé dans son cabinet à cette heure.

— A quoi dois-je la visite de M. l'avocat? dit Godeschal en allant au-devant de la Peyrade.

Les étrangers, les gens de province, les gens du monde ne savent peut-être pas que les avocats sont aux avoués ce que sont les généraux aux maréchaux; il existe une ligne de démarcation sévèrement maintenue entre l'ordre des avocats et la compagnie des avoués de Paris. Quelque vénérable que soit un avoué, quelque forte que soit sa tête, il doit aller chez l'avocat. L'avoué, c'est l'administrateur qui trace le plan de campagne, qui ramasse les munitions, qui met tout en œuvre; l'avocat livre la bataille. On ne sait pas plus pourquoi la loi donne au client deux hommes pour un, qu'on ne sait pourquoi l'auteur a besoin d'un imprimeur et d'un libraire. L'ordre des avocats défend à ses membres de faire aucun acte du ressort des avoués. Il est très-rare qu'un grand avocat mette jamais le pied dans une étude; on se voit au Palais; mais, dans le monde, il n'y a plus de barrière, et quelques avocats, dans la position de la Peyrade surtout, dérogent en allant quelquefois trouver les avoués; mais ces cas sont rares et sont presque toujours justifiés par une urgence quelconque.

— Eh! mon Dieu, dit la Peyrade, il s'agit d'une affaire grave, et surtout d'une question de délicatesse que nous

avons à résoudre à nous deux. Thuillier se trouve en bas, dans une voiture, et je viens, non pas à titre d'avocat, mais comme l'ami de Thuillier. Vous seul êtes en position de lui rendre un immense service, et j'ai dit que vous aviez une âme trop noble (car vous êtes le digne successeur du grand Derville) pour ne pas mettre à ses ordres toute votre capacité. Voici l'affaire.

Après avoir expliqué, tout à son avantage, la rouerie à laquelle il fallait répondre par de l'habileté, car les avoués rencontrent plus de clients menteurs que de clients véraces, l'avocat résuma son plan de campagne.

— Vous devriez, mon cher maître, aller ce soir même trouver Desroches, le mettre au fait de cette trame, obtenir de lui qu'il fasse venir demain matin son client, ce Sauvaignou; nous le confesserions entre nous trois, et, s'il veut un billet de mille francs outre sa créance, nous le lâcherons, sans compter cinq cents francs d'honoraires pour vous et autant pour Desroches, si Thuillier tient le désistement de Sauvaignou demain, à dix heures... Ce Sauvaignou, que veut-il? Son argent! Eh bien, un marchandeur ne résistera guère à l'appât d'un billet de mille francs, quand même il serait l'instrument d'une cupidité cachée derrière. Le débat entre ceux qui le font mouvoir et lui nous importe peu... Voyons, tirez de là la famille Thuillier...

— Je vais aller chez Desroches à l'instant, dit Godeschal.

— Non, pas avant que Thuillier vous ait signé un pouvoir et remis cinq mille francs. Il faut mettre argent sur table dans ces cas-là...

Après une entrevue où Thuillier fut présent, la Peyrade emmena Godeschal en voiture et le mit rue de Béthisy, chez Desroches, en alléguant qu'ils passaient par là pour retourner rue Saint-Dominique-d'Enfer, et, sur le pas de la porte de Desroches, la Peyrade prit rendez-vous pour le lendemain, à sept heures.

L'avenir et la fortune de la Peyrade étaient attachés au succès de cette conférence. Aussi ne doit-on pas s'étonner de le voir passer par-dessus les usages de la compagnie, en venant chez Desroches y étudier Sauvaignou, se mêler au combat, malgré le danger qu'il courait en se mettant sous les yeux du plus redoutable des avoués de Paris.

En entrant, et tout en saluant, il observa Sauvaignou. C'était, comme le nom le lui faisait pressentir, un Marseillais, un premier ouvrier placé, comme son nom de marchandeur l'indiquait, entre les ouvriers et le maître menuisier en bâtiments, pour soumissionner l'exécution des travaux entrepris. Le bénéfice de l'entrepreneur se compose de la somme qu'il gagne entre le prix du marchandeur et celui donné par le constructeur, déduction faite des fournitures, il ne s'agit que de la main-d'œuvre.

Le menuisier tombé en faillite, Sauvaignou s'était fait reconnaître, par jugement du tribunal de commerce, créancier de l'immeuble, et avait pris inscription. Cette petite affaire avait terminé la dégringolade. Sauvaignou, petit homme trapu, vêtu d'une blouse en toile grise, ayant une casquette sur la tête, était assis sur un fauteuil. Trois billets de mille francs placés devant lui, sur le bureau de Desroches, disaient assez à la Peyrade que l'en-

gagement avait eu lieu, que les avoués venaient d'échouer. Les yeux de Godeschal parlaient de reste, et le regard que Desroches lança sur l'avocat des pauvres fut comme un coup de pic donné dans une fosse. Stimulé par le danger, le Provençal fut magnifique; il mit la main sur les billets de mille francs et les plia pour les serrer.

— Thuillier ne veut plus, dit-il à Desroches.

— Eh bien, nous voilà d'accord, répondit le terrible avoué.

— Oui; votre client va nous apporter cinquante mille francs de dépenses faites dans l'immeuble, suivant le marché souscrit entre Thuillier et Grindot. Je ne vous avais pas dit cela hier, dit-il en se tournant vers Godeschal.

— Entendez-vous ça?... dit Desroches à Sauvaignou. Voilà l'objet d'un procès que je ne ferai pas sans des garanties...

— Mais, messieurs, dit le marchandeur, je ne puis pas traiter sans avoir vu ce brave homme qui m'a remis cinq cents francs en à-compte pour lui avoir signé un chiffon de procuration.

— Tu es de Marseille? dit la Peyrade en patois à Sauvaignou.

— Oh! s'il l'entame en patois, il est perdu! dit tout bas Desroches à Godeschal.

— Oui, monsieur.

— Eh bien, pauvre diable, reprit Théodose, on veut te ruiner... Sais-tu ce qu'il faut faire? Empoche ces trois mille francs, et, quand l'autre viendra, prends ta règle et donne-lui une raclée en lui disant qu'il est un gueux, qu'il vou-

lait se servir de toi, que tu révoques ta procuration, et que tu lui rendras son argent la semaine des trois jeudis. Puis, avec ces trois mille cinq cents francs-là, et tes économies, va-t'en à Marseille. Et, s'il t'arrive quoi que ce soit, viens trouver ce monsieur-là... Il saura bien où me prendre, et je te tirerai de presse; car, vois-tu, je suis non-seulement un bon Provençal, mais encore l'un des premiers avocats de Paris, et l'ami des pauvres...

Quand l'ouvrier trouva dans un compatriote une autorité pour sanctionner les raisons qu'il avait de trahir le prêteur à la petite semaine, il capitula, demandant trois mille cinq cents francs.

Les quinze cents francs accordés :

— Une bonne raclée, dit Sauvaignou, ça vaut bien ça, car il pourrait me mettre en correctionnelle...

— Non, ne tape que quand il te dira des sottises, lui répondit la Peyrade, ce sera de la défense personnelle...

Quand Desroches lui eut affirmé que la Peyrade était un avocat plaidant, Sauvaignou signa le désistement contenant quittance des frais, intérêts et principal de sa créance, faite par acte double entre Thuillier et lui, tous deux assistés de leurs avoués respectifs, afin que cette pièce eût la vertu de tout éteindre.

— Nous vous laissons les quinze cents francs, dit la Peyrade à l'oreille de Desroches et de Godeschal, mais à la condition de me donner le désistement, je vais l'aller faire signer à Thuillier chez Cardot, son notaire; le pauvre homme n'a pas fermé l'œil de la nuit...

— Bien! dit Desroches. — Vous pouvez vous flatter,

ajouta-t-il en faisant signer Sauvaignou, d'avoir lestement gagné quinze cents francs.

— Ils sont bien à moi, monsieur l'écrivain?... demanda le Provençal, inquiet déjà.

— Oh! bien légitimement, répondit Desroches. Seulement, vous allez signifier ce matin une révocation de vos pouvoirs à votre mandataire, à la date d'hier; passez à l'étude, tenez, par là...

Desroches dit à son premier clerc ce qu'il y avait à faire, en enjoignant à un élève de veiller à ce que l'huissier allât chez Cérizet avant dix heures.

— Je vous remercie, Desroches, dit la Peyrade en serrant la main de l'avoué; vous pensez à tout, je n'oublierai pas ce service-là...

— Ne déposez votre acte chez Cardot qu'après midi.

— Eh! pays, cria l'avocat en provençal à Sauvaignou, promène ta Margot toute la journée à Belleville, et surtout ne rentre pas chez toi...

— Je vous entends, dit Sauvaignou, la poignée, demain!...

— Eh donc! fit la Peyrade en jetant un cri de Provençal.

— Il y a là-dessous quelque chose, disait Desroches à Godeschal au moment où l'avocat revint de l'étude dans son cabinet.

— Les Thuillier ont un magnifique immeuble pour rien, dit Godeschal, voilà tout.

— La Peyrade et Cérizet me font l'effet de deux plongeurs qui se battent sous mer. — Que dirai-je à Cérizet, de qui je tiens l'affaire? demanda Desroches à l'avocat, à

la suite de cette fine remarque faite à voix basse.

— Que vous avez eu la main forcée par Sauvaignou, répliqua la Peyrade.

— Et vous ne craignez rien? dit à brûle-pourpoint Desroches à la Peyrade.

— Oh! moi, j'ai des leçons à lui donner!

— Demain, je saurai tout, dit Desroches à Godeschal; rien n'est plus bavard qu'un vaincu!

La Peyrade sortit en emportant son acte. A onze heures, il était à l'audience du juge de paix, calme, ferme, et, en voyant venir Cérizet pâle de rage, les yeux pleins de venin, il lui dit à l'oreille :

— Mon cher, je suis bon enfant aussi, moi! je tiens toujours à ta disposition vingt-cinq mille francs en billets de banque contre la remise de tous les titres que tu as contre moi...

Cérizet regarda l'avocat des pauvres sans pouvoir trouver un mot de réponse; il était vert; il absorbait sa bile.

— Je suis propriétaire incommutable!... s'écria Thuillier en revenant de chez Jacquinot, le gendre et le successeur de Cardot. Aucune puissance humaine ne peut m'arracher ma maison. Ils me l'ont dit!

Les bourgeois croient beaucoup plus à ce que leur disent les notaires qu'à ce que leur disent les avoués. Le notaire est plus près d'eux que tout autre officier ministériel. Le bourgeois de Paris ne se rend pas sans effroi chez son avoué, dont l'audace belligérante le trouble, tandis qu'il monte toujours avec un nouveau plaisir chez son notaire; il en admire la sagesse et le bon sens.

— Cardot, qui cherche un beau logement, m'a de-

mandé l'un des appartements du second étage,... reprit-il; si je veux, il me présentera dimanche un principal locataire qui propose un bail de dix-huit ans, à quarante mille francs, impôts à sa charge... Qu'en dis-tu, Brigitte?

— Il faut attendre, répondit-elle. Ah! notre cher Théodose m'a donné une fière *venette!*...

— Holà! bonne amie; mais tu ne sais donc pas que Cardot, m'ayant demandé qui m'avait fait faire cette affaire-là, m'a dit que je lui devais un présent d'au moins dix mille francs. Au fait, je lui dois tout!

— Mais il est l'enfant de la maison, répondit Brigitte.

— Ce pauvre garçon, je lui rends justice, il ne demande rien.

— Eh bien, bon ami, dit la Peyrade en revenant à trois heures de la justice de paix, vous voilà richissime!

— Et par toi, mon cher Théodose...

— Et vous, petite tante, êtes-vous revenue à la vie?... Ah! vous n'avez pas eu si grand' peur que moi... Je fais passer vos intérêts avant les miens. Tenez, je n'ai respiré librement que ce matin, à onze heures; maintenant, je suis sûr d'avoir à mes trousses des ennemis mortels dans les deux personnes que j'ai trompées pour vous. En revenant, je me demandais quelle a été votre influence pour me faire commettre cette espèce de crime! ou si le bonheur d'être de votre famille, de devenir votre enfant, effacera la tache que je me vois sur la conscience...

— Bah! tu t'en confesseras, dit Thuillier, l'esprit fort.

— Maintenant, dit Théodose à Brigitte, vous pouvez payer en toute sécurité le prix de la maison, quatre-vingt

mille francs, les trente mille francs à Grindot, en tout, avec ce que vous avez payé de frais, cent vingt mille francs, et ces derniers vingt mille francs font cent quarante. Si vous louez à un principal locataire, demandez-lui la dernière année d'avance, et réservez-moi, pour ma femme et moi, tout le premier étage au-dessus de l'entresol. Vous trouverez encore quarante mille francs pour douze ans à ces conditions-là. Si vous voulez quitter ce quartier-ci pour celui de la Chambre, vous aurez bien de quoi vous loger avec nous dans ce vaste premier, qui a remise, écurie, et tout ce qui constitue une grande existence. Et maintenant, Thuillier, je vais t'avoir la croix de la Légion d'honneur!

A ce dernier trait, Brigitte s'écria :

— Ma foi! mon petit, vous avez si bien fait nos affaires, que je vous laisse à conclure celle de la maison...

— N'abdiquez pas, belle tante, dit Théodose, et Dieu me garde de faire un pas sans vous! vous êtes le bon génie de la famille. Je pense seulement au jour où Thuillier sera de la Chambre. Vous rentrerez dans quarante mille francs d'ici à deux mois. Et cela n'empêchera pas Thuillier de toucher ses dix mille francs de loyer au premier terme.

Après avoir jeté cet espoir à la vieille fille, qui jubilait, il entraîna Thuillier dans le jardin, et, sans barguigner, il lui dit :

— Bon ami, trouve moyen de demander dix mille francs à ta sœur, et qu'elle ne puisse jamais se douter qu'ils me seront remis; dis-lui que cette somme est nécessaire dans les bureaux pour faciliter ta nomination comme

chevalier de la Légion d'honneur, et que tu sais à qui distribuer cette somme.

— C'est cela, dit Thuillier; d'ailleurs, je la lui rendrai sur les loyers.

— Aie l'argent ce soir, bon ami; je vais sortir pour ta croix, et, demain, nous saurons à quoi nous en tenir...

— Quel homme tu es! s'écria Thuillier.

— Le ministère du 1er mars va tomber, il faut obtenir cela de lui, répondit finement Théodose.

L'avocat courut chez madame Colleville, et lui dit en entrant :

— J'ai vaincu ; nous aurons pour Céleste un immeuble d'un million dont la nue propriété lui sera donnée au contrat par Thuillier; mais gardons ce secret, votre fille serait demandée par des pairs de France. Cet avantage ne se fera, d'ailleurs, qu'en ma faveur. Maintenant, habillez-vous, allons chez madame la comtesse du Bruel, elle peut faire avoir la croix à Thuillier. Pendant que vous vous mettrez sous les armes, je vais faire un doigt de cour à Céleste, et nous causerons en voiture.

La Peyrade avait vu, dans le salon, Céleste et Félix Phellion. Flavie avait tant de confiance en sa fille, qu'elle l'avait laissée avec le jeune professeur. Depuis le grand succès obtenu dans la matinée, Théodose sentait la nécessité de commencer à s'adresser à Céleste. L'heure de brouiller les deux amants était venue, il n'hésita point à clouer son oreille à la porte du salon avant d'y entrer, afin de savoir quelle lettre ils épelaient de l'alphabet de l'amour, et il fut convié, pour ainsi dire, à commettre ce crime domestique en comprenant par quelques éclats de

voix qu'ils se querellaient. L'amour, selon l'un de nos poëtes, est un privilége que deux êtres se donnent, de se faire réciproquement beaucoup de chagrin à propos de rien.

Une fois Félix élu dans son cœur pour le compagnon de sa vie, Céleste eut le désir moins de l'étudier que de s'unir à lui par cette communion du cœur qui est le commencement de toutes les affections, et qui, chez les esprits jeunes, amène un examen involontaire. La querelle à laquelle Théodose allait prêter l'oreille prenait sa source dans un dissentiment profond survenu depuis quelques jours entre le mathématicien et Céleste.

Cette enfant, le fruit moral de l'époque pendant laquelle madame Colleville essaya de se repentir de ses fautes, était d'une piété solide; elle appartenait au vrai troupeau des fidèles, et, chez elle, le catholicisme absolu, tempéré par la mysticité qui plaît tant aux jeunes âmes, était une poésie intime, une vie dans la vie. Les jeunes filles partent de là pour devenir des femmes excessivement légères ou des saintes. Mais, pendant cette belle période de leur jeunesse, elles ont dans le cœur un peu d'absolutisme; dans leurs idées, elles ont toujours devant les yeux l'image de la perfection, et tout doit être céleste, angélique ou divin pour elles. En dehors de leur idéal, rien n'existe, tout est boue et souillure. Cette idée fait alors rejeter beaucoup de diamants à paille par des filles qui, femmes, adorent des stras.

Or, Céleste avait reconnu non pas l'irréligion, mais l'indifférence de Félix en matière de religion. Comme la plupart des géomètres, des chimistes, des mathématiciens

et des grands naturalistes, il avait soumis la religion au raisonnement : il y reconnaissait un problème insoluble comme la quadrature du cercle. Déiste *in petto,* il restait dans la religion de la majorité des Français, sans y attacher plus d'importance que la loi nouvelle éclose en juillet. Il fallait Dieu dans le ciel, comme un buste de roi sur un socle à la mairie. Félix Phellion, digne fils de son père, n'avait pas mis le plus léger voile sur sa conscience; il y laissait lire par Céleste avec la candeur, avec la distraction d'un chercheur de problèmes : et la jeune fille mêlait la question religieuse à la question civile; elle professait une profonde horreur pour l'athéisme, son confesseur lui disait que le déiste est le cousin germain de l'athée.

— Avez-vous pensé, Félix, à faire ce que vous m'avez promis? demanda Céleste aussitôt que madame Colleville les eut laissés seuls.

— Non, ma chère Céleste, répondit Félix.

— Oh! manquer à ses promesses! s'écria-t-elle doucement.

— Il s'agissait d'une profanation, dit Félix. Je vous aime tant, et d'une tendresse si peu ferme contre vos désirs, que j'ai promis une chose contraire à ma conscience. La conscience, Céleste, est notre trésor, notre force, notre appui. Comment vouliez-vous que j'allasse dans une église me mettre aux genoux d'un prêtre en qui je ne vois qu'un homme?... Vous m'eussiez méprisé, si je vous avais obéi.

— Ainsi, mon cher Félix, vous ne voulez pas aller à l'église?... dit Céleste en jetant à celui qu'elle aimait un

regard trempé de larmes. Si j'étais votre femme, vous me laisseriez aller seule là?... Vous ne m'aimez pas comme je vous aime!... car, jusqu'à présent, j'ai dans le cœur, pour un athée, un sentiment contraire à ce que Dieu veut de moi!

— Un athée! s'écria Félix Phellion. Oh! non. Écoutez, Céleste... Il y a certainement un Dieu, j'y crois, mais j'ai de lui de plus belles idées que n'en ont vos prêtres; je ne le rabaisse pas jusqu'à moi, je tente de m'élever jusqu'à lui... J'écoute la voix qu'il a mise en moi, que les honnêtes gens appellent la conscience, et je tâche de ne pas obscurcir les divins rayons qui m'arrivent. Aussi ne nuirai-je jamais à personne, et ne ferai-je jamais rien contre les commandements de la morale universelle, qui fut la morale de Confucius, de Moïse, de Pythagore, de Socrate, comme celle de Jésus-Christ... Je resterai pardevant Dieu; mes actions seront mes prières; je ne mentirai jamais, ma parole sera sacrée, et jamais je ne ferai rien de bas ni de vil. . Voilà les enseignements que je tiens de mon vertueux père, et que je veux léguer à mes enfants. Tout le bien que je pourrai faire, je l'accomplirai, même dussé-je en souffrir. Que demandez-vous de plus à un homme?...

Cette profession de foi de Phellion fit douloureusement hocher la tête à Céleste.

— Lisez attentivement, dit-elle, l'*Imitation de Jésus-Christ!...* Essayez de vous convertir à la sainte Église catholique, apostolique et romaine, et vous reconnaîtrez combien vos paroles sont absurdes... Écoutez, Félix : le mariage n'est pas, selon l'Église, une affaire d'un jour, la

satisfaction de nos désirs; il est fait pour l'éternité... Comment! nous serions unis la nuit et le jour, nous devrions faire une seule chair, un seul verbe, et nous aurions dans notre cœur deux langages, deux religions, une cause de dissentiment perpétuel! Vous me condamneriez à des pleurs que je vous cacherais sur l'état de votre âme; je pourrais m'adresser à Dieu, quand je verrais incessamment sa droite armée contre vous!... Votre sang de déiste et vos convictions pourraient animer mes enfants!... Oh! mon Dieu, combien de malheurs pour une épouse!... Non, ces idées sont intolérables... O Félix! soyez de ma foi, car je ne puis être de la vôtre! Ne mettez pas des abîmes entre nous. Si vous m'aimiez, vous auriez déjà lu l'*Imitation de Jésus-Christ*...

Les Phellion, enfants du *Constitutionnel,* n'aimaient pas l'esprit prêtre. Félix eut l'imprudence de répondre à cette espèce de prière échappée du fond d'une âme ardente :

— Vous répétez, Céleste, une leçon de votre confesseur, et rien n'est plus fatal au bonheur, croyez-moi, que l'intervention des prêtres dans les ménages...

— Oh! s'écria Céleste indignée, et que l'amour seul avait inspirée, vous n'aimez pas!... La voix de mon cœur ne va pas au vôtre! Vous ne m'avez pas comprise, car vous ne m'avez pas entendue, et je vous pardonne, car vous ne savez ce que vous dites.

Elle s'enveloppa dans un silence superbe, et Félix alla battre du tambour avec les doigts sur une vitre de la fenêtre : musique familière de ceux qui se livrent à des réflexions poignantes. Félix, en effet, se posait ces singulières et délicates questions de conscience Phellion :

— Céleste est une riche héritière, et, en cédant, contre la voix de la religion naturelle, à ses idées, j'aurais en vue de faire un mariage avantageux : acte infâme. Je ne dois pas, comme père de famille, laisser les prêtres avoir la moindre influence chez moi; si je cède aujourd'hui, je fais un acte de faiblesse qui sera suivi de beaucoup d'autres également pernicieux à l'autorité du père et du mari. Tout cela n'est pas digne d'un philosophe.

Et il revint vers sa bien-aimée.

— Céleste, je vous en supplie à genoux, ne mêlons pas ce que la loi, dans sa sagesse, a séparé. Nous vivons pour deux mondes, la société et le ciel. A chacun sa voie pour faire son salut; mais, quant à la société, n'est-ce pas obéir à Dieu que d'en observer les lois? Le Christ a dit : « Rendez à César ce qui appartient à César. » César est le monde politique... Oublions cette petite querelle!

— Une petite querelle!... s'écria la jeune enthousiaste. Je veux que vous ayez mon cœur comme je veux avoir tout le vôtre, et vous en faites deux parts!... N'est-ce pas le malheur? Vous oubliez que le mariage est un sacrement...

— Votre prêtraille vous tourne la tête! s'écria le mathématicien impatienté.

— Monsieur Phellion, dit Céleste en l'interrompant vivement, assez sur ce sujet!

Ce fut sur ce mot que Théodose jugea nécessaire d'entrer, et trouva Céleste pâle et le jeune professeur inquiet comme un amant qui vient d'irriter sa maîtresse.

— J'ai entendu le mot *assez!*... Il y avait donc trop?... demanda-t-il en regardant tour à tour Céleste et Félix.

— Nous parlions religion,... répondit Félix, et je disais à mademoiselle combien l'influence religieuse était funeste au sein des ménages...

— Il ne s'agissait pas de cela, monsieur, dit aigrement Céleste, mais de savoir si le mari et la femme peuvent ne faire qu'un seul cœur quand l'un est athée et l'autre catholique.

— Est-ce qu'il y a des athées?... s'écria Théodose en donnant des marques d'une profonde stupéfaction. Est-ce qu'une catholique peut épouser un protestant? Mais il n'y a de salut possible pour deux époux qu'en ayant une conformité parfaite en fait d'opinions religieuses!... Moi qui suis, à la vérité, du Comtat, et d'une famille qui compte un pape dans ses ancêtres, car nos armes sont de *gueules à clef d'argent,* et nous avons pour supports un moine tenant une église et un pèlerin tenant un bourdon d'or, avec ces mots : *J'ouvre et je ferme,* pour devise, je suis là-dessus d'un absolutisme féroce. Mais, aujourd'hui, grâce au système d'éducation moderne, il ne semble pas extraordinaire d'agiter de semblables questions!... Moi, disais-je, je n'épouserais pas une protestante, eût-elle des millions,... et quand même je l'aimerais à en perdre la raison! On ne discute pas la foi. *Una fides, unus Dominus,* voilà ma devise en politique.

— Vous entendez!... s'écria triomphalement Céleste en regardant Félix Phellion.

— Je ne suis pas un dévot, reprit la Peyrade; je vais à la messe à six heures du matin, quand on ne me voit pas; je fais maigre le vendredi; je suis, enfin, un fils de l'Église, et je n'entreprendrais rien de sérieux sans m'être

mis en prière, à la vieille mode de nos ancêtres. Personne ne s'aperçoit de ma religion... A la révolution de 1789, il s'est passé dans ma famille un fait qui nous a tous attachés plus étroitement encore que par le passé à notre sainte mère l'Église. Une pauvre demoiselle de la Peyrade de la branche aînée, qui possède le petit domaine de la Peyrade, car nous sommes, nous, Peyrade des Canquoëlle, mais les deux branches héritent l'une de l'autre; cette demoiselle épousa, six ans avant la Révolution, un avocat qui, selon la mode du temps, était voltairien, c'est-à-dire incrédule, ou déiste, si vous voulez. Il donna dans les idées révolutionnaires et il abonda dans les gentillesses que vous savez, le culte de la déesse Raison. Il vint dans notre pays imbu, fanatique de la Convention. Sa femme était très-belle, il la força de jouer le rôle de la Liberté; la pauvre infortunée est devenue folle... Elle est morte folle! Eh bien, par le temps qui court, nous pouvons revoir 1793.

Cette histoire, forgée à plaisir, fit une telle impression sur l'imagination neuve et fraîche de Céleste, qu'elle se leva, salua les deux jeunes gens et se retira dans sa chambre.

— Ah! monsieur, qu'avez-vous dit là!... s'écria Félix, atteint au cœur par le regard froid que Céleste venait de lui jeter en affectant une profonde indifférence. Elle se croit déjà transformée en déesse de la Raison...

— De quoi s'agissait-il donc? demanda Théodose.

— De mon indifférence en matière de religion.

— La grande plaie du siècle, répondit Théodose d'un air grave.

— Me voici, dit madame Colleville en se montrant habillée avec goût. Mais qu'a donc ma pauvre fille? elle pleure...

— Elle pleure, madame!... s'écria Félix; dites-lui, madame, que je vais me mettre à étudier l'*Imitation de Jésus-Christ.*

Et Félix descendit avec Théodose et Flavie, à qui l'avocat serrait le bras de manière à lui faire comprendre que, dans la voiture, il lui expliquerait la démence du jeune savant.

Une heure après, madame Colleville et Céleste, Colleville et Théodose entraient chez les Thuillier et venaient dîner avec eux. Théodose et Flavie avaient entraîné Thuillier dans le jardin, et Théodose lui dit :

— Bon ami, tu auras la croix dans huit jours. Tiens, cette chère amie va te raconter notre visite à madame la comtesse du Bruel...

Et Théodose quitta Thuillier en voyant Desroches amené par mademoiselle Thuillier ; il alla, poussé par un affreux et glacial pressentiment, au-devant de l'avoué.

— Mon cher maître, dit Desroches à l'oreille de Théodose, je viens voir si vous pouvez vous procurer vingt-cinq mille francs, plus deux mille six cent quatre-vingts francs soixante centimes pour les frais.

— Vous êtes l'avoué de Cérizet?... s'écria l'avocat.

— Il a remis les pièces à Louchard, et vous savez ce qui vous attend, après une arrestation. Cérizet a-t-il tort de vous croire vingt-cinq mille francs dans votre secrétaire? Vous les lui avez offerts, il trouve assez naturel de ne pas les laisser chez vous...

— Je vous remercie de votre démarche, mon cher maître, dit Théodose, et j'ai prévu cette attaque...

— Entre nous, répondit Desroches, vous l'avez joliment berné... Le drôle ne recule devant rien pour se venger, car il perd tout, si vous voulez jeter la robe aux orties et aller en prison...

— Moi! s'écria Théodose, je paye!... Mais il y a encore cinq acceptations de chacune cinq mille francs : qu'en compte-t-il faire?

— Oh! après l'affaire de ce matin, je ne puis rien vous dire; mais mon client est un chien fini, galeux, et il a bien ses petits projets...

— Voyons, Desroches, dit Théodose en prenant le raide et sec Desroches par la taille, les pièces sont-elles encore chez vous?

— Voulez-vous payer?

— Oui; dans trois heures.

— Eh bien, soyez chez moi à neuf heures, je recevrai vos fonds et vous remettrai les titres; mais, à neuf heures et demie, ils seraient chez Louchard...

— Eh bien, à ce soir, neuf heures, dit Théodose.

— A neuf heures, répondit Desroches, dont le regard avait embrassé toute la famille alors réunie dans le jardin.

Céleste, les yeux rouges, causait avec sa marraine, Colleville et Brigitte, Flavie et Thuillier, sur les marches du large perron par lequel on montait du jardin dans la salle d'entrée. Desroches dit à Théodose, qui l'avait reconduit jusque-là :

— Vous pouvez bien payer vos lettres de change.

D'un seul coup d'œil, Desroches avait reconnu les immenses travaux de l'avocat.

Le lendemain matin, au petit jour, Théodose allait chez le banquier des petits métiers voir l'effet qu'avait produit sur son ennemi le payement accompli ponctuellement la veille, et faire encore une tentative pour se débarrasser de ce taon.

Il trouva Cérizet debout, en conférence avec une femme, et il en reçut une espèce d'invitation impérative de rester à distance, afin de ne pas troubler leur entretien. L'avocat fut donc réduit à des conjectures sur l'importance de cette femme, importance dont déposait l'air soucieux du prêteur à la petite semaine. Théodose eut un pressentiment, excessivement vague d'ailleurs, que l'objet de cette conférence allait influer sur les dispositions de Cérizet, car il lui voyait dans la physionomie ce changement complet que produit l'espérance.

— Mais, ma chère maman Cardinal...

— Oui, mon brave monsieur...

— Que voulez-vous?

— Il faut se décider...

Ces commencements ou ces fins de phrases étaient les seules lueurs que la conversation animée et tenue à voix basse, d'oreille à bouche, de bouche à oreille, faisait jaillir sur le témoin immobile, dont l'attention se fixa sur madame Cardinal.

Madame Cardinal était une des premières pratiques de Cérizet, elle revendait de la marée. Si les Parisiens connaissent ces sortes de créations particulières à leur terroir, les étrangers n'en soupçonnent pas l'existence, et

la mère Cardinal, en style technologique, méritait tout l'intérêt qu'elle excitait chez l'avocat. On rencontre tant de femmes de ce genre dans les rues, que le promeneur n'y fait guère plus d'attention qu'aux trois mille tableaux d'une exposition. Mais, là, dans cette excursion, la Cardinal avait toute la valeur d'un chef-d'œuvre isolé, car elle était le type complet de son genre.

Elle était montée sur des sabots crottés; mais ses pieds, soigneusement enveloppés de chaussons, étaient encore protégés par de bons gros bas drapés. Sa robe d'indienne, enrichie d'un falbala de boue, portait l'empreinte de la bretelle qui retient l'éventaire, en coupant par derrière la taille un peu bas. Son principal vêtement était un châle dit *cachemire en poil de lapin,* dont les deux bouts se nouaient au-dessus de sa *tournure,* car il faut bien employer le mot du beau monde pour exprimer l'effet que produisait la pression de la bretelle transversale sur ses jupes, qui se relevaient en forme de chou. Une rouennerie grossière, qui servait de fichu, laissait voir un cou rouge et rayé comme le bassin de la Villette quand on y a patiné. Sa coiffure était un foulard de soie jaune, tortillé d'une façon assez pittoresque.

Courte et grosse, d'un teint riche en couleur, la mère Cardinal devait boire son petit coup d'eau-de-vie le matin. Elle avait été belle. La Halle lui reprochait, dans son langage à figures hardies, d'avoir fait plus d'une journée la nuit. Son organe, pour se mettre au diapason d'une conversation honnête, était obligé d'étouffer le son, comme cela se fait dans une chambre de malade; mais alors il sortait épais et gras de ce gosier habitué à lancer jus-

qu'aux profondeurs des mansardes le nom du poisson de chaque saison. Son nez à la Roxelane, sa bouche assez bien dessinée, ses yeux bleus, tout ce qui fit jadis sa beauté se trouvait enseveli dans les plis d'une graisse vigoureuse, où se trahissaient les habitudes de la vie en plein air. Le ventre et les seins se recommandaient par une ampleur à la Rubens.

— Et voulez-vous que je couche sur la paille?... dit-elle à Cérizet. Que me font, à moi, les Toupillier!... Suis-je pas une Toupillier?... Où voulez-vous qu'on les fiche, les Toupillier?...

Cette sauvage sortie fut réprimée par Cérizet, qui dit à la revendeuse un de ces *chut!* prolongés auxquels obéissent tous les conspirateurs.

— Eh bien, allez voir ce qu'il en est, et revenez, dit Cérizet en poussant la femme vers la porte et lui disant là quelques mots à l'oreille.

— Eh bien, mon cher ami, dit Théodose à Cérizet, tu as ton argent?

— Oui, répondit Cérizet; nous avons mesuré nos griffes, elles sont de la même dureté, de la même longueur, de la même force... Après?

— Dois-je dire à Dutocq que tu as reçu hier vingt-cinq mille francs?

— Oh! mon cher ami, pas un mot,... si tu m'aimes! s'écria Cérizet.

— Écoute, reprit Théodose, il faut que je sache une bonne fois ce que tu veux. J'ai l'intention formelle de ne pas rester vingt-quatre heures sur le gril où vous m'avez mis. Que tu roues Dutocq, cela m'est parfaitement indiffé-

rent ; mais je veux que nous nous entendions... C'est une fortune, vingt-cinq mille francs, car tu dois avoir à toi dix mille francs gagnés dans ton commerce, et c'est de quoi devenir honnête homme. Cérizet, si tu me laisses tranquille, si tu ne m'empêches pas de devenir le mari de mademoiselle Colleville, je serai quelque chose comme avocat du roi à Paris; tu ne saurais mieux faire que de t'assurer une protection dans cette sphère.

— Voici mes conditions, elles ne souffrent pas de discussion; c'est à prendre ou à laisser. Tu me feras avoir la maison Thuillier à titre de principal locataire par un bail de dix-huit ans, et je te remettrai une des cinq autres lettres de change acquittée. Tu ne me trouveras plus sur ton chemin, tu auras affaire à Dutocq pour les quatre autres... Tu m'as mis dedans, Dutocq n'est pas de force à lutter contre toi...

— Je consens à cela, si tu veux donner quarante-huit mille francs de loyer de la maison, la dernière année d'avance, et faire partir le bail du mois d'octobre prochain.

— Oui, mais je ne donnerai que quarante-trois mille francs d'argent, ta lettre de change fera les quarante-huit. J'ai bien vu la maison, je l'ai étudiée, ça me va.

— Une dernière condition, dit Théodose : tu m'aideras contre Dutocq?

— Non, répondit Cérizet, il est assez cuit par toi, sans que j'aille encore lui donner des coups de lardoire : il rendrait tout son jus. Faut de la raison. Ce pauvre homme ne sait comment payer les derniers quinze mille francs de sa charge, et c'est bien assez pour toi de savoir qu'avec quinze mille francs tu peux racheter tes titres.

— Eh bien, donne-moi quinze jours pour te faire ton bail...

— Pas plus tard que jusqu'à lundi prochain! Mardi, ta lettre de change de cinq mille francs sera chez Louchard, à moins que tu ne payes lundi, ou que Thuillier ne m'ait accordé le bail.

— Eh bien, lundi, soit!... dit Théodose. Sommes-nous amis?...

— Nous le serons lundi, répondit Cérizet.

— Eh bien, à lundi; tu me payeras à dîner? dit en riant Théodose.

— Au *Rocher de Cancale,* si j'ai le bail. Dutocq en sera,.., nous rirons... Il y a bien longtemps que je n'ai ri...

Théodose et Cérizet se donnèrent une poignée de main, en se disant réciproquement :

— A bientôt!

Cérizet ne s'était pas si promptement calmé sans raison. D'abord, selon le mot de Desroches, « la bile ne facilite pas les affaires, » et l'usurier en avait trop bien senti la justesse, pour ne pas froidement se résoudre à tirer parti de sa position, et à *juguler* (le mot technique) le rusé Provençal.

— C'est une revanche à prendre, lui dit Desroches, et vous tenez ce garçon-là... Voyez à en extraire la quintessence.

Or, depuis dix ans, Cérizet avait vu plusieurs personnes enrichies par le métier de principal locataire. Le principal locataire est, à Paris, aux propriétaires de maisons ce que sont les fermiers aux possesseurs de terres. Tout Paris a vu l'un de ses plus célèbres tailleurs, bâtissant à ses frais,

sur le fameux emplacement de Frascati, l'immeuble le plus somptueux, et donnant, comme principal locataire, cinquante mille francs de loyer de cette maison, qui, après dix-neuf ans de bail, doit rester au propriétaire du terrain. Malgré les frais de construction, qui ont été d'environ sept cent mille francs, les dix-neuf années de bail présenteront, en fin de compte, de très-beaux bénéfices.

Cérizet, à l'affût des affaires, avait examiné les chances de gain que pouvait offrir la location de la maison *volée* par Thuillier, disait-il à Desroches, et il avait reconnu la possibilité de la louer plus de soixante mille francs au bout de six ans. Elle présentait quatre boutiques, deux sur chaque face, car elle occupe un coin du boulevard.

Cérizet espéra gagner une dizaine de mille francs au moins par an, pendant douze ans, sans compter les éventualités, les pots-de-vin donnés à chaque renouvellement de bail par les fonds de commerce qui s'y établiraient, et auxquels il n'accorderait d'abord que six ans de bail. Or, il se proposait de vendre son fonds d'usurier à madame veuve Poiret et à Cadenet pour une dizaine de mille francs; il en possédait maintenant plus de trente; ainsi, il se trouvait en possession des moyens de donner l'année d'avance que les propriétaires ont coutume d'exiger, comme garantie, des principaux locataires. Cérizet avait donc passé la nuit la plus heureuse; il s'était endormi dans un beau rêve, il se voyait en passe de faire un honnête métier, de devenir bourgeois comme Thuillier, comme Minard, comme tant d'autres.

Il renonçait alors à l'acquisition de la maison en con-

struction rue Geoffroy-Marie. Mais il eut un réveil auquel il ne s'attendait point; il trouva la Fortune debout, lui versant à flots ses cornes dorées, dans la personne de madame Cardinal.

Il avait toujours eu des égards pour cette femme, et il lui promettait, depuis un an surtout, la somme nécessaire pour acheter un âne et une petite charrette, afin qu'elle pût faire son commerce en grand et aller de Paris à la banlieue. Madame Cardinal, veuve d'un fort de la Halle, avait une fille unique dont la beauté fut vantée à Cérizet par d'autres commères. Olympe Cardinal était âgée d'environ treize ans, quand, en 1837, Cérizet commença *le prêt* dans le quartier, et, dans un but de libertinage infâme, il eut les plus grandes attentions pour la Cardinal; il l'avait tirée de la plus profonde misère, en espérant faire d'Olympe sa maîtresse; mais, en 1838, la fille avait quitté sa mère, et *faisait* sans doute *la vie*, pour employer l'expression par laquelle le peuple parisien peint l'abus des précieux dons de la nature et de la jeunesse.

Chercher une fille dans Paris, c'est chercher une ablette en Seine, il faut le hasard d'un coup de filet. Ce hasard était venu. La mère Cardinal, qui, pour régaler une commère, l'avait menée au théâtre de Bobino, avait reconnu dans la jeune première sa fille, que le premier comique tenait sous sa domination depuis trois ans. La mère, d'abord assez flattée de voir son héritière en belle robe lamée, coiffée comme une duchesse, ayant des bas à jour, des souliers de satin, et applaudie à son entrée, avait fini par lui crier de sa place :

— T'auras de mes nouvelles, assassin de ta mère!... Je saurai si de méchants cabotins ont le droit de venir débaucher des filles de seize ans!...

Elle voulut guetter sa fille à la sortie, mais la jeune première et le premier comique avaient sans doute sauté par-dessus la rampe, et s'en étaient allés dans le gros du public, au lieu de sortir par la porte du théâtre, où la veuve Cardinal et la mère Mahoudeau, sa bonne amie, firent un tapage infernal, que deux gardes municipaux apaisèrent. Cette auguste institution, devant laquelle les deux femmes abaissèrent le diapason de leur voix, fit observer à la mère qu'à seize ans sa fille avait l'âge du théâtre, et qu'au lieu de crier à la porte après le directeur, elle pouvait le citer à la justice de paix ou à la police correctionnelle, à son choix.

Le lendemain, madame Cardinal se proposait de consulter Cérizet, vu qu'il travaillait à la justice de paix; mais, avant de se rendre à son antre de la rue des Poules, elle avait été foudroyée par le portier de la maison où demeurait le vieux Toupillier, son oncle, lequel, lui avait dit cet homme, n'avait pas deux jours à vivre, étant à toute extrémité.

— Eh bien, que voulez-vous que j'y fasse? avait répondu la veuve Cardinal.

— Nous comptons sur vous, ma chère madame Cardinal; vous ne nous oublierez pas pour le bon avis que nous vous donnons. Voici la chose. Dans les derniers temps, votre pauvre oncle, ne pouvant plus se remuer, a eu confiance en moi pour aller toucher les loyers de sa maison, rue Notre-Dame de Nazareth, et les arrérages

d'une inscription de rente qu'il a sur le Trésor, de dix-huit cents francs...

A cet instant, les yeux de la veuve Cardinal étaient devenus fixes, d'errants qu'ils étaient.

— Oui, ma petite, avait repris le sieur Perrache, petit portier bossu; et, vu que vous êtes la seule qui pensiez à lui, qui lui portiez de temps en temps du poisson et qui l'alliez voir, peut-être qu'il ferait des dispositions en votre faveur... Ma femme, dans ces derniers jours-ci, l'a gardé, l'a veillé; elle lui a parlé de vous, mais il ne voulait pas qu'on vous dît qu'il était si malade... Voyez-vous, il est temps de vous montrer. Dame, voilà tout à l'heure deux mois qu'il ne va plus à son affaire.

— Avouez, mon vieux gratte-cuir, avait répondu la mère Cardinal au portier, cordonnier de son état, en allant avec une excessive rapidité vers la rue Honoré-Chevalier, où logeait son oncle dans une affreuse mansarde, qu'il m'aurait bien poussé du poil dans la main avant que je pusse imaginer cela!... Quoi! mon oncle Toupillier riche! le bon pauvre de l'église Saint-Sulpice!

— Ah! avait repris le portier, il se nourrissait bien,... il couchait tous les soirs avec sa bonne amie, une grosse bouteille de vin de Roussillon. Ma femme en a goûté; mais à nous, il nous disait que c'était du vin à six. C'est le marchand de vin de la rue des Canettes qui le lui fournissait.

— Ne parlez pas de tout cela, mon brave, avait dit la veuve Cardinal en se séparant du portier qui venait de lui donner cet avis, j'aurai soin de vous,... s'il y a quelque chose.

Ce Toupillier, ancien tambour-major aux gardes-françaises, avait passé, deux ans avant 1789, au service de l'Église en devenant suisse de Saint-Sulpice. La Révolution l'avait privé de son état, et il était tombé dans une misère effroyable. Il fut alors obligé de prendre la profession de modèle, car il *jouissait* d'un beau physique.

A la renaissance du culte, il reprit la hallebarde; mais, en 1816, il fut destitué, tant à cause de son immoralité que de ses opinions politiques : il passait pour bonapartiste. Néanmoins, comme retraite, on le souffrit à la porte, où il donna de l'eau bénite. Plus tard, une affaire fâcheuse, dont nous aurons à parler tout à l'heure, lui fit perdre son goupillon; mais, trouvant encore le moyen de se rattacher au sanctuaire, il obtint d'être souffert en qualité de pauvre à la porte de l'église. A cette époque, riche de soixante et douze ans sonnés, il s'en octroya quatre-vingt-seize et commença le métier de centenaire.

Dans tout Paris, il était impossible de trouver une barbe et des cheveux comme ceux de Toupillier. Il marchait courbé presque en deux, il tenait un bâton d'une main tremblotante, une main couverte du lichen qui se voit sur les granits, et il tendait le chapeau classique, crasseux, à larges bords, rapetassé, dans lequel tombaient d'abondantes aumônes. Ses jambes, entortillées dans des linges et des haillons, traînaient d'effroyables sparteries en dedans desquelles il adaptait d'excellentes semelles en crin. Il se saupoudrait le visage d'ingrédients qui simulaient des taches de maladies graves, des rugosités, et il jouait admirablement la sénilité du centenaire. Il eut cent ans à compter de 1830, et il en avait réellement quatre-vingts.

Il était le chef des pauvres, le maître de la place, et tous ceux qui venaient mendier sous les arcades de l'église, à l'abri des persécutions des agents de police et sous la protection du suisse, du bedeau, du donneur d'eau bénite et aussi de la paroisse, lui payaient une espèce de dîme.

Quand, en sortant, un héritier, un marié, quelque parrain, disait : « Voilà pour vous tous, et qu'on ne tourmente personne, » Toupillier, désigné par le suisse son successeur, empochait les trois quarts des dons et ne donnait qu'un quart à ses acolytes, dont le tribut s'élevait à un sou par jour. L'argent et le vin furent ses deux dernières passions: mais il régla la seconde et s'adonna tout entier à la première, sans négliger son bien-être. Il buvait le soir, après dîner, l'église fermée; il s'endormit pendant vingt ans dans les bras de l'ivresse, sa dernière maîtresse.

Le matin, au jour, il était à son poste avec tous ses moyens. Du matin à son dîner, qu'il allait faire chez le père Lathuile, illustré par Charlet, il rongeait des croûtes de pain pour toute nourriture, et il les rongeait en artiste, avec une résignation qui lui valait d'abondantes aumônes. Le suisse, le donneur d'eau bénite, avec lesquels il s'entendait peut-être, disaient de lui :

— C'est le pauvre de l'église; il a connu le curé Languet, qui a bâti Saint-Sulpice; il a été vingt ans suisse, avant et après la Révolution; il a cent ans.

Cette petite biographie, connue des dévotes, était la meilleure de toutes les enseignes, et aucun chapeau ne fut mieux achalandé dans tout Paris. Il avait acheté sa maison en 1826 et sa rente en 1830.

D'après la valeur des deux biens, il devait faire six

mille francs de recettes par an, et les avoir placés avec une usure semblable à celle de Cérizet, car le prix de la maison fut de quarante mille francs, et la rente coûta quarante-huit mille francs. La nièce, abusée par son oncle, tout aussi bien que les portiers, les petits fonctionnaires de l'église et les âmes dévotes, le croyait plus malheureux qu'elle, et, quand elle avait des poissons avancés, elle les apportait au pauvre homme.

Elle se jugea donc en droit de tirer parti de ses libéralités et de sa pitié pour un oncle qui devait avoir une foule de collatéraux inconnus, car elle était la troisième et dernière fille Toupillier; elle avait quatre frères, et son père, commissionnaire à charrette, lui parlait dans son enfance de trois tantes et de quatre oncles ayant tous les destinées les plus saugrenues.

Après avoir vu le malade, elle avait pris son train de galop pour venir consulter Cérizet en lui apprenant comment elle avait retrouvé sa fille, et les raisons, les objections, les indices qui lui faisaient croire que son oncle Toupillier cachait un tas d'or dans son grabat. La mère Cardinal ne se reconnaissait pas assez forte pour s'emparer de cette succession légalement ou illégalement, et elle était venue se confier à Cérizet.

L'usurier des pauvres, semblable aux égoutiers, trouvait enfin des diamants dans la fange où il barbotait depuis quatre ans en y épiant un de ces hasards qui, dit-on, se rencontrent au milieu de ces faubourgs d'où sortent quelques héritiers en sabots. Tel était le secret de sa mansuétude avec l'homme de qui la ruine était jurée. On peut imaginer son anxiété en attendant le retour de la veuve

Cardinal, à qui ce profond ourdisseur de trames ténébreuses avait donné les moyens de vérifier ses soupçons sur l'existence du trésor, en lui promettant un succès complet, si elle voulait s'en remettre à lui du soin de recueillir cette moisson. Il n'était pas homme à reculer devant un crime, surtout quand il voyait chance à le faire commettre par autrui, tout en s'appliquant les bénéfices. Il achetait alors la maison de la rue Geoffroy-Marie, et il se voyait enfin bourgeois de Paris, capitaliste en état d'entreprendre de belles affaires.

— Mon Benjamin, dit la revendeuse de marée, abordant Cérizet d'un visage enflammé aussi bien par la cupidité que par la rapidité de la course, mon oncle couche sur plus de cent mille francs d'or!... et je suis certaine que les Perrache, sous couleur de le soigner, ont reluqué le magot.

— Partagée entre quarante héritiers, dit Cérizet, cette fortune ne donnerait pas grand'chose à chacun. Écoutez, mère Cardinal, j'épouse votre fille : donnez-lui l'or de votre oncle, et je vous laisserai la rente et la maison en usufruit.

— Nous ne courons aucun risque?

— Aucun.

— C'est fait, dit madame veuve Cardinal en tôpant dans la main de son futur gendre. Six mille livres de rente : la belle vie!

— Et un gendre comme moi donc! ajouta Cérizet.

— Je serai bourgeoise de Paris! s'écria la Cardinal.

— Maintenant, reprit Cérizet après une pause pendant laquelle le gendre et la belle-mère s'embrassèrent, je dois aller étudier le terrain. Ne quittez plus la place : vous

annoncerez au portier que vous attendez un médecin. Le médecin, ce sera moi, et n'ayez pas l'air de me connaître.

— Es-tu fûté, gros drôle! dit la mère Cardinal en donnant une tape sur le ventre de Cérizet en façon d'adieu.

Une heure après, Cérizet, vêtu tout en noir, déguisé par une perruque rousse et par une physionomie artistement dessinée, arriva rue Honoré-Chevalier, en cabriolet de régie. Il demanda au portier cordonnier de lui indiquer le logement d'un pauvre nommé Toupillier.

— Monsieur, dit le portier, est le médecin qu'attend madame Cardinal?

Cérizet avait sans doute réfléchi à la gravité de ce rôle, car il évita de répondre.

— C'est par ici? dit-il en se dirigeant au hasard vers un des côtés de la cour.

— Non, monsieur, répondit le sieur Perrache, qui le conduisit à un escalier de service menant à la mansarde occupée par le pauvre.

Restait au curieux concierge la ressource de questionner le cocher de cabriolet, et nous le laisserons occupé à poursuivre son enquête de ce côté.

La maison où demeurait Toupillier est une de celles qui sont sujettes à perdre la moitié de leur profondeur en vertu du plan d'alignement, car la rue Honoré-Chevalier est une des plus étroites du quartier Saint-Sulpice. Le propriétaire, auquel la loi défendait d'élever de nouveaux étages ou de réparer, étant obligé de louer cette bicoque dans l'état où il l'avait achetée, ce bâtiment, excessivement laid sur la rue, se composait d'un premier étage surmonté

de mansardes au-dessus d'un rez-de-chaussée et d'un petit corps de logis en équerre sur chaque côté. La cour se terminait par un jardin planté d'arbres qui dépendait de l'appartement du premier étage. Ce jardin, séparé de la cour par une grille, aurait permis à un propriétaire riche de vendre à la ville la maison et de la rebâtir sur l'emplacement de la cour; mais tout le premier étage était loué par un bail de dix-huit ans à un personnage mystérieux sur lequel ni la police officielle du portier ni la curiosité des autres locataires n'avaient pu trouver à mordre.

Ce locataire, alors âgé de soixante-six ans, avait, en 1829, fait adapter un escalier à la fenêtre du corps de logis en retour qui donnait sur le jardin, pour y descendre et s'y promener sans passer par la cour. La moitié du rez-de-chaussée à gauche était occupée par un brocheur qui, depuis dix ans, avait transformé les remises et les écuries en ateliers, et l'autre moitié par un relieur. Le relieur et le brocheur occupaient chacun la moitié des mansardes sur la rue. Les mansardes au-dessous d'un des corps de logis en retour dépendaient de l'appartement du mystérieux personnage. Enfin, Toupillier payait cent francs pour le grenier qui couronnait l'autre petit corps de logis à gauche, et où l'on montait par un escalier qu'éclairaient des jours de souffrance. La porte cochère offrait ce renfoncement circulaire indispensable dans une rue étroite où deux voitures ne peuvent se rencontrer.

Cérizet prit une corde qui servait de rampe pour gravir l'espèce d'échelle menant à la chambre où se mourait le centenaire; dans cette chambre l'attendait l'affreux spectacle d'une misère jouée.

A Paris, tout ce qui se fait exprès est admirablement réussi. Les pauvres, en ceci, sont aussi forts que les boutiquiers pour leurs étalages, que les faux riches qui veulent obtenir du crédit.

Le plancher n'avait jamais été balayé; les carreaux disparaissaient sous une espèce de litière composée d'ordures, de poussière, de boue séchée et de tout ce que jetait Toupillier. Un mauvais poêle de fonte dont le tuyau se rendait dans le trumeau d'une cheminée condamnée était le meuble le plus apparent de ce taudis; au fond d'une alcôve était placé un lit dit en tombeau, à pentes et à bonnes grâces en serge verte dont les vers avaient fait de la dentelle. La fenêtre, presque aveugle, avait sur ses vitres comme une taie de crasse qui dispensait d'y mettre des rideaux. Les murs, blanchis à la chaux, offraient au regard une teinte fuligineuse due au charbon et aux mottes que le pauvre brûlait dans son poêle. Sur la cheminée, il y avait un pot à eau ébréché, deux bouteilles et une assiette fêlée. Une mauvaise commode vermoulue contenait le linge et les habits propres; le mobilier consistait en une table de nuit de l'espèce la plus vulgaire, une table valant quarante sous, et deux chaises de cuisine presque dépaillées. Le costume, si pittoresque, du centenaire pendait accroché à un clou, et, au bas, les informes sparteries qui lui servaient de souliers, son bâton prestigieux et son chapeau formaient une espèce de panoplie de la misère.

En entrant, Cérizet embrassa d'un coup d'œil rapide le vieillard. Sa tête reposait sur un oreiller brun de crasse, sans taie, et son profil anguleux, pareil à celui que, dans

le dernier siècle, des graveurs se sont amusés à faire avec des paysages à roches menaçantes, se dessinait en noir sur le fond vert des rideaux. Toupillier homme de près de six pieds, regardait fixement un objet idéal au pied de son lit; il ne remua point en entendant grogner la lourde porte, armée de fer et à forte serrure, qui fermait solidement son domicile.

— A-t-il sa connaissance? dit Cérizet, devant lequel la Cardinal recula, car elle ne le reconnut qu'à la voix.

— A peu près, dit madame Cardinal.

— Venez, dit Cérizet, sur l'escalier, pour qu'il ne puisse pas nous entendre. Voici comment nous nous y prendrons, ajouta-t-il en parlant à l'oreille de sa future belle-mère. Il est faible, mais il n'a pas mauvais visage et nous avons bien huit jours devant nous. D'ailleurs, je vais aller chercher un médecin qui nous convienne. Je reviendrai un de ces soirs avec six têtes de pavots. Dans l'état où il est, voyez-vous, une décoction de pavots le plongera dans un profond sommeil. Je vous enverrai un lit de sangle, sous prétexte de vous faire un coucher pour passer les nuits auprès de lui. Nous le transporterons endormi du lit vert sur le lit de sangle, et, quand nous aurons reconnu la somme que contient ce précieux meuble, eh bien, nous ne manquerons pas de moyens de transport. Le médecin nous dira s'il est en état de vivre quelques jours, et surtout de tester.

— Mon fils!...

— Mais il faut savoir quels sont les habitants de cette baraque; les Perrache peuvent donner l'alarme, et autant de locataires, autant d'espions.

— Bah! je sais déjà, répondit madame Cardinal, que M. du Portail, le locataire du premier, un petit vieux, a soin d'une folle que j'entends appeler Lydie depuis ce matin par une vieille Flamande nommée Katt. (Voir *Misères et Splendeurs des courtisanes.*) Ce vieillard a pour tout domestique un valet de chambre, un autre vieux appelé Bruno, qui fait tout, excepté la cuisine.

— Mais ce relieur et ce brocheur, repartit Cérizet, ça travaille dès le matin. Enfin il faudra voir, ajouta-t-il comme un homme qui n'avait pas encore de plan bien arrêté. Je vais toujours passer à la mairie de votre arrondissement pour avoir l'acte de naissance d'Olympe et préparer la publication des bans. De samedi prochain en huit la noce!

— Va-t-il! va-t-il, ce gueux-là! dit la mère Cardinal en poussant de l'épaule ce redoutable gendre.

En descendant, Cérizet fut surpris de voir le petit vieux, ce du Portail, se promenant dans le jardin avec un des personnages les plus importants du gouvernement, le comte Martial de la Roche-Hugon. Il resta dans la cour, examinant cette vieille maison bâtie sous Louis XIV et dont les murs jaunes, quoiqu'en pierres de taille, pliaient comme le vieux Toupillier; il regardait les deux ateliers et y comptait les ouvriers. Cette maison était silencieuse comme un cloître. Observé lui-même, Cérizet s'en alla, pensant à toutes les difficultés que présentait l'extraction de la somme cachée par le moribond, quoiqu'elle fût sous un petit volume.

— Enlever cela pendant la nuit? se disait-il, les portiers sont aux aguets, et, le jour, on sera vu par vingt person-

nes... On porte assez difficilement vingt-cinq mille francs d'or sur soi.

Les sociétés ont deux termes de perfection : le premier est l'état d'une civilisation où la morale, également infusée, ne permet pas même l'idée du crime : les jésuites arrivaient à ce terme sublime qu'a présenté l'Église primitive; le second est l'état d'une autre civilisation où la surveillance des citoyens les uns sur les autres rend le crime impossible. Le terme que cherche la société moderne est celui où un méfait offre de telles difficultés, qu'il faut véritablement ne pas raisonner pour essayer de le commettre. En effet, aucune des iniquités que la loi n'atteint pas ne reste réellement impunie, et le jugement social est plus sévère encore que celui des tribunaux. Qu'on supprime sans témoins un testament, comme Minoret, le maître de poste de Nemours, ce crime est traqué par l'espionnage de la vertu comme un vol est observé par la police. Aucune indélicatesse ne passe inaperçue, et partout où il y a lésion, la marque reste saisissable. On ne peut pas plus faire disparaître les choses que les hommes, tant, à Paris surtout, les objets sont numérotés, les maisons gardées, les rues observées, les places espionnées. Pour vivre à l'aise, le délit veut une sanction comme celle de la Bourse, comme celle donnée par les clients de Cérizet, qui ne se plaignaient pas et qui eussent tremblé de ne pas trouver leur écorcheur à sa cuisine, le mardi.

— Eh bien, mon cher monsieur, dit la portière en allant au-devant de Cérizet, comment va-t-il, cet ami de Dieu, ce pauvre homme?...

— Je ne suis pas médecin, répondit Cérizet, qui décidément déclinait le rôle ; je suis l'homme d'affaires de madame Cardinal ; je viens de lui conseiller de se faire faire un lit pour être à portée, jour et nuit, de donner des soins à son oncle, mais peut-être faudrait-il une garde.

— Je puis bien en servir, dit madame Perrache, j'ai gardé des femmes en couche.

— Eh bien, nous verrons, dit Cérizet, j'arrangerai cela... Qui donc avez-vous pour locataire du premier?

— M. du Portail... Oh! voilà trente ans qu'il loge ici ; c'est un rentier, monsieur, un vieillard bien respectable... Vous savez, les rentiers, ils vivent de leurs rentes... Il a été dans les affaires. Voilà bientôt onze ans qu'il essaye de rendre la raison à la fille d'un de ses amis, mademoiselle Lydie de la Peyrade. Elle est bien soignée, allez, et par les deux plus fameux médecins, et, ce matin encore, il y a *évu* une consultation... Mais, jusqu'ici, rien n'a pu la guérir, et même qu'il faut la garder de près, car, des fois, elle se relève la nuit...

— Mademoiselle Lydie de la Peyrade! s'écria Cérizet ; et vous êtes bien sûre du nom?

— Madame Katt, sa gouvernante, qui fait aussi le peu de cuisine de la maison, me l'a dit mille fois, quoique, en général, ni M. Bruno, le domestique, ni madame Katt, ne causent. C'est parler à des murailles que de vouloir en obtenir des renseignements... Voilà vingt ans que nous sommes portiers, nous n'avons jamais rien su de M. du Portail. Bien mieux, mon cher monsieur, il est propriétaire de la petite maison à côté ; vous voyez la porte bâtarde? eh bien, il peut sortir à sa fantaisie et recevoir

du monde par là sans que nous en sachions rien. Notre propriétaire n'est pas plus avancé que nous là-dessus; quand on sonne à la porte bâtarde, c'est M. Bruno qui va ouvrir...

— Ainsi, dit Cérizet, vous n'avez pas vu passer le monsieur avec qui ce vieux cachottier est en train de causer?

— Tiens! mais non...

— C'est la fille de l'oncle à Théodose, se dit Cérizet en remontant en cabriolet. Du Portail serait-il le protecteur qui, dans le temps, a envoyé deux mille cinq cents francs à mon drôle?... Si je faisais parvenir une lettre anonyme à ce petit vieux pour l'avertir du danger que vingt-cinq mille francs de lettres de change font courir à M. l'avocat?

Une heure après, un lit de sangle complet arriva pour madame Cardinal, à qui la curieuse portière offrit ses services pour lui donner à manger.

— Voulez-vous voir M. le curé? dit la mère Cardinal à son oncle.

Elle avait remarqué que l'arrivée du lit le tirait de sa somnolence.

— Je veux du vin! répondit le pauvre.

— Comment vous trouvez-vous, père Toupillier? demanda madame Perrache, intervenant de sa voix la plus câline.

— Je vous dis que je veux du vin! répéta le bonhomme avec une énergique insistance qu'on n'aurait pas attendue de sa faiblesse.

— C'est à savoir si ça vous est bon, *nononcle,* dit la

Cardinal d'un ton caressant. Faudrait attendre l'idée du médecin.

— Des médecins! j'en veux pas, s'écria Toupillier; et vous, qu'est-ce que vous faites ici? Je n'ai besoin de personne.

— Bon oncle, je venais savoir si quelque chose pourrait vous ragoûter; j'ai de la limande bien fraîche : hein! une *tite* limande sur le plat avec un filet de citron?

— Il est propre, votre poisson, répondit Toupillier, une vraie pourriture! Le dernier que vous m'avez apporté, il y a plus de six semaines, est encore dans la commode, vous pouvez le reprendre.

— Dieu! c'est ingrat, ces malades! dit la Cardinal en parlant bas à la dame Perrache.

En même temps, pour faire acte de sollicitude, elle arrangea l'oreiller sous la tête du malade en disant :

— La, *nononcle;* n'est-ce pas que nous sommes mieux comme ça?

— Laissez-moi tranquille, hurla Toupillier avec colère, je veux être seul; du vin! et fichez-moi la paix!

— Ne vous fâchez pas, petit oncle, on va vous en chercher, de ce vin!

— Du vin à six, rue des Canettes! cria le pauvre.

— Oui, reprit la mère Cardinal; mais laissez-moi un peu compter mes espèces. Je veux meubler un peu gentiment votre cave. Tiens! un oncle, c'est un second père, et on ne doit rien regarder pour lui!

En même temps, s'asseyant, les jambes écartées, sur une des deux chaises dépaillées, elle déménagea sur son tablier tout le contenu de ses poches : un couteau, sa taba-

tière, deux reconnaissances du mont-de-piété, des croûtes de pain et force monnaie de billon, dont elle finit par extraire quelques pièces blanches.

Cette exhibition, destinée à constater le dévouement le plus généreux et le plus empressé, resta sans résultat. Toupillier ne parut pas même l'avoir remarquée. Épuisé par la fiévreuse énergie avec laquelle il avait demandé son remède favori, il fit un effort pour changer de position, et, le dos tourné à ses deux gardes-malades, après avoir encore murmuré : « Du vin ! du vin ! » il ne laissa plus entendre qu'une respiration stertoreuse accusant l'état de la poitrine qui commençait à s'engouer.

— Faut pourtant aller *y* chercher son vin! dit la Cardinal en réintégrant d'assez mauvaise humeur dans ses poches toute la cargaison qu'elle en avait tirée.

— Si vous ne voulez pas vous déranger, mère Cardinal?... dit la portière, toujours empressée d'offrir ses services.

La revendeuse eut un moment d'hésitation; mais, pensant qu'il y aurait peut-être quelque lumière à tirer d'une conversation avec le marchand de vin, et, d'ailleurs, tant que Toupillier couverait le trésor, la portière pouvant être laissée seule avec lui sans inconvénient :

— Merci, madame Perrache! dit-elle, vaut autant que je m'habitue à connaître ses fournisseurs.

Après avoir avisé derrière la table de nuit une bouteille crasseuse qui pouvait largement contenir deux litres :

— Nous disons donc rue des Canettes? demanda-t-elle à la concierge.

— Au coin de la rue Guisarde, répondit la femme Perrache, le sieur Legrelu, un grand bel homme qui a des gros favoris et pas de cheveux.

Puis, baissant la voix :

— Son vin à six, vous savez, c'est du roussillon *première.* D'ailleurs, le marchand de vin est au fait ; il suffira de lui insinuer que vous venez pour sa pratique, le pauvre de Saint-Sulpice.

— Faut pas me dire deux fois les choses, répondit la Cardinal en ouvrant la porte et en faisant une fausse sortie. — Ah çà ! dit-elle en revenant, quoi donc qu'il brûle dans son poêle, si on avait à chauffer quelque remède ?

— Dame, répondit la portière, il ne fait déjà pas de grandes provisions pour l'hiver ; aujourd'hui, que nous sommes en pur été...

— Et pas un poêlon seulement ! pas un pot ! continua la Cardinal ; *quė* ménage, bon Dieu ! C'est comme quelque chose pour aller aux provisions : car, enfin, c'est-*t*-honteux que le monde voie tout ce que vous rapportez du marché.

— Je puis vous prêter un cabas, dit la portière, toujours empressée et officieuse.

— Merci ! je vais faire l'emplette d'un panier, répondit la marchande de marée, plus occupée de ce qu'il y aurait à déménager de chez le pauvre que de ce qu'il y aurait à y apporter. Doit y avoir dans le voisinage, ajouta-t-elle, un Auvergnat qui vend du bois et du charbon ?

— Au coin de la rue Férou, vous trouverez votre affaire : un bel établissement où il y a des bûches peintes en ar-

cade autour de la boutique, qu'on jugerait qu'elles vont vous parler.

— Je vois ça d'ici, dit madame Cardinal.

Avant de sortir définitivement, elle eut une hypocrisie d'une grande profondeur. On l'avait vue hésiter à laisser seule la portière auprès du malade :

— Madame Perrache, lui dit-elle, vous ne le quittez pas, ce chéri, que je ne *soye* revenue!...

On a pu remarquer que Cérizet, dans l'affaire qu'il allait aborder, n'avait pas un parti très-résolûment pris. Le rôle du médecin, qu'au premier moment il avait eu l'idée de se donner, avait fini par lui faire peur, et il ne s'était plus présenté aux Perrache que comme l'homme d'affaires de sa complice. Une fois seul, il compta mieux avec lui-même et reconnut que son plan, d'abord compliqué d'un médecin, d'une garde-malade et d'un notaire, se présentait entouré des plus sérieuses difficultés. Un testament régulier en faveur de madame Cardinal n'était pas une œuvre qui pût s'improviser. Il fallait de longue main acclimater à cette idée l'esprit revêche et soupçonneux du pauvre, et la mort était là qui, en un tour de main, pouvait déjouer les plus savantes préparations.

Quant à renouveler la scène du *Légataire* de Regnard, le moyen d'y penser, au milieu des raffinements d'une police et d'une civilisation qui ne semblent occupées qu'à disputer au drame et au roman ce qui peut leur rester encore d'air respirable!

Sans doute, en renonçant à faire tester le moribond, on laissait la rente de mille huit cent francs inscrite au grand-livre, et la maison de la rue Notre-Dame de Naza-

reth, aller aux héritiers de la loi ; et madame Cardinal, à laquelle il avait été question d'assurer la propriété de ces deux objets, n'y viendrait plus que pour sa part de successible ; mais abandonner cette portion apparente de l'hoirie, c'était le moyen le plus sûr de s'en approprier la portion occulte. Celle-ci, d'ailleurs, préalablement mise en sûreté, qui empêcherait de revenir à la tentative du testament?

Ramenant donc l'*opération* à des termes beaucoup plus simples, Cérizet la résuma à la manœuvre des têtes de pavots dont il avait déjà parlé, et, muni de cette seule arme de guerre, il se disposait à retourner chez Toupillier, pour donner à madame Cardinal de nouvelles instructions, quand il la rencontra, ayant sous le bras le panier dont elle venait de faire l'acquisition ; elle portait dans ce panier la panacée du malade.

— Eh bien, dit l'usurier, c'est comme çà que vous êtes à votre poste !

— Il a bien fallu sortir pour lui acheter du vin, répondit la Cardinal. Il crie comme un brûlé qu'on lui *fiche* la paix, qu'il veut être seul et qu'on lui donne de sa tisane ! C'est son idée, à c't homme, que le roussillon première est ce qu'il y a de mieux pour son indisposition ; je vais lui en flanquer son soûl ; au moins, quand il sera *bu,* peut-être qu'il se tiendra plus tranquille.

— Vous avez raison, dit sentencieusement Cérizet. On ne doit jamais contrarier les malades ; mais ce vin, voyez-vous, il faut le corriger : en y faisant infuser ceci (et en même temps il levait l'un des couvercles du panier et y insinuait des têtes de pavot), vous procurerez à ce pauvre

bonhomme un bon petit sommeil d'au moins cinq ou six heures; dans la soirée, je viendrai vous retrouver, et rien, je pense, ne nous empêchera plus d'examiner un peu les forces de la succession.

— Compris! dit madame Cardinal en clignant de l'œil.

— A ce soir donc! dit l'usurier sans prolonger plus longtemps la conversation.

Il avait le sentiment d'une affaire difficile et véreuse, et ne tenait pas à être aperçu dans la rue, causant avec sa complice.

En rentrant dans la mansarde du pauvre, la Cardinal le trouva toujours livré à la même somnolence ; elle congédia madame Perrache, et vint à la porte recevoir une falourde toute sciée qu'elle avait commandée à l'Auvergnat de la rue Férou.

Dans un poêlon de terre dont elle s'était munie, et qui s'adaptait à cette ouverture pratiquée dans la partie supérieure du poêle des pauvres pour y recevoir leur marmite, elle jeta les têtes de pavot baignant dans les deux tiers du vin qu'elle avait apporté, et alluma un grand feu sous le vase, de manière à obtenir rapidement la décoction convenue.

La crépitation du bois et la chaleur, qui ne tarda pas à se répandre dans la chambre, réveillèrent Toupillier de son engourdissement. Voyant son poêle allumé :

— Du feu ici! s'écria-t-il, vous voulez donc incendier la maison!

— Mais, *nononcle*, répondit la Cardinal, c'est du bois que j'ai acheté, de mes fonds à moi, pour dégourdir votre vin. Le médecin ne veut pas que vous en preniez du froid.

— Où est-il, ce vin? demanda alors Toupillier, qui se calma un peu à l'idée que cette cuisine ne se faisait pas à ses frais.

— Faut qu'il jette un bouillon, répondit la garde-malade; le médecin l'a bien recommandé. Pourtant, si vous voulez être sage, je vais vous en donner un demi-verre de froid pour *tancher* votre pépie. Je prends ça sur moi, vous n'en direz rien!

— Je ne veux pas de médecins, c'est des scélérats pour faire mourir le monde! cria Toupillier, que l'idée de boire avait ranimé. Eh bien, et ce vin? ajouta-t-il du ton d'un homme dont la patience était à bout.

Convaincue que, si cette complaisance ne faisait pas de mal, elle ne pouvait pas faire de bien, la Cardinal emplit à moitié un verre, et, pendant que d'une main elle le présentait au malade, de l'autre elle le soulevait sur son séant afin qu'il fût en position de boire.

De ses doigts décharnés et avides, Toupillier s'empara du verre, et, après en avoir absorbé le contenu d'un seul trait :

— Une belle *lichette!* dit-il, et encore qu'il y a de l'eau dedans!

— Ah! faut pas dire ça, *nononcle!* j'ai été le chercher moi-même chez le père Legrelu, et je vous le sers là au naturel; mais laissez mijoter l'autre; le médecin a dit qu'on pouvait vous en donner à votre soif.

Toupillier se résigna en haussant les épaules, et, au bout d'un quart d'heure la mixture étant en état de lui être servie, la Cardinal, sans nouvelle provocation, lui en apporta une tasse pleine à ras.

L'avidité que le pauvre mit à boire ne lui permit pas de s'apercevoir d'abord que le vin était frelaté; mais, à la dernière gorgée, il perçut une saveur fade et nauséabonde, et jeta la tasse sur son lit en criant qu'on voulait l'em poisonner.

— Tenez! voilà comme c'en est, du poison, répondit la revendeuse en faisant égoutter dans sa bouche ce qui restait au fond du vase; puis elle soutint au pauvre que, s'il ne trouvait pas au vin sa saveur ordinaire, c'est qu'il avait la bouche *mauvaise*.

A la suite de ce débat, qui se continua pendant quelque temps, le narcotique commença à opérer, et, au bout d'une heure, le malade était profondément endormi.

Dans son désœuvrement, en attendant Cérizet, la Cardinal eut une idée : elle pensa que, pour la commodité des allées et venues qui seraient nécessaires, le moment arrivé d'exporter le trésor, il était bon d'amortir la vigilance des Perrache. En conséquence, après avoir pris le soin d'aller jeter les têtes de pavots dans les lieux d'aisances, elle appela la concierge, et lui dit :

— Mère Perrache, venez donc goûter *son* vin! N'aurait-on pas cru qu'*il* était pour en avaler une feuillette? V'là qu'après la première tasse, il n'en veut plus!

— A la vôtre, dit la concierge en trinquant avec la Cardinal, qui eut soin de lui faire raison avec du vin naturel.

Gourmet moins distingué que le pauvre, madame Perrache ne trouva à l'insidieux liquide, que d'ailleurs elle buvait froid, aucun goût qui pût lui faire soupçonner sa vertu narcotique; au contraire, elle déclara que c'était un

velours, et regretta que son mari ne fût pas là pour prendre sa part de l'écot.

Après une assez longue causerie, les deux commères se séparèrent. Alors, avec de la charcuterie dont elle s'était approvisionnée et le restant du roussillon, madame Cardinal fit un repas qu'elle couronna par une sieste. Sans parler des émotions de la journée, l'influence d'un des vins les plus capiteux du monde aurait suffi à expliquer la profondeur et la durée de son sommeil ; quand elle se réveilla, le jour commençait à tomber.

Son premier soin fut de donner un coup d'œil au lit du malade. Il avait le sommeil agité et rêvait à haute voix.

— Des diamants, disait-il, des diamants? A ma mort! pas auparavant!

— Tiens! dit madame Cardinal, il ne manquerait plus que ça, qu'il eût des diamants...

Et, comme elle vit que Toupillier paraissait en proie à un violent cauchemar, au lieu de le soulager en l'aidant à changer de position, elle se penchait sur la tête pour ne rien perdre de ses paroles, espérant qu'elle pourrait recueillir quelque importante révélation.

A ce moment, un coup sec frappé à la porte, dont l'excellente garde-malade avait eu le soin de retirer la clef, lui annonça la venue de Cérizet.

— Eh bien? dit-il en rentrant.

— Eh bien, il a pris la drogue. Il y a bien quatre bonnes heures qu'il dort comme un Jésus. Tout à l'heure, en rêvassant, il a parlé de diamants.

— Mon Dieu! dit Cérizet, il n'y aurait rien d'étonnant

qu'on en trouvât. Ces pauvres, quand ils se mettent à être riches, ça fait des amas de tout...

— Ah çà! petit père, demanda la Cardinal, quelle fut donc votre idée d'aller dire à la mère Perrache que vous êtes mon homme d'affaires, et que vous ne faites pas dans la médecine? C'était convenu ce matin, que vous veniez sous la couleur d'un médecin...

Cérizet ne voulait pas avouer que l'usurpation de ce titre lui avait paru grave; il aurait craint de décourager sa complice.

— Je voyais cette femme, répondit-il, se disposant à me demander une consultation, je m'en suis débarrassé de cette façon.

— Tiens! dit la Cardinal, les beaux esprits se rencontrent; et ç'a été aussi mon truc de lui tourner la chose dans ce sens; de voir venir un homme d'affaires, ça semblait lui donner des idées à madame gratte-cuir... Vous ont-ils vu entrer, les Perrache?

— Il m'a semblé, répondit Cérizet, que la femme dormait dans son fauteuil.

— Elle devait dormir, dit la Cardinal d'un air significatif.

— Quoi, vraiment? demanda Cérizet.

— Parbleu! dit la revendeuse, quand il y a en pour un, il y en a pour deux; on *y* a fait prendre le restant de la drogue.

— Quant au mari, reprit Cérizet, il est là, car, tout en tirant sa manique, il m'a fait un gracieux signe de connaissance dont je me serais très-bien passé.

— Laissez donc que la nuit soit tout à fait venue, nous

allons lui monter une *misloch* qu'il n'y verra que du feu.

En effet, un quart d'heure plus tard, avec une verve dont l'usurier resta émerveillé, la revendeuse organisa au naïf portier la comédie d'un *monsieur* qui ne veut pas se laisser reconduire et avec lequel on fait assaut de politesse. Ayant l'air de convoyer le prétendu médecin jusqu'à la porte de la rue, au milieu de la cour, elle feignit que le vent avait soufflé sa lumière et, sous prétexte de la rallumer, elle éteignit celle de Perrache. Tout ce tracas, accompagné d'exclamations et d'une étourdissante loquacité, fut si vertement mené, que, appelé devant la justice, le concierge n'aurait pas hésité à déposer sous serment qu'entre neuf et dix heures de la soirée le docteur, dont il avait constaté la venue, était descendu de chez le pauvre et avait quitté la maison.

Quand les deux complices furent ainsi tranquillement en possession du théâtre de leurs opérations, la Cardinal fit du Béranger sans le savoir, et, comme s'il se fût agi d'abriter les amours de Lisette, pour éviter qu'un voisin indiscret n'entrevît quelque chose de la scène qui se préparait, elle disposa son châle en poil de lapin en guise de rideau devant la fenêtre.

Dans le quartier du Luxembourg, la vie cesse de bonne heure; et, un peu avant dix heures, tous les bruits de maison, aussi bien que tous les bruits extérieurs, étaient à peu près éteints. Un voisin, acharné à la lecture d'un roman-feuilleton, tint seul en échec les associés pendant quelque temps; mais aussitôt qu'il eut posé l'éteignoir sur sa lumière, Cérizet fut d'avis de se mettre à l'œuvre. En commençant sans délai, on serait plus assuré que le

dormeur restait encore sous l'empire du narcotique ; et puis, si la recherche du trésor n'était pas trop longue, rien n'empêcherait que la Cardinal, sous prétexte d'aller chez le pharmacien chercher quelque remède nécessité par une crise survenue dans l'état du malade, ne se fît ouvrir la porte de la rue. Selon l'habitude des concierges pris dans leur premier sommeil, il était à espérer que les Perrache tireraient le cordon de leur lit sans se lever. Cérizet aurait donc le moyen de sortir en même temps que sa complice, et à eux deux, dans le premier voyage, ils pourraient mettre en sûreté une partie de la somme. Pour l'extraction du reste, il serait facile de s'ingénier dans la journée du lendemain.

Puissant pour le conseil, Cérizet n'était qu'un homme de main très-insuffisant, et, sans la robuste assistance de la Cardinal, jamais il ne serait parvenu à soulever de son lit ce que l'on pourrait appeler le cadavre de l'ex-tambour-major. Sous son pesant sommeil, en proie à la plus complète insensibilité, Toupillier était devenu une masse inerte qui heureusement pouvait être manœuvrée sans beaucoup de précautions. Puisant dans sa cupidité un redoublement de vigueur, l'athlétique madame Cardinal, malgré l'insignifiance du concours que lui prêtait l'homme d'affaires, parvint à opérer sans encombre le transbordement de son oncle, et le lit fut enfin livré à son ardente recherche.

D'abord on ne trouva rien, et la revendeuse, pressée d'expliquer comment, dans la matinée, elle s'était assurée que son oncle couchait sur *cent mille francs d'or,* fut obligée de convenir qu'une conversation avec les Perrache et sa

brûlante imagination avaient fait presque tous les frais de sa prétendue certitude. Cérizet était outré : avoir pendant toute la journée caressé l'idée et l'espérance d'une fortune, s'être décidé à une démarche hasardeuse et compromettante, et, en fin de cause, se trouver en face du néant! La déception était si cruelle, que, s'il n'eût pas craint de se commettre avec la force musculaire de sa future belle-mère, il se fût porté contre elle à quelque rageuse extrémité.

A tout le moins, il passa sa colère en paroles. Rudement semoncée, la Cardinal se contentait de répondre que tout espoir n'était pas perdu, et, avec une foi qui eût remué des montagnes, continuant de bouleverser le lit de fond en comble, elle se disposait à vider la paillasse qu'elle avait vainement explorée dans tous les sens ; mais Cérizet ne permit pas cette mesure extrême, il fit remarquer qu'après l'autopsie de la paillasse il resterait sur le plancher un détritus de paille qui pourrait donner des soupçons.

Pour n'avoir rien à se reprocher, la Cardinal, nonobstant l'opposition de Cérizet, qui trouvait ce soin ridicule, voulut au moins déplacer le fond sanglé, et il fallait que, par la passion de sa recherche, ses sens fussent terriblement éveillés, car, pendant qu'elle soulevait le châssis de bois, elle perçut le bruit d'un petit objet qui venait de se détacher et de tomber sur le carreau.

Mettant à ce détail, qui pour un autre eût passé inaperçu, une importance que rien ne semblait justifier, l'ardente exploratrice prit aussitôt la lumière, et, après avoir quelque temps fureté dans les immondices de toute

sorte qui recouvraient le sol, elle finit par mettre la main sur un morceau de fer poli, long d'un demi-pouce, et dont l'usage resta pour elle inexpliqué.

— C'est une clef! s'écria Cérizet, qui s'était approché avec assez d'indifférence, mais dont l'imagination prit aussitôt le galop.

— Ah! ah! voyez-vous! dit la Cardinal avec un accent de triomphe; mais qu'est-ce que ça peut ouvrir? ajouta-t-elle par réflexion; une armoire de poupée?

— Du tout, repartit Cérizet; c'est une invention moderne, et de très-grosses serrures fonctionnent avec ce petit instrument.

En même temps, d'un coup d'œil rapide il embrassa tous les meubles qui garnissaient la chambre, alla à la commode, dont il tira tous les tiroirs, regarda dans le poêle, dans la table; mais nulle part l'apparence d'une serrure à laquelle cette clef pût s'adapter.

La Cardinal eut tout à coup une illumination.

— Attendez! dit-elle, j'ai remarqué que, du lit où il était couché, ce vieux filou ne cessait pas d'avoir l'œil devant lui sur la muraille au vis-à-vis.

— Une armoire cachée dans le mur? ça n'est pas impossible, dit Cérizet s'emparant avec émotion de la lumière.

Et, après avoir examiné avec attention la porte de l'alcôve qui faisait face à la tête du lit, il ne constata qu'une immense tapisserie de poussière et de toiles d'araignée.

Il s'adressa alors au sens du toucher, qui va plus au fond des choses, se mit sonder et à percuter le mur dans toutes les directions. A la place où Toupillier n'avait cessé

de diriger son regard, il finit par percevoir, dans un espace assez circonscrit, la sonorité du vide, et, en même temps, il reconnut qu'il frappait sur du bois. Il frotta alors vigoureusement la place avec son mouchoir disposé en tampon, la fit nette, et, sous la couche poudreuse qu'il avait enlevée, il ne tarda pas à découvrir une planche de chêne hermétiquement ajustée dans la muraille; sur l'un des côtés de cette planche s'apercevait un petit trou rond, c'était celui de la serrure à laquelle s'adaptait la clef.

Pendant que Cérizet faisait jouer le pêne, qui fonctionna sans difficulté, la Cardinal, tenant la lumière, était devenue pâle et haletante; mais, cruelle déception! l'armoire ouverte, il n'apparut qu'un espace vide où pénétra inutilement la clarté que la revendeuse s'était empressée d'y porter.

Laissant cette bacchante pousser des exclamations de désespoir et saluer son oncle bien-aimé de toutes les plus furieuses épithètes que l'on peut croire, Cérizet avait gardé son sang-froid.

Après avoir introduit son bras dans l'ouverture et en avoir palpé le fond :

— Une armoire de fer! s'écria-t-il.

En même temps, d'un ton impatient :

— Éclairez-moi donc, madame Cardinal! ajouta-t-il.

Puis, comme la lumière ne pénétrait pas assez franchement dans l'espace qu'il voulait explorer, il arracha la chandelle du goulot de la bouteille, où, faute d'un bougeoir, la Cardinal l'avait fichée, et, la prenant à la main, il la promena soigneusement sur toutes les parties du panneau de fer dont l'existence venait d'être constatée.

— Pas de serrure! dit-il après le plus minutieux examen; il doit y avoir un secret.

— Est-il traître, ce vieux grigou! disait madame Cardinal, tandis que de ses doigts osseux Cérizet sollicitait les moindres places.

— Ah! fit-il, j'y suis! après des tâtonnements qui durèrent plus d'une demi-heure.

Pendant ce temps, la vie de madame Cardinal était comme suspendue.

Sous la pression à laquelle elle était soumise, la plaque de fer remonta vivement dans l'épaisseur de la muraille, et, au milieu d'un amas d'or jeté à même dans une assez large excavation qui venait d'être mise à nu, apparut un écrin de maroquin rouge qui, par sa dimension, faisait supposer une proie des plus magnifiques.

— Je prends les diamants pour la dot, dit Cérizet en se voyant en présence de la splendide parure que contenait l'écrin. Vous, la mère, vous ne sauriez comment vous en défaire : je vous laisse l'or pour votre part. Quant à la rente et à la maison, elles ne valent pas la peine qu'on s'évertue à faire faire au brave homme un autre testament.

— Minute, mon petit! répondit la Cardinal, qui trouva quelque chose de trop sommaire dans ce partage, nous allons d'abord compter les espèces.

— Chut! fit Cérizet en ayant l'air de prêter l'oreille.

— Quoi donc? demanda la Cardinal.

— N'avez-vous pas entendu remuer ici dessous?

— Je n'ai rien entendu, répondit la revendeuse.

Cérizet lui fit signe de se taire et écouta avec plus d'attention.

— J'entends un bruit de pas dans l'escalier, dit-il un peu après.

Et il remit vivement l'écrin dans l'armoire de fer, dont il essaya d'abaisser le panneau.

Pendant qu'il se dépensait en efforts inutiles, les pas se rapprochaient.

— Mais oui, l'on monte! dit avec épouvante la Cardinal.

Puis, se cramponnant à une idée de salut :

— Ah bah! c'est peut-être la folle, on dit qu'elle se promène la nuit.

Dans tous les cas, la folle avait une clef de la chambre, car, un moment plus tard, cette clef s'introduisait dans la serrure. D'un coup d'œil rapide, la Cardinal mesura l'espace qui la séparait de la porte; aurait-elle le temps d'aller pousser le verrou? Mais, calculant qu'elle serait devancée, elle souffla vivement la lumière pour se faire au moins quelques chances au moyen de l'obscurité.

Ressource inutile! Le trouble-fête qui venait d'entrer portait à la main un bougeoir.

Quand elle vit qu'elle avait affaire à un petit vieillard de chétive apparence, madame Cardinal, l'œil enflammé, se jeta au-devant du survenant comme une lionne à laquelle il serait question d'enlever ses petits.

— Calmez-vous, ma bonne, lui dit le vieillard d'un air narquois; on est allé chercher la garde, elle sera ici dans un moment.

Ce mot de *la garde* cassa, comme on dit vulgairement, les jambes à madame Cardinal.

— Mais, monsieur, la garde! dit-elle avec émoi; nous ne sommes pas des voleurs.

— C'est égal, à votre place, je ne l'attendrais pas, dit le vieillard ; elle fait quelquefois des méprises fâcheuses.

— On peut donc *s'esbigner?* dit la revendeuse d'un air d'incrédulité.

— Oui, quand vous m'aurez remis ce qui, *par hasard,* se sera égaré dans vos poches.

— Oh ! mon bon monsieur, rien dans les mains, rien dans les poches ; on n'est pas pour faire tort au monde ; que j'étais venue seulement pour garder ce pauvre chérubin d'oncle ; fouillez-moi plutôt.

— Allons, filez, c'est bien ! dit le petit vieillard.

La revendeuse ne se le fit pas répéter, et elle descendit rapidement l'escalier.

Cérizet avait bien la mine de prendre le même chemin.

— Vous, monsieur, c'est autre chose, lui dit le vieillard ; nous avons à causer ; mais, si vous êtes docile, tout peut s'arranger à l'amiable.

Soit que le narcotique eût achevé d'opérer, soit que le bruit qui venait de se faire autour de Toupillier eût mis fin à son sommeil, il ouvrit les yeux, jeta autour de lui le regard d'un homme qui cherche à se reconnaître ; puis, un peu après, apercevant sa chère armoire ouverte, il trouva dans son émotion la force de pousser deux ou trois fois le cri : « Au voleur ! » de manière à réveiller la maison.

— Non, Toupillier, lui dit le petit vieillard, vous n'êtes pas volé ; je suis arrivé à temps, et rien n'a été dérangé.

— Et vous ne le faites pas arrêter, ce gueux-là ! s'écria le pauvre en désignant Cérizet.

— Monsieur n'est pas un voleur, répondit le vieillard ;

au contraire, c'est un ami monté avec moi pour me prêter main-forte.

En même temps, se retournant vers Cérizet :

— Je pense, mon cher, lui dit-il à voix basse, que nous ferons bien de remettre l'entretien que je désire avoir avec vous. Demain, à dix heures, chez M. du Portail, la maison mitoyenne à celle-ci. Après ce qui s'est passé ce soir, il y aurait pour vous, je dois vous en prévenir, quelque inconvénient à ne pas accepter cette conférence; je vous retrouverais immanquablement, car j'ai l'honneur de savoir qui vous êtes; c'est vous que, pendant longtemps, les journaux de l'opposition avaient accoutumé d'appeler « le courageux Cérizet ».

Malgré la profonde ironie de ce souvenir, entrevoyant qu'il ne serait pas traité plus rigoureusement que madame Cardinal, Cérizet se trouva trop heureux de ce dénoûment, et, après avoir promis d'être exact au rendez-vous, il s'empressa de s'esquiver.

Le lendemain, Cérizet ne faillit pas à se trouver au rendez-vous qui lui avait été intimé.

Préalablement reconnu à travers un guichet, en déclinant son nom, il eut accès dans la maison et se vit immédiatement introduit dans le cabinet de du Portail, qu'il trouva occupé à écrire.

Sans se lever, et faisant signe à son hôte de prendre un siége, le petit vieillard continua une lettre commencée. Après l'avoir fermée à la cire avec un soin et une perfection du cachet qui pouvaient faire supposer ou une nature extrêmement proprette et méticuleuse, ou un homme ayant exercé des fonctions diplomatiques, du Portail sonna

Bruno, son valet de chambre, et dit en lui remettant la lettre :

— Chez M. le juge de paix de l'arrondissement.

Ensuite il essuya avec soin la plume de fer dont il venait de se servir, remit symétriquement en place tous les objets dérangés sur son bureau ; ce fut seulement quand tout ce tracas petit-ménager fut terminé qu'il se tourna vers Cérizet et lui dit :

— Vous savez que nous avons perdu cette nuit ce pauvre M. Toupillier?

— Non vraiment, dit Cérizet en prenant l'air le plus sympathique qu'il put se procurer; vous m'en donnez, monsieur, la première nouvelle.

— Vous auriez pu au moins vous en douter; quand on fait prendre à un moribond un immense bol de vin chaud qui encore a dû être narcotisé, car, pour en avoir bu un simple verre, la femme Perrache est restée pendant toute la nuit livrée à un sommeil presque léthargique, évidemment on s'est arrangé pour précipiter la catastrophe.

— J'ignore, monsieur, dit Cérizet avec dignité, ce que madame Cardinal a pu donner à son oncle. J'ai sans doute commis la légèreté d'assister cette femme dans les soins *conservatoires* qu'elle avait cru devoir donner à une succession sur laquelle elle m'avait fait entendre qu'elle avait des droits acquis; mais avoir attenté à la vie de ce vieillard, j'en suis incapable, et jamais rien de pareil n'a pu entrer dans ma pensée.

— C'est vous qui m'avez écrit cette lettre? dit brusquement du Portail en prenant sous une boule de verre de Bohême un papier qu'il présenta à son interlocuteur.

— Cette lettre? répondit Cérizet avec l'hésitation d'un homme qui ne sait s'il doit mentir ou avouer.

— Je suis sûr de ce que je dis, reprit du Portail, j'ai la manie des autographes; j'en possède un de vous, recueilli à l'époque où l'opposition vous avait constitué à l'état glorieux de martyr; j'ai comparé les écritures, et c'est bien vous qui hier, par le mot que voici, m'avez avisé des embarras d'argent auxquels le jeune la Peyrade est en ce moment livré.

— Sachant, dit alors l'homme de la rue des Poules, que vous aviez recueilli chez vous une demoiselle de la Peyrade, laquelle doit être la cousine de Théodose, j'ai cru deviner en vous ce protecteur inconnu dont, en plus d'une occasion, mon ami a reçu l'assistance la plus généreuse; comme j'ai pour ce pauvre garçon une vive affection, dans son intérêt je m'étais permis...

— Vous avez bien fait, interrompit du Portail. Je suis enchanté d'être tombé sur un ami de la Peyrade. Je ne dois pas même vous cacher qu'hier soir c'est surtout cette qualité qui vous a protégé. Mais que signifient ces vingt-cinq mille francs de lettres de change? Il est donc mal dans ses affaires, notre ami? Il mène donc une vie dissipée?

— Au contraire, repartit Cérizet, c'est un puritain. Lancé dans la haute dévotion, il n'a pas voulu, comme avocat, d'autre clientèle que celle des pauvres. Il est, d'ailleurs, sur le point de se marier richement.

— Ah! il se marie : et qui épouse-t-il?

— Il serait question pour lui d'une demoiselle Colleville, fille du secrétaire de la mairie du douzième. Par elle-même, cette fille n'a aucune fortune, mais un M. Thuil-

lier, son parrain, membre du conseil général de la Seine, promet de la doter convenablement.

— Et qui a emmanché cette affaire?

— La Peyrade a eu de grands dévouements pour la famille Thuillier, dans laquelle il a été introduit par M. Dutocq, greffier de la justice de paix de l'arrondissement.

— Mais c'est au profit de ce M. Dutocq, m'écrivez-vous, qu'ont été souscrites les lettres de change. Ce serait donc alors une affaire de courtage matrimonial?

— Il pourrait bien y avoir quelque chose comme ça, repartit Cérizet. Vous savez, monsieur, qu'à Paris ces sortes de transactions sont assez communes; des ecclésiastiques même ne dédaignent pas de s'en mêler.

— Le mariage est très-avancé? demanda du Portail.

— Mais oui, et, depuis quelques jours surtout, l'affaire a beaucoup marché.

— Eh bien, mon cher monsieur, je compte sur vous pour la faire manquer; j'ai d'autres vues sur Théodose, un autre parti à lui proposer.

— Permettez! répondit Cérizet; faire manquer son mariage, c'est le mettre dans l'impossibilité d'acquitter sa dette; et j'ai l'honneur de vous faire remarquer que ces lettres de change sont des titres sérieux. M. Dutocq est greffier d'une justice de paix, c'est-à-dire qu'en matière d'intérêts on n'en aura pas facilement raison.

— La créance de M. Dutocq, répondit du Portail, vous l'achèterez; vous verrez à vous entendre avec lui à ce sujet. Au besoin, si Théodose se montrait trop récalcitrant à mes projets, ces lettres de change deviendraient entre

nos mains une arme précieuse : vous vous chargeriez de poursuivre en votre nom, et vous n'aurez, d'ailleurs, à vous embarrasser de rien ; je me charge de solder la somme principale et les frais.

— Vous êtes rond en affaires, monsieur ! dit Cérizet, et il y a vraiment plaisir à être votre agent. Maintenant, quand vous trouverez le moment venu de me mettre mieux au courant de la mission que vous me faites l'honneur de vouloir me confier...

— Vous parliez tout à l'heure, reprit du Portail, de la cousine de Théodose, mademoiselle Lydie de la Peyrade. Cette jeune personne, qui n'est plus de la première jeunesse, car elle approche la trentaine, est fille naturelle de la célèbre mademoiselle Beaumesnil, du Théâtre-Français et de la Peyrade, commissaire général de police sous l'Empire, et oncle de notre ami. (Voir *Grandeurs et Misères des courtisanes*). Jusqu'au moment où sa mort, arrivée subitement, laissa sans ressource sa fille, qu'il aimait à l'adoration et qu'il avait reconnue, j'avais été lié avec cet excellent homme de la plus vive amitié.

Bien aise de montrer qu'il avait aussi quelque aperçu de l'intérieur de du Portail :

— Et cette amitié, répondit Cérizet, vous en avez, monsieur, saintement rempli les devoirs, car, en prenant chez vous l'intéressante orpheline, vous vous chargiez d'une tutelle difficile : l'état de santé de mademoiselle de la Peyrade réclame, autant que je puis savoir, des soins aussi persévérants qu'affectueux.

— Oui, repartit du Portail, la pauvre enfant, lors de la mort de son père, fut si cruellement éprouvée, que sa

raison en resta quelque peu atteinte; mais, un changement heureux s'étant depuis quelque temps marqué dans son état, pas plus tard qu'hier, j'ai provoqué une consultation du docteur Bianchon et des deux médecins en chef de Bicêtre et de la Salpêtrière. Ces messieurs, à l'unanimité, ont été d'avis que le mariage et une première couche amèneraient infailliblement la guérison de la malade; vous comprenez que c'est là un remède trop facile et trop agréable pour ne pas être essayé.

— Alors, dit Cérizet, ce serait mademoiselle Lydie de la Peyrade, sa cousine, qu'il serait question de faire épouser à Théodose?

— Vous l'avez dit, repartit du Portail; et il ne faut pas croire qu'à notre jeune ami, s'il acceptait ce parti, je demande un dévouement entièrement gratuit. Lydie est agréable de sa personne, elle a des talents, un charmant caractère, et disposera, en faveur de son mari, d'une position considérable dans les affaires publiques; elle a d'ailleurs une jolie fortune, laquelle se compose de quelque chose que lui a laissé sa mère, de tout ce que je possède, et qu'à défaut d'héritiers habiles à me succéder je compte lui assurer par contrat de mariage; enfin, d'un héritage assez important que, cette nuit même, elle a recueilli.

— Comment! dit Cérizet, est-ce que le vieux Toupillier...?

— Par un testament olographe que voici, le pauvre la constitue sa légataire universelle. Ainsi, vous le voyez, j'ai eu quelque mérite à ne donner aucune suite à votre escapade et à celle de madame Cardinal, car c'était tout

simplement notre propriété que vous vouliez mettre au pillage.

— Mon Dieu, dit Cérizet, je ne prétends pas excuser l'égarement de madame Cardinal; pourtant, en sa qualité d'héritière du sang, dépossédée pour une étrangère, elle avait, ce me semble, quelque droit à l'indulgence que vous avez bien voulu lui montrer.

— En ceci, vous vous trompez, répondit du Portail, et l'apparente libéralité dont mademoiselle de la Peyrade est devenue l'objet, c'est tout simplement une restitution.

— Une restitution? fit Cérizet avec curiosité.

— Une restitution, répéta du Portail, et rien de plus facile à établir. Vous souvient-il d'un vol de diamants commis, il y a une dizaine d'années, au préjudice d'une de nos célébrités dramatiques?

— Oui vraiment, répondit Cérizet; j'étais alors gérant d'un de *mes* journaux, et c'est moi qui rédigeai le *fait-Paris*. Mais permettez donc! cette célébrité, c'était mademoiselle Beaumesnil.

— Précisément, la mère de mademoiselle Lydie de la Peyrade.

— Ainsi, dit Cérizet, ce misérable Toupillier... Mais non, je me souviens, le voleur fut condamné. Il s'appelait Charles Crochard. On disait même, sous le manteau, qu'il était fils naturel d'un grand personnage, le comte de Granville, procureur général à Paris sous la Restauration. (Voir *une Double Famille*.)

— Eh bien, reprit du Portail, voici ce qui se passa. Le vol, vous vous le rappelez également, fut commis dans un hôtel de la rue de Tournon, habité par mademoiselle

Beaumesnil. Charles Crochard, qui était un joli garçon, avait là, à ce qu'il paraît, de grandes privautés.

— Oui, oui, dit Cérizet, j'ai encore très-présent l'embarras de mademoiselle Beaumesnil quand elle vint déposer, et aussi l'espèce d'extinction de voix qui lui prit lorsque le président de la cour d'assises lui demanda son âge.

— Le vol, continua du Portail, avait été accompli audacieusement en plein jour, et, une fois nanti de l'écrin, Charles Crochard se rendit à l'église Saint-Sulpice, où il avait donné rendez-vous à un complice. Recevant de ses mains les diamants et d'avance muni d'un passe-port, le complice devait immédiatement se mettre en route pour l'étranger. Le hasard voulut qu'au lieu de l'homme qu'il attendait et qui fut en retard de quelques minutes, en entrant dans l'église, Charles Crochard se trouvât face à face avec un célèbre agent de la police de sûreté qui était parfaitement connu de lui, attendu que le jeune drôle n'en était pas à son premier démêlé avec la justice. L'absence de son collaborateur; la rencontre de cet agent, par lequel il lui sembla avoir été regardé d'une façon singulière; le trouble de sa conscience, et enfin un mouvement rapide que, par le plus grand des hasards, l'agent fit au moment même pour gagner l'une des portes, donnèrent à penser au voleur qu'il était soumis à une surveillance. Dans son émoi, la tête perdue, il voulut à tout prix se débarrasser de l'écrin qui allait le constituer à l'état de flagrant délit, si, comme il n'en doutait pas, il était arrêté à la sortie de l'église, qu'il se figura cernée par la police : avisant alors dans sa stalle Toupillier, qui à cette époque était donneur d'eau bénite : « Mon brave, lui dit-il en

s'approchant de lui et en s'assurant que leur colloque n'était remarqué de personne, voulez-vous bien me garder ce petit paquet? C'est un carton de dentelles. Je vais à côté d'ici, chez une comtesse qui est une mauvaise paye; au lieu de me solder ma note, elle voudrait voir cet *article,* qui est des plus nouveaux, et me demanderait de le lui livrer à crédit. J'aime autant ne pas l'avoir avec moi. Surtout, ajouta-t-il, ne touchez pas au papier qui enveloppe le carton, car il n'y a rien de si difficile que de refaire un paquet dans ses plis. »

— Le maladroit! s'écria naïvement Cérizet, avec ses recommandations, il donnait à l'autre l'envie de regarder.

— Vous êtes un habile moraliste, dit du Portail. Une heure après, n'ayant rien découvert d'inquiétant, quand Charles Crochard se présenta pour reprendre son dépôt, Toupillier n'était plus à sa place. Vous vous figurez, le lendemain, dès la première messe, l'empressement de Charles Crochard à aborder le donneur d'eau bénite, qu'il retrouva dans l'exercice de ses fonctions; mais la nuit, comme on dit, porte conseil : le cher homme déclara effrontément n'avoir rien reçu et ne pas savoir de quoi on voulait lui parler.

— Et pas moyen de l'attaquer et de faire un esclandre! remarqua Cérizet, qui n'était pas éloigné d'accorder sa sympathie à un coup si audacieusement joué.

— Sans doute, reprit du Portail, le vol était déjà ébruité, et Toupillier, qui était un homme de première force, avait très-bien calculé qu'en l'accusant le voleur se dévoilait lui-même et se mettait dans la nécessité de restituer. Aux débats, Charles Crochard ne dit pas un mot de sa décon-

venue, et, condamné à dix ans de travaux forcés, pendant six ans qu'il passa au bagne, une partie de sa peine lui ayant été remise, il n'ouvrit la bouche à qui que ce fût de l'abus de confiance dont il avait été la victime.

— C'est assez crâne, cela! dit Cérizet; cette histoire le passionnait, et il se laissait aller à voir la chose en connaisseur et en artiste.

— Dans l'intervalle, poursuivit du Portail, madame Beaumesnil était morte, laissant à sa fille quelques débris d'une grande fortune, et notamment les diamants qu'elle lui attribuait par une mention expresse, s'ils *venaient à être retrouvés.*

— Ah! ah! dit Cérizet, ça se gâte pour Toupillier; car, ayant affaire à un homme de votre trempe...

Tout à l'idée de se venger, la première démarche de Charles Crochard, rendu à la liberté, fut de dénoncer Toupillier comme recéleur de l'écrin. Mis sous la main de la justice, Toupillier se défendit avec une bonhomie si singulière, que, toute preuve manquant d'ailleurs à l'accusation, le juge d'instruction finit par le relaxer. Du coup, cependant, il perdit sa place de donneur d'eau bénite et n'obtint qu'à grand'peine la permission de mendier à la porte de Saint-Sulpice. Moi, je restais convaincu de sa culpabilité; nonobstant le non-lieu, j'avais obtenu qu'une étroite surveillance fût organisée autour de lui, mais je comptais avant tout sur moi-même. Rentier, et ayant beaucoup de loisir, je m'attachai à la peau de notre voleur, et fis, de le démasquer, l'importante affaire de ma vie. Il demeurait à cette époque rue du Cœur-Volant; je parvins à me faire locataire d'une chambre contiguë à la

sienne, et, un soir, par un trou de vrille patiemment pratiqué à la muraille qui nous séparait, je vis notre homme tirant l'écrin d'une cachette très-ingénieusement disposée, et passant près d'une heure à contempler avec ravissement nos diamants, qu'il faisait chatoyer à la lumière et pressait sur ses lèvres avec passion ; cet homme les aimait pour eux-mêmes et n'avait jamais pensé à en faire argent.

— Je comprends, dit Cérizet, une manie dans le genre de celle de Cardillac, ce bijoutier dont on a fait un mélodrame.

— C'est cela même, dit du Portail, ce misérable était devenu amoureux de son écrin : aussi, lorsque, un peu après, je pénétrai chez lui et lui fis connaître que je savais tout, pour ne pas être dépossédé de ce qu'il appelait la consolation de sa vie, il me proposa de lui en laisser l'usufruit, s'engageant en reconnaissance à faire mademoiselle de la Peyrade sa légataire universelle, et en même temps il me révélait dans ses mains l'existence d'une forte somme en or qu'il arrondissait tous les jours; plus, la propriété d'un immeuble et celle d'une rente sur l'État.

— S'il était de bonne foi, dit Cérizet, la proposition était acceptable; l'intérêt du capital immobilisé dans la parure de diamants y était largement représenté par les autres objets de la succession.

— Vous voyez, mon cher, dit du Portail, que je n'eus pas tort de me fier à lui. Du reste, mes précautions furent bien prises : j'avais exigé qu'il vînt occuper un logement dans ma maison, d'où je le veillais de près; par mes soins avait été disposée la cachette dont vous avez si subtile-

ment découvert le secret, mais, ce que vous ignorez, c'est que ce secret, en même temps qu'il ouvrait l'armoire de fer, mettait chez moi en branle un timbre d'une sonorité puissante, destinée à m'avertir de toutes les tentatives d'enlèvement qui auraient pu être dirigées contre notre trésor.

— Pauvre madame Cardinal! s'écria plaisamment Cérizet, comme elle était loin de compte!

— Voilà donc la situation, dit du Portail : pour l'intérêt que je porte au neveu de mon vieil ami, et aussi parce que, à raison de la parenté, il m'apparaît une grande convenance dans ce mariage, je veux faire épouser à Théodose sa cousine et cette dot. Comme il est possible qu'à raison de l'état mental de la future, la Peyrade résiste à entrer dans mes vues, je n'ai pas jugé convenable de lui faire directement la proposition. Vous vous êtes trouvé sur mon chemin, je vous sais adroit, retors, et aussitôt j'ai pensé à vous charger de cette petite négociation matrimoniale. Maintenant, vous entendez bien : vous parlerez d'une fille riche, ayant un petit inconvénient, mais, par contre, une dot assez rondelette; vous ne nommerez personne et viendrez immédiatement me faire savoir comment l'ouverture aura été prise.

— Votre confiance, dit Cérizet, me réjouit autant qu'elle m'honore, et je la justifierai de mon mieux.

— Il ne faut pas se faire illusion, reprit du Portail, un refus doit être le premier mouvement d'un homme qui a partie ailleurs, mais nous ne nous tiendrons pas pour battus. Je ne renonce pas facilement à mes idées quand je les crois justes, et, dussions-nous pousser notre

zèle pour le bonheur de la Peyrade jusqu'à le faire enfermer à Clichy, je suis décidé à ne pas avoir le démenti d'une combinaison dont je suis assuré qu'en résultat il reconnaîtra la bonne inspiration. Ainsi, en tout état de cause, achetez la créance de ce M. Dutocq.

— Au pair? demanda Cérizet.

— Oui, au pair, si vous ne pouvez mieux faire; nous ne sommes pas à ça près de quelques mille francs; seulement, la transaction conclue, que M. Dutocq nous assure son concours ou au moins sa neutralité. D'après ce que vous m'avez dit de l'autre mariage, il est, je pense, inutile de vous faire remarquer qu'il n'y a pas un moment à perdre pour mettre les fers au feu.

— Dans deux jours, j'ai rendez-vous pris avec la Peyrade, fit remarquer Cérizet; nous avons une petite affaire à traiter. Ne pensez-vous pas qu'il serait convenable d'attendre cette rencontre, où je jetterai incidemment la proposition? En cas de résistance, cela, il me semble, ménage mieux *notre* dignité.

— Soit, dit du Portail, ce n'est pas là un délai; songez, d'ailleurs, monsieur, que, si vous réussissez, au lieu d'un homme ayant à vous demander un compte sévère de vos imprudentes complaisances pour madame Cardinal, vous aurez en moi un obligé, prêt à vous servir en toute chose et dont le crédit a plus de portée qu'on ne le croit généralement.

Après d'aussi bonnes paroles, les deux interlocuteurs ne pouvaient que se séparer de très-bonne intelligence et très-satisfaits l'un de l'autre.

Tout aussi bien que le *tourniquet Saint-Jean*, le *Rocher*

de Cancale, où va maintenant se transporter la scène, n'est plus aujourd'hui qu'un souvenir. Un marchand de vin à comptoir d'étain remplace ce *temple du goût,* ce sanctuaire européen qui avait vu passer toute la gastronomie de l'Empire et de la Restauration.

La veille du jour déjà convenu entre eux, la Peyrade avait reçu de Cérizet ce simple mot :

« A demain, bail ou non, au *Rocher,* six heures et demie. »

Quant à Dutocq, Cérizet avait l'occasion de le voir tous les jours, puisqu'il était son expéditionnaire : il avait donc été prévenu de vive voix; mais le lecteur attentif remarquera une différence dans l'heure donnée à ce second convive. « A six heures *un quart,* au *Rocher,* » lui avait dit Cérizet ; il restait évident qu'il voulait avoir au moins un quart d'heure devant lui avant l'arrivée de la Peyrade.

Ce quart d'heure, l'usurier comptait l'employer à maquignonner l'achat des titres de Dutocq, et il avait pensé que, faite à brûle-pourpoint et sans aucune préparation, la proposition aurait la chance d'être plus rondement accueillie. En ne laissant pas au vendeur le temps de se reconnaître, peut-être on l'amènerait à lâcher la main, et, la créance une fois achetée au-dessous du pair, l'homme de la rue des Poules aurait à examiner s'il y avait sûreté pour lui à s'appliquer la différence, ou s'il vaudrait mieux se faire honneur auprès de du Portail du rabais qu'il lui aurait obtenu. Disons, d'ailleurs, qu'à part tout intérêt, Cérizet eût encore essayé de grappiller sur *son ami ;* c'était chez lui instinct et besoin de nature ; dans les affaires,

il avait pour la ligne droite la même horreur que les amateurs de jardins anglais dans le tracé de leurs allées.

Ayant toujours une portion du prix de sa charge à payer et forcé à une grande épargne, Dutocq ne se faisait pas assez bien vivre pour qu'un dîner au *Rocher de Cancale* ne fût pas dans l'économie de son existence une sorte d'événement. Il montra donc cette exactitude qui témoigne de l'intérêt qu'on met à une rencontre, et, à six heures un quart précises, il faisait son entrée dans le cabinet du restaurant où déjà Cérizet l'attendait.

— C'est drôle, dit-il, nous voilà juste revenus à la situation qui inaugura nos relations d'affaires avec la Peyrade; seulement, le lieu de l'entrevue des trois empereurs est cette fois un peu plus confortablement choisi, et j'aime assez le Tilsitt de la rue Montorgueil, substitué au Tilsitt de la rue de l'Ancienne-Comédie, le triste restaurant Pinson.

— Ma foi! répondit Cérizet, je ne sais pas trop si les résultats obtenus justifient cette substitution, car, enfin, où sont pour nous les bénéfices de la constitution de notre triumvirat?

— Mais, en définitive, dit Dutocq, c'était un marché à terme. On ne peut pas dire que la Peyrade ait perdu beaucoup de temps pour ménager, si j'osais me permettre le calembour, son installation aux *Tuileries*. Le gaillard, il faut le reconnaître, a joliment marché.

— Pas si vite, dit Cérizet, que son mariage ne soit, à l'heure qu'il est, horriblement compromis.

— Comment! compromis?

— Oui, je suis chargé de lui proposer une femme en

sous-œuvre, et je doute fort que le choix lui soit laissé.

— De quoi, diable! mon cher, allez-vous vous aviser de prêter les mains à un contre-mariage, quand nous avons hypothèque sur le premier?

— Mon ami, on n'est pas toujours maître des circonstances; j'ai vu que, par la combinaison qui se présentait, celle que nous avions arrangée s'en allait à vau-l'eau; alors j'ai tâché de tirer pied ou aile de la négociation.

— Ah çà! on se l'arrache donc, ce Théodose? Qu'est-ce que ce parti? y a-t-il de la fortune?

— La dot est très-passable et vaudra bien celle de mademoiselle Colleville.

— Alors, je m'en moque; la Peyrade a souscrit des lettres de change, il payera.

— Il payera, il payera;... c'est là la question. Vous n'êtes pas commerçant, Théodose ne l'est pas non plus; il peut lui venir dans l'idée de discuter les lettres de change. Qui vous dit qu'édifié sur leur origine, et le mariage Thuillier ne se faisant point, le tribunal ne les annulera pas comme étant des obligations sans cause? Moi, cette discussion, je m'en moque : je ne tiens à rien, et, d'ailleurs, mes précautions sont prises; mais vous, greffier d'une justice de paix, n'entrevoyez-vous pas à la suite de ce procès quelque maille à partir avec la chancellerie?

— Mais aussi, mon cher, dit Dutocq de l'humeur d'un homme qui se voit face à face avec un argument auquel il ne trouve rien à répondre, vous avez une rage de remuer des affaires et de vous mêler...

— Je vous répète, dit Cérizet, que celle-ci est venue me trouver, et j'ai si bien vu tout d'abord qu'il n'y avait pas

à lutter contre la mauvaise influence qui se levait sur nous, que j'ai pris le parti de me sauver par un sacrifice.

— Et de quel genre, ce sacrifice?

— Parbleu ! j'ai vendu ma créance, laissant à ceux qui me l'achetaient le soin de se débarbouiller avec M. l'avocat.

— Mais quel est l'acquéreur?

— Qui voulez-vous qui se soit mis en mon lieu et place, si ce n'est des gens ayant assez intérêt à la conclusion de l'autre mariage, pour vouloir y contraindre mons Théodose, fût-ce même par corps?

— Alors, mes titres leur sont également nécessaires?

— Sans doute, mais je n'ai pas voulu en disposer avant de vous avoir consulté.

— Eh bien, qu'est-ce qu'ils en offrent?

— Dame, mon cher, ce que j'ai accepté moi-même : sachant mieux que vous le danger de leur concurrence, je me suis décidé à liquider dans de mauvaises conditions.

— Mais encore, ces conditions?

— J'ai lâché les titres à quinze mille.

— Allons donc! dit Dutocq en haussant les épaules; c'est qu'apparemment vous trouverez à vous rattraper sur le courtage de l'affaire, qui peut-être, après tout, est une machination complotée entre vous et la Peyrade.

— Au moins, mon cher, vous ne mâchez pas vos paroles ; il vous passe une infamie par la cervelle et vous la déclinez avec le plus charmant abandon. Heureusement, vous m'entendrez tout à l'heure faire à Théodose mon ouverture, et vous pourrez, à son attitude, juger de la connivence qui existe entre nous.

— Soit! dit Dutocq, je retire mon insinuation, mais véritablement vos commettants sont des corsaires; on n'égorge pas ainsi les gens; encore un coup, je n'ai pas comme vous une prime sur laquelle je puisse me retirer.

— Voici, mon pauvre ami, comment je raisonnais; je me disais : Ce bon Dutocq est très-empêtré pour l'acquittement des deniers de sa charge; il trouve une manière de la solder d'un coup; l'événement prouve ce qu'il y a d'aléatoire dans le compromis la Peyrade, on lui offre de l'argent sûr et vivant, le marché n'est donc peut-être pas très-mauvais.

— D'accord; mais perdre les deux cinquièmes!

— Voyons! dit Cérizet, vous parliez tout à l'heure de prime; j'entrevois un moyen de vous en obtenir une; et, si vous vouliez vous engager à battre en brèche l'affaire Colleville, et à y prendre le contre-pied du rôle que vous y avez joué jusqu'ici, je ne désespérerais pas d'arriver à vous ménager le chiffre rond de vingt mille francs.

— Alors, vous croyez donc que cette combinaison nouvelle ne sera pas agréable à la Peyrade? qu'il y résistera? Est-ce qu'il s'agirait d'une héritière sur laquelle le drôle aurait déjà pris des arrhes?

— Tout ce que je puis vous dire, c'est que, pour la conclusion, on s'attend à du tirage.

— Je ne demande pas mieux que de tirer dans votre sens et d'être désagréable à la Peyrade; mais cinq mille francs, pensez y donc, c'est trop perdre!

A ce moment, la porte du cabinet s'ouvrit et un garçon introduisit le convive attendu.

— Vous pouvez servir, dit Cérizet au garçon, nous n'attendons plus personne.

On voyait que Théodose commençait à prendre son élan vers les hautes sphères sociales; l'élégance devenait pour lui une constante préoccupation. Il avait fait une toilette du soir et était venu en habit et en souliers vernis, tandis que ses deux commensaux le recevaient en redingote et en bottes crottées.

— Messeigneurs, dit-il, je crois que je suis un peu en retard; mais ce diable de Thuillier, avec cette brochure que je confectionne pour lui, est bien le plus insupportable des personnages. J'ai eu le malheur d'arranger avec lui que nous reverrions ensemble les épreuves; à chaque alinéa, c'est une lutte. « Ce que je ne comprends pas, dit-il toujours, le public ne le comprendra pas non plus. Je ne suis pas un homme de lettres, mais je suis un homme pratique... » Et il faut batailler sur toutes les phrases. J'ai cru que la séance de tout à l'heure ne finirait pas.

— Que voulez-vous, mon cher! dit Dutocq, quand on veut arriver, il faut avoir le courage de quelques sacrifices; le mariage fait, vous relèverez la tête.

— Ah oui! dit la Peyrade avec un soupir, je la relèverai; car, depuis le temps que vous me faites manger de ce pain d'angoisse, je commence à en être terriblement las.

— Cérizet, dit Dutocq, va aujourd'hui vous nourrir d'une façon plus succulente.

Et d'abord, on ne s'occupa plus que de faire honneur au menu que M. le principal locataire avait commandé,

avec ses souvenirs de temps plus heureux. Comme il arrive dans les dîners d'affaires où chacun, occupé des questions à l'ordre du jour, affecte pourtant de ne les point aborder de peur de compromettre ses avantages en se donnant un air trop empressé, la conversation, pendant longtemps, se tint dans des termes généraux, et ce ne fut qu'aux abords du dessert que Cérizet se décida à demander à la Peyrade ce qui avait été résolu relativement au chiffre du bail.

— Rien, mon cher, répondit la Peyrade.

— Comment, rien? Je vous avais pourtant laissé tout le temps d'arrêter quelque chose...

— Et, en effet, il y a quelque chose d'arrêté : c'est qu'il n'y aura pas de principal locataire, mademoiselle Brigitte se charge de gérer la maison.

— C'est différent, dit Cérizet d'un air pincé. Après les engagements pris avec moi, j'avoue que j'étais loin de m'attendre à un pareil dénoûment.

— Que veux-tu, mon cher! je m'étais engagé, sauf rectification, et je n'ai pas été maître de donner un autre tour à l'affaire. En sa qualité de maîtresse femme et de spécimen du mouvement perpétuel, mademoiselle Thuillier a réfléchi qu'elle pouvait se charger d'administrer l'immeuble, et qu'elle mettrait ainsi dans sa poche le bénéfice que tu te réservais. J'ai eu beau lui représenter les tracas et les soucis de toute sorte qu'elle allait assumer : « Bah! bah! m'a-t-elle répondu, cela me fouettera le sang et sera excellent pour ma santé. »

— Mais c'est pitoyable! dit Cérizet, la pauvre fille ne saura par quel bout en prendre; elle ne s'imagine pas ce

que c'est qu'une maison inhabitée, et qu'il faut, du haut en bas, meubler de locataires.

— Je lui ai lâché tous ces arguments, répondit la Peyrade, mais je n'ai pas seulement entamé sa résolution. Voilà, mes chers démocrates, vous avez brassé la révolution de 89; vous vous êtes imaginé faire une spéculation excellente en détrônant le noble par le bourgeois, et vous vous êtes tout simplement mis à la paille. Ceci a l'air d'un paradoxe, mais ce n'était pas le manant qui était taillable et corvéable à merci, c'était le noble. L'aristocratie, pour le soin de sa dignité, s'interdisant une foule de détails roturiers, même celui de savoir écrire, se trouvait de fait dans la dépendance de toute cette plèbe de serviteurs auxquels elle était obligée d'avoir recours et de se confier pour les trois quarts des actes de sa vie. C'était alors le règne des intendants, de ces clercs avisés et retors par les mains desquels passaient tous les intérêts des grandes familles, et qui, même sans mériter la détestable réputation qu'on leur a faite, par la force des choses, s'engraissaient rien que par les rognures des splendides fortunes qu'ils administraient. Maintenant, nous avons une foule d'aphorismes utilitaires : « On n'est jamais si bien servi que par soi-même. Il n'y a pas de honte à s'occuper de ses affaires, » et mille autres aperçus bourgeois qui, faisant de l'action le domaine de chacun, ont supprimé le rôle des intermédiaires. Que voulez-vous que mademoiselle Brigitte Thuillier n'ait pas la prétention de gérer sa maison, quand des ducs et des pairs de France vont de leur personne à la Bourse, quand ils passent eux-mêmes leurs baux, qu'ils se font lire les actes avant de les signer,

et vont eux-mêmes les discuter chez le notaire, qu'autrefois ils appelaient dédaigneusement un tabellion?

Pendant la tirade de la Peyrade, Cérizet avait eu le temps de se remettre du coup qu'il venait de recevoir en pleine poitrine, et, ménageant la transition à l'autre intérêt dont il s'était fait le mandataire :

— Tout ce que tu viens de nous débiter, dit-il négligemment, est, mon cher, très-spirituel; mais ce qui me semble surtout démontrer notre échec, c'est que tu n'es pas auprès de mademoiselle Thuillier sur le pied d'influence que tu voudrais nous faire croire. Elle échappe bel et bien à l'occasion, et je ne vois pas dès lors que ton mariage soit aussi fait que, Dutocq et moi, nous nous plaisions à nous le persuader.

— Sans doute, répondit la Peyrade, il y a encore des soins à se donner pour achever notre ébauche, mais je la crois très-avancée.

— Moi, je tiens au contraire que tu as perdu du terrain, et c'est tout simple : tu viens de rendre à tes gens un immense service ; cela ne se pardonne pas.

— Enfin nous verrons, dit la Peyrade, et je les tiens encore par plus d'un bout.

— Non, positivement; tu as cru faire merveilles en les comblant, et, maintenant qu'ils sont émancipés, ils te traitent sous jambe; le cœur humain est ainsi fait et surtout celui des bourgeois; ce n'est pas, vois-tu, parce que, dans le cas donné, j'ai le contre-coup de cette déchéance où je te sens tomber, mais, à ta place, je ne me croirais pas sur un terrain solide, et, s'il se présentait quelque ouverture à me retourner...

— Comment! parce que je n'ai pas pu te ménager ce bail, je devrais jeter le manche après la cognée?

— Je te répète, dit Cérizet, que je ne vois pas la chose à travers mon intérêt; mais, comme je ne mets pas en doute qu'en ami véritable tu n'aies fait pour arriver au succès tous les efforts imaginables, je trouve dans la manière dont tu as été éconduit un symptôme très-inquiétant; cela même me décide à te dire quelque chose dont autrement je ne t'aurais pas parlé, parce que je trouve que, lorsqu'on a un but, on doit y marcher sans regarder devant ni derrière, et sans se laisser divertir par aucune autre aspiration.

— Ah çà! voyons, dit la Peyrade, que signifie tout ce verbiage? Qu'est-ce que tu as à me proposer? qu'est-ce que ça coûtera?

— Mon cher, répondit Cérizet sans relever l'impertinence, toi-même apprécieras ce que peut valoir la trouvaille d'une jeune fille bien élevée, ornée, avec de la beauté et des talents, d'une dot équivalant au moins à celle de Céleste, qu'elle a, elle, de première main; plus, cent cinquante mille francs de diamants, comme mademoiselle Georges sur les affiches de province, et, ce qui doit frapper surtout un homme d'un tempérament ambitieux, la disposition d'une position politique en faveur de son mari.

— Et ce trésor, tu l'as dans ta main? demanda la Peyrade d'un air d'incrédulité.

— Mieux que cela, je suis autorisé à te l'offrir, j'ai presque dit que j'en étais chargé.

— Mon ami, tu te moques de moi, et, à moins de sup-

poser dans ce phénix quelque affreux vice rédhibitoire...

— J'en conviens, dit Cérizet, il y a quelque petite chose à redire, non pas du côté de la famille, car, à vrai dire, la jeune personne n'en a pas.

— Ah! dit la Peyrade, une enfant naturelle,... et après?

— Après? il y a déjà quelque temps qu'elle a coiffé sainte Catherine, elle pourrait bien être dans les vingt-neuf ans; mais, d'une fille vieillotte, il n'y a rien de si facile que de faire, par l'imagination, une jeune veuve.

— Et c'est là tout le venin?

— Oui, tout ce qu'il y a d'irréparable.

— Comment l'entends-tu? Est-ce que la rhinoplastie devrait passer par là?

Adressé à Cérizet, le mot avait une allure agressive que, du reste, depuis le commencement du dîner, il avait été facile de démêler dans toute la conversation de l'avocat. Mais il n'entrait pas dans le rôle du négociateur d'avoir l'air de la remarquer.

— Non, répondit-il, nous avons le nez aussi bien fait que le pied et la taille; mais nous pourrions bien être un peu atteinte d'hystérie.

— Très-bien! fit la Peyrade, et, comme de l'hystérie à l'aliénation mentale il n'y a qu'un pas...

— Eh bien, oui, dit vivement Cérizet, des chagrins ont laissé dans notre cervelle un léger dérangement, mais les médecins sont unanimes dans leur diagnostic, et, au premier enfant, il ne restera plus la moindre trace de ce petit travers d'esprit.

— Je tiens MM. les docteurs pour infaillibles, répondit l'avocat; mais, malgré tes découragements, tu me per-

mettras, mon ami, de persister du côté de mademoiselle Colleville. C'est peut-être assez ridicule à avouer, mais le fait est qu'avec cette petite, je tourne tout doucement à être très-amoureux. Ce n'est pas que sa beauté soit bien resplendissante, et que l'éclat de la dot me donne des éblouissements, mais je trouve dans cette enfant de la naïveté jointe à un grand fonds de *raison,* et, ce qui est pour moi quelque chose de déterminant, sa piété sincère et solide a quelque chose qui m'attire; je crois qu'un mari sera heureux avec elle.

— Oui, dit Cérizet, qui, ayant joué la comédie, put bien avoir ce souvenir de Molière : *votre hymen sera confit en douceurs, en plaisirs.*

L'allusion à Tartuffe fut vivement sentie par la Peyrade, qui, la relevant, ajouta :

— A ce contact de l'innocence, je me désinfecterai de l'ignoble milieu dans lequel j'ai trop longtemps vécu.

— Et tu payeras tes lettres de change, ajouta Cérizet, ce que je te conseille de faire avec le moins de délai possible, car Dutocq ici présent m'avouait tout à l'heure qu'il ne serait pas fâché de voir enfin la couleur de ton argent.

— Moi? mais pas du tout, dit Dutocq; je trouve, au contraire, que notre ami est parfaitement dans les délais.

— Eh bien, moi, dit la Peyrade, je suis de l'avis de Cérizet, et je tiens que moins une dette est due, et plus par conséquent elle est contestable et véreuse, plus on doit avoir de hâte de s'en libérer.

— Mais, mon cher la Peyrade, dit Dutocq, vous le prenez sur un ton d'amertume!..

Tirant de sa poche un portefeuille :

— Avez-vous là vos titres, Dutocq? dit la Peyrade.

— Ma foi, non, mon cher, dit le greffier, et je les porte d'autant moins sur moi, qu'ils sont entre les mains de Cérizet.

— Eh bien, ajouta l'avocat en se levant, quand vous voudrez passer chez moi, je paye à bureau ouvert; Cérizet peut vous en dire quelque chose.

— Comment! tu nous quittes sans prendre le café? dit Cérizet dans le dernier étonnement.

— Oui; à huit heures, j'ai rendez-vous pour un arbitrage; d'ailleurs, nous nous sommes dit ce que nous avions à nous dire; tu n'as pas le bail, tu as tes vingt-cinq mille francs, ceux de Dutocq sont tout prêts quand il lui plaira de se présenter à ma caisse : je ne vois donc rien qui m'empêche d'aller où mes affaires m'appellent et de vous saluer très-cordialement.

— Ah çà! dit Cérizet en voyant sortir la Peyrade, c'est une rupture.

— Et accentuée avec tout le soin possible, remarqua Dutocq. De quel air il a tiré son portefeuille!

— Mais où diable, demanda l'usurier, a-t-il pu prendre cet argent?

— Sans doute, repartit ironiquement le greffier, où il avait pris celui qu'il lui a fallu pour retirer les titres dont vous aviez été obligé de vous défaire à vil prix.

— Mon bon Dutocq, dit Cérizet, je vous expliquerai les circonstances dans lesquelles cet insolent s'est libéré avec moi, et vous verrez si, par le fait, il ne m'a pas volé quinze mille francs.

— C'est possible ; mais vous, mon aimable commis, vous vouliez m'en soutirer dix mille.

— Mais non; j'étais très-positivement chargé de vous acheter votre créance, et, en définitive, mes offres étaient montées à vingt mille quand le beau Théodose est entré...

— Enfin, dit le greffier, en sortant d'ici, nous irons chez vous, et vous me remettrez les lettres de change, parce que vous comprenez, demain, dès qu'il sera une heure humaine, je passerai à ce que monsieur appelle sa caisse. Je ne veux pas laisser refroidir son humeur payante.

— Et bien vous ferez, car je vous promets que, d'ici à quelque temps, il y aura du grabuge dans sa vie.

— C'est donc sérieux, cette histoire de folle que vous vouliez lui faire épouser? J'avoue qu'à sa place et ses affaires prenant ce tour vainqueur, je n'aurais pas non plus beaucoup donné dans la proposition; les Ninas, les Ophélias, c'est très-intéressant au théâtre, mais dans un ménage...

— Dans un ménage, quand elles apportent une belle dot, on est leur tuteur, répondit sentencieusement Cérizet, et, à bien dire, on a la fortune et pas la femme.

— Au fait, dit Dutocq, c'est un point de vue.

— Si vous voulez, dit Cérizet, nous irons prendre le café hors d'ici. Ce dîner a tourné si sottement, que j'ai hâte de sortir de ce cabinet, où d'ailleurs on manque d'air.

Et il sonna le garçon.

— La carte! lui dit-il.

— Mais, *m'sieu,* elle est soldée.

— Comment! soldée, et par qui?

— Par le monsieur qui vient de sortir tout à l'heure.

— Mais c'est inimaginable, s'écria Cérizet, c'est moi qui commande le dîner et vous le laissez payer par un inconnu !

— Ce n'est pas moi, monsieur, dit le garçon ; ce monsieur a été payer à la dame du comptoir ; elle aura cru que c'était entendu ; ce n'est déjà pas si commun, les personnes qui font assaut pour payer les cartes.

— Allons, c'est bien ! dit Cérizet en congédiant le garçon.

— Ces messieurs ne prennent pas de café? demanda celui-ci avant de sortir, il est payé.

— C'est justement pour ça que nous ne le prendrons pas, dit Cérizet avec humeur. Il est vraiment inconcevable que, dans une maison comme celle-ci, on commette de pareilles bévues. — Concevez-vous cette insolence? ajouta-t-il quand le garçon fut sorti.

— Peuh ! fit Dutocq en prenant son chapeau, c'est un procédé de lycéen, il veut montrer qu'il a de l'argent, on voit que c'est pour lui une nouveauté.

— Non, non, du tout, dit Cérizet, c'est une manière de marquer la rupture. « Je ne veux pas, a-t-il l'air de me dire, vous devoir même un dîner. »

— Au fait, mon cher, objecta Dutocq pendant qu'on descendait l'escalier, ce banquet se donnait en vue de célébrer votre intronisation comme principal locataire. Il n'a pas pu vous faire avoir le bail. Je comprends que sa conscience se soit inquiétée à l'idée de vous laisser payer un dîner qui, comme mes lettres de change, devenait une obligation sans cause.

Cérizet laissa tomber cette malicieuse explication. On

était arrivé devant le comptoir où trônait la dame qui s'était laissé indûment payer, et, dans l'intérêt de sa dignité, l'usurier se crut obligé de lui faire une scène.

Les deux commensaux sortirent ensuite ensemble, et l'homme de la rue aux Poules mena son patron prendre du café dans un ignoble estaminet du passage du Saumon.

Là, l'amphitryon à bon marché recouvra sa bonne humeur, il était comme un poisson mis à sec et qu'on vient de rejeter à l'eau ; arrivé à cet état de dégradation où l'on se sent mal à l'aise dans les lieux hantés par la bonne compagnie, ce fut avec une sorte de volupté que, dans cet estaminet où se jouait bruyamment une poule au profit d'un *ancien vainqueur de la Bastille,* Cérizet retrouva son élément.

Il avait dans l'établissement une renommée d'habile joueur de billard, et fut sollicité de prendre part à la poule commencée. En langage technique, il *acheta une bille,* c'est-à-dire qu'un des figurants du tournoi lui vendit son tour et ses chances. Dutocq profita de cet arrangement pour s'esquiver et aller prendre soi-disant des nouvelles d'un ami malade.

Bientôt après, habit bas et la pipe aux dents, Cérizet venait de faire un de ces coups de maître qui soulèvent dans la galerie des admirations frénétiques, lorsque, au regard qu'il promenait autour de lui en triomphateur, vint s'offrir un terrible rabat-joie.

Mêlé parmi l'assistance, du haut de sa canne sur laquelle reposait son menton, du Portail le contemplait.

Un pied de rouge s'étendit sur les joues de Cérizet, qui

hésita à saluer et à reconnaître le rentier, si peu probable en pareil lieu. Sans prendre de parti sur cette désagréable rencontre, il resta tout préoccupé; son jeu se ressentit de sa distraction, et, un peu après, un coup malheureux le rejeta de la partie.

Pendant qu'il se rajustait d'assez mauvaise humeur, du Portail se leva et, en le frôlant pour sortir :

— Rue Montmartre, à l'extrémité du passage! lui dit-il à voix basse.

Quand ils se furent rejoints, Cérizet eut le mauvais goût de vouloir expliquer l'attitude débraillée dans laquelle il venait d'être surpris.

— Mais, pour vous avoir vu là, dit du Portail, il fallait que j'y fusse aussi.

— C'est vrai, répondit l'usurier, j'ai été assez étonné de trouver dans cet endroit un tranquille habitant du quartier Saint-Sulpice.

— Ce qui vous prouve, repartit le rentier d'un ton qui coupait court à toute explication et à toute curiosité, que j'ai l'habitude d'aller un peu partout, et que j'ai de l'étoile pour me trouver sur le chemin des gens que j'ai le désir de rencontrer; je pensais à vous au moment où vous êtes entré. Eh bien, qu'avez-vous fait?

— Rien de bon, dit Cérizet. Après m'avoir joué un tour pendable et m'avoir dépossédé d'une affaire magnifique, notre homme a repoussé l'ouverture avec le dernier dédain. Il n'y a aucune espérance d'avoir la créance de Dutocq; la Peyrade paraît en argent, car il voulait retirer ses titres séance tenante, et, demain matin, certainement il sera libéré.

— Ainsi, il tient pour fait son mariage avec cette demoiselle Colleville?

— Non-seulement il le tient pour fait, mais sa prétention est maintenant de donner à supposer un mariage de cœur. Il m'a débité une tirade pour me persuader qu'il était sérieusement amoureux.

— C'est bien! dit du Portail en voulant montrer qu'au besoin il parlait aussi la langue des estaminets : *arrêtez les frais*. (Ce qui voulait dire : « Ne vous mêlez plus de rien. ») Je me charge de mater le monsieur. Venez seulement me voir demain pour me mettre au fait de la famille dans laquelle il prétend entrer. Vous avez manqué une affaire; soyez tranquille : avec moi, d'autres se retrouveront.

Cela dit, il fit signe au cocher d'une citadine qui passait à vide, monta dedans, et, adressant à Cérizet un salut amical mais protecteur, il donna l'adresse de la rue Honoré-Chevalier.

En descendant la rue Montmartre pour regagner le quartier de l'Estrapade, Cérizet se donnait la torture pour deviner quel pouvait être ce petit vieillard à la parole brève, à l'intimation impérieuse, qui avait l'air de jeter sur les gens quand il leur parlait un grappin d'abordage, et qui venait si loin de chez lui passer sa soirée en un lieu où, vu la distinction répandue dans toute sa personne, il était assurément des plus déplacés.

Arrivé à la hauteur de la Halle, Cérizet n'avait pas encore trouvé la solution de son problème; mais, à ce moment, il en fut assez rudement distrait par une forte bourrade qu'il reçut dans le dos.

Se retournant vivement, il se trouva en présence de

madame Cardinal, dont, au reste, la rencontre en ces parages, où elle venait tous les matins s'approvisionner pour son commerce, n'avait rien d'absolument imprévu.

Depuis la soirée de la rue Honoré-Chevalier, nonobstant la clémence dont elle avait été l'objet, la digne femme n'avait pas trouvé prudent de faire à son domicile autre chose que de très-courtes apparitions, et, depuis deux jours, elle noyait chez les liquoristes, dits *débits de consolation,* la douleur de sa déconvenue.

La parole épaisse et le visage allumé :

— Eh bien, papa, dit-elle à Cérizet, comment ça *s'a* passé avec le petit vieux?

— En quelques paroles, répondit l'usurier, je lui ai fait comprendre qu'il ne s'agissait, entre lui et moi, que d'un malentendu. Dans tout ceci, ma pauvre madame Cardinal, vous aviez agi avec une légèreté vraiment impardonnable; comment! lorsque vous me demandiez mon concours pour recueillir la succession de votre oncle, en étiez-vous à savoir qu'il avait une fille naturelle à laquelle il avait dès longtemps manifesté l'intention de tout laisser par testament? Ce petit vieux, qui est venu vous interrompre dans votre ridicule tentative d'héritage anticipé, n'était autre chose que le tuteur de la légataire.

— Ah! c'est ça un tuteur! dit la Cardinal; eh bien, ils sont gentils, les tuteurs. A une femme d'âge comme moi, pour l'histoire qu'elle a voulu s'assurer si son oncle laisse quelque chose, lui parler qu'il va envoyer chercher la garde! Si c'est pas une horreur, une *dégoûtation!*

— Allons! dit Cérizet, il ne faut pas vous plaindre, mère Cardinal, vous vous en êtes tirée à bon marché.

— Eh bien, vous donc, qui aviez crocheté les serrures et qui vouliez accaparer les diamants, sous couleur d'épouser ma fille! Avec ça qu'elle voulait de vous, ma fille! et une fille légitime, celle-là! « Jamais, ma mère, qu'elle m'a dit, je ne donnerai mon cœur à un homme qui a le nez fait comme ça! »

— Vous l'avez donc retrouvée, votre fille?

— Pas plus tard qu'hier soir; elle a quitté sa crapule de cabotin, et elle est, je puis m'en flatter, dans une position superbe, mangeant dans l'argent, ayant sa citadine au mois, et très-estimée d'un avocat qui l'épouserait tout de suite, mais que faut attendre la mort des parents, parce que le père se trouve être maire, et que ce mariage pourrait contrarier le gouvernement.

— Ah çà! ma brave femme, dit Cérizet, quel diable de galimatias me faites-vous là? le père se trouve être mère...

— Eh bien, quoi! maire de son arrondissement, qui est l'onzième, M. Minard, un négociant retiré des cacaos, qu'est puissamment riche.

— Ah! très-bien! très-bien! je le connais. Et vous dites qu'Olympe est avec son fils?

— C'est-à-dire qu'ils ne demeurent pas ensemble, pour éviter les langues, quoiqu'il ne la voie que pour le bon motif; lui est chez monsieur son père, et, en attendant, ils ont acheté leur ménage et ils l'ont mis avec ma fille dans un logement du côté de la Chaussée-d'Antin : un crâne quartier, n'est-ce pas?

— Mais ça me paraît très-bien arrangé, dit Cérizet; et puisque, en définitive, le ciel ne nous avait pas destinés l'un à l'autre...

— Oui, c'est comme ça; et je crois que cette enfant-là finira par me donner bien de la satisfaction, même qu'il y a quelque chose sur quoi je voulais vous consulter.

— De quoi s'agit-il? demanda Cérizet.

— Il s'agit que, ma fille étant dans le bonheur, je ne peux pas, moi, continuer à crier la marée dans les rues; et puis, de ce que je me trouve déshéritée par mon oncle, je peux, il me semble, avoir droit à une pension *élémentaire.*

— Vous rêvez, ma pauvre femme! votre fille est mineure, c'est vous qui devez la nourrir, et non pas elle qui vous doit des aliments.

— Alors, dit madame Cardinal en s'animant, ceux qui n'ont pas donneraient à ceux qui ont! C'est du propre que la loi, elle est aussi aimable que les tuteurs qui, *poure* rien, parlent d'aller chercher la garde. Eh ben, oui! qu'il y aille donc chercher la garde! qu'il me fasse guillotiner! Ça ne m'empêchera pas de dire que les riches, c'est tous filous, et qu'il faudra que le peuple fasse une révolution pour avoir ses droits *duquel,* mon garçon, toi, ma fille, Minard l'avocat, et le petit tuteur, voyez-vous! vous y passerez.

Voyant que son ex-belle-mère était arrivée à un degré d'exaltation tout à fait inquiétant, Cérizet s'empressa de la quitter, et il était déjà à plus d'une cinquantaine de pas, qu'il se sentait encore poursuivi par des épithètes qu'il se promit bien de lui revaloir la première fois qu'elle viendrait à la banque de la rue des Poules lui demander une *facilité.*

En arrivant près de sa maison, Cérizet, qui n'était rien

moins que brave, eut une émotion : il aperçut une figure embusquée auprès de la porte et qui, à son approche, se mit en mouvement et fit mine de se diriger vers lui.

Heureusement, ce n'était que Dutocq. Il venait pour chercher ses lettres de change. Cérizet les restitua d'assez mauvaise humeur, en se plaignant de l'espèce de défiance qu'impliquait une visite à une heure aussi indue.

Dutocq ne tint pas grand compte de cette susceptibilité, et le lendemain, de bon matin, il se présentait chez la Peyrade.

La Peyrade paya rubis sur l'ongle, et, à quelques phrases sentimentales auxquelles se laissa entraîner Dutocq quand une fois il fut nanti de la somme, il ne répondit qu'avec une froideur marquée.

Tout dans son habitude extérieure accusait l'attitude de l'esclave qui vient de briser sa chaîne et qui ne se promet pas de faire un usage très-évangélique de sa liberté.

Au moment où il reconduisait son créancier, celui-ci se trouva face à face avec une femme en costume de servante qui se disposait à tirer la sonnette de la Peyrade.

Cette femme était, à ce qu'il paraît, de la connaissance de Dutocq, car il lui dit :

— Ah ! ah ! petite mère, nous éprouvons le besoin de consulter un avocat ; vous avez raison, au conseil de famille il a été articulé, à votre sujet, des faits très-graves.

— Je n'ai, Dieu merci ! peur de personne, et je puis aller la tête levée, répondit celle qui venait d'être ainsi interpellée.

— Tant mieux ! dit le greffier de la justice de paix, tant mieux ! mais vous serez probablement bientôt mandée

chez le juge chargé de rapporter l'affaire. Au reste, vous êtes en bonnes mains, et l'ami la Peyrade vous conseillera comme il faut.

— Monsieur se trompe, répondit la servante, et ce n'est pas pour ce qu'il imagine que je suis venue consulter M. l'avocat.

— Enfin, tenez-vous bien toujours, ma chère dame, car je vous préviens que vous serez épluchée de la bonne manière. Les parents sont furieux contre vous, et on ne leur ôtera pas de l'idée que vous êtes très-riche.

En parlant ainsi, Dutocq avait l'œil sur Théodose, qui soutint mal ce regard et engagea sa cliente à entrer.

Voici ce qui, la veille, s'était passé entre cette femme et la Peyrade.

La Peyrade, on s'en souvient, était dans l'habitude d'aller entendre tous les matins la première messe à sa paroisse. Depuis quelque temps, de la part de la femme que nous venons de voir entrer chez lui, et qui, pour parler comme Dorine du *Tartuffe,* avait le soin de se trouver là à *ses heures précises,* il se voyait l'objet d'une attention singulière à laquelle il avait été embarrassé de donner une interprétation.

Un entraînement de cœur? Cette explication n'était pas compatible avec la grande maturité et l'air béat de cette dévote qui, sous le bonnet étriqué, dit à la *janséniste,* auquel, dans le quartier Saint-Jacques, se reconnaissent encore quelques ferventes de cette secte, affectait, comme une religieuse, de ne pas montrer de cheveux; d'autre part, des vêtements d'une propreté presque cossue et une croix d'or portée au cou, suspendue par un ruban de ve-

lours noir, excluaient l'idée d'une mendicité timide et hésitante qui aurait mis tout ce délai à s'enhardir et à se déclarer.

Le matin du jour où devait avoir lieu le dîner du *Rocher de Cancale,* lassé d'un manége qui avait fini par devenir pour lui une préoccupation, et voyant d'ailleurs que son énigme en bonnet rond se disposait à l'aborder, la Peyrade avait été à elle, et lui avait demandé si elle avait quelque requête à lui présenter.

— Monsieur, lui fut-il répondu d'un accent tout mystique, est le célèbre M. de la Peyrade, l'avocat des pauvres?

— Je suis la Peyrade, et j'ai eu, en effet, l'occasion de rendre quelques services aux indigents du quartier.

Telle fut la variante modeste du Provençal, qui, en ce moment, n'était pas trop de son pays.

— Si c'était alors un effet de la bonté de monsieur de m'entendre en consultation?

— Le lieu, repartit la Peyrade, n'est pas trop bien choisi pour cette conférence. Ce que vous avez à me dire paraît important, car déjà depuis longtemps vous marchandez à m'aborder; je demeure ici près, rue Saint-Dominique-d'Enfer, et, si vous voulez prendre la peine de passer à mon cabinet...

— Ça ne contrariera pas monsieur?

— Pas le moins du monde; mon métier est d'entendre les clients.

— A quelle heure, pour ne pas déranger monsieur?

— Quand vous voudrez; je serai chez moi toute la matinée.

— Alors, je vais encore entendre une messe où je communierai ; à celle-ci, je n'aurais pas osé, l'idée de monsieur m'aurait donné trop de distractions. Quand j'aurai fait ma méditation, je pourrai être chez monsieur sur les huit heures, si cela ne le gêne pas.

— Mais non, et il n'y a pas besoin de tant de cérémonies, dit la Peyrade avec une nuance d'impatience.

Peut-être dans ce petit mouvement d'humeur entrait-il un peu de jalousie de métier, car, évidemment, il avait affaire à une jouteuse capable de lui rendre des points.

A l'heure dite, pas une minute de plus, pas une minute de moins, la dévote sonnait à la porte de l'avocat, qui, après avoir eu quelque peine à la faire asseoir, l'engagea à parler.

La béate eut alors un accès de cette petite toux dilatoire avec laquelle on se ménage un répit quand on est en présence d'un sujet difficile. Ensuite, se décidant à aborder l'objet de sa visite :

— C'était, dit-elle, pour que monsieur veuille bien me faire connaître s'il serait vrai qu'un homme très-charitable, et aujourd'hui décédé, aurait laissé des fonds pour récompenser les domestiques qui se conduisent bien avec leurs maîtres?

— C'est-à-dire, répondit la Peyrade, que M. de Montyon a fondé des prix de vertu qui, en effet, sont souvent décernés à des serviteurs zélés et exemplaires; mais une bonne conduite ne suffit pas; pour avoir droit à ces récompenses, il faut des actes de haut dévouement et d'une abnégation véritablement chrétienne.

— La religion, reprit la dévote, nous recommande l'hu-

milité, et je n'oserais certainement pas faire *ma* propre éloge, mais de ce que, depuis plus de vingt ans, je me trouve au service d'un vieillard, tout ce qu'il y a de plus insipide, un savant, qui a tout mangé dans des inventions et que je suis obligé de le nourrir, des personnes ont pensé que peut-être je n'ai pas tout à fait démérité d'obtenir le prix.

— C'est en effet dans ces conditions, répondit la Peyrade, que l'Académie choisit ses candidats. Comment s'appelle votre maître?

— Le père Picot ; on ne le nomme pas autrement dans le quartier, où il sort souvent fait comme un carnaval, ce qui amasse autour de lui les enfants, et ils sont tous à lui crier : « Bonjour, père Picot! bonjour, père Picot! » Mais c'est comme ça, il ne se soucie pas de sa considération ; il s'en va occupé de ses idées, et j'ai beau me tuer le tempérament pour lui faire une petite cuisine réveillante, vous lui demanderiez ce qu'il a mangé à son dîner, il ne serait pas en état de vous répondre ; un homme pourtant plein de moyens et qui a fait de très-bons élèves : ainsi, monsieur connaît peut-être le fils Thuillier, un professeur du collége Saint-Louis, et qui vient encore assez souvent chez nous.

— Alors, dit la Peyrade, votre maître est un mathématicien?

— Oui, monsieur, c'est les mathématiques qui ont fait son malheur ; il s'est jeté dans un tas d'idées qui, à ce qu'il paraît, n'ont pas le sens commun, après s'être abîmé la vue à l'Observatoire, ici près, où il a été employé pendant des années.

— Eh bien, dit la Peyrade, il s'agirait d'avoir quelques attestations constatant votre long dévouement pour ce vieillard, ensuite je rédigerais un mémoire pour l'Académie et je ferais quelques démarches.

— Que monsieur est bon ! dit la dévote en joignant les mains, et, s'il me permettait de lui parler d'une petite difficulté...

— De quoi s'agit-il?

— On m'a dit, monsieur, que les prix, pour les obtenir, il fallait être tout à fait gêné.

— Pas précisément; cependant, l'Académie a, en effet, l'attention de choisir des personnes peu aisées, et ayant eu l'occasion de faire des sacrifices au-dessus de leurs forces.

— Des sacrifices, il me semble que je peux m'en flatter, quand une petite succession que j'ai héritée de mes parents a passé tout entière dans le ménage, et quand depuis plus de quinze ans je n'ai pas touché un sou de gages, ce qui, à trois cents francs par an, avec les intérêts composés, fait une assez jolie somme, monsieur en conviendra.

A ces mots d'intérêts composés, qui laissaient supposer une certaine culture financière, la Peyrade regarda avec plus d'attention cette Antigone.

— Enfin, dit-il, cette difficulté qui vous préoccupe?...

— Monsieur, répondit la béate personne, il me semble, ne peut trouver mauvais qu'un oncle très-riche qui vient de mourir en Angleterre et qui n'avait jamais rien fait pour sa famille, de son vivant, m'ait laissé par son testament une somme de vingt-cinq mille francs.

— Assurément, dit l'avocat, il n'y a rien là que de très-naturel et de très-légal.

— Eh bien, monsieur, je me suis pourtant laissé dire que ça me pourrait faire du tort auprès de MM. les juges.

— C'est possible, parce que, vous trouvant dès lors en possession d'une petite aisance, les sacrifices que vous vous proposez sans doute de continuer en faveur de votre maître auraient quelque chose de moins méritoire.

— Certainement que je ne l'abandonnerai jamais, le pauvre bon homme, malgré ses défauts, et qu'avec lui ce pauvre petit avoir qui vient de m'arriver court les plus grands dangers.

— Comment cela? demanda curieusement la Peyrade.

— Eh! monsieur, qu'il me sente seulement un peu d'argent, ça ne sera qu'une bouchée, tout passera dans ses inventions de mouvement perpétuel et de machines où il s'est déjà ruiné, et moi avec.

— Alors, dit la Peyrade, votre désir serait que, aussi bien pour l'Académie que pour votre maître, ce legs qui vient de vous arriver restât complétement inconnu?

— Comme monsieur est homme d'esprit et comprend bien les choses! dit la dévote en souriant.

— Et d'un autre côté, cependant, continua l'avocat, vous ne voudrez pas garder par devers vous cet argent?

— Pour que mon maître le trouve et qu'il s'en empare! D'ailleurs, monsieur comprend, pour lui faire quelques douceurs, à ce brave homme, je ne serais pas fâchée que la somme portât intérêt.

— Et l'intérêt le plus gros possible? dit l'avocat.

— Dame, monsieur, cinq à six pour cent.

— Alors, c'est à la fois sur un mémoire pour vous faire obtenir un prix de vertu et sur un placement à faire que vous désiriez depuis si longtemps me consulter?

— Monsieur est si bon, si charitable, si encourageant!

— Le mémoire, après une petite enquête, en sera plus facile; mais un placement, offrant toute sûreté, et dont le secret vous soit religieusement gardé, c'est beaucoup moins aisé à vous indiquer.

— Ah! si j'osais! dit la dévote.

— Quoi? fit la Peyrade.

— Monsieur me comprend...

— Moi? pas le moins du monde.

— J'ai pourtant bien prié tout à l'heure à cette intention que monsieur voulût me prendre la somme; j'aurais avec lui une entière confiance pour me la rendre, et pour n'en pas parler.

La Peyrade recueillait en ce moment le fruit de sa comédie de dévouement pour les classes nécessiteuses. Le chœur des portières du quartier le portant aux nues avait seul pu créer à cette domestique la confiance sans bornes dont il se voyait l'objet. Il pensa aussitôt à Dutocq, et ne fut pas éloigné de croire que cette femme lui était envoyée par la Providence. Mais plus il avait envie de profiter de l'occasion pour fonder son indépendance, plus il sentit le besoin de paraître céder à une violence qui lui était faite, et ses objections furent infinies.

En somme, il n'avait pas grande créance dans le caractère de sa cliente, et ne se souciait pas, comme on dit vulgairement, en découvrant saint Pierre pour couvrir saint Paul, de substituer à un créancier qui, après tout,

était son complice, une commère qui, d'un moment à l'autre, pouvait devenir exigeante et se laisser emporter à une impatience de remboursement et à des éclats de nature à faire le plus grand tort à sa considération. Il se décida donc à jouer le tout pour le tout.

— Ma chère dame, dit-il à la dévote, je n'ai pas besoin d'argent et je ne suis pas assez riche pour vous payer, sans en faire usage, les intérêts de cette somme de vingt-cinq mille francs. Tout ce que je puis faire, c'est de la placer en mon nom chez le notaire Dupuis; c'est un homme pieux, et vous pouvez le voir le dimanche assis au banc d'œuvre à l'église, notre paroisse. Les notaires, vous le savez, ne donnent pas de reçu ; moi, je ne vous en donnerai pas non plus, vous promettant seulement de laisser dans mes papiers, en cas de mort, un renseignement qui vous assure la restitution du dépôt. Voyez, c'est une affaire de confiance aveugle, et encore je ne la fais qu'à contre-cœur et uniquement pour obliger une personne que des sentiments de piété et l'usage charitable qu'elle entend faire de sa petite fortune recommandent particulièrement à ma bienveillance.

— Si monsieur ne trouve pas que la chose puisse s'arranger autrement...

— C'est tout ce qui me paraît possible, dit la Peyrade. D'ailleurs, je ne désespère pas de vous avoir six pour cent d'intérêt, et vous devez compter qu'ils vous seront payés avec la plus parfaite exactitude. Seulement, il pourrait peut-être s'écouler six mois à un an avant que le notaire fût en mesure de vous restituer le capital, parce que les fonds que les notaires placent habituellement sur hypo-

thèque s'immobilisent ainsi pour un temps plus ou moins long. Maintenant, quand vous aurez conquis le prix de vertu que, selon toute apparence, je vous ferai obtenir, comme vous n'aurez plus à cacher votre petit pécule, intérêt que je comprends très-bien aujourd'hui, je dois vous dire qu'en cas d'indiscrétion votre somme vous serait immédiatement remise, et je ne me gênerais pas pour dire très-haut la manière dont vous auriez caché votre héritage à ce maître pour lequel vous seriez censée vous être dévouée de la manière la plus absolue. Ceci, vous le sentez, vous poserait comme une fausse bonne femme et nuirait grandement à votre renommée de sainteté.

— Oh! monsieur, dit la dévote, peut-il croire que je sois une femme à dire ce qu'il ne faut pas?

— Mon Dieu! ma bonne dame, il faut tout prévoir dans les affaires; l'argent brouille les meilleurs amis et entraîne aux démarches que l'on a su le moins prévoir. Ainsi, réfléchissez, revenez me voir dans quelques jours, il est possible que, d'ici là, vous trouviez une combinaison meilleure, et moi-même, qui en ce moment fais à la légère quelque chose qui, au fond, me répugne, j'aurai peut-être découvert à notre arrangement des difficultés que je n'entrevois pas en ce moment.

Cette menace adroitement jetée en finale devait immédiatement amener la conclusion.

— C'est tout réfléchi, dit la dévote; avec un homme aussi religieux que monsieur, on ne peut courir aucun risque.

Et, prenant sous sa guimpe un petit portefeuille, elle en tira vingt-cinq billets de banque. La manière leste dont

elle les compta fut pour la Peyrade une révélation. Cette femme devait être habituée à manier de l'argent, et il lui passa dans la tête une idée singulière...

— Si j'allais, pensa-t-il, être un recéleur! — Non, dit-il; pour dresser le mémoire que je dois faire tenir à l'Académie, j'ai besoin, comme je vous l'ai dit tout à l'heure, d'une petite enquête, et tantôt j'aurai une occasion naturelle de passer chez vous. A quelle heure y serez-vous seule?

— Sur les quatre heures, monsieur sort pour aller se promener au Luxembourg.

— Et où demeurez-vous?

— Rue du Val-de-Grâce, 9.

— Eh bien, tantôt, à quatre heures; et si, comme je n'en doute pas, les informations sont favorables, je prendrai votre argent. Autrement, si nous ne devions pas donner suite à votre idée de prix de vertu, vous n'auriez pas d'intérêt à faire mystère de votre héritage; vous pourriez alors le placer dans des conditions plus normales que celles que je suis obligé de vous proposer.

— Oh! monsieur est prudent, dit la dévote, qui avait cru l'affaire faite... Cet argent, Dieu merci! je ne l'ai pas volé, et monsieur peut s'informer de moi dans le quartier.

— C'est justement ce qu'il est indispensable que je fasse, dit avec sécheresse la Peyrade, qui n'aimait pas, sous cet extérieur de simplesse, cette intelligence éveillée qui pénétrait toutes ses pensées; les prix de vertu ne se donnent pas sur parole, et, sans être une voleuse, on peut bien n'être pas une sœur de la Charité; il y a de la marge entre ces deux extrêmes.

— Comme monsieur voudra, dit la dévote, et il me rend un trop grand service pour que je ne lui laisse pas prendre toutes ses précautions.

Et, après un salut plein d'onction, elle sortit, emportant son argent.

— Diable! pensa la Peyrade, cette femme est plus forte que moi; elle avale les couleuvres d'un air reconnaissant et sans faire l'ombre d'une grimace. Je ne suis pas encore arrivé à me maîtriser de cette manière.

Il eut peur d'avoir été trop timoré, et pensa que sa créancière, dans l'intervalle de la visite qu'il lui avait annoncée, pourrait avoir changé d'avis.

Mais le mal était fait, et, quoique livré au souci d'une occasion peut-être manquée, il se fût laissé plutôt couper une jambe que de céder à l'entraînement de devancer d'une minute l'heure fixée pour sa visite.

Les informations qu'il prit dans le quartier furent assez contradictoires : les uns donnaient sa cliente pour une sainte, d'autres la présentèrent comme une fine matoise; mais, en somme, rien n'inculpait sa moralité de façon à faire reculer la Peyrade devant la bonne fortune qu'elle était venue lui offrir.

Quand il la revit à quatre heures, il la trouva dans les mêmes dispositions.

L'argent en poche, il se rendit au *Rocher de Cancale,* et ce fut peut-être aux différentes émotions par lesquelles il avait passé durant cette journée que doit être attribuée la manière vive et peu préparée dont il conduisit sa rupture avec ses deux associés. Cette façon, mal mesurée, n'était ni de son tempérament naturel, ni de son tempé-

rament acquis; mais cet argent tout chaud qu'il portait dans sa poche l'avait quelque peu grisé, et, à son contact, il avait contracté une animation et une impatience d'émancipation dont il ne fut pas bien maître. Il avait jeté Cérizet par la fenêtre sans même avoir consulté Brigitte; et cependant, il n'avait pas eu tout à fait le courage de sa duplicité, car il avait mis au compte de la vieille fille une détermination qui n'émanait que de sa volonté et de l'âpre ressouvenir de ses démêlés avec l'homme qui l'avait longtemps dominé.

En résumé, dans toute cette journée, la Peyrade ne s'était pas montré l'homme complet et infaillible que nous avons vu jusqu'ici; déjà, une première fois, porteur des quinze mille francs que lui avait remis Thuillier, il avait été entraîné avec Cérizet à une démarche insurrectionnelle qui, ensuite, avait nécessité le tour de force de l'affaire Sauvaignou. C'est qu'en définitive il est peut-être plus difficile d'être fort dans la bonne que dans la mauvaise fortune.

L'Hercule Farnèse, calme, au repos, exprime plus énergiquement la plénitude de la puissance musculaire que tous les autres Hercules violents, agités, et représentés dans l'éréthisme de leurs travaux.

FIN DU TOME PREMIER

ÉMILE COLIN. — IMPRIMERIE DE LAGNY.